This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

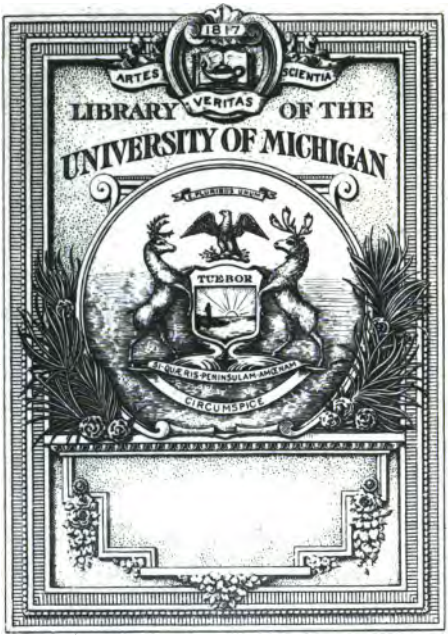

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
U. of M. Law Library

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

François Etudes

Par le Sieur DE MEZERAY, *Historiographe de France.*

NOUVELLE EDITION AUGMENTÉE.

TOME SEPTIEME.

Commençant à CHARLES VIII. *& finissant à la fin du Regne de* FRANÇOIS I. *avec la Vie des* REINES.

A PARIS,

Par la Compagnie des Libraires.

M. DCC XVII.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Penn. hist. Soc. U. of M. Law Library 4 L 5-1933

ROIS ET REINES DE FRANCE

contenus dans ce septiéme Volume.

L'an 1483. CHARLES VIII. *dit l'Affable & le Courtois, Roy LV.* Page 3

1492. Commencement des Guerres d'Italie. 46

Egliſe du quinziéme ſiecle. 82

ANNE, *Reine de France, & Ducheſſe de Bretagne femme de Charles VIII. puis de Louis XII.* 109

1498. en Avril. LOUIS XII. *ſurnommé le Juſte, & le Pere du peuple, Roy LVI.* 131

JEANNE, *fille de Louis XI. premiere femme de Louis XII.* 224

ANNE *de Bretagne ci-deſſus, ſeconde femme de Louis XII.*

MARIE *d'Angleterre, troiſiéme femme de Louis XII.* 227

1515. en Janvier. FRANÇOIS I. *dit le grand Roy & le Pere des Lettres, Roy LVII.* 233

Femmes de François I.

CLAUDE, *fille de Louis XII.* 520

ELEONORE *d'Autriche,* 523

CHARLES VIII.

ROY LV.

PAPES.

encore SIXTE IV. un an ſous ce regne.

INNOCENT VIII. élû le 29. d'Aouſt 1484. S. 8. ans, moins un mois.

ALEXANDRE VI. élû le neuf d'Aouſt 1492. S. 11. ans & quelques jours, dont 9. ans ſous ce regne.

Quand Mars avec Hyemen ſecondant mes deſirs,
A l'Empire des Lys eut la Bretagne unie,
Plus viſte qu'un éclair je perçai l'italie;
Et puis j'abandonnay ma gloire à mes plaiſirs.

CHARLES VIII.

DIT L'AFABLE ET LE COURTOIS,

ROY LV.

Agé de treize ans onze mois.

LE Roi Loüis XI. avoit par sa derniere volonté laissé le gouvernement à la Dame de Beaujeu sa fille, sans parler de la Regence, parce que son fils étoit dans sa quatorziéme année. Deux Princes du sang, Loüis Duc d'Orleans & Jean II. Duc de Bourbon, le lui contestoient, & soûtenoient que le Roi Charles devoit être censé mimineur, veu la foiblesse de sa complexion, & qu'il n'avoit pas esté bien élevé, son pere l'ayant toûjours tenu enfermé dans le Chasteau d'Amboise, & fait nourrir parmi des valets. Le 1483.

1483. Duc d'Orleans y pretendoit comme premier Prince du ſang ; le Duc de Bourbon, comme ayant épouſé la tante du Roi, & s'en croyant plus digne qu'une femme, qui en France ne ſembloit pas eſtre capable de gouverner, puiſqu'elle ne l'eſtoit pas de regner. Les trois contendans n'ayant pû convenir de leurs droits, remirent le different aux Eſtats Generaux, & le ſacre du Roi à l'année ſuivante.

Cependant il fut formé un Conſeil de quinze perſonnes pour gouverner l'Eſtat, les uns y eſtant mis par un Prince, les autres par un autre : mais c'étoient tous gens de la derniere Cour, & nourris dans les méchantes maximes, qui n'ayant rien appris que de mauvais, ne pouvoient rien produire de bon.

1484. Au mois de Janvier ſuivant, les Eſtats s'aſſemblerent à Tours. Le Roi accompagné des Princes de ſon ſang, & de tout ce qu'il y avoit de plus grand dans ſon Eſtat s'y rendit. Guillaume de Rochefort ſon Chancelier en fit l'ouverture le quatorziéme du mois dans la grande ſale de l'Archevêché. Il y fut ordonné, Que le Roi,

puiſqu'il avoit atteint l'âge de quator- 1484.
ze ans, ſeroit réputé majeur; qu'il preſideroit dans le Conſeil, le Duc d'Orleans en ſon abſence, & au défaut de ce Duc celui de Bourbon : Que la Dame de Beaujeu auroit le gouvernement de ſa perſonne, & qu'il lui ſeroit formé un Conſeil de douze tant Princes du ſang, qu'autres de grande conſideration. On donna cependant l'épée de Conneſtable au Duc de Bourbon, des gouvernemens & des penſions au Duc d'Orleans, & aux autres Princes.

On n'eût jamais ſi beau de reformer les déſordres, & de dreſſer des remparts contre l'oppreſſion; & il ſembloit qu'on y dût travailler avec d'autant plus d'ardeur & de ſoin, que l'on en avoit reſſenti d'extrêmes rigueurs. Mais celui qui parla pour les Eſtats, pluſieurs Eccleſiaſtiques, les députez de Paris, & quelques autres ſe laiſſerent emporter au vent de la Cour, & trahirent la cauſe publique. Ils ne purent pourtant empêcher qu'on ne caſſaſt la plûpart des actes de Louis XI. qu'on ne repetaſt ſes dons exceſſifs; qu'on ne flétriſt la memoire des executeurs de ſes injuſtices; & qu'on ne dé-

1484. chargeaſt le peuple d'une partie des tailles & des gens de guerre.

Aprés les Eſtats le Procureur General du Parlement, ſur certaines dénonciations, fit le procés à deux coquins des plus inſolens Miniſtres du regne paſſé. C'étoient Olivier le Diable Barbier du Roi Louis XI. Flamand de naiſſance, & Jean Doyac qui eſtoit Auvergnac. Cet Olivier avoit changé ſon ſurnom fort convenable à ſes mœurs, en celui de Daim, & s'intituloit effrontément Comte de Meulanc, [s'attribuant un titre qui ne peut jamais appartenir qu'aux Seigneurs d'ancienne & illuſtre maiſon, non pas à des perſonnes tirées de la roture, quelques riches qu'elles puiſſent être.] Doyac eſtoit homme de même trempe, & neanmoins ſon maiſtre l'avoit fait Gouverneur d'Auvergne. Le premier fut attaché au gibet, le ſecond eſſorillé & fuſtigé, premierement à Paris, puis à Montferrand lieu de ſa naiſſance. Il y en avoit peut-eſtre de plus coupables qu'eux, mais il n'y en avoit point de plus odieux, & d'ailleurs ils avoient mal parlé des Princes. Doyac fut aſſez habile pour mettre ſon argent à couvert, & quelques années aprés aſſez

heureux pour se rétablir, ayant rendu 1484.
quelque service à faire passer l'artillerie dans les montagnes au voyage d'Italie. On condamna aussi le Medecin Coctier à restituer cinquante mille écus qui furent employez à la guerre de Naples.

Il y avoit auprés de François II. Duc de Bretagne un homme de pareille étoffe, aussi impudent, & encore plus méchant qu'eux, mais bien plus habile; c'estoit Pierre Landais fils d'un Tailleur du fauxbourg de Vitré. Il gouvernoit son Prince depuis plus de quinze ans, & avoit élevé aux Charges du païs des gens de sa sorte & de ses parens, entr'autres les Guibez fils de sa sœur; à cause de quoi il y avoit beaucoup d'envie contre lui de la part des Seigneurs. Elle se passa en murmures sourds tant que le Duc eut de la vigueur: mais lorsque l'esprit de ce Prince commença à baisser, elle produisit des intrigues & puis des factions pour le perdre; particulierement depuis qu'il voulut se maintenir par des crimes, & qu'il eut fait mourir de cruelle faim dans la prison le Chancelier Jean Chauvelin, & Jacques de l'Espinay Evêque de Rennes.

1484. Il arriva donc durant qu'on tenoit les Etats à Tours, que les Seigneurs du païs s'enhardirent de le vouloir enlever d'auprés du Duc : mais comme ils eurent manqué leur coup, il déchaîna contre eux toute l'autorité du Prince, & les réduisit à la fâcheuse neceſſité de ſe deffendre. Le Duc d'Orleans qui ſe trouvoit pour lors à Tours, s'étant mis en fantaiſie d'acquerir la Bretagne en épouſant la fille aînée du Duc, deſcendit en ce païs là pour offrir ſon ſecours à cet homme. Il faiſoit ſon compte que s'il lui eſtoit obligé de cette maniere, il lui moyenneroit ce riche mariage, & qu'au reſte il trouveroit bien les moyens de faire declarer nul celui qu'il avoit contracté avec la fille du Roi Loüis XI. Les Seigneurs euſſent bien deſiré recourir à la protection de ce jeune Prince, dans lequel il paroiſſoit beaucoup de marques d'honneur & de probité : mais Landais les ayant prevenus, ils s'adreſſerent à la Dame de Beaujeu ſon ennemie, qui embraſſa auſſi-toſt leur cauſe. Ce feu ayant couvé quelques années, éclata enfin à la ruine entiere de la Bretagne.

Le cinquiéme jour de Juin le Roi

Charles fut conduit à Reims en grande compagnie, & sacré avec les ceremonies & les magnificences accoûtumées par l'Archevêque.

Comme il fut de retour à Paris, le Duc de Bretagne envoya vers lui se plaindre de ce qu'il soûtenoit la rebellion de ses sujets. La Dame de beaujeu, suivant la methode de son pere, au lieu de lui faire réponse, lui débaucha ses Ambassadeurs, qui estoient le Seigneur d'Urfé, & Poncet de la Riviere. Elle fit d'Urfé un grand Escuyer, & donna la Mairie de Bourdeaux à Poncet.

Le Cardinal Baluë aprés sa délivrance estoit allé à Rome; & comme cette Cour-là est un païs de perpetuelles intrigues, il y avoit si bien reüssi, qu'il avoit acquis beaucoup de credit & de bons Benefices. Il obtint même du Pape Sixte IV. qu'aprés la mort de Loüis XI. il l'envoya en France Legat à Latere. Il y entra avec tant d'arrogance, qu'il usa de ses facultez avant que d'en avoir eu le consentement du Roi, & de les avoir presentées au Parlement, comme il le devoit, pour voir si elles n'avoient rien de contraire aux droits de la Couronne, & aux libertez de l'E- 1483. & 84.

gliſe Gallicane. Le Parlement offenſé de cette entrepriſe, lui deffendit de prendre les marques de la Legation, & d'en exercer les pouvoirs: neanmoins le Conſeil du Roy, quand il luy eut expoſé ſes raiſons, & fait les ſoumiſſions neceſſaires, ordonna qu'il ſeroit reçû en cette qualité avec tous les honneurs accoûtumés, & qu'il en exerceroit les fonctions. Ce qu'il fit durant quelques jours: au bout deſquels ayant appris les nouvelles de la mort du Pape Sixte, il reprit le chemin de Rome, avec un preſent de mille écus d'or ſeulement, que le Roi lui donna pour lui aider à ſupporter les frais de ſon voyage.

1484. & 85. Le conſeil des douze eſtabli pour le gouvernement n'avoit ni force ni vertu, la Dame de Beaujeu uſurpoit toute l'autorité. Elle oſta d'auprés du Roi tous ceux qui n'eſtoient pas à ſa devotion, & y mit d'Urfé, la Riviere & Graville premier Chambellan, qui obſedoient ſans ceſſe le jeune Roi. Ces gens ayant beſoin de quelque Prince fort brave, & qui ſceût tirer l'épée pour leur ſervice, afin de l'oppoſer au Duc d'Orleans, retinrent auſſi à la Cour René Duc de Lorraine. Afin de l'engager dans leurs intereſts, ils lui ren-

dirent la Duché de Bar, lui promirent de porter le Roi, quand il seroit en âge, à lui faire droit sur la Comté de Provence, & en attendant lui firent assigner une pension de trente-six mille livres par an, & donner une compagnie de cent lances. 1484. & 85.

Pendant ces broüilleries de France, la Scene changea entierement en Angleterre. Après la bataille de l'an 1471. où Henry VI. perdit la Couronne & la liberté, Henry Comte de Richemond qui aspiroit à cette Couronne, se voulant sauver en France, avait été jetté par la tempeste sur les costes de la Bretagne. Le Duc l'arresta, & le détint prisonnier en faveur d'Edoüard, ou plutost afin d'obliger ce Roy à le proteger toûjours contre Loüis XI. En effet Edoüard ne l'abandonna jamais, quelque avantage que Louis lui proposast, & de plus il luy payoit 50000. écus tous les ans pour la pension de ce Comte.

Lors qu'Edoüard fut mort, il le mit en pleine liberté, & lui donna un secours d'argent & de six mille hommes, avec quoi il se mit en mer pour retourner en Angleterre, y aiant une grande faction, dont le Comte Boukingham estoit le chef. Or il advint que la tempeste ayant

1484. & 85. *écarté ſes vaiſſeaux, ſa faction fut éventée, & Boukingham décapité avec la pluſpart des Grands qui en eſtoient; de ſorte qu'il revint deſcendre en Normandie, & de là retourna en Bretagne attendre une meilleure conjoncture.*

Le Roi Richard deſirant l'avoir à quelque prix que ce fuſt, offrit tant d'argent à Landais, & une ſi puiſſante aſſiſtance en cas de beſoin, contre les Seigneurs Bretons, que cette ame perfide & mercenaire promit de le livrer à ſes gens. Les amis du Comte qui eſtoient en Angleterre eurent le vent de ce marché, & luy en donnerent avis, juſtement ſur le point qu'il ſe devoit executer. Auſſi-toſt il partit de Vannes ſous pretexte d'aller trouver le Duc qui eſtoit à Rennes, & prenant une autre route, ſe ſauva luy cinquiéme à Angers. Il fut pourſuivi de ſi prés par les gens de Landais, qu'il ne s'en falut pas une heure qu'il ne fuſt atteint & pris au paſſage.

Le Roy eſtoit pour lors à Langeais; il le receut fort bien, & recueillit grand nombre d'Anglois fugitifs qui deſcendoient chaque jour aux ports de France pour le venir joindre. Il lui donna de plus quelques méchantes troupes qui étoient

en Normandie, avec leſquelles il paſſa heureuſement en Angleterre. Enfin y ayant remporté la victoire ſur Richard, qui fut tué ſur le champ, il s'inſtala dans le Troſne, qu'il pretendoit luy appartenir de droit, comme à l'aiſné de la maiſon de Lancaſtre, Il en eſtoit en effet, mais en un dégré bien éloigné, n'eſtant que fils d'une fille du Duc de Sommerſet & d'Edmond, lequel eſtoit fils d'Oüin Tider gentilhomme Galois, & de Catherine de France, laquelle aprés la mort de Henry V. l'avoit clandeſtinement épouſé. 1485.

Dans ce tems-là le Duc d'Orleans & le Duc de Bourbon méme, à qui l'épée de Conneſtable ſans fonction étoit une injure plûtoſt qu'un honneur, firent un nouveau parti contre le gouvernement. Le Duc de Bretagne, Charles Comte d'Angouleſme, le Duc d'Alençon, & Jean de Chaalon Prince d'Orange, qui eſtoit fils d'une ſœur du Duc de Bretagne, y entrerent: Charles Comte de Dunois en eſtoit l'eſprit mouvant.

Le Duc d'Orleans parla le premier; & s'eſtant retiré à Baugency, demanda l'aſſemblée des Eſtats. On mena auſſi-toſt le Roy de ce coſté-là; il l'aſ-

1485. siegea dans la place, & le força de venir à un accommodement ; par lequel il fut dit entr'autres choſes, que le Comte de Dunois ſe retireroit en Piedmont dans la ville d'Aſt appartenant au Duc d'Orleans. Aprés cela on fit marcher le Roi contre le Duc de Bourbon, qui le voyant tout à coup au milieu de ſes terres, receut telles conditions qu'il plut lui impoſer.

Les troupes qu'on avoit levées pour ces remuemens, n'aiant plus rien à faire, tomberent preſque toutes en Bretagne; le Duc d'Orleans y ayant envoyé les ſiennes pour le Duc, la Dame y envoya auſſi celles du Roi pour les Seigneurs. Landais pouſſé, comme il le faut croire, par ſon mauvais genie, preſſoit de toute ſa force la ruine des Seigneurs, & ne vouloit rien relâcher de l'Arreſt qu'il avoit fait donner pour mettre à bas & leurs chaſteaux & leurs teſtes.

Il avoit pour cela levé une grande armée, qui avoit ordre d'aſſieger Ancenis, place du Mareſchal de Rieux. Les Seigneurs de leur coſté s'eſtoient mis aux champs pour l'empeſcher. Les armées eſtant en preſence, quelques gens de bien repreſenterent aux Chefs

de l'armée du Duc, quelle fureur ce 1485.
seroit à eux de tremper leurs mains dans le sang de leurs parens, pour la cause du plus méchant homme du monde; & ils firent telle impression sur leurs esprits, que dés l'heure ils s'embrasserent mutuellement, & demeurerent d'accord de joindre tous ensemble leurs supplications auprés du Duc, afin qu'il vouluſt établir un Conseil composé des Princes de sa maison, & des Seigneurs du païs, pour administrer ses affaires.

Landais en ayant eu avis, fut saisi d'une telle fureur, qu'il fit dresser une Lettre patente sous le nom du Duc, qui declaroit criminels de leze-Majesté tous les chefs de son armée, qui étoient entrez en capitulation avec les rebelles; & confisquoit tous leurs biens. Le Chancelier (il se nommoit François Chrestien) refusa de la sceller, nonobstant les ordres reïterez du Duc; & au contraire, estant sommé par les Seigneurs de faire justice de Landais, il fit dresser quelques informations, sur lesquelles il fut donné un decret de prise de corps contre lui.

Les Seigneurs du Conseil du Duc estoient secretement d'intelligence

1485. avec lui pour la perte de ce méchant homme. Un jour donc, le peuple de Nantes excité par leurs emissaires, & par la haine qu'il lui portoit, entra en foule dans le Château, demandant qu'on fist justice de Landais ; & au même tems le Chancelier fut contraint par les Seigneurs d'aller trouver le Duc, pour le supplier de permettre qu'on l'arrestast & qu'on lui fist son procés. Le Duc, pour éviter le dernier peril, prit ce malheureux par la main, qui s'estoit refugié dans sa chambre, & le livra au Chancelier, lui commandant expressément qu'il ne fust point attenté à sa vie, car il lui donnoit sa grace, de quelque crime qu'il pust estre convaincu : mais comme ce Prince estoit imbecille, on n'eut point d'égard à ce commandement. On fit bonne & briéve justice à Landais, le gibet fut le dernier degré de son orgueil ; ayant esté convaincu de concussions, dépredations, meurtres, & autres crimes, il fut pendu à Nantes le dix-huitiéme jour du mois de Juillet.

L'année suivante Maximilian fut élu Roi des Romains à Francfort le 21. Février ; & couronné à Aix-la-Chapelle

Chapelle de la couronne de Charlemagne, le 12. d'Avril. Il avoit surpris la ville de Teroüenne, à cause de quoi le Mareschal Desquerdes lui faisoit rude guerre. Il le pressa tellement, qu'il fut contraint d'écrire aux Villes du Royaume, qui s'estoient obligées à la garantie du traité qu'il avoit fait avec le Roi, se plaignant de l'injustice que lui faisoient le Seigneur & la Dame de Beaujeu. La lettre fut apportée par un de ses Herauts, que le Roi, qui estoit pour lors à Beauvais, fit escorter : on la lut dans l'Assemblée de l'Hostel de Ville de Paris ; mais il n'en receut point d'autre réponse que celle qu'il plut aux gens du Roi de dicter. 1486.

Il ne fut pas plus heureux dans la cavalcade qu'il fit pour enlever la ville de Guise, dont la garnison molestoit fort le Haynault. Après avoir muni Terroüenne de vivres, il vint en Cambresis : mais les Mareschaux Desquerdes & Gié le poursuivant toûjours, & la pauvreté le pressant encore plus que ses ennemis, il n'osa rien entreprendre. Tout luy manquant, ses Allemans se débanderent, & il se retira à Malines, où il faisoit

1486. garder & élever ſon fils.

On ne peut s'imaginer un plus cruel déplaiſir que celui qu'eut le Duc de Bretagne de la mort de ſon Landais : neanmoins il fut obligé de ſe contraindre, & d'accorder des Lettres d'abolition à tous les Seigneurs, pour ne pas jetter ſon païs dans une guerre funeſte. Mais cette précaution ne ſervit de rien ; le temps eſtoit arrivé que cet Eſtat devoit prendre fin ; & je ne ſçai quelle fatalité ſembloit l'y porter par des accidens inévitables. La Dame de Beaujeu ayant appris que le Duc d'Orleans tramoit quelque entrepriſe contre elle, lui fit mander de ſe rendre à la Cour : il y vint au ſecond ordre qu'il en receut ; mais dés le lendemain cinquiéme jour de Janvier, ayant eu quelque avis qu'on vouloit attenter à ſa liberté, il ſortit à la campagne, ſous couleur de faire voler ſes oiſeaux ; & prit l'eſſort du côté de la Bretagne. La bonne reception que le Duc lui fit, le pouvoir qu'il lui donna auprés de lui, & la liaiſon étroite qu'il prit avec Guibé l'un des neveux de feu Landais, qui commandoit la plus grande partie de la gendarmerie du Duc, donnerent de la jalouſie & de la peur aux

Seigneurs Bretons. Le Conseil du Roi, qui sceut leur défiance, leur offrit tout secours pour leur aider à chasser le Duc d'Orleans & les François de Bretagne. 1486.

Les plus sages n'estoient point d'avis de mesler dans leur querelle une Puissance qui les accableroit tost ou tard : mais les autres s'imaginerent folement qu'ils la pourroient brider par un Traité. Cet avis l'emporta, ils firent ligue avec le Roi, à ces conditions ; Qu'il ne feroit entrer dans le païs que quatre cens lances, & quatre mille hommes de pied : Qu'il les en retireroit dés que le Duc d'Orleans & ses partisans en sortiroient : Qu'il ne prendroit ni assiegeroit aucune place que du consentement du Mareschal de Rieux ; & qu'il ne pretendroit rien en la Duché.

Quoi que portast le Traité, le Conseil du Roi s'étoit persuadé que la Bretagne lui appartenoit, en vertu d'une cession que les heritiers de Pontrievre avoient faite à Louis XI. Même quelques mauvais Bretons qui vouloient nager en grande eau, & trouver une plus haute fortune dans la Cour de France, le confirmoient dans cette opi-

nion; & ce fut à ce deſſein qu'ils le menerent ſur les confins du païs.

Comme il eſtoit à Amboiſe, il eut le vent que le Comte de Dunois, revenu d'Aſt malgré ſes défenſes, eſtoit à Partenay en Poitou, lequel il fortifioit; que de là il avoit braſſé une ligue pour le Duc d'Orleans, & qu'il y avoit attiré le Comte d'Angouleſme, le Duc de Lorraine, les Seigneurs de Ponts & d'Albret. Il faiſoit eſperer à ces deux derniers qu'ils épouſeroient la fille aînée de Bretagne; & le Duc de Lorraine eſtoit las des remiſes qu'on lui donnoit touchant la ſucceſſion de la Maiſon d'Anjou.

1487. En Janvier. Cependant les amis que le Duc d'Orleans avoit laiſſez à la Cour, comploterent d'enlever la perſonne du Roi: ils diſoient qu'ils les en euſt avoüez, & que même il les en avoit priez, eſtant fort ennuyez du gouvernement imperieux de ſa ſœur. C'euſt eſté vuider la querelle à l'avantage du Duc: mais le complot ayant eſté découvert par un valet, les Evêques de Perigueux & de Montauban, (c'étoient Gefroy de Pompadour, & Georges d'Amboiſe) Philippe de Comines, & quelques autres qui en avoient la con-

duite, furent arrestez. Comines de- 1487.
meura en prison prés de trois ans, dont il passa huit mois enfermé dans une cage de fer : aprés cela il fut condamné par Arrest de la Cour de Parlement à perdre la quatriéme partie de ses biens, & à tenir prison dix ans dans une de ses maisons. Les Evêques furent délivrez au bout de deux ans par l'intercession du Legat.

En même temps le Comte d'Angoulesme & le Seigneur de Ponts soûlevoient la Guyenne, où le frere d'Odet d'Aydic Comte de Cominges, tenoit Saintes, Fronsac, la Reoule, Daqs & Bayonne, & le Duc d'Orleans assembloit des troupes en Bretagne. La plûpart de ces places se rendirent à la vûë & au nom du Roi ; le Seigneur d'Albret avoit assemblé quelque cavalerie pour les soûtenir, mais il n'osa paroistre. Le Roi ayant fait son entrée à Bourdeaux le septiéme de Mars, retourna à Poitiers ; Partenay capitula dés la premiere sommation. Cela fait, il divisa son armée en quatre corps, qui allerent tomber en Bretagne par autant d'endroits ; & cependant il se tint à Laval pour voir les progrés qu'ils y feroient.

1487. A l'arrivée de ces troupes, trois fois plus fortes que le Traité ne le portoit, le Duc se retira dans le centre de son païs. Dans l'étonnement des peuples & dans la division de la Noblesse, elles lui enleverent Ploermel, Vannes & Dinan; & ce fut alors que les Seigneurs Bretons reconnurent trop tard la faute qu'ils avoient faite de les introduire dans leur païs.

Aprés cela elles mirent le siege devant Nantes. Le Duc estoit dedans avec ce qui lui restoit de gens; & avoit envoyé le Comte de Dunois vers le Roi d'Angleterre, lui demander du secours. Ce Comte ayant esté trois ou quatre fois repoussé par la tempeste, arma les Communes de la Basse-Bretagne, qui se trouverent au nombre de plus de 60000. hommes, & fut si heureux, qu'avec cette confuse multitude il étonna les François, & jetta du secours dans la Ville. Aprés cela elle ne craignit plus le siege; & elle en fut entierement délivrée au bout de six semaines.

Le Seigneur d'Albret avoit aussi assemblé trois ou quatre mille hommes pour venir au secours du Breton, dont on lui promettoit la fille aînée. Mais

les Seigneurs Royaliſtes l'inveſtirent 1487.
dans ſon Chaſteau de Nontron, ſur les confins du Limoſin, ſi étroitement, qu'il falut qu'il capitulaſt, & qu'il congédiaſt ſes troupes. Le Roi croyant l'avoir entierement gagné à ſon ſervice, lui donna une Compagnie de cent lances.

Durant ce temps là Deſquerdes ſurprit par intelligence la ville de ſaint Omer & celle de Teroüenne; & défit les troupes de Philippe de Cleves Raveſtein, qu'on avoit attiré par un faux marché pour prendre Bethune: le Duc de Cleves & le Comte de Naſſav y combattant à pied, furent faits priſonniers. Au mois de Mars précedent, le Seigneur de Montigny, frere du Comte de Horn, le meilleur de leurs Capitaines, penſant emporter Guiſe d'inſulte, fut bleſſé d'un coup de picque dans le faux-bourg, dont il mourut peu de jours aprés.

La ville de Gand s'eſtoit declarée ennemie capitale de Maximilian, parce qu'il en avoit oſté ſon fils, & l'avoit mené à Malines. A ſon exemple celle de Bruges; & preſque toutes les autres de Flandres ſe ſoûleverent contre lui, principalement à cauſe qu'il les ſur-

1487. chargeoit de trop frequentes impoſitions.

Au mois de Juillet de cette année 1487. Charlote Reine de Chipre, veuve de Louis de Savoye, qui eſtoit fils de Louis, & frere d'Amé IX. acheva ſes miſeres & ſa vie à Rome, où elle ſubſiſtoit depuis douze ans des bienfaits des Papes. Elle eſtoit fille & heritiere de Jean Janus II. Roi de Chipre; aprés la mort duquel ſon mary & elle avoient joüi trois ans de ce Royaume: mais Jacques baſtard de Janus les en chaſſa avec l'aide de Melec-Ella Sultan d'Egypte, duquel cette Couronne eſtoit tributaire. Tous les efforts qu'ils purent faire pour y rentrer, furent vains & malheureux. Louis mourut le premier l'an 1482. Charlote ſe retira à Rome. Aprés ſa mort, le droit ſur cette couronne échût à Charles I. Duc de Savoye ſon neveu; & de lui il eſt paſſé à tous ſes deſcendans, tant parce qu'elle l'avoit adopté, & lui avoit fait donation de ſon Royaume à lui & à ſa poſterité, que parce qu'il eſtoit ſon plus proche heritier, eſtant fils d'Anne de Chipre fille du Roi Janus ou Jean I. Mais Catherine Cornare Venitienne, veuve

du

du baſtard, qui eſtoit mort dés l'an 1473. avoit cedé ce Royaume à la Seigneurie de Veniſe, je ne ſçai pas à quel titre: le grand Turc le lui arracha l'an 1567. 1488.

Les François attiſant toûjours le feu en Flandres, le déſordre y devint ſi grand, que le deuxiéme jour de Fevrier, comme Maximilian eſtoit à Bruges, les habitans coururent aux armes, l'arreſterent priſonnier, & firent mourir pluſieurs de ſes creatures. Le Pape excommunia les mutins: mais l'Avocat General du Parlement de Paris s'éleva contre ce reſcript, ſoûtenant que les Flamands n'avoient point d'autre Souverain que le Roi qui les avoüoit de ce fait. Les menaces ni les armes de l'Empereur Federic ne purent rien pour la délivrance de ſon fils; ils avoient reſolu de le livrer au Roi de France: toutefois comme ils eſtoient ſur le point de le faire, les larmes de ce pauvre Prince, & les ſermens ſolemnels qu'il fit lui-même, & qui furent confirmez par pluſieurs Seigneurs, d'oublier toutes ces injures, fléchirent leur courage; de ſorte qu'ils le mirent en liberté. Lorſqu'il fut hors de leurs mains, il ſe retira

1488. Allemagne auprés de son pere, & donna le gouvernement de Philippe son fils & de ses terres à Albret Duc de Saxe. L'Empereur Federic desirant le rendre plus capable d'épouser en secondes noces une des filles de Ferdinand & d'Isabelle, qui avoient intercedé pour sa délivrance envers les habitans de Bruges, décora l'Austriche du titre d'ARCHIDUCHE', qui jusques-là avoit esté inconnu en Occident.

Retournons aux affaires de Bretagne. On joignit aux armes les procedures de la Justice contre les princes liguez avec le Breton : au mois de Fevrier, le Roi seant en son Parlement, fit adjourner le Duc de Bretagne & le Duc d'Orleans à la table de marbre par le Prevost de Paris, accompagné d'un Conseiller de la Cour, & du premier Huissier ; & l'on prit contre eux tous les deffauts. Le Mareschal de Rieux & quelques Barons de Bretagne voyant que le Roi alloit bien plus avant que les termes de leur traité, le supplierent humblement de ne passer point plus outre, & lui offrirent de faire sortir de leur païs le Duc d'Orleans & les François de sa suite ; qui en

effet témoignoient être tout prêts de poſer les armes, & de ſe retirer dans leurs maiſons, pourvû qu'on les y laiſſât en paix. La Dame de Beaujeu penſant être au deſſus de tous les obſtacles, répondit imprudemment que le Roi n'avoit point de compagnon, qu'il ne vouloit pas s'en tenir là, & qu'il iroit juſqu'au bout.

Ce diſcours leur ayant declaré nettement ſes intentions, ils prirent une autre reſolution, & ſe reconcilierent avec leur Duc, qui leur donna des lettres d'abolition; elles étoient datées du 20. de Juin 1488. Le Mareſchal de Rieux fut le premier qui ſe declara hautement pour ſon Prince: il receut de ſes gens dans ſa place d'Ancenis, & prit le commandement de ſon armée. Pour Rohan & Quintin ſon frere, ils demeurerent dans le parti du Roi. On ne permit pas au Seigneur de Laval de ſe tenir neutre comme il le demandoit; on l'obligea de livrer Vitré au Roi. Dol fut pris & ſaccagé.

Les affaires du Duc de Bretagne allerent aſſez bien pendant deux ou trois mois que le Roi s'étoit retiré à Paris. Rieux reprit Vannes, le Seigneur d'Albret lui amena mille chevaux, &

1488. l'Anglois lui envoya quelque infanterie. En revanche, l'armée du Roy, commandée par la Trimoüille, s'étant remiſe en campagne au mois d'Avril, emporta Chaſteau-Briand, & le raſa; prit Ancenis & le ruina, puis aſſiegea Fougeres, ville riche & importante; elle ſe rendit à compoſition.

Les troupes des Bretons & celles des François liguez s'eſtoient jointes pour aller au ſecours de Fougeres, malgré les ſages conſeils du Mareſchal de Rieux: en chemin elles apprirent que la place avoit capitulé, & que ſaint Aubin du Cormier avoit ſuivi ſon exemple. L'armée du Roi, que la Trimoüille commandoit, craignant qu'elles n'allaſſent reprendre S. Aubin marcha à la rencontre, de ſorte que celle des Bretons ne put éviter d'en venir aux mains. La bataille ſe donna proche du bourg d'Orange, entre Rennes & ſaint Aubin, le 28. de Juillet. La victoire demeura pleine & entiere à la Trimoüille; le Duc d'Orleans & le Prince d'Orange qui s'étoient mis à pied & combattoient avec les Bretons, y furent faits priſonniers, ſix mille des leurs y perdirent la vie,

La Dame de Beaujeu mit peu aprés le Prince d'Orange en liberté, parce qu'il avoit épousé la sœur de son mari; & le fit Lieutenant pour le Roi dans la Bretagne : mais elle garda soigneusement le Duc d'Orleans dans le Château de Lusignan, & puis dans la grosse tour de Bourges, où il demeura plus de deux ans. 1488.

Quelques jours avant cette bataille, il y en avoit eu une autre en l'air, qui sembloit l'avoir presagée: on avoit veu prés de ce même endroit de grandes bandes de geais & de grandes bandes de pies s'acharner tellement de bec & d'ongles les unes contre les autres, que la terre avoit esté toute couverte de ces oiseaux morts.

La fidelité des Seigneurs Bretons fut fort ébranlée par un si rude choc. Le Vicomte de Rohan, qu'on avoit suscité pour declarer les pretentions qu'il avoit sur la Duché, comme étant fils de Marie, sœur, & à ce qu'il disoit, heritiere en partie du Duc François I. fit tomber entre les mains du Roi les villes de Dinan & de S. Malo; cette derniere fut pillée. Mais Rennes répondit courageusement au Heraut qui la sommoit, *Qu'elle aimoit mieux n'é-*

1488. *tre plus, que de ceſſer d'être fidelle.*

Le Duc mal mené de la fortune, fut conſeillé de tenter un accommodement avec le Roi : il lui envoya pour cela le Comte de Dunois, & lui écrivit avec des ſoûmiſſions qui n'eſtoient pas ordinaires aux Ducs de Bretagne. Le Roi avoit de grandes pretentions ſur cette Duché, & demandoit la garde noble de ſes filles : on convint d'arbitres pour juger de ces droits : mais cependant il accorda la paix au Duc à ces conditions : Qu'il ne marieroit point ſes filles ſans ſon conſentement : Qu'il renonceroit à toutes ligues & à toutes alliances eſtrangeres ; & qu'il lui laiſſeroit les places qu'il avoit conquiſes dans le païs. Le Traité fut fait dans le Chaſteau de Vergy en Anjou, où le Roi étoit ; & ſigné à Coiron par le Duc.

Peu de temps aprés, ce Duc chargé d'années, accablé d'ennuys, & s'étant bleſſé d'une chute de cheval, mourut à Nantes le neuviéme jour de Septembre, ayant regné trente-deux ans. Par ſon teſtament il inſtitua le Mareſchal de Rieux gardien de ſes filles, lui adjoignant Odet-Daydie Comte de Cominges ſon compere & ſon intime ami ; &

leur donna Françoise de Dinan, Dame de Chasteau-Briand, pour gouvernante. Elles estoient deux, Anne & Isabeau; la derniere mourut à deux ans de là. Elles se retirerent pour lors dans la ville de Guerrande. 1488.

Quelques mois aprés la mort de leur pere, le Duc de Lorraine se raccommoda avec la Cour, dans le dessein d'en tirer quelque assistance pour recouvrer le Royaume de Naples. L'occasion se monstroit belle pour cette entreprise; les Barons du païs s'estoient presque revoltez contre les tyrannies du Roy Ferdinand, & convioient le Lorrain d'aller prendre cette couronne; le saint Pere Innocent VIII. le favorisoit; ses galeres avec Julian de la Rovere, Cardinal de saint Pierre aux Liens, l'attendirent long-temps au port de Gennes; & la Noblesse Françoise témoignoit une extrême ardeur de le suivre. Mais ceux qui gouvernoient le Roi lui donnoient de la jalousie de ce Prince, lui disant qu'il entreprenoit de lui dérober la gloire de cette conqueste. Tellement qu'étant ainsi traversé, comme il tardoit trop à partir, le Pape s'accommoda avec Ferdinand, & les soûlevez se remirent à sa bonne foy. Mais ils

s'en trouverent fort mal, car il les fit arreſter priſonniers ; & ſon fils Alfonſe venant à la Couronne, les égorgea tous. Le Prince de Salerne, plus ſage que les autres, ne s'y fia pas, & ſe refugia à Veniſe, déliberé de chercher quelque protecteur plus puiſſant. Le Lorrain ſe retira en ſon païs tout confus, & fort décheu de ſa reputation.

1488. & 89. Les Bretons ayant quelque relâche du coſté des François, ſe broüillerent entre eux pour le mariage de leur Ducheſſe. Le Mareſchal de Rieux s'opiniaſtroit de la marier au Seigneur d'Albret, à qui le pere l'avoit promiſe par écrit : mais Montauban ſon Chancelier, & le Comte de Cominges, trouvoient que c'étoit un parti trop foible pour relever les affaires de cette Princeſſe, ce Seigneur eſtant ruiné luy-même, parce que le Roi avoit ſaiſi toutes ſes places en Gaſcogne. D'ailleurs ils ſçavoient que la Princeſſe n'avoit aucune inclination pour lui ; de ſorte que dés qu'elle eut atteint l'âge de puberté, elle fit des proteſtations contre ſa promeſſe, qui lui furent ſignifiées à lui-même.

Le Comte de Dunois s'y oppoſoit

aussi bien qu'eux, mais par un autre 1489
dessein, il avoit en veuë de la faire épouser au Duc d'Orleans, chef de sa maison; les autres la destinoient à l'Archiduc Maximilian. Leurs disputes allerent si avant, qu'ils en penserent venir aux coûteaux. La Ducheſſe cependant se tira des mains du Mareschal, assistée de son Chancelier & du Comte de Dunois. Le Mareschal l'attendit en campagne, à dessein de se saisir de sa personne; mais le respect luy en osta les forces.

Aprés cela, de crainte d'estre investie dans Redon par les François, elle voulut se retirer dans Nantes: le Seigneur d'Albret & le Mareschal refuserent de l'y recevoir qu'avec sa maison seulement: à leur refus elle se retira dans Rennes, où les habitans lui firent une solemnelle entrée. Ainsi il y avoit deux partis cantonnez, l'un à Rennes avec la Ducheſſe, l'autre à Nantes avec le Mareschal, qui estoit son tuteur & autorisé par les ordres du deffunt Duc.

Durant ces broüilleries le Roi s'empara des Ports de Breſt & du Conquet. Ensuite de ce bon succés, il fut mis en déliberation dans son Conseil,

1489 s'il devoit achever de subjuguer le païs à force d'armes ; tous les courtisans le desiroient & le conseilloient, le seul Chancelier de Rochefort le dissuada. Il lui representa qu'un Roi » Très-Chrêtien devoit mesurer ses » conquestes à la justice, & non pas à » ses forces : Que l'on n'estoit plus au » temps des Payens, qui n'ayant point » d'autre loi que leur orgueil & leur » ambition, mettoient leur gloire à » envahir les Estats des plus foibles : » Qu'il y avoit de la honte à dépoüiller une pupille, une innocente, sa » parente & sa vassale, & de lui oster » sa Duché, laquelle il pouvoit avoir » par un mariage, moyen bien plus » honneste & plus facile. Ces remonstrances, & peut-estre un secours de six mille Anglois, dont elle garnit ses places, arresterent la voye de fait, au grand regret de la Dame de Beaujeu, qui s'étoit déja fait donner la Comté de Nantes par le Roi.

Innocent VIII. successeur de Sixte IV. soit dans le dessein d'une guerre sainte contre les Turcs, ou peut-estre pour tirer une grande pension de Bajazet, obtint du Conseil du Roi qu'on lui remist entre les mains le Prince

Zizim, que les Chevaliers de Rhodes faiſoient garder dans un Chaſteau en Auvergne ; à la charge qu'il ne l'envoyeroit pas hors de Rome, & qu'il ſeroit toûjours gardé par les mêmes Chevaliers. Pierre d'Aubuſſon, Grand-Maître de cet Ordre, eut un chapeau de Cardinal pour cette negociation. Quelques jours aprés que le Roi l'eût livré aux Agens du Pape, il arriva une Ambaſſade du Sultan Bajazet qui le demandoit, & lui offroit en échange de lui envoyer toutes les Reliques qui eſtoient à Conſtantinople, de recouvrer la terre-Sainte à ſes propres dépens ſur le Sultan d'Egypte ; & de lui payer une grande penſion. 1489.

Pour les affaires de Bretagne, il ſe fit divers negociations ſur diverſes ruptures. Il avoit eſté nommé quelques arbitres François & Bretons : mais comme ils étoient trop dépendans, il fut trouvé meilleur d'en choiſir deux qui ne le fuſſent pas ; & pour cet effet le Roi & la Ducheſſe en nommerent chacun un ; le Roi, le Duc de Bourbon, Prince fort integre, & d'ailleurs peu ami de la Dame de Beaujeu ; & la Ducheſſe, Maximilian d'Auſtriche. Ces deux Princes, ſur les raiſons &

1490. memoires des députez des parties, assemblez à Francfort, prononcerent par provision : Que le Roi rendroit toutes les places à la Duchesse, hormis celles de saint Aubin, de Dinan, de Fougeres & de saint Malo, lesquelles seroient sequestrées entre les mains des deux Arbitres, qui les remettroient à celui qui obtiendroit jugement pour la Duché : Que cependant on en feroit vuider tous les gens de guerre & François & Anglois : Que les deux parties produiroient leurs titres pardevant des Jurisconsultes qui s'assembleroient en Avignon; & que les députez se retrouveroient à Tournay le vingt-cinquiéme de Mars ensuivant, pour ouïr la sentence définitive qui seroit donnée par les Arbitres.

Pendant toutes ces allées & venuës il se negocioit un autre Traité, dont le Conseil du Roi ne se défioit pas ; c'estoit le mariage de Maximilian avec la Duchesse : il fut tant avancé, que l'an 1489. cet Archiduc l'épousa par Procureur, qui fut le Comte de Nassav.

La chose fut long-temps tenuë secrete ; & cependant il ne s'executoit rien de ce qui avoit esté ordonné à

Francfort. Tellement que le Roi, soit qu'il eust découvert ce mariage-là, ou qu'il s'ennuyast de l'arbitrage, reprit la voye des armes, & fit marcher des troupes pour assieger la Duchesse dans Rennes; mais elles furent contremandées, on ne sceut pas pourquoi. 1491

La Princesse avoit beau presser le secours du costé d'Angleterre & d'Allemagne, elle n'en pouvoit tirer que de fort foibles. Maximilian, pauvre Prince & froid Amant, ne fit point les efforts qu'il devoit pour une si belle & si vertueuse Maîtresse : il ne put jamais lui fournir plus de deux mille hommes. Cependant la Bretagne étoit envahie de tous costez par les François; & le Seigneur d'Albret outré de se voir supplanter par un Allemand, leur livra la ville de Nantes, moyennant certaine récompense qu'on lui promit pour la pretention qu'il avoit sur la Duché. Cette pretention venoit du costé de sa femme Françoise de Bretagne, fille de Guillaume Vicomte de Limoges, puisné de la maison de Pontievre.

Dans ce desordre il n'estoit rien de plus facile au Roi que d'enlever la Du-

1491. ché de vive force : neanmoins il fut conſeillé d'entrer plûtôt dans la condition de Maximilian, & d'épouſer cette Princeſſe. D'ennemy il devint donc amant, & la fit rechercher par les voyes de douceur & de civilité : mais elle eſtoit fiere dans ſon malheur, elle ne pouvoit ſe réſoudre à rompre ſa foi, ni à ſe donner à un Prince qui l'avoit ſi mal-traitée, & qui eſtoit trop puiſſant pour ne pas violer bien-toſt les Loix & la liberté de la Bretagne, qu'elle deſiroit conſerver dans le même eſtat où ſes anceſtres l'avoient maintenuë depuis le temps des Romains.

Le Duc d'Orleans avoit acquis beaucoup de croyance auprés d'elle; le Roi crût que c'étoit l'organe le plus propre pour gagner ſon eſprit ; de ſorte que dans cette veuë, & d'ailleurs y eſtant porté par quelques uns de ſes Chambellans, il alla un jour le tirer de la Tour de Bourges ſans en avoir conſulté la Dame de Beaujeu, qui l'y tenoit priſonnier il y avoit deux ans & quelques mois. En reconnoiſſance ce Duc ne manqua pas de s'acquitter fidellement de ce que le Roi deſiroit de lui, quoiqu'il agiſt

contre ſa propre inclination, & il travailla auſſi-toſt à cette affaire par le moyen du Comte de Dunois. D'ailleurs le Prince d'Orange & le Mareſchal de Rieux, qui s'étoit reconcilié avec la Ducheſſe, n'oublierent ni cajoleries, ni raiſons d'eſtat pour la perſuader en faveur du Roi. Elle reſiſta encore quelque temps à toutes ces batteries; enfin la grande negligence de Maximilian, & la neceſſité preſſante de ſes affaires, donnerent force à leurs raiſons; elle s'y rendit, & ſe ſacrifia en ſoûpirant pour le ſalut de ſon païs. 1491

Donc, enſuite de la deliberation des Eſtats de Bretagne, le contrat de mariage fut paſſé à Langeais en Touraine le ſeiziéme de Decembre, & le mariage accompli le même jour. Par le contrat l'une & l'autre partie, en cas de mort, ſe ceda reciproquement tous les droits que chacune avoit ſur la Duché; & le Roi fit un traité ſéparément avec les Eſtats du païs pour la conſervation de leurs Loix & de leurs privileges.

Quelque temps avant qu'on parlaſt de ce mariage, la grande autorité de la Dame de Beaujeu avoit un peu diminué, & fait place à la faveur de quel-

ques Officiers domestiques du jeune Roi. Elle eut lieu en quelque façon de se consoler de cette disgrace par une augmentation de dignité qui lui arriva au même temps, son mari estant devenu Duc de Bourbon par le décés de Jean son frere aîné qui advint en 1488.

1490. & 91. Quand le jeune Roi fut en âge d'être maistre de ses volontez, il se porta de lui-même à se former au bien, s'adonnant à la lecture des bons Livres: autant qu'il les pouvoit connoistre, & à la conversation des habiles gens: mais les courtisans flateurs, à l'humeur desquels un Prince serieux & sage est un fâcheux maistre, le détournerent de ces bons exercices avant qu'il y eust perseveré un an, & le replongerent dans l'amour des badineries & des femmes.

1492. Le mariage fait avec la Ducheſſe de Bretagne, il falut penser à renvoyer Marguerite d'Austriche. Maximilian, cruellement offensé par ce double affront, crioit à la perfidie, & accusoit Charles d'avoir quitté son épouse pour ravir celle de son beau-pere. Henry Roi d'Angleterre jaloux de l'agrandissement de la Monarchie Françoise, & reconnoissant trop tard la faute qu'il

qu'il avoit faite de laiſſer perdre la Bretagne, ſe ligua avec lui, & tous deux convinrent de joindre leurs forces pour attaquer Charles du coſté de la Picardie. 1492.

L'Anglois ne manqua pas de deſcendre à Calais au temps prefix, & mit le ſiege devant Boulogne: mais comme il vit que tous ſes efforts n'avançoient pas beaucoup le ſiege, que Maximilian ne venoit point le joindre comme il l'avoit promis, & que d'ailleurs il entendoit bruire une furieuſe faction dans l'Angleterre, il trouva plus ſeur de ſe retirer de bonne heure, & de s'accommoder avec le Roi. Il lui donna 150000. écus pour les frais de ſon armée, & en déduction de quelque argent qu'il avoit preſté à François II. Duc de Bretagne, pere de la nouvelle Reine.

Maximilian cependant n'ayant point de forces ſuffiſantes, employoit la ruſe: il ſurprit les villes d'Arras & de ſaint Omer par intelligence, & entra la nuit dans Amiens: mais il en fut vigoureuſement repouſſé. Aprés cela, ſa colere s'eſtant un peu évaporée, il conſentit qu'il fut pris treves d'un an avec le Roi au nom de Philippe ſon

fils : mais il n'y voulut pas estre compris ni nommé.

Il ne restoit plus aux Maures dans toute l'Espagne que le Royaume de Grenade ; les Espagnols le conquirent entierement aprés une guerre de huit ans consecutifs, par la prise de Saville capitale. Boabdile le dernier de ses Rois, y ayant soûtenu le siege huit mois entiers, la rendit à Ferdinand & Isabelle le deuxiéme jour de Janvier de cet an 1492. *Ainsi finit la domination des Maurs en Espagne, où elle avoit duré prés de huit cens ans : mais leur nation ni l'impieté Mahometane n'en furent pas tout à fait exterminées ; les rigueurs de l'Inquisition & les grandes proscriptions ont eu bien de la peine à les déraciner.*

Or comme si tout eust contribué à combler la maison d'Espagne de gloire & de richesses, afin qu'elle portast tous ces avantages dans celle d'Austriche, il arriva presque en même temps que Christophe Coulomb découvrit le nouveau monde ou l'hemisphere de la terre qui est opposé au nostre. Ce
1492. & 93. *grand Capitaine de Marine Genois de nation, ayant appris par les Relations manuscrites de certain marinier, &*

par un raiſonnement tiré de la diſpoſition du monde & de la rondeur du globe, qui eſt compoſé de la mer & de la terre, qu'il y avoit des païs habitables dans la partie oppoſée à celle que nous habitons, fit deſſein de les aller découvrir. Pour cet effet s'eſtant en vain offert à divers Princes, il s'adreſſa à Ferdinand & Iſabelle dont il obtint avec grand' peine trois vaiſſeaux pour aller chercher ce qu'il s'étoit imaginé. Il partit de Cadis au mois d'Aouſt de l'an 1492. & navigea tant, qu'il trouva les Iſles de la Floride, d'où il retourna en Eſpagne au mois de Mars de l'année ſuivante, rapportant des marques certaines de ſa découverte, & des grandes richeſſes de ces terres-là. Il a plû aux Eſpagnols les nommer Indes Occidentales. *Cent ans auparavant deux Capitaines Venitiens nommez les Zeni, avoient trouvé l'Eſtotilande Septentrionale.* 1493.

Deux mois après ſon retour en Eſpagne, le Pape Alexandre VI. qui eſtoit Arragonnois de naiſſance, donna à Ferdinand & Iſabelle, & à tous leurs ſucceſſeurs Rois de Caſtille, toutes les terres découvertes & à découvrir au-delà d'une ligne qui ſeroit tirée du Port

1493. *Arctique à l'Antartique distance des Isles Açores cent lieuës vers l'Occident & le Midy, à la charge qu'ils y envoyeroient des gens de bien & sçavans pour instruire les peuples dans la Religion Chrestienne. L'Ordre de saint Benoist eut l'honneur de cette premiere Mission; Un Dom N. Bueil Catelan, y fut envoyé avec douze Prestres, & y jetta les premieres semences de la Foy.*

D'autre part, afin que rien ne manquast au bonheur de l'Espagne, le jeune Roi Charles VIII. rendit de son bon gré les Comtez de Roussillon & de Cerdagne à Ferdinand, sans en retirer même les 300000. écus pour lesquels elles avoient esté engagées à son pere, mais seulement une promesse qu'il seroit ami de la France. Tout le monde fut fort estonné & scandalisé de cette generosité si subite & si impreveuë. La plus commune opinion en jettoit le blâme sur un Cordelier nommé Olivier Maillard fameux Predi-
1492. cateur pour ce temps-là, & Confesseur du jeune Roi. On disoit qu'il avoit esté suborné par Ferdinand, qui lui envoya des barils pleins d'argent au lieu de vin d'Espagne, & que s'é-

tant associé pour cette intrigue Jean Mauleon autre Moine de son Ordre, qui estoit Confesseur de la Duchesse *de Bourbon, il se mit à publier que le Roi Louïs XI. estant au lit de la mort, avoit ordonné la restitution de ces Comtez, & à dire que son ame en seroit en peine jusqu'à tant qu'on y eust satisfait ; que ces deux bons Peres, (quelques-uns y ajoûtent saint François de Paule) preschant sur ce thême-là, jetterent une si grande terreur dans l'ame de cette femme & de Louïs d'Amboise Evêque d'Alby, qui avoit esté Precepteur du Roi, qu'ils l'obligerent à faire cette restitution.

* Cy-devant la Dame de Beaujeu.

Vers le même temps les Princes d'Allemagne & les Suisses s'estant entremis des differends d'entre la France & la maison d'Austriche, on assigna une conference à Senlis, où les députez de l'Empereur Federic, de Maximilian son fils, & de l'Archiduc Philippe son petit fils, convinrent avec ceux du Roi ; Que pour vuider tous leurs differends le Roi renvoyeroit Marguerite à l'Archiduc son frere ; qu'avec elle il rendroit les Comtez d'Artois & de Bourgogne : mais qu'il retiendroit les Chasteaux des

quatre Villes qu'il avoit dans l'Artois jusqu'à quatre ans delà ; & qu'alors Philippe estant majeur viendroit jurer & ratifier la paix.

Commencement des guerres d'Italie.

1492. 93. & 94.

DE's l'an 1492. on commença de parler des droits que le Roi avoit sur le Royaume de Naples, & d'enflammer ce jeune Prince de l'amour d'une si belle conqueste. Le Comte de Salerne & les gentilshommes bannis de Naples, s'estant refugiez en France, en jetterent les premieres propositions. Ensuite Ludovic Sforce en fut le principal moteur, & détermina le Roi à cette malheureuse entrepriſe. On la peut bien appeller ainsi, puis qu'elle a couté la liberté à l'Italie, & une infinité d'argent, de sang & de peines à la France.

Toute cette trame qu'il ourdit avec des artifices incroyables, ne tendoit qu'à le rendre possesseur de la Duché de Milan. Il avoit dans cette veuë marié sa niéce à Maximilian Roi des Romains, & en avoit secretement pris l'investiture de la Duché, comme vacante faute d'hommage & de devoirs non rendus : mais il faloit l'oster à Jean Galeas fils de son frere aîné qui

la poſſedoit à juſte titre. C'éſtoit un jeune homme de peu de cœur qu'il tenoit déja comme captif, ayant chaſſé ſa mere Bonne de Savoye ſœur de la Reine mere du Roi, qui s'eſtoit perduë de reputation par ſes galanteries durant ſon veuvage : mais il avoit épouſé une femme auſſi courageuſe que belle, qui eſtant fille d'Alfonſe Duc de Calabre, fils de Ferdinand Roi de Naples, pouvoit avec l'aide de ſon frere retarder l'execution des mauvais deſſeins de Ludovic. 1492. 93. & 94.

Voilà le motif qui obligea ce perfide à appeller le Roi à la conqueſte de Naples ; afin de ruiner, ou du moins embarraſſer cette maiſon qui étoit ſeule capable de le traverſer. Il tenoit dans ſa ſujetion la Cité de Gennes, laquelle pourtant relevoit de la Couronne de France, & dont les favoris du Roi lui firent donner l'inveſtiture pour 8000. écus ; & il avoit dans ſon alliance Hercule d'Eſt Duc de Ferrare ſon beau-pere, Bentivogle Seigneur de Boulogne, & quelques autres Seigneurs de ces païs-là.

Il y avoit en ce temps-là cinq grandes Puiſſances en Italie, deux Republiques, Veniſe & Florence ; & trois

1492. 93. & 94. *Principautez, ſçavoir l'Egliſe ou le Pape, le Roi de Naples & le Duc de Milan. Veniſe eſtoit comme il eſt encore, un Eſtat Ariſtocratique gouverné par ſon Senat, ſans qu'aucun de ſes Citoyens oſaſt s'élever plus que les autres. Florence tenoit plus de la Democratie, mais les Medicis y avoient uſurpé toute l'autorité, depuis qu'ils avoient exterminé les Pazzi; Pierre chef de la famille en uſoit alors avec une hauteur inſupportable.*

Le Duc Sforce, comme nous l'avons dit, gouvernoit le Milanois, homme perfide, ſanguinaire, artificieux, & à bon droit ſurnommé *le More*, non ſeulement à cauſe de ſon teint baſané, mais encore parce qu'il ſurpaſſoit les Africains en trahiſons & en déloyautez. Dans le ſaint Siege eſtoit aſſis ou plûtôt intrus Alexandre VI. de la maiſon de Borgia, qui diſpoſoit de toutes choſes à ſa volonté, auſſi avoit-il bien acheté le Pontificat. Il ſuffit pour le bien connoiſtre de voir comme l'ont dépeint les Auteurs Italiens, & même les Eccleſiaſtiques, & de dire que ſi quelqu'un le ſurpaſſa dans ſes abominations & dans ſes crimes, ce fut Ceſar Borgia ſon fils bâtard.

A Naples regnoit * Ferdinand bâtard d'Alfonſe Roi d'Arragon plus que ſeptuagenaire. Il avoit deux fils, Alfonſe & Federic ; & Alfonſe avoit un fils nommé Ferdinand comme ſon ayeul, âgé déja de 20. ou 22. ans. Ce dernier paroiſſoit eſtre d'un bon naturel, & ſe faiſoit aimer de la Nobleſſe & du peuple : mais ſon pere & ſon ayeul eſtoient en execration à tous leurs ſujets pour leurs exactions, leurs monopoles, & leurs ſanglantes cruautez ; & le fils ſurpaſſoit autant le pere en méchanceté, que le pere ſurpaſſoit tous les autres Princes. Au reſte tous ces Potentats avoient auſſi peu de religion les uns que les autres, & profeſſoient par leurs actions & par leurs diſcours un atheïſme vilain & brutal ; mais pourtant ſe picquoient d'une profonde ſageſſe & d'une fine politique.

* Autrement Fernand & Ferrand.

Deux hommes gouvernoient l'eſprit du Roi, Eſtienne de Veſc natif de Dauphiné, ſon Chambellan & Seneſchal de Beaucaire, & Guillaume Briçonnet ſon Treſorier general & Evêque de Saint Malo. Ce fut par leur moyen que ce trama cette entrepriſe : mais depuis Briçonnet y ayant plus

1492. meurement penſé, s'y rendit tout à
93. & fait contraire.
94. Deux ans durant elle fut reſoluë, puis délaiſſée, & aprés remiſe ſur le tapis. Il n'y avoit point aſſez de ſageſſe dans le Conſeil du Roi, point d'argent dans ſes coffres, & nulle ſeureté dans ſes alliez: car il n'avoit pour lui en Italie que le traître & perfide Ludovic, auquel nul homme ſage ne pouvoit prendre confiance; mais contre luy eſtoient couvertement les ſages Venitiens, & tout ouvertement le Pape Alexandre, & Pierre de Medicis.

Sur le bruit de cette guerre Ferdinand Roi de Naples envoya offrir au Roi de lui faire hommage, & de lui payer cinquante mille écus de tribut annuel. Ces offres ayant eſté rejettées, il en prit tant de déplaiſir & d'épouvante, qu'il en mourut le vingt-cinquiéme de Janvier de l'an 1494. eſtant âgé de ſoixante & douze ans. Son fils Alfonſe auſſi méchant que lui, & plus malheureux, prit le ſceptre.

Aprés diverſes remiſes le jeune Roi preſſé par les continuelles ſollicitations de Ludovic, auſquelles ſe joi-

gnirent encore celles du Cardinal de 1494.
saint Pierre aux Liens, irreconciliable
ennemi du Pape Alexandre, partit de
Paris au mois de Juillet, ayant laissé
la regence à Pierre Duc de Bourbon
durant qu'il seroit hors du Royaume
de France. Il demeura quelque temps
à Lyon dans l'incertitude de ce qu'il
devoit faire, puis encore à Vienne :
de là il passa dans la ville d'Ast, où il
séjourna prés d'un mois, tandis qu'on
traînoit son canon dans les montagnes
avec de grandes difficultez: Ce fut en
cette ville-là qu'il pensa mourir de la
petite verole.

Il y avoit deux ans que les Princes
d'Italie, ces grands hommes en guerre
& en politique, tant vantez par leurs
Historiens, voyoient former ce des-
sein qui ne pouvoit manquer à l'ave-
nir d'être funeste à la liberté de leur
païs ; & pour cette heure-là de renver-
ser leur repos & leur puissance ; &
neanmoins ils n'eurent ni assez d'a-
dresse pour en détourner un Prince
qui estoit jeune & gouverné par un
conseil sans cervelle, ni assez de cou-
rage pour combattre ses forces qui
estoient peu considerables. Tellement
que l'on a eu raison de croire que Dieu

EMPE. MAXIMILIAN R. 25. ans. & toûjours BAJAZET II.

que ce méchant homme euſt fait venir le Roi pour être témoin d'un parricide ſur la perſonne de ſon couſin * germain. Ils trouvoient bien plus ſeur & plus utile de venger cette mort ſur le tyran, & de conquerir la Duché de Milan & la Cité de Gennes, que d'aller à l'autre bout de l'Italie, au travers de cent lieuës de païs ennemi, & durant les rigueurs de l'hyver ſans argent & ſans vivres, chercher un Royaume qu'il ſeroit impoſſible de garder, ſi auparavant on n'avoit Gennes & le Milanez. Tel avoit eſté le ſentiment de Deſquerdes grand Capitaine; & s'il euſt veſcu, il avoit tant de credit auprés du Roi, qu'il l'euſt obligé à le ſuivre, mais il eſtoit mort à Lyon. Les menées de Ludovic qui avoient gagné Eſtienne de Vers, détournerent un ſi bon conſeil; & le Roi paſſa outre, prenant ſa route par la Toſcane.

* Car le Roi & ce jeune Duc eſtoient fils de 2. ſœurs filles de Savoye.

1494.

Ses gens au même temps ayant pris d'aſſaut un petit Chaſteau aux confins de l'Eſtat de Florence, puis la Forteresſe de Serezanelle, qui capitula enſuite de la défaite d'un ſecours que Paul Urſin y amenoit: Pierre de Medicis en fut tellement épouvanté,

qu'il consigna entre les mains du Roi quatre places qui estoient comme les clefs de cet Estat, pour les retenir un certain temps, & lui accorda un prest de deux cens mille écus d'or sur la ville. 1494

Ludovic s'estoit promis que le Roi lui remettroit ces places entre les mains, car il pretendoit qu'il y en avoit deux qui appartenoient à la Cité de Gennes; & à cette intention il lui presta 20000. ducats. Le Conseil l'en ayant honnestement refusé, il se retira: mais il laissa de ses Emissaires auprés du Roi pour veiller aux occasions, & disposer les choses à ses fins. Il brusloit d'envie d'avoir Pise; Un jour comme le Roi estoit dans cette ville, ses gens susciterent les Pisans à se jetter à genoux quand il passeroit pour aller à la Messe, & à crier liberté. Le jeune Roi fut touché de pitié, & le Maistre des Requestes qui marchoit devant lui, peut-être bon juge, mais mauvais politique, l'assura que la chose estoit juste; ainsi sans considerer que cette Ville ne lui appartenoit pas, il leur accorda ce qu'ils desiroient.

Les Florentins, de tout temps François d'inclination, prenant l'occasion

1494 des approches du Roi, bannirent Pierre de Medicis de leur ville par ſentence du Senat, & ſe remirent en liberté. Il ſe retira à Boulogne, delà à Veniſe, ſi décredité qu'un de ſes facteurs même lui refuſa une piece de drap qu'il lui avoit envoyé demander.

Le dix-ſeptiéme de Novembre le Roi entra dans Florence armé de toutes pieces, la lance ſur la cuiſſe, & ſes troupes en bataille. Les Florentins moitié de gré, moitié de force, traiterent une confederation avec lui, qui fut publiée par toutes les villes d'Italie avec un manifeſte, contenant que le Roi n'y eſtoit venu que pour chaſſer les tyrans, & delà porter ſes armes contre le Turc ennemi capital de la Chreſtienté.

Pic de la Mirandole, ce merveilleux prodige de toutes ſortes de ſciences, mourut à Florence le même jour que le Roi y entra.

A l'heure même qu'il en ſortit, la ville de Piſe ſecoüa le joug des Florentins, le peuple abattit leurs armes, & à la place érigea la ſtatuë du Roi, qu'elle abattit peu aprés.

Ce prodigieux bonheur des François, leur grand équipage d'artille-

rie, qui estoit traisnée * par des chevaux, & si bien executée, qu'en peu d'heures elle fracassoit les plus fortes murailles ; avec cela leurs combats, qui n'estoient pas des jeux d'enfans comme ceux des Italiens, mais fort rudes & trés-sanglans, jetterent l'épouvante par tout. Le jeune Ferdinand se retira bien vite de devant d'Aubigny jusqu'à Rome, & Federic son oncle sortant du port de Ligourne retourna à Naples. Tout crioit *Vive France*, les places des environs de Rome se rendoient à l'envie l'une de l'autre, & les Colonnes & Ursins s'accommoderent avec le Roi.

* Les Italiens ne la traisnoient qu'avec des bœufs.

Alors le Pape, à son grand regret, pria Federic de retirer ses troupes, & lui-même fut contraint de faire ouvrir les portes de Rome au Roi, s'estant retiré dans le Chasteau saint Ange.

Le vingt-huitiéme de Decembre le Roi y entra en armes comme dans une ville ennemie, & disposa ses troupes & son artillerie dans les places publiques: Alexandre qui voyoit tout cela de son Chasteau, craignant d'être pris par force & dépossé de la Papauté, comme il le meritoit, capitula avec lui, & lui accorda tout ce qu'il desiroit, entr'au-

1494. tres choſes cinq ou ſix de ſes meilleures places pour un certain temps, l'inveſtiture du Royaume de Naples, Ceſar Borgia ſon fils bâtard, qu'on nommoit le Cardinal de Valence, pour oſtage, & Zemes ou Zizim frere de Bajazet, afin de s'en ſervir contre le Turc.

Le traité fait, le Pape deſcendit du Chaſteau. Ils ſe virent ſouvent le Roi & lui avec plus de demonſtration d'amitié que de veritable confiance; & le Roi rendit de grands reſpects à ſa dignité, juſqu'à lui baiſer les pieds, lui donner à laver à la Meſſe, & prendre place dans ſa Chapelle aprés le Doyen des Cardinaux. Ce qui ne plut pas trop à ceux qui s'eſtoient promis qu'il employeroit ſa puiſſance à reformer la Cour de Rome, & à purger le ſaint Siege d'un tyran qui le ſoüilloit de toutes les abominations imaginables.

Le vingt-huitiéme de Janvier le Roi ſortit de Rome continuant ſa marche vers le Royaume de Naples. Comme il eſtoit à Velitre, le Cardinal baſtard d'Alexandre qui ſervoit d'oſtage ſe déroba d'auprés de lui, & s'en retourna à Rome.

Au même lieu Antoine de Fonſe-

que Ambaſſadeur de Ferdinand Roi 1495.
d'Arragon, cherchant pretexte de rupture, ſe plaignit aigrement de ce que les François envahiſſoient l'Empire de toute l'Italie, & dit: Que lorſque ſon maiſtre traitant avec le Roi Charles, avoit promis de ne ſe point oppoſer à ſes progrés, il n'avoit entendu parler que du Royaume de Naples; que neanmoins le Roi avoit pris les places des Florentins, & celles du ſaint Siege. Les François lui répondirent fierement; & la diſpute s'échauffant, ce Seigneur déchira le traité en preſence du Roi; dont ils furent ſi fort irritez, que peu s'en falut qu'ils n'en fiſſent de même de ſa perſonne.

Ce même jour on apprit la nouvelle de la fuite d'Alfonſe. Ce Roi ſe voyant cruellement haï de ſes ſujets, parce que lui & le vieux Ferdinand les avoient cruellement traitez, reſigna ſa Couronne; qu'il n'avoit portée qu'un an, au jeune Ferdinand ſon fils, & ſe retira à Meſſine en Sicile. Son épouvante fut ſi étrange, que bien que les François fuſſent encore à plus de ſoixante lieuës de lui, il s'imaginoit les voir dans les ruës de Naples, & que les murs, les arbres & les pierres

1495. crioient *France*. Sa femme le priant de demeurer seulement trois jours, afin qu'elle eust esté un an entier dans son nouveau Royaume, il ne voulut point luy donner cette satisfaction; & dit qu'il se jetteroit par les fenestres, si on le retenoit davantage. Il avoit si haste de s'enfuïr, qu'il n'emporta rien de toutes les richesses immenses qu'il avoit amassées dans ses Chasteaux. Arrivé à Messine il se renferma dans un Monastere pour faire penitence le reste de ses jours. Ils ne furent pas longs, car avant la fin de l'année il mourut de la gravelle, dont il estoit horriblement tourmenté.

Le malheur de cette maison, ou plustost la punition de Dieu, s'attacha au fils comme au pere, & à l'ayeul. Ferdinand estoit venu se poster au passage de Cancello prés de l'Abbaye de saint Germain, pour défendre l'entrée du Royaume. Si-tost que le Mareschal de Rieux approcha pour l'attaquer, il lâcha le pied, & ses troupes se débanderent toutes. Jean Jacques Trivulce Milanois de naissance, mais qui ayant esté banni par Ludovic, s'étoit mis à son service, passa alors dans le parti du Roi, & lui livra Capouë;

ce qui donna exemple à tous les autres 1495
d'en faire de même ; la ville de Naples ferma ſes portes à Ferdinand, en un mot il ſe retira dans l'Iſle d'Iſchia, laiſſant la garde des Chaſteaux de Naples à ſes plus affidez Capitaines.

Le vingt-deuxiéme de Février le Roi fit ſon entrée dans la ville, le peuple y triomphant de ſa victoire, & le recevant comme s'il en euſt eſté le fondateur & le liberateur. Les Chaſteaux ne tinrent pas long-temps. Ainſi en quatre mois & demi ce jeune Roi traverſa toute l'Italie, fut receu par tout comme Seigneur ſouverain, ſans employer que des Fourriers pour lui marquer les logis, & conquit tout le Royaume de Naples en quinze jours, à la reſerve de Brindes.

La Grece fut ſur le point de ſuivre le même branle que l'Italie. Bajazet frappé de la derniere épouvante, en avoit retiré toutes ſes garniſons pour garder ſa ville de Conſtantinople ; les Grecs eſtoient preſts d'égorger tous les Turcs ; & les Turcs tournoient les yeux ſur Zemes ou Zizim, & le ſouhaitoient pour leur ſouverain. La jalouſie des Venitiens & du Pape fit avorter ces belles eſperances ; ils

1465. avoient empoiſonné Zizim avant que de le mettre entre les mains des François ; & ils donnoient avis à Bajazet de toutes les intelligences que le Roi avoit en ce païs-là. Ce qui couta la vie ou la ruine à plus de cinquante mille Chreſtiens, auſquels le Roi devoit envoyer des armes pour ſe ſaiſir de pluſieurs Villes maritimes, quand il ſeroit ſur le point de paſſer en Grece.

Un ſi grand éclat de fortune eſbloüit de telle ſorte le jeune Roi & tout ſon Conſeil, qui n'avoit guere de ſens, qu'ils ne pourveurent preſque à rien. Pluſieurs Villes qui avoient arboré l'étendart de France, retournerent aux Arragonnois, faute qu'on n'envoya perſonne pour les recevoir au nom du Roi ; ſes favoris, à qui il donna les Gouvernemens, diſſiperent les munitions des places ; ſes troupes vivoient à diſcretion, & les Seigneurs avec inſolence ; on ne déchargeoit point le peuple comme il l'avoit eſperé ; & on ne faiſoit aucune juſtice aux gentilshommes de la faction Angevine, qui eſtoient dépoüillez de leurs biens. Ainſi l'amour qu'on avoit pour les François ſe changea bien-toſt en

haine, & fit oublier celle qu'on avoit 1495
porté à la tyrannie precedente.

Tandis que le Roi & sa Cour toute pleine de jeunes fous passoient le tems en danses, en festins, en jeux & en promenades, les Venitiens travailloient de tout leur pouvoir à former une ligue contre lui: le Pape, l'Empereur, l'Archiduc son fils, Ferdinand Roi d'Arragon, & Ludovic Sforce devoient y entrer. Tant de testes ne pouvoient pas s'accorder facilement, il falut prés d'un an à les ajuster ensemble; & la ligue qu'ils vouloient faire pour lui empêcher l'entrée de l'Italie, ne put leur servir que pour l'en chasser. Du commencement Ludovic n'avoit garde d'en être, au contraire il faisoit tout son possible pour l'empêcher: mais quand il eut ce qu'il desiroit, il fut le plus ardent à la haster. Elle fut concluë sur la fin du Caresme, & publiée le Dimanche des Rameaux, en presence de l'Ambassadeur du Turc. Les Venitiens & le Pape ses bons amis voulurent lui donner cette joye avant que de le congedier.

Ces nouvelles obligerent le Roi de penser à son retour; mais auparavant

1465. il voulut faire ſon entrée triomphante dans Naples le treiziéme de May. Il étoit à cheval, reveſtu des habits Imperiaux, la courone ſur la teſte, la pomme ronde en la main droite, & le ſceptre à la gauche, ſous un poile porté par les plus grands Seigneurs du païs, & le peuple criant, *Vive l'Empereur Auguſte.* En cette ceremonie il fut conduit dans la grande Egliſe, où il receut de nouveau leur ſerment de fidelité.

Il laiſſa en tout 4000. hommes pour deffendre ce Royaume; & le païs lui en fournit deux fois autant. Gilbert de Bourbon Duc de Montpenſier y avoit le titre & le pouvoir de Viceroi, bon Prince, mais peu ſage, & qui aimoit tant ſes aiſes, qu'il ne ſe levoit qu'à midy. D'Aubigny tenoit la charge de Conneſtable, & le gouvernement de Calabre; George de Sully celui de la Duché de Tarente; Gratien Guerre, Gaſcon, celui de l'Abbruze; Eſtienne de Vers la Duché de Nole.

Il partit de Naples le vingtiéme de May. Le Pape l'avoit trop offenſé pour oſer l'attendre; il ſortit de Rome, & ſe retira à Orviete. Mais le Roi ne laiſſa

laissa pas de rendre toutes les places 1465.
de l'Eglise qu'il tenoit. Dés qu'il fut éloigné, les Colonnes n'agueres si fort échauffez pour ses interests, & auſquels il en avoit donné plus de trente pour eux ou pour leurs amis, lui tournerent lâchement le dos; les Florentins seuls, dans le desir de r'avoir les leurs, offrirent de tenir son parti, & de lui donner de bonnes troupes pour le conduire : mais il refusa l'un & l'autre, & confirma de nouveau la liberté à ceux de Pise.

Il perdit douze ou quinze jours de temps dans cette ville-là & dans Sienne, pendant lesquels l'armée des Confederez eut loisir de s'assembler. Peut-estre qu'il attendoit des nouvelles de Louïs Duc d'Orleans, qui estoit demeuré dans sa ville d'Ast, avec ordre de lui amener un renfort de huit ou neuf mille hommes. Mais Louïs qui avoit des pretentions sur la Duché de Milan, ayant trouvé une belle occasion de surprendre la ville de Novarre, s'y estoit amusé, laissant là le Roi en fort grand peril, aussi lui en prit-il fort mal, car Ludovic l'y assiegea aussi-tost avant qu'il eust pû la munir de vivres.

1495. Bien que l'armée du Roi fuſt trés-foible, neanmoins eſtant en marche, il envoya un renfort de quelques troupes qui lui venoient de France, commandées par Philippe de Savoye Comte de Breſſe; & un autre encore qui eſtoit ſur huit galeres, pour executer une entrepriſe ſur Gennes. Les Fregoſes, ennemis de Ludovic & des Adornes, la lui faiſoient trés-facile; mais elle réüſſit fort mal, les Genois ayant ſurpris ſes galeres au port de Rapalo, & le Comte de Breſſe qui s'étoit avancé dans les fauxbourgs, s'eſtant retiré avec ſa courte honte.

Les confederez avoient dans leurs troupes prés de quarante mille combattans; François Marquis de Mantouë les commandoit en chef: le Roi n'en avoit que neuf mille tout au plus; neanmoins ils n'oſerent l'attaquer dans les montagnes, mais l'attendirent à la deſcente auprés de Fornouë, dans un valon large ſeulement d'un mille & demi, où il falloit neceſſairement qu'il paſſaſt.

Fornouë eſt un village à neuf milles au-delà de Plaiſance: le Roi y eſtant venu loger, la petite riviere du Tar entre les deux armées, envoya deman-

der passage aux Confederez ; & n'en ayant point eu de réponse, il resolut de se l'ouvrir par force. On en vint aux mains le sixiéme de Juillet 1495. les Confederez en moins d'un quart d'heure furent enfoncez jusqu'à leur camp avec perte de trois mille des leurs: le champ demeura au Roi, & cette importante victoire qui ne lui coûta que quatre-vingts hommes & une petite partie de son bagage, lui assura le chemin jusqu'à Ast. Il y arriva le quinziéme du mois, bien fatigué, non pas tant toutefois des attaques des ennemis qui le suivoient de fort loin, que des difficultez des chemins, & de la disette des vivres. 1495.

Pendant qu'il se rafraîchissoit, & qu'il se promenoit d'Ast à Quiers & à Turin, les Ambassadeurs de Florence sollicitoient instamment la restitution de leurs places auprés de lui. Il commanda à ses Capitaines qui les tenoient, de les rendre ; mais il estoit si peu absolu & si facile, que bien loin de lui obeïr, ils oserent les vendre, les uns aux Pisans, & les autres aux Venitiens.

Les Confederez, aprés la bataille de Fournouë, avoient envoyé partie de

1495. leurs troupes au siege de Novarre : le Duc d'Orleans n'avoit pas mis de bonne heure les bouches inutiles dehors, & s'y estoit laissé enfermer, dans l'esperance que le Roi viendroit incontinent le délivrer : mais comme il ne l'y avoit pas trop obligé, & que d'ailleurs il avoit plus d'ardeur pour une nouvelle amourette qu'il avoit faite à Quiers, que pour ses affaires, il ne s'en hasta pas, & le laissa reduire à une extrême famine.

A la fin neanmoins il se resolut de le dégager, & vint à Verceil dans ce dessein. Son armée grossissant tous les jours, les ennemis eurent peur, & entrerent en traité avec lui. En attendant la conclusion, ils permirent au Duc d'Orleans, & trois jours aprés à sa garnison, plus d'a demi morte de faim, de sortir de la ville, laquelle ils laisseroient à la garde des habitans; à la charge que si le traité ne s'achevoit pas, le Duc retourneroit se renfermer dans le Château que ses gens tenoient encore.

A quelques jours de-là, le Traité étant presque fait, il arriva une levée de seize mille Suisses à l'armée de France. Le Duc d'Orleans insista fort

qu'on donnât bataille, dont le gain eût du moins été celui de tout le Milanez : on l'eût satisfait, si on n'eût pas plus redouté l'audace des Suisses que l'armée ennemie : car étant deux fois plus forts en nombre que les François, ils eussent pû se saisir de la personne du Roi. Cette consideration fit qu'on aima mieux conclure avec Sforce : on lui rendit Novarre & le port de la Spezzia ; & il promit de fournir certain nombre de navires & de troupes pour la conquête de Naples ; de donner passage par ses terres aux armées que le Roi y envoyeroit ; de lui payer quatre-vingt mille écus, & cinquante mille au Duc d'Orleans ; de restituer les huit galeres prises par les Genois à Rapalo ; & de permettre aux François d'équiper leurs armées navales dans ce port. L'impatience du Roy fut si grande, qu'il n'eut pas loisir d'attendre l'execution du Traité ; si-tôt qu'il fut signé, il partit en diligence, & s'en alla à Lyon danser, masquer, & faire l'amour. Sforce le voyant si occupé à ses plaisirs, qu'il n'étoit pas à craindre qu'il revînt bien-tôt, n'executa aucune des conditions qu'il avoit jurées. 1465

1495. De son côté Ferdinand Roi de Naples profita comme il devoit de son éloignement & de sa nonchalance. Tous les Princes de la Ligue d'Italie contribuerent à le rétablir dans son Royaume ; le Pape & le Cardinal Sforce lui pratiquoient les villes par leurs menées, spécialement celle de Naples : le Roi d'Arragon son parent lui envoya deux armées ; une de terre commandée par Ferdinand Gonçales ; & une de mer par Villamiarmo. Les Venitiens aussi en mirent deux sur pied. Grimani étoit chef de celle de mer ; & François de Gonzague de l'autre ; mais celle-ci n'arriva que sur la fin de l'année.

Ces rusez politiques, qui avoient toûjours aggrandi leur Seigneurie plûtôt par les finesses & par les artifices que par la vertu militaire, pensoient bien que cette conjoncture leur acquerreroit avec le temps l'Empire de toute l'Italie ; car Ferdinand leur engagea Brindes & Otrante, & en peu de temps Grimani se saisit de Monopoli, Mole, Polignano, Siponte & Trani. A peine les François purent-ils sauver Tarente ; la ville de Caïete se revolta, & les resserra dans le Château.

D'autre côté, Federic & Conſalve ſe rendirent maîtres de Regio, de ſainte Agate & de Seminare : Aubigny les inveſtit dans Seminare, ils ſortirent pour le pouſſer, & perdirent la bataille. C'étoit la ruine entiere de Federic, ſi Aubigny eût vivement pourſuivi ſa pointe : mais il tomba malade par l'intemperie du climat, ou par ſa propre intemperance ; & les affaires des François languiſſoient avec lui. 1495.

Ferdinand fut plus heureux ſur mer. Dés qu'il parut ſur les côtes avec quelques vaiſſeaux des ſiens & de ceux d'Eſpagne, Salerne & Melphe arborerent ſes étendards ; les bourgeois de Naples, qui n'avoient oſé branler trois jours durant, le quatriéme le prierent de mettre quelques gens à terre. Montpenſier fut ſi imprudent que de ſortir de la ville avec ſes troupes pour les attaquer ; dés qu'il fut dehors, on lui ferma la porte aux talons, & à peine pût-il par un grand circuit rentrer dans le Château de l'Oeuf. Il deſcendit de là dans la ville avec l'épée & le flambeau, & fit de grands efforts pour la regagner : mais les revoltez lui oppoſerent des retran-

1495. chemens & des barricades ; & ils les avancerent tant nuit & jour, qu'ils le renfermerent dans le Château. Cela arriva au même temps que la bataille de Fornouë.

Aprés trois mois de siege & de continuels combats, Montpensier manqua de vivres, & apprit presque au même temps, que le secours qui venoit de France par mer, ayant été battu par la tempête, avoit relâché à Ligourne & s'y étoit dissipé. Dans cette extremité il s'avisa de mander à d'Aubigny d'assembler toutes ses troupes & de le venir trouver. Aubigny étant encore malade, ne put pas y aller en personne ; il y envoya Percy qui tailla en pieces 4000. hommes du Comte de Matalone prés d'Eboli. Ferdinanden fut consterné jusqu'à mediter sa fuite ; mais les Neapolitains & les Colonnes, à qui la crainte du châtiment étoit un désespoir, firent tant qu'ils le rassurerent. Percy arrivant donc devant Naples, trouva des retranchemens si bien deffendus, qu'il ne put approcher du Château, & s'en retourna à Nole.

Cependant, Estienne de Vers, que le Roi avoit fait Duc de Nole, étant repassé en France, sollicitait puissamment

ment qu'on pourvût à la conservation de ce Royaume, les Ambassadeurs des Florentins, le Cardinal de saint Pierre aux Liens, & Trivulce, y joignirent leurs instances ; & les François, même ceux qui avoient dissuadé cette conqueste, disoient tout d'une voix qu'il y alloit de l'honneur de la nation de la conserver, & de ne laisser pas braver un grand Roi de France par des bâtards de la maison d'Arragon. Tout le monde le desiroit ainsi ; mais ceux qui gouvernoient les affaires, particulierement le Cardinal Briçonnet, étoient d'un sentiment contraire, soit que leur fetardise, soit que leur intelligence avec le Pape les empêchât d'agir. Le Roy avoit beau se fâcher contre eux, rien n'avançoit. 1495.

Les Seigneurs qui étoient engagez au Royaume de Naples, continuoient aussi leurs instances envers le Roi ; les reproches des François & ceux de sa propre conscience ne le pressoient pas moins. Ces aiguillons l'obligerent enfin à se resoudre à un nouvel effort pour les affaires d'Italie. Il partit donc de Tours, où il laissa la Reine sa femme, vint à Saint Denis pren- 1496.

1496. dre congé des Saints Martyrs, s'avança juſqu'à Lyon, & donna des ordres de tous coſtez. Mais comme on croyoit qu'il alloit paſſer les monts, il retourna en poſte à Tours, où les charmes d'une des filles de la Reine le retinrent comme par force. Tous ces grands préparatifs n'aboutirent donc qu'à ſix vaiſſeaux chargez d'hommes & de vivres pour Caïete.

Ludovic avoit perſuadé à l'Empereur Maximilian d'entrer en Italie pour embraſſer la deffenſe de Piſe, qu'il penſoit par ce moyen faire tomber ſous ſa domination. Ce fut en cette expedition que les Piſans abattirent la ſtatuë du Roi pour élever celle de l'Empereur en ſa place. Du reſte, en cette entrepriſe, auſſi-bien qu'en toutes les autres, il ne témoigna ni valeur ni perſeverance; & pour ainſi dire, il n'eut ſoin que de faire monſtre pour toucher de l'argent, puis il ſe retira comme un miſerable paſſe-volant.

D'heure en heure les affaires des François alloient de mal en pis, Aubigny étoit toûjours malade : Percy gaſtoit les meilleurs ſuccés par ſon orgueil inſupportable; les Allemands

se mutinoient faute de payement ; & les places étoient dégarnies de tout. 1496.
Pour comble de malheur, Montpensier se laissa enfermer dans Atelle par trois armées, des Venitiens, de l'Espagnol, & de l'Arragonnois ; & il y fut tellement serré, que faute de vivres il capitula de rendre tout le Royaume dans un mois. Les autres Chefs, particulierement Aubigny & Guerre, refuserent de luy obeïr pour l'execution de cet infame Traité. En haine de leur refus, Ferdinand le relegua luy & ses troupes dans des contrées maritimes, dont l'air pestilent les tua presque toutes. De 5000. hommes qu'il y avoit, à peine s'en sauva-t-il cinq cens ; & Montpensier lui-même mourut à Pouzzols ; on ne sçait si ce fut de maladie ou de poison.

D'Atelle Consalve passa en Calabre, reduisit Manfredonia & Cosence, & investit d'Aubigny dans Gropoli. Ce genereux Chef s'y défendit si bien, qu'il eut une honorable composition ; on luy permit de remener ses troupes en France, enseignes déployées : mais la reddition de Caïete fut comprise dans le Traitté.

1496. *Les François n'emporterent donc de cette conqueſte ſi glorieuſe & ſi prompte, qu'une maladie cruelle, & qu'on ne peut honneſtement nommer. Les Eſpagnols l'ayant priſe dans les Iſles de la Floride, où elle eſt comme épidemique, l'avoient portée au Royaume de Naples; les femmes qu'ils avoient gâtées de ce venin, le communiquerent aux François, & les François enſuite épandirent par la France ce rigoureux fleau des incontinens mal-heureux.*

Avant que Caïete fût renduë, le Roi Ferdinand mourut, & Federic ſon oncle monta dans ce funeſte Throne avec les ſouhaits & les acclamations de tous ſes ſujets.

Ferdinand Roi d'Eſpagne, faiſoit cependant des courſes du côté de Narbonne en ſa faveur. Charles d'Albon-Saint-André, Lieutenant du Roy en Languedoc, ne les reprima pas ſeulement, mais en dix heures força la ville de Salſes, à la vûë de ſon armée. Les Eſpagnols craignant de s'attirer tout le faix de la guerre ſur les bras, entrerent avec luy en une Conference, qui ſur la fin de l'année produiſit une tréve de quel-

ques mois entre les deux Couronnes. 1497.

Durant ce temps-là on proposa au Conseil de France divers desseins & divers moyens pour le recouvrement du Royaume de Naples ; on y parloit tantôt de recevoir hommage & tribut de Federic, tantôt de s'accommoder avec le Pape, qui étoit le Seigneur de Fief, une autre fois de commencer la guerre par le Milanez, & d'en donner la conduite au Duc d'Orleans. On fit pour cela quelques levées de Suisses, & la Cavalerie s'avança jusques à Ast : mais le Duc refusa cet employ. Il y eut ensuite plusieurs consultations, quelques resolutions, nuls effets ; quoique tous les jours les divers interests des Princes d'Italie rappellassent le Roi, & lui ouvrissent les portes assez grandes pour y rentrer. Mais sa santé diminuant tous les jours, tant parce qu'il étoit de complexion extrêmement foible, & qu'il avoit trop aimé les Dames, que peut-être pour quelque poison lent que les Italiens lui avoient fait donner, il perdit le goût de toutes ses conquestes, mêmes de celles qu'il avoit faites parmi les belles ; de sorte qu'il ne songeoit plus qu'à mener une vie

1498. tranquille & Chrétienne.

✠ Il ſe tourna donc entierement du côté de Dieu, & s'appliqua à la reformation de ſon Etat, qui eſt l'œuvre la plus ſainte d'un Prince Chrétien. Il écoutoit les plaintes & les differends de ſes ſujets, dépoſoit les mauvais Juges, meditoit de rétablir les anciens ordres, ſongeoit à rabaiſſer les tailles à douze cens mille livres, vouloit que deſormais elles ne ſe levaſſent que par l'octroy des Etats generaux, & pour les neceſſitez extraordinaires, & faiſoit état d'entretenir ſa Maiſon, & faire les dépenſes ordinaires, du revenu de ſon domaine & des anciens droits de la Couronne.

Ces bonnes volontez ne lui vinrent que lorſqu'il ne fut preſque plus capable de les executer. Il reſidoit depuis quelque temps dans ſon Château d'Amboiſe, où il faiſoit bâtir. Un jour ſixiéme d'Avril 1498. ſur les deux heures aprés midy, comme il étoit dans une galerie, regardant joüer à la paume dans les foſſez, il fut atteint d'une apoplexie, dont il tomba à la renverſe. Tous les Courtiſans & tous ſes Officiers le voyant en cet état, le coucherent au même endroit ſur une

méchante paillasse, où il expira sur les onze heures du soir, & le quitterent-là, pour s'en aller à toutes brides à Blois trouver le Duc d'Orleans son successeur. Plusieurs crurent qu'il avoit été empoisonné avec une orange. 1498

Le lendemain de sa mort, arriva à Florence celle de Hierosme Savonarolle Dominicain. Il avoit prédit, ou par la force du raisonnement, ou par revelation divine, tous ces grands changemens d'Italie; Il prêchoit hardiment la reformation des Princes & de la Cour Romaine, soûtenoit que Dieu avoit guidé le Roi par la main, & défendoit genereusement sa Patrie contre toutes les factions qui la vouloient opprimer; marques infaillibles de l'homme-de-bien. Aussi le Pape l'ayant excommunié, les Cordeliers prêchant contre luy, Sforce & les Venitiens sollicitant sa mort, les Magistrats Florentins de la faction contraire à la sienne, le firent brûler tout vif. Beaucoup de gens Zelez, le voyant sur le bûcher, crurent y voir avec luy la vérité & la liberté evangelique, qui alloient être étoufées dans les mêmes flâmes.

1498. Charles VIII. regna quatorze ans & demi, & en vêcut vingt-ſept & neuf mois. De trois fils qu'il avoit eus d'Anne de Bretagne ſa femme, pas un n'atteignit l'âge de quatre ans. Il étoit mal-fait de ſa perſonne, de petite ſtature, foiblet & maladif. Il avoit les épaules hautes, le viſage difforme, la parole lente, & mal-aſſurée, neanmoins les yeux vifs & brillans, de belles ſaillies pour les grandes choſes, mais qui duroient peu; de la bonté, de l'humanité & de la courtoiſie envers tout le monde: au reſte pas aſſez de force & trop de nonchalance pour ſe faire bien obéïr. Il ne ſe trouve point qu'en toute ſa vie il ait chaſſé aucun de ſes domeſtiques, ny offenſé pas un de ſes ſujets de la moindre parole.

Comme il deſiroit ſur toutes choſes que l'on rendît exactement la juſtice à ſes ſujets, il avoit ſon Parlement de Paris qui en étoit la regle, en eſtime & en conſideration. Nous trouvons que l'an 1484. il accorda à tous ſes Officiers l'exemption de l'arriereban pour toutes les terres qu'ils poſſedoient en Fief. Le merite attiroit cette recompenſe: cette grande com-

pagnie étoit comme un ſanctuaire de 1498.
toutes ſortes de vertus, de temperance, de continence, de modeſtie, de zele pour le bien de l'Etat & du public. Sa religion ſe laiſſoit rarement ſurprendre, & jamais corrompre; on ne luy demandoit point d'injuſtices, parce qu'on le connoiſſoit incapable d'en commettre. Ses Arreſts étoient receus comme des oracles, d'autant qu'on ſçavoit, que ny l'intereſt, ny les parentez, ny la faveur quelle qu'elle fuſt, n'y pouvoient rien. Les mœurs innocentes de ſes Magiſtrats, & leur exterieur même, ſervoient de loix & d'exemple. La gravité de leur profeſſion les éloignoit des vanitez du grand monde, du luxe, des jeux, de la danſe, de la chaſſe : encore bien plus de la diſſolution, & de la débauche. Ils trouvoient leur plaiſir & leur gloire à exercer dignement leurs Charges. Un grand fonds d'honneur, d'integrité & de ſuffiſance, faiſoit leur principale richeſſe, & la frugalité leur plus certain revenu. N'aimant point le faſte & la dépenſe, ils n'avoient point d'avidité pour les grands biens, & ils croyoient leur fortune ſûre & honorable, quand elle étoit médiocre &

1498. juſte. Ainſi ſe rendant venerables par eux-mêmes, ils étoient neceſſairement en veneration à tout le monde; & on les reſpectoit à la Cour, parce que n'y ayant aucunes pretentions, ils n'y alloient jamais, s'ils n'étoient mandez par les ordres du Roy, & pour ſon ſervice. J'ajoûterai qu'alors les Procureurs & la chicane n'avoient point trouvé les portes du Palais ouvertes pour s'y jetter en foule. Le procez n'étoit pas encore un labyrinthe, où le meilleur droit ſe perd dans les détours infinis des formalitez & des procedures; il n'y avoit le plus ſouvent dans toute une affaire, aucunes écritures que les pieces neceſſaires pour la demande & pour la défenſe, & l'Arreſt qui intervenoit là-deſſus. L'expedition n'en coûtoit rien aux Parties, le Greffier étoit payé aux dépens du Roy, & il y avoit un fonds de cinq ou ſix mille francs pour cela.]

Egliſe du 15 ſiecle. *Conciles.*

LE Concile de Conſtance avoit travaillé aſſez heureuſement, pour ôter le ſchiſme cauſé par ceux qui diſputoient le Saint Siege : mais il laiſſa des ſemences d'une diviſion preſque auſſi dangereuſe entre l'Egli-

se & les Papes. L'Eglise avoit besoin de Conciles pour empêcher à l'avenir de semblables désordres, & pour faire observer les Saints Canons ; & les Papes ne pouvoient consentir qu'il y eut d'autre Tribunal souverain que le leur, & d'autre Puissance qui pût reprimer leurs excez. Ainsi quand on y vint à parler de la reformation des mœurs, le Pape Martin, & la Cour de Rome, qui apprehendoient qu'on ne sondast cette playe jusques au vif, firent clorre le Concile, qui finit le vingt-deuxiéme d'Avril de l'an 1418. & remirent cette matiere à une autre fois. Eglise du 15. siecle.

Ils ne purent pourtant pas empêcher qu'il ne fust resolu qu'on tiendroit des Conciles de temps en temps; sçavoir le premier à cinq ans de là, & ensuite les autres de sept ans en sept ans ; Que le lieu en seroit assigné par le Pape du consentement du Concile ; & à son refus par le Concile même, un mois avant qu'il se separât ; Que tous les Prelats, sans autre convocation, seroient tenus sous les peines de droit de s'y trouver, & tous les Princes conviez d'y assister par eux ou par leurs Procureurs.

Eglise du 15. siecle.

Suivant ce Decret, il en fut assemblé un à Pavie vers le mois de Novembre de 1423. lequel ayant duré un an, fort peu nombreux, & sans esperance de le devenir davantage, à cause de la peste, & des guerres presque universelles, se congedia lui-même, & auparavant en assigna un autre à sept ans de là dans la ville de Basle.

Celuy-là commença le dix-neuviéme de Juillet l'an 1431. & dura dix-huit ans, les trois premiers presque toûjours en broüillerie avec Eugene IV. les quatre suivans en assez bonne intelligence avec le même, les onze autres dans une guerre ouverte avec ses successeurs. Enfin il alla expirer à Lausanne, où Felix qu'il avoit élû Pape, le transfera, pour y abdiquer le Pontificat.

Soit dit en passant, que ce Felix, quand il étoit Amedée VIII. Duc de Savoye, institua l'Ordre militaire de Saint Maurice vers l'an 1434.

Nous avons marqué comme dans ces désordres l'Eglise Gallicane étant assemblée à Bourges l'an 1438.

non-seulement reconnut le Concile de Basle, & ne voulut pas donner les mains à le transferer à Boulogne, ainsi que le Pape l'avoit ordonné : mais encore dressa cette Constitution si équitable & si canonique, qui fut nommée la *Pragmatique Sanction*. Le Concile l'approuva, & luy donna autant d'éloges, qu'elle eut aprés de contradictions & d'attaques de la part des Papes, lesquels n'ont point eu de repos qu'ils ne l'ayent abolie. Neanmoins malgré tous leurs efforts, elle dura jusques à l'an 1516. qu'elle fut supprimée par le Concordat. Eglise du 15. siecle.

Dans la vingt-huitiéme Session du Concile de Basle, il fut fait un Decret le plus juste & le plus necessaire du monde : mais qui choquoit les interests pecuniaires de trop de gens, pour estre long-temps observé. Il défendoit qu'à la Cour de Rome, & par tout ailleurs, il fust pris aucune chose pour les élections, confirmations d'icelles, presentations, collations, provisions, institutions, installations, & investitures de toutes sortes de Benefices,

Eglise du 13. siecle.

Monasteres, & Offices Ecclesiastiques, mêmes des Eglises Cathedrales & Metropolitaines; Ny aussi pour les Ordres Sacrez, benediction & envoi du Pallium, *soit à la raison des Bulles, du Sceau, des communs & menus services, des premiers fruits, & des déports, soit sous prétexte qu'il y eust Coustume, Privilege, ou Statut au contraire, ou enfin sous quelque titre ou couleur que ce pût être; Vouloit que ceux qui y contreviendroient, soit en donnaut, soit en prenant quelque chose, encourussent les peines des Simoniaques, & n'eussent aucun droit au Benefice dans lequel ils seroient entrez par cette corruption; Et même si le Pape, qui estoit le plus obligé d'observer les Decrets des Conciles Oecumeniques & des saints Canons, venoit à enfraindre ce Decret, qu'il fust déferé au Concile.* En la même Session il fut ordonné, *Que le posseseur triennal d'un Benefice, ne pourroit point estre troublé dans la joüissance.*

Quant aux Conciles particuliers de l'Eglise Gallicane, nous n'en trouvons que trois, un de la Pro-

vince de Tours, celebré par l'Archevêque Jean Bernardi dans Angers l'an 1448. un de celle de Reims l'an 1456. par l'Archevêque Jean Juvenal des Urſins dans la ville de Soiſſons ; & un à Avignon par le Legat Pierre de Foix Archeveſque d'Arles l'an 1457. tous trois pour la même fin, ſçavoir le rétabliſſement de la diſcipline. *Egliſe du 15. ſiecle.*

Quelqu'un peut-être voudra mettre en ce rang les deux Aſſemblées de Bourges faites par Charles VII. l'une où fut dreſſée la Pragmatique, l'autre où il conſulta auquel des deux Papes il falloit adherer, à Nicolas ou à Felix ; & celle qui ſe fit à Lyon l'an 1447. où ſe trouverent auſſi les Députez du Concile de Baſle, & les Ambaſſadeurs des Princes d'Allemagne, & mêmes les Electeurs de Tréves & de Cologne, pour regler les conditions, moyennant leſquelles Felix renonceroit à la Papauté.

Les Sectes des Wicleſiſtes, ny celle des Huſſites ne s'étendirent pas juſqu'en France ou du moins n'y prirent pas racine : mais en l'an *Hereſies.*

Eglise du 15. siecle.

1412. il s'éleva en Picardie une Secte qu'on appelloit *des Hommes d'intelligence*, dont un Frere Guillaume de Hilderniſſen Alleman, de l'Ordre des Carmes, & un certain Gilles le Chantre homme ſeculier, étoient les Evangeliſtes. Ce Gilles diſoit qu'il étoit le Sauveur des hommes, & que par luy les fidelles verroient JESUS-CHRIST, comme par JESUS-CHRIST ils verroient Dieu le Pere : Que le Diable & tous les damnez ſeroient ſauvez quelque jour ; Que les plaiſirs de l'amour étant de ſimples actions de la Nature, n'étoient point de pechez, mais des avant-goûts du Paradis : Que les Jeûnes, les Penitences, les Confeſſions, les Ceremonies de l'Egliſe étoient des choſes aſſez inutiles ; Que le temps de la vieille Loy avoit été celuy de Dieu le Pere, le temps de la nouvelle celuy de Dieu le Fils, & qu'il y en auroit bien-tôt un troiſiéme qui ſeroit celuy du Saint-Eſprit, lequel mettroit les hommes en toute liberté : Que toutes leurs actions ne leur tournoient ny à ſalut

ny

ny à damnation, parce que Nôtre-Seigneur JESUS-CHRIST avoit satisfait abondamment pour tout le genre humain. Ils enseignoient ces réveries & plusieurs autres. Le Carme fut contraint de les retracter à Bruxelles, à Cambray & à Saint-Quentin, où il avoit dogmatisé, devant Pierre d'Ailly, qui en ce temps-là fut créé Cardinal. Eglise du 15. siecle.

La Cour de Rome mit aussi au nombre des Heretiques, un autre Carme nommé Thomas Connecte Breton de naissance, & le fit brûler tout vif l'an 1431. quoique plusieurs croïent que sa liberté Evangelique à reprendre les abominations des Prelats, & la temerité qu'il eut de porter la reforme jusqu'à la source de la corruption, faisoient tout son crime. Du reste ses Predications étoient si énergiques, qu'elles causoient un merveilleux changement par tout où il passoit : elles touchoient même les femmes les plus coquettes, jusqu'à vendre leurs robes pour faire l'aumône, & à jetter publiquement au feu tous les affiquets de leur vanité.

Un certain Prestre François étant

Eglise du 15 siecle. allé à Rome au Jubilé l'an 1450. courut le même risque que le Carme, parce qu'il se disoit avoir été quatre ans sans manger. On crut que c'étoit une imposture ou un pact avec le Diable, & on le bannit aprés l'avoir fustigé.

On trouve que l'an 1453. un certain Guillaume Edeline Docteur en Theologie, & Prieur de saint Germain en Laye, fut condamné par sentence de l'Evêque d'Evreux, à une prison perpetuelle, pour avoir abusé d'une femme de qualité. On disoit qu'à cette fin, il avoit fait pact avec le Diable, qu'il l'avoit adoré en forme d'un Belier, & qu'il avoit été souvent par les airs à ces Assemblées nocturnes, qu'ils nomment le Sabbat.

On lit encore dans la Chronique Bourdeloise, que l'an 1435. du temps de Pierre Berland Archevêque de Bourdeaux, il fut découvert en ce pays-là, une grande cabale de ces faiseurs de malefices qu'on nomme sorciers; que l'on en mit plusieurs en prison; & que les uns furent condamnez au feu, les autres s'empoisonnerent & laiſ-

ſerent leur corps au même ſupplice. Cet Archevêque étoit payſan de naiſſance, & mal poli, même, comme je croi, plus ſcrupuleux qu'intelligent, puiſqu'il s'oppoſa à la publication de la Pragmatique : mais du reſte il menoit une vie trés-pure & trés-innocente. Egliſe du 15. ſiecle.

Il y avoit toûjours guerre entre les Jacobins & les Cordeliers, comme entre deux puiſſances, oppoſées & mutuellement jalouſes, chacune épiant l'occaſion de prendre avantage ſur ſon adverſaire. L'an 1460. un Jacques de la Marche Cordelier, ayant prêché à Breſſe en Lombardie, que le Sang de JESUS-CHRIST, tandis qu'il fut épanché hors de ſes veines, au temps de la Paſſion, avoit perdu l'union hypoſtatique, & partant que durant ces trois jours-là il n'avoit point eſté divin ny adorable : un Jacobin, Inquiſiteur de la Foi, s'écria que c'étoit une hereſie, luy commanda de revoquer cette propoſition, & fit prêcher le contraire à un Religieux de ſon Ordre. La diſpute s'échauffa, ce ne fut plus une opinion de deux particuliers, Diſputes

Eglise du 15. siecle.

mais de tous les deux Ordres : Les gens devots prirent parti selon leur affection & leur attachement, le peuple fut cabalé, & se divisa à son ordinaire, sans attendre la question.

Le Pape Pie II. craignant les suites de ces partialitez, commanda aux Generaux de luy envoyer leurs plus doctes Religieux pour écouter leurs raisons sur ce sujet. La question fut agitée trois jours entiers devant le Saint Pere ; & en presence des Cardinaux, des Evêques, & de plusieurs Docteurs en Droit Canon, qui sont plus frequents en cette Cour-là, que les Theologiens. La plus grande partie de cette Assemblée, & le Pape même penchoit à l'opinion des Jacobins : mais, parce qu'il avoit besoin des Cordeliers pour prêcher la Croisade, laquelle il avoit fort à cœur, on remit la décision de ce point, à un autre temps, qui n'est pas encore venu ; & cependant le Pape fit une Constitution qui défendoit, sous peine d'excommunication, & d'être rendu inhabile à tous Actes legitimes, de rien dire, prêcher, ny enseigner

en public, ny en particulier, touchant cette queſtion, ny de ſoûtenir que l'une ou l'autre opinion fût heretique. Il s'eſt trouvé neanmoins des Scholaſtiques dans le dernier ſiecle, qui par une étrange démangeaiſon de ramaſſer toutes ces pointilles, plus convenables à des Sophiſtes qu'à des Theologiens, ont fourré cette queſtion dans leurs gros Volumes; & il y a encore des gens de ſi mauvais goût, & ſi ignorans de toute antiquité, qu'ils aiment mieux lire ces fatras, que les Saints Peres ny le Conciles. Eglise du 15. siecle.

Pour ce petit avantage, les Jacobins recevoient ſouvent de grands échecs ſur le point de la Conception de la Vierge. Ils revenoient de fois à autre à la charge ſur cette queſtion: mais ils étoient toûjours battus & repouſſez, principalement ſur ce qu'ils ſoûtenoient que l'opinion contraire étoit heretique. Il advint l'an mille quatre cens quatre-vingts-dix-ſept qu'un de leurs Docteurs ayant prêché dans Rouen, qu'elle avoit eſté purifiée non pas preſervée de la tache originelle, fut cité devant l'Univerſité, & con-

Eglise du 15. siecle.

damné à se retracter publiquement. La Faculté de Theologie passa plus outre, elle fit un Decret de ne plus recevoir de Docteurs, qui ne jurassent auparavant de professer & de soûtenir que la Vierge avoit été conceuë sans aucune soüilleure. Grande victoire aux Cordeliers d'avoir ainsi obligé leurs adversaires à jurer ce qu'ils n'ont point envie de faire.

Les aumônes estant le principal revenu des Mendians, ils s'étudioient de tirer à eux les Confessions & les Enterremens des Seculiers, afin de profiter, & sur les vivans & sur les morts. Ils avoient deux avantages sur les Ordinaires : Le premier, estoit l'union de la Communauté, qui travaille toute d'un même esprit, & ne quitte jamais la fin qu'elle s'est proposée ; l'autre, leur exterieur mortifié, & la forme singuliere de leurs habits : Si bien que les Eglises des Convens étoient toûjours pleines, & celles des Parroisses presque desertes, les ouailles quittant leurs pasteurs naturels, & la viande solide de leur vraïe nourrice, pour courir à ces friandises spirituelles.

L'an 1409. quand les Cordeliers sçûrent qu'ils avoient un Pape de leur Ordre, qui estoit Alexandre Cinquiéme; on les vit transportez, & comme hors de sens, courir par les ruës, tant ils s'assuroient de disposer de sa puissance à leur avantage. Aussi leur donna-t-il tout ce qu'ils désiroient, & entr'autres graces, une Bulle aux quatre Mendians, qui augmentoit leurs Privileges jusqu'à un excés insuportable. L'Université de Paris s'y opposa fortement, & retrancha de son Corps ceux qui s'en voudroient servir. Les Jacobins & les Carmes y renoncerent: mais les Cordeliers & les Augustins s'opiniastrerent au contraire. Il falut que l'autorité du Roy y intervinst: on publia à son de trompe devant la porte de leurs Convens, une défense à eux de prêcher & de confesser. Tellement que le Pape Jean XXIII. revoqua cette Bulle, & le Concile de Constance annulla tous ces Privileges abusifs. Eglise du 15. siecle.

Ils ne laisserent pas de continuer leurs entreprises, & d'avancer qu'on n'étoit point tenu d'assister à la Mes-

Eglise du 15. siecle.

se Parroissialle les Dimanches & les bonnes Festes, ny de faire des Offrandes au Curé ces jours-là : Que ceux qui estoient obligez de faire dire des Messes, soit pour les vivans, soit pour les trépassez, ne s'acquittoient pas de cette obligation, s'ils les faisoient dire au Curé ; d'autant qu'il y est tenu par le devoir de sa Charge : Que le Droit divin ordonnoit bien de payer les dismes : mais qu'il n'importoit pas à qui on les donnât, pourvû que ce fût pour des œuvres pieuses : Que Saint François faisoit reglément tous les ans une descente en Purgatoire, & en tiroit tous ceux qui étoient morts dans le saint Habit de son Ordre : Que les Freres-Mineurs pouvoient ouïr les Confessions, sans estre approuvez de l'Ordinaire ; & que pourvû qu'on se confessast à eux, on n'étoit point obligé de se confesser à son Pasteur, non pas même une fois l'an. Le Concile de Basle condamna ces propositions, comme étant erronées & tendant à détruire l'Ordre Hierarchique.

La devotion du Rosaire, & celle du

du Pſeautier de la Vierge, qui avoient eſté inſtituées par ſaint Dominique ; mais depuis negligées & preſque entierement délaiſſées, furent reſtablies par les Predications du bien-heureux Alain de la Roche, Jacobin ; particulierement dans la Saxe, la Belgique & la petite Bretagne, & bientoſt aprés confirmées par le Pape Sixte Quatriéme. Vous vous ſouviendrez à ce propos, que Louïs Onziéme ordonna dans ſon Royaume, le Salut de la Vierge qui ſe dit à midy au ſon de la cloche. Il ne faut pas oublier qu'il commanda auſſi l'an 1475. qu'on euſt à y ſolemniſer la feſte de ſaint Charlemagne, qui avoit autrefois eſté ordonnée par le Pape Paſchal, à la requeſte de l'Empereur Federic I. & receuë enſuite de toute l'Egliſe d'Occident. Egliſe du 15. ſiecle.

Le Pape Innocent VII. approuva la Regle du Tiers Ordre de ſaint Dominique. Loüis Barbe Patrice Venitien, Abbé de Sainte-Juſtine de Padouë, reforma l'Ordre de ſaint Benoiſt en 1408. & inſtitua la Congregation du Mont-Caſſin. L'an 1419. S. Bernardin de Sienne, tenta de reformer l'Ordre de ſaint François, & de *Meurs.*

Eglise du 15. siecle.

le ramener à une plus étroite OBSERVANCE, ce qui le diviſa comme en deux branches, * celle des OBSERVANTINS, ou à la manche étroite, & celle des Cordeliers CONVENTUELS, ou à la grande manche. Quelques années aprés, ſçavoir l'an 1425. la Bienheureuſe Colette Boilet, native de Corbie, Religieuſe de ſainte Claire reforma auſſi les Monaſteres des Filles de ſon Ordre : Elle mourut à Gand l'an 1447. Au contraire la Regle des Carmes, comme trop auſtere, fut adoucie & relâchée par le Pape Eugene III. l'an 1432. en la maniere que la gardent aujourd'huy ceux qu'on appelle MITIGEZ.

*Ils s'appellent de la grande & de la petite Obſervance.

Sciences & Univerſité.

La chicane de la Scholaſtique tenoit toûjours le haut bout dans l'Univerſité. Le Latin y eſtoit groſſier, & avoit ſeulement la terminaiſon, non pas les phraſes ny le bel air de la langue des anciens Romains. Le Grec y eſtoit fort rare, & encore plus barbare : mais l'un & l'autre commencerent à ſe polir : ſçavoir, le Latin un peu avant le milieu de ce ſiecle, par l'imitation de Petrarque, & des autres Italiens, qui auparavant s'eſtoient étudiez à l'élegan-

ce ; & le Grec vers l'an 1460. quand les hommes doctes de la Grece se refugierent en divers lieux de l'Occident aprés la prise de Constantinople. Gregoire Tiphernas vint à Paris vers l'an 1460. & se presenta au Recteur pour enseigner le Grec, & avoir la recompense portée par les Saints Decrets, ce qui luy fut accordé. Hermonyme de Sparte s'y rendit peu aprés, & y montra cette Langue : Jean * Reuclin qui se fit nommer Capnion, fut un de ses disciples ; puis Janus Lascaris y arriva, & par sa politesse en donna le gousst à tous les plus beaux esprits. Aussi trouve-t-on depuis ce temps-là, plusieurs personnages d'érudition, Poëtes, Orateurs & Grammairiens en l'une & en l'autre Langue.

Eglise du 15. siecle.

* Einrauc en Allemand est fumée en François, & en grec *Capnos*, dont il prit le nom de Capnion.

Le credit de l'Université se montra fort grand dans le second Schisme, aussi-bien que dans le premier. C'est elle, qui pour ainsi dire, fut la promotrice de la pragmatique-Sanction, si sainte & encore aujourd'huy tant regrettée des gens de bien.

Nous avons marqué comme le Cardinal d'Estouteville reforma les

Eglise du 15. siecle.

abus de ce corps, l'an 1451. & comme Louïs XI. donna charge à Jean Wesel Cordelier, d'y travailler pour en bannir ces opiniastres disputes qui estoient entre les REALISTES & les NOMINAUX. Un nommé Roucelin avoit esté l'Auteur de la derniere Secte dans le douziéme Siécle, & le Cordelier Guillaume Okam l'avoit renouvellée & mise en plus grande vogue vers l'an 1322. Wesel ayant donc assemblé les principaux Officiers & Suppostz de l'Université, de leur avis & consentement, dressa un Edit dont la date est du premier de Mars de l'an mil quatre cens soixante-treize, à Senlis, qui defendoit de plus enseigner les opinions des Nominaux, & commandoit que tous leurs Livres qui estoient dans les Biblioteques, y fussent enchaisnez, de peur qu'on ne les pust lire ny transporter hors de-là.

Sçavans.

Il y avoit peu d'hommes sçavans en France, qui ne fussent sortis comme des abeilles de cette ruche feconde de l'Université. Vous avez entre les Theologiens Jean Gerson, dont nous avons parlé, qui vécut

bien avant dans ce ſiecle & ſe retira à Lyon, où il mourut l'an 1419. Le Cardinal d'Ailly, Pierre de Verſailles Evêque de Meaux, Thomas de Courcelles Chanoine d'Amiens, eſprit puiſſant, & admirable pour ſa doctrine, mais encore plus aimable pour ſa modeſtie, qui dreſſa pluſieurs des decrets du Concile de Baſle; Guillaume Forteon, & Eſtienne de Bruſlefer, de l'Ordre de ſaint François; Jean Siret, Prieur general des Carmes; Martin Magiſtri, Docteur de Sorbonne; & Guillaume Chartier, Evêque de Paris, qui avoit été entretenu aux écoles par Charles VIII. & eſtoit *homme ſaint, bonne perſonne & grand Clerc.* Egliſe du 15. ſiecle.

Entre les curieux des lettres profanes, je trouve Alain Chartier, frere de Guillaume; de la bouche duquel il ſortit tant de beaux mots & de graves ſentences, que Marguerite Stuard femme du Dauphin Louïs, l'ayant un jour trouvé endormi dans une ſale par où elle paſſoit avec ſa ſuite, luy voulut faire l'honneur de le baiſer. [On luy a long-temps attribué une hiſtoire de

Eglise du 15. siecle.

Charles VII. & on l'a mise au nombre de ses œuvres : mais depuis on s'est détrompé de cette opinion, parce qu'on a trouvé dans les anciens manuscrits,* que Gilles Bouvier, Roy d'armes, en estoit l'auteur.]

*M. du Boucher en a l'original.

Je trouve en ce même temps un Charles Fernand, qui estant aveugle de naissance, ou du moins dés sa jeunesse, s'adonna toutefois si fort à l'étude, qu'il acquit beaucoup de reputation dans les lettres humaines, dans la Philosophie & dans la Theologie. Il prit l'habit de saint Benoist dans l'Abbaye de la Couture au Mans. Il y avoit aussi Jodocus Badius, renommé par beaucoup de ses Commentaires : Jean Bouteiller Avocat en Parlement, Auteur de la Somme Rurale : Robert Gaguin, General de l'Ordre des Mathurins, Garde de la Bibliotheque de Charles VII. & puis employé en plusieurs Ambassades : Jean de Rely, Evêque d'Angers, qui fut Confesseur de Charles VIII. & harangua aux Estats de Tours pour les trois Ordres : Octavian de S. Gelais de l'illustre maison de Lusignan qui fut Evêque d'Angoulesme

me, & commença de décraſſer un peu la Poëſie Françoiſe. J'y puis ajoûter Pierre Reuclin & Pic de la Mirande, ſans rien dérober à l'Allemagne ni à l'Italie, puiſqu'ils avouënt eux-mêmes dans leurs écrits, qu'ils ont étudié dans l'Univerſité de Paris, & qu'ils ont puiſé dans cette vive ſource de toutes ſciences. Egliſe du 15. ſiecle.

Triteme raconte qu'il y paſſa l'an 1455. un jeune Eſpagnol nommé Ferrand de Cordule, Docteur en Théologie, qui étonna tous les ſçavans par ſa prodigieuſe doctrine : car il ſçavoit par cœur tout Ariſtote, tous les livres de Droit, Hippocrate, Galien, les principaux Commentateurs de tous ces livres, le Grec, le Latin, l'Hebreu, l'Arabe & le Caldeen.

L'Aſtrologie judiciaire, beaucoup recherchée & peu connuë, y fut en vogue & eut grand accés dans les cabinets des Rois Charles V. Charles VI. Charles VII. & Louïs XI. On trouve ſept ou huit de ces Pronoſtiqueurs auprés de chacun de ces Rois ; & on leur attribuë, mais peut-eſtre aprés coup, d'avoir

Eglise du 15. siecle.

prédit plusieurs choses qui advinrent. Le plus fameux de tous est Angelo Catto, natif de la Duché de Tarente, & que Louïs XI. fit Archevêque de Vienne ; mais les peuples de Dauphiné ne permirent pas qu'il en jouïst. L'Auteur du Me-

* Il est imprimé derriere ceux de Comines.

moire * de sa vie a laissé par écrit, qu'un jour portant la paix à baiser au Roy Loüis XI. qui entendoit la Messe à saint Martin de Tours, il luy annonça la défaite & la mort de Charles Duc de Bourgogne, le jour même qu'elles arriverent devant Nancy.] Ils ajoûtent que ce Roy, pour remercier Dieu de ce bon succés, & en laisser un monument à la posterité, fit faire un treillis d'argent devant le grand Autel, qui depuis fut emporté & brisé par les Huguenots, lorsqu'ils commencerent à piller les Eglises, & la même année qu'ils rompirent le cercueil de ce Roy dans celle de Nostre-Dame de Clery. Il y a de quoy s'étonner, si Catto fit cette prédiction, que Philippe de Comines qui luy dédie ses Memoires, ait oublié de le marquer.]

L'Imprimerie fut apportée à Paris vers l'an 1470. par trois Allemands,

Martin, Ulric, & Michel, tres-habiles en ce nouvel art. La Medecine s'y cultiva auſſi plus fructueuſement qu'auparavant. Les Docteurs de cette Faculté ayant ſçû qu'un Archer de Bagnolet, fort ſujet à la gravelle, avoit été condamné à mort pour ſes crimes, ſupplierent le Roy qu'il leur fuſt mis entre les mains, pour faire experience ſur luy, ſi on pourroit ouvrir le rein & en tirer le calcul. Leur operation réüſſit fort heureuſement, & l'Archer vécut encore long-temps aprés en bonne ſanté. La vie des criminels ſeroit fort utilement employée à de ſemblables eſſais. *Imprimerie & Medecine.*

Durant tout ce ſiecle la France n'a point fourni aucun Saint à l'Egliſe qu'elle ait canoniſé, hormis Louïs Alaman Archevêque d'Arles, & Pierre de Luxembourg, que le Pape Clement VII. déclara beats: mais elle a eu quantité d'illuſtres Prelats. Les plus memorables de ceux qui porterent la Pourpre ſacrée, furent, outre les deux que je viens de nommer, Pierre d'Ailly, né d'une noble famille à Compiegne, Grand-Maître du College de Navarre, puis Evêque de Cambray, & promû au Cardinalat l'an *Cardinaux.*

Eglise du 15. siecle. 1411. Jean de Roquetaillade Cardinal, Archevêque de Roüen, Vice-Chancelier du Pape, & son Legat à Boulogne : Renaud de Chartres, Archevêque de Reims ; Guillaume d'Estouteville, qui fut Legat en France, & reforma l'Université ; Pierre de Foix Archevêque d'Arles, qui avoit été de l'Ordre de S. François ; Louïs d'Albret Evêque de Cahors, qu'on nommoit les delices du sacré College ; Jean Joffredy Evêque d'Arras, puis d'Alby ; Jean Baluë Evêque d'Evreux, & Guillaume Briçonnet Evêque de S. Malo. Tous lesquels se signalerent dans les grandes affaires ; les six premiers étant de noble naissance & de rare doctrine, mais Joffredy & Baluë de fort bas lieu. Joffredy étoit fils d'un païsan de l'Evêché de Besançon, & avoit été Moine Benedictin ; & Baluë fils d'un Tailleur de Saintonge : le premier neanmoins considerable par son érudition, mais Baluë seulement par ses intrigues & ses fourberies. Le Cardinal de Foix est celui qui a fondé ce fameux College de son nom à Thoulouse, avec vingt-cinq bourses pour entretenir des écoliers ; nous en avons vû sortir un tres-docte

Prelat, dont le nom sera assez connu à toute la posterité, sans qu'il soit besoin de l'exprimer ici. [J'avois presque oublié le Cardinal Raimond Perrault, premierement Evêque de Gurs en Allemagne, sous le Metropole de Vortzbourg; puis de Saintes en France sa vraye patrie; car il étoit né au bourg de Surgeres en Saintonge. Le Pape l'envoya l'an 1501. Legat en Allemagne & aux païs du Nord, pour repurger le Clergé de ses concubinages & débauches. Il mourut l'an 1506. Eglise du 15. siecle.

Parmi les Evêques on remarque *Evêques.* Jacques & Jean des Ursins freres, & successivement Archevêques de Reims: Martin Gouge, fils d'un habitant de Bourges, qui fut Evêque de Clermont, & pour se donner de la noblesse, prit le nom de Charpagnes; ces trois vivoient sous Charles VII. dont Martin administra les affaires, & tint les sceaux jusqu'à sa mort, qui advint l'an 1444. André d'Espinay Archevêque de Bourdeaux eut beaucoup de credit & d'emploi sous le regne de Louïs XI. Louïs d'Amboise, Evêque d'Alby; Jean de Rely d'Angers, qui avoit présidé aux Etats de Tours; & Octavian de saint Gelais

Eglise du 15. siecle

d'Angoulême, nommez ci-dessus, furent considerez de Charles VIII.

Le Clergé fut peu chargé de decimes durant ce quinziéme siecle, tant à cause du grand respect que Charles VII. avoit pour l'Eglise, que parce que les choses étoient tellement en balance, que le Pape qui en avoit toûjours levé à sa discretion, ne le pouvoit plus faire sans le consentement du Roy, ni le Roi sans la permission du Pape; ce qu'ils ne s'accordoient pas volontiers l'un à l'autre.

ANNE,
REINE DE FRANCE
ET
DUCHESSE DE BRETAGNE,
FEMME DE
CHARLES VIII.
PUIS DE LOUIS XII.

LE Duché de Bretagne ne pouvoit avoir une plus noble fin, que d'être uni à la Couronne de France, par le moyen d'une auſſi vertueuſe Princeſſe qu'Anne,

François Duc de Bretagne eut deux filles de Marguerite, fille de Gaſton Comte de Foix, & d'Eleonor fille de Jean Roy d'Arragon : ſçavoir Anne, & Iſabeau. La plus jeune des deux étant morte avant que d'avoir été mariée, & cette belle ſucceſſion appartenant entierement à l'aînée, pluſieurs grands Princes la rechercherent de toutes parts, & l'extrême néceſſité où ſon pere ſe voyoit

Les Bretons promettent Anne à pluſieurs partis.

prêtoient que de foibles ſecours; & ſes propres Sujets la troubloient par leurs diverſes factions. La Dame de Laval ſa Gouvernante, & le Maréchal de Rieux appuyoient les recherches du Seigneur d'Albret: mais cette Princeſſe aſpiroit plus haut, & le refuſoit abſolument, proteſtant que ſon pere l'y avoit contrainte par force. Delà naît une guerre civile entre les deux partis: ſur quoi elle obtient du ſecours d'Angleterre. Le Roi s'offenſe de ce qu'elle appelle les anciens ennemis de l'Etat, & attaque la Bretagne. La Princeſſe a recours à Maximilian, qui lui envoye ſes forces, ſur l'eſperance de l'épouſer. En effet il l'épouſe par l'entremiſe de Volfan Baron de Polhart en Auſtriche, qui, pour accomplir les ceremonies de ce mariage futur, coucha avec elle une cuiſſe nuë dans le lit. Aprés cela ſuivit quelque Traité de paix entre le Roi & elle: mais comme de ſon côté, ne ſe tenant pas aſſûrée de la foi des François, elle ſollicita contr'eux une ligue des Allemans, des Anglois & des Caſtillans; auſſi le Roi Charles pratiqua le Seigneur d'Albret, qui ſe voyant fruſtré entierement de ſes prétentions,

Maximilian l'épouſe par Procureur.

tentions, lui livra la ville de Nantes; il se passa prés de trois ans en ces diverses expeditions toûjours trés-sanglantes. Aprés lesquelles, Charles considerant mûrement de quelle consequence seroit pour la France le mariage de la Princesse avec Maximilian, changea de dessein, & voulut avoir par amour ce qu'il eût difficilement gagné, & plus mal aisément gardé par force. Pour ce sujet il délivra de prison les Ducs d'Orleans & d'Orange, fit ce dernier son Lieutenant aux places conquises de Bretagne; & tant par ce moyen, que par les pratiques du Maréchal de Rieux, de la Dame de Laval, & du Chancelier de Montauban, il se mit en état d'obtenir la Princesse en mariage. Charles étoit fiancé avec Marguerite fille de Maximilian, laquelle on nourrissoit à la Cour de France, attendant l'accompliſſement des nôces. Pour venir donc à bout de son dessein, il falloit rompre deux solemnelles promesses de mariage, mais les dispenses sont fort faciles en Cour de Rome; il n'y avoit qu'à ôter les scrupules que la Princesse avoit dans l'ame. Les Theologiens, les Seigneurs de sa

Le Roi Charles la veut épouser.

Anne a peine à s'y résoudre. L'épouse enfin.

Cour, & ceux qui gouvernoient ſon eſprit, eurent bien de la peine à l'y réſoudre : toutefois les amoureuſes pourſuites d'un grand Roi, la neceſſité preſſante, & la negligence de Maximilian, trop froid amoureux, & trop long à la ſecourir dans ſon beſoin, l'y firent conſentir comme par force. Le Roi l'épouſa à Langeais le 16. Decembre 1491. & pour s'aſſûrer du Duché, il prit la renonciation de pluſieurs qui diſoient y avoir droit : comme du Seigneur d'Albret, dans la Maiſon duquel il y avoit eu une fille de Bretagne mariée : de Jean Prince d'Orange, & de ſa mere Catherine de Bretagne, fille de Richard Comte de Montfort, Richemont & Etampes : du Vicomte de Rohan, qui avoit épouſé Marie ſeconde fille du Duc François I. & du Seigneur d'Avaugour, repreſentant les droits de la Maiſon de Ponthievre. Dans le Contrat furent inſerez pluſieurs articles en faveur des Bretons, & pour aſſûrer leurs privileges : mais le Conſeil de France y en appoſa deux qui ne leur plurent guere ; ſçavoir, *Que le Roi venant à mourir ſans enfans, Anne ſeroit obligée d'é-*

pouſer ſon ſucceſſeur à la Couronne, & que ſi elle le prédecedoit, le Duché demeureroit aux Rois de France.

Les nôces célebrées, elle fut menée en grande pompe à S. Denis, où elle fut ſacrée Reine de France, en preſence des plus grands du Royaume, de vingt Evêques, & de vingt-cinq Dames qui avoient toutes le chapeau de Ducheſſe ou de Comteſſe. Le Duc d'Orleans lui ſoûtenoit la Couronne ſur la tête durant le Service. Son Epoux avoit accoûtumé de s'échaper un peu librement aux plaiſirs où la jeuneſſe & l'autorité le portoient: mais comme elle avoit toutes les graces de l'eſprit & du corps qui peuvent arrêter un cœur, elle ſceut en uſer de telle façon, qu'enfin elle arrêta l'affection du Roi, & même elle changea tout à-fait ſon inclination inconſtante. En cette ſorte, l'amitié & les reſpects étant mutuels entr'eux, elle joüiſſoit ſouverainement des droits & des revenus de ſon Duché, & en conferoit les Offices & les Bénéfices à ſa volonté. Quand le Roi alla en Italie, il lui laiſſa l'adminiſtration du Royaume, avec le conſeil du Duc de Bourbon. Elle l'accom-

Arrêta par ſa vertu l'humeur volage du Roi.

Eſt Regente.

pagna jusqu'à Lyon, & attendit son retour en cette Ville; aprés lequel elle lui tint compagnie à Amboise. Là elle joüit des douceurs de sa presence jusqu'à l'an 1498. que la mort le lui ravit. L'ennuy & l'affliction qu'elle eut d'une perte si fâcheuse, faisoient pitié aux moins sensibles. Elle en prit le deüil noir, quoyque les autres Reïnes eussent accoûtumé de le porter blanc: tous les discours avec lesquels on la pensoit consoler, augmentoient sa douleur opiniâtre; si bien qu'elle passa deux jours entiers sans manger, ne répondant autre chose à tous ceux qui l'abordoient, sinon qu'elle étoit résoluë de suivre le Roi son Seigneur. Or ce qui rendoit sa douleur plus inconsolable, c'est qu'il ne lui en restoit aucuns enfans. Elle en avoit eu trois fils, sçavoir Charles Orland, Charles, & François, & une fille de son même nom. Le premier des fils vint au monde le 10. d'Octobre au Château du Plessis lez-Tours, où le Roi voulut que S. François de Paule lui donnât le nom, bien qu'il n'en fut pas le parrain. Il mourut trois ans aprés à Amboise. Le second nâquit au même endroit au mois de Septem-

Son extrême affliction de la mort de son premier époux.

bre de l'an 1496. & ne vécut que vingt-cinq jours. Le troiſiéme n'eut pas une vie plus longue, ni la fille non plus.

Aprés que le Roi Loüis lui eut aſſigné ſon doüaire, elle ſe retira en Bretagne, en intention de donner le reſte de ſa vie à ſes peuples. Durant le ſejour qu'elle y fit, elle aſſembla les Etats à Rennes, & régla ſon pays par pluſieurs belles ordonnances. Mais à peine avoit-elle paſſé trois mois en viduité, que le ſouvenir de ſes vertus & de ſa beauté, joint au deſir d'acquerir la Bretagne, obligea le nouveau Roi Loüis à lui faire parler de mariage. Elle qui l'avoit toûjours beaucoup eſtimé, & qui ne voyoit point de partis plus ſortables, y conſentit d'autant plûtôt, qu'il tenoit preſque toutes ſes Places: mais étant plus experimentée que la premiere fois, elle voulut, pour conſerver toûjours ſon Duché ſéparé de la Couronne, *qu'en cas qu'elle mourût ſans enfans, cette piece retournât aux heritiers de ſa maiſon; & que le mariage fût célebré en la ville de Nantes.* Delà le Roi l'amena à Paris, & puis dans ſon Château de Blois. Toutes les Villes s'éforcerent à l'envie

Se retire en Bretagne.

Le Roi Loüis la fait demander, & l'épouſe.

par des feux de joye, & par de belles Entrées, de lui témoigner leur réjoüissance. Mais ce ne fut rien au prix de celles qu'elles eurent lors que peu de mois aprés, sa premiere grosseſſe leur fit concevoir l'attente de voir bien-tôt naître des fruits d'un si bel arbre. La grande devotion que cette pieuse Reine avoit à S. Claude, l'ayant portée à lui voüer les premices de son mariage, elle fit un voyage dans l'Eglise de ce saint serviteur de Dieu, dans la Franche-Comté, & s'y achemina par la ville de Lyon, en la compagnie du Roi, qui s'y acheminoit pour la conquête du Milanois. Son voyage accompli, elle se rendit à Blois pour y faire ses couches: mais la contagion étant en cette Ville, & même tellement dans sa maison, qu'il en mourut plusieurs de ses domestiques; elle se retira à Romorantin, où le Roi vint d'Italie en poste pour la voir, sur les nouvelles qu'il eut qu'elle étoit accouchée. Ce fut d'une fille, qu'elle voulut être appellée Claude, en l'honneur du Saint auquel elle l'avoit voüée. Les années suivantes elle mit encore au monde deux fils; mais le Ciel n'ayant point égard aux vœux de

Devient grosse & fait un vœu à saint Claude.

Met deux fils au monde qui meurent.

la mere, ni aux ſouhaits des François, les enleva auſſi-tôt, pour leur donner place parmi les Anges. L'an 1510. elle accoucha d'une ſeconde fille, qu'elle fit nommer Renée, comme ſi elle eût vû renaître dans cet accouchement l'eſperance d'avoir des enfans, qu'elle avoit preſque tout-à-fait perduë. Mais l'ignorance des Matrones qui receurent ce dernier, la traiterent ſi mal, que deſormais elle fut incapable d'en plus produire ; & il lui en reſta de ſi grandes incommoditez, qu'elle en mourut enfin à trois ans de là dans le Château de Blois, le treiziéme jour du mois de Février.

Renée ſa ſeconde fille.

Elle meurt l'an 1531.

Il n'y a jamais eu Reine, ainſi que les Bretons le ſçavent bien dire, qui ait apporté une ſi riche dot à nos Rois. J'ajoûterai auſſi qu'il n'y en a point eu qui ait été plus riche en vertus & en belles qualitez que celle-là. Avec une rare beauté elle avoit un eſprit encore plus rare, une ame genereuſe, & qui n'avoit point de plus grande joye que de bien faire ; une conſcience droite, un cœur fort haut & fort noble, mais nullement dur ni orgueilleux ; un diſcours plein de charmes : & toutes ces graces ſe rencontrant

Ses belles qualitez.

dans une taille avantageuse, avec une contenance héroïque & fiere, *il sembloit bien qu'elle fût Dame de tout le monde.* Mais d'autre côté cette gravité imperieuse étant temperée avec une facilité & une douceur pleine d'attraits, elle témoignoit bien ne vouloir surpasser le reste de ses Sujets qu'en bonté. il est vrai qu'elle ne put jamais souffrir d'égal pour le commandement, ni que personne prît autorité sur elle: ce qu'elle fit bien voir dés l'âge de quatorze ans, qu'étant délaissée de tous ses amis, elle osa bien se mettre en campagne contre le Maréchal de Rieux, & hazarda plûtôt de tout perdre, que de se voir obligée à une alliance inégale avec le Seigneur d'Albret. Dés qu'elle fut entrée en France en épousant Charles VIII. elle voulut avoir part au Gouvernement, & en éloigna la Dame de Beaujeu. Et sous Loüis XII. son pouvoir s'accrut avec son experience jusqu'à un tel point, qu'elle se mêloit même de disposer des plus grandes Charges; le Roi lui accordant cette grace, ou dissimulant sa hardiesse, *parce que*, disoit-il, *il faut beaucoup souffrir d'une femme, quand elle aime son honneur*

& son mari. Mais il y eut deux choſes en quoi le bien de ſon Etat lui défendit de la contenter ; ſçavoir, pour le mariage de ſa fille dans la Maiſon d'Auſtriche, & pour la rupture du Concile de Piſe. Elle étoit portée à la premiere de ſon propre mouvement ; & à la ſeconde, par de certains Religieux, qui ayant la direction de ſa conſcience, lui rempliſſoient l'ame de ſcrupules ; ſi bien qu'elle ne ceſſoit d'en importuner ſon mari. Le bon Prince l'ayant long-temps amuſée par diverſes promeſſes, fut enfin contraint de lui fermer la bouche par un tel apologue : *Sçachez, Madame, qu'à la création du monde Dieu avoit donné des cornes aux Biches auſſi-bien qu'aux Cerfs, mais que comme elles ſe virent un ſi haut bois ſur la tête, elles entreprirent de leur faire la loi : dont le Souverain Createur étant indigné, leur ôta cet ornement, pour les punir de leur arrogance.* Une autrefois, comme elle ſe mêloit de blâmer l'aſſemblée du Concile de Piſe : *Hé quoi, Madame,* lui dit-il, *penſez-vous être plus ſçavante que tant de célebres Univerſitez qui l'ont approuvé ? Vos Confeſſeurs ne vous ont-ils point dit*

que les femmes n'ont point de voix dans l'Egliſe ? Elle avoit eu comme en heritage de ſon pere la magnificence & la liberalité, deux vertus qui avoient ſoûtenu l'eſtime de ce Prince parmi quantité de défauts. Sa Maiſon, ſa dépenſe & ſon train ſurpaſſoient la ſplendeur de tous les Potentats de l'Europe : elle ſe plaiſoit à tenir ſouvent une Cour pleine & entiere, à la mode de nos anciens Rois : avec cela, parce que ſon Epoux étoit un peu œconome, elle ſuppléoit à ce défaut, & faiſoit elle-même les frais de toutes les grandes céremonies. Ainſi l'an 1502. elle fournit à la dépenſe des feſtins & des balets qui ſe firent en réjoüiſſance de ce que ſa fille Claude étoit accordée avec Charles fils de l'Archiduc : ainſi l'année ſuivante, elle régala l'Archiduc & Jeanne ſa femme : de ſorte qu'elle n'épargna rien pour célebrer les nôces d'Anne de Foix ſa couſine, dont elle avoit procuré le mariage avec le Roi de Hongrie ; puis encore pour celles du Duc d'Alençon & de Mademoiſelle d'Angoulême. Lors que ſon Epoux faiſoit la guerre en Italie, elle ſe tenoit ſouvent à Lyon pour encourager

les Capitaines par quelque preſent de ſa main, & pour remettre en équipage ceux que le ſort de la guerre avoit mal-traitez. Les Princes Chrétiens s'étant liguez contre le Turc l'an 1501. elle équipa douze grands vaiſſeaux pour cette expedition : elle en avoit fait bâtir grand nombre ſur ſes côtes de Bretagne ; entr'autres un qu'elle nomma la Cordeliere, qui étoit de deux mille tonneaux, & portoit cent pieces de canon. Et toutefois quelque grande dépenſe qu'elle fît, elle ménageoit ſi bien ſon revenu, qu'il y avoit toûjours du reſte dans ſon Epargne, ſans compter les ſommes de reſerve, à quoi elle ne touchoit point. Son affection envers ſon mari ſe montroit tous les jours par mille preuves : mais elle parut principalement durant trois grandes maladies qu'il eut, dans deux deſquelles on la vit le ſervir avec tant d'aſſiduité, que quelque priere qu'il lui en fit, elle ne put jamais être arrachée d'auprés de ſon lit ni nuit ni jour ; & dans l'autre, parce qu'elle étoit pour lors éloignée de lui, elle demeura durant huit jours dans ſa chambre les fenêtres fermées, en pleurs & en prieres continuelles juſ-

Son affection envers ſon Epoux.

qu'à tant qu'elle eût reçû nouvelles de ſa gueriſon. Comme pour l'amour d'elle il affectionnoit les gens de Lettres, & s'en ſervoit dans ſes négociations, auſſi pour lui complaire elle aimoit la chaſſe, & entretenoit un équipage à ce ſujet. Afin de tenir toûjours la Nobleſſe dans l'éxercice des armes, elle faiſoit ſouvent faire des Tournois & autres ſemblables jeux, où elle récompenſoit elle-même l'adreſſe des Chevaliers de quelque prix de grande valeur. Mais afin qu'il ne ſemblât pas que les hommes ſeuls fuſſent capables de porter des marques de gloire, puiſque les Dames ont un honneur auſſi bien qu'eux, & qui ſe conſerve avec non moins de difficultez & de perils, que quelque place fort foible qui ſeroit attaquée de tous côtez; elle inſtitua l'Ordre de la Cordeliere en leur faveur, & en honora celles de la Cour dont la reputation lui ſembloit la plus éxempte de blâme, & même de ſoupçons. Or elle choiſit cette Cordeliere pour le colier de ſon Ordre, en l'honneur des liens dont le Sauveur du monde fut garotté la nuit de ſa Paſſion; & par rapport au cordon de S. François, qui a cette vertu, à

Aimoit la chaſſe.

Inſtituë l'Ordre de la Cordeliere pour les Dames.

ce que dit l'Oraiſon avec laquelle on le donne aux perſonnes qui entrent dans cette Confrerie, d'éteindre les flames de l'impureté. Ses entretiens ordinaires n'étoient point de bagatelles & de bijoux, mais de choſes ſerieuſes & de quelques beaux ouvrages d'eſprit: pour leſquels elle eut de ſi nobles paſſions, qu'elle aida beaucoup à faire revivre les bonnes Lettres & les beaux Arts, non ſeulement par l'eſtime qu'elle en faiſoit, mais par les bienfaits dont elle combloit les hommes de merite. Enfin la charité & la pieté lui ont fait une continuelle compagnie tout autant qu'elle a vécu: on voyoit des milliers de pauvres l'attendre à la ſortie de ſon Palais pour recevoir ſes aumônes: ſans en compter un bien plus grand nombre qu'elle entretenoit par toute la France, particulierement dans ſon Duché. Ses devotions étoient ſolides & de même trempe que ſon eſprit, qui ſçavoit bien diſtinguer les apparences & les ſimagrées d'avec la vraye vertu. Elle affectionnoit particulierement, entre les Ordres Religieux, celui des Minimes, & celui des Cordeliers. C'eſt pourquoi elle fit bâtir le Con-

Son affection envers les Lettres.

Sa pieté, charité, & ſes fondations.

vent de l'Observance à Lyon en faveur de ceux-ci, & donna à ceux-là son ancien hôtel de Bretagne, dit le Château de Nigeon, qui étoit sur le bord de la Seine prés le bourg de Challiot, pour y bâtir le Monastere qu'on y voit aujourd'hui, qu'elle fit commencer de son vivant.

Est jalouse de la liberté de la Bretagne.

Au reste, comme c'est l'ordinaire des grands courages, elle se montroit terrible à ceux qui la choquoient de gayeté de cœur : & sur toutes choses elle étoit si jalouse de la liberté de sa Bretagne, qu'elle eût bien voulu marier ses filles à quelque parti plus éloigné & moins puissant que les Rois de France, afin de conserver ce païs dans ses droits. C'est pourquoi elle s'opiniâtra de donner son aînée à Charles V. & ce traité ayant été rompu pour la fiancer à François Duc de Valois, elle en fut malade de déplaisir : même, du depuis elle ne cessa de pratiquer pour la seconde ce qu'elle avoit manqué pour la premiere ; si bien que l'an 1515. elle contraignit le Roi de déclarer, que le Duché lui appartiendroit à elle & aux siens, non pas à l'aînée. Mais François I. éluda bien ses prétentions

Sa fille Renée à qui mariée.

en la mariant au loin & à un Prince foible, qui fut Alfonſe Duc de Ferrare. Pour ce même ſujet elle ne put jamais aimer Madame d'Angoulême, qui d'ailleurs avoit des humeurs & des qualitez bien contraires aux ſiennes. Auſſi cette Princeſſe empêcha juſqu'à la mort la conſommation du mariage du Duc de Valois; & ſi le Roi ſon époux fût mort le premier, ſans doute qu'elle ſe fût tout-à-fait éloignée de la France. Ce que l'on connut bien dans la derniere maladie qu'il eut: car comme elle le vit abandonné des Medecins, elle fit charger ſes plus précieux meubles dans les bâteaux pour ſe retirer en Bretagne. Le Maréchal de Gyé, ſoit qu'il en eût ordre, ſoit qu'il crût faire un grand ſervice à l'Etat, mit des gardes ſur les paſſages, & les arrêta. Le Roi étant revenu en convaleſcence, il lui en fit excuſe: mais elle indignée que ſon ſujet naturel eût eu la hardieſſe d'arrêter ſes hardes, s'en reſſentit ſi vivement, qu'elle forma le deſſein de le perdre. De fait, comme des gens de cette condition ſont rarement exempts de toute faute, elle fit ſi bien rechercher ſa vie juſqu'aux moindres

Haine qu'elle conceut contre le Maréchal de Gyé.

particularitez, qu'enfin par Arrêt du Parlement de Thoulouſe, où le Conſeil renvoya la connoiſſance de cette affaire, il fut privé de la garde du Duc de Valois, comme auſſi de toutes ſes penſions & gouvernemens, ſuſpendu de la fonction de la Charge de Maréchal pour cinq ans, & interdit d'approcher de la Cour de dix lieuës prés, dont il ne ſe trouva autre ſujet, que parce qu'il avoit ſoudoyé dans ſon Château de Fronſac quinze mortes-payes des deniers du Roi. Il ſe joüa une farce ſur ce ſujet dans un College de Paris, où ils diſoient, *Qu'un Maréchal ayant voulu ferrer un Ane, en avoit reçû ſi grand coup de pied, qu'il en avoit été jetté par deſſus les murailles de la cour juſques dans le Verger*; ainſi s'appelloit une belle maiſon qu'il avoit fait bâtir prés d'Angers, où il ſe retira juſqu'à ce qu'une meilleure fortune le remît dans les emplois. La paſſion extraordinaire que cette Reine fit paroître ouvertement dans la pourſuite de ce procés, juſqu'à en fournir les frais de ſes propres deniers, a été cauſe que quelques-uns l'ont eſtimée inexorable & vindicative. » Mais aprés tout, le reſſen-

» timent des injures eſt un vice que » tous les hommes voudroient bien » être éteint contr'eux, & non pas en » eux-mêmes. Puis, quand il n'y auroit point de quoi excuſer cette Princeſſe, les autres vertus qu'elle poſſedoit en ſi grand nombre rendent ſa mémoire aſſez recommandable: & les François ne lui doivent pas dénier des loüanges, puiſque * les Etrangers même lui en ont donné de trés-grandes.

* *Guichardin, Balthazande, Caſtillon, & autres.*

Son corps eſt enterré à S. Denis avec celui de ſon dernier Epoux, où leur Succeſſeur le grand Roi François leur a fait bâtir un ſuperbe tombeau de marbre blanc. Son cœur, ainſi qu'elle l'avoit ordonné par ſon teſtament, fut porté en Bretagne dans un vaſe d'or couvert d'une couronne de même, ſur laquelle on a eu raiſon de graver ces deux vers entr'autres. *Cœur de vertu orné, Dignement couronné.* Il repoſe dans l'Egliſe des Carmes à Nantes, ſous la même voute où giſent les Corps du Duc ſon pere, de Marguerite de Foix dont elle fut fille, & de Marguerite de Bretagne premiere femme du Duc.

Le lieu de ſa ſepulture.

encore ALEXANDRE, 5. ans pendant ce regne.

PIE III. élû le 22. Septembre 1501. S. 26. jours.

JULES II. élû le dernier d'Octobre l'an 1503. S. 9. ans, 4. mois.

LEON X. élû le 11. Mars 1513. S. 8. ans, & prés de 9. mois, dont un an, dix mois sous ce regne.

LOUIS XII.

ROY LVI.

LOUIS *dont le burin a fait ici le buſte,*
Fut le PERE DU PEUPLE, *il fut bon, il fut juſte,*
Il aima ſes Sujets, il en fut adoré.
Son nom de leurs ſouhaits eſt encor honoré
Car ſenſible à leurs maux, inſenſible à l'offenſe,
Il ſacrifia tout pour épargner la France.

*Il aima mieux perdre ſes conquêtes, que de fouler ſes peuples.

LOUIS XII.

SURNOMMÉ LE JUSTE,

ET

LE PERE DU PEUPLE,

ROY LVI.

âgé de trente-ſix ans accomplis.

LOUIS Duc d'Orleans ſuccéda à Charles VIII. comme le plus proche de la ligne maſculine, & ſon couſin du troiſiéme au quatriéme degré. Son âge étoit meur, ſon naturel humain, doux & équitable, ſa prudence conſommée, & ſes Miniſtres gens de bien & peu intereſſez. La longue priſon qu'il avoit ſoufferte, l'avoit rendu plus miſericordieux, & les adverſitez plus ſage. Il fut bon Roi, parce qu'il avoit été long-temps ſujet; & il avoit appris à moderer les rigueurs du commandement ſouve- 1498.

1498. rain, parce qu'il les avoit reſſenties.

Le vingt-ſeptiéme de May il fut ſacré & couronné à Reims, [d'où il vint faire ſes devotions à S. Denis;] puis le lendemain il fit ſon entrée à Paris; & par Arrêt du Conſeil il prit avec le titre de Roi de France, celui des deux Siciles, & de Duc de Milan. Cette Duché lui appartenoit à cauſe de Valentine ſon ayeule.

[A ſon advenement à la Couronne il déclara qu'il pardonnoit à tous ceux qui l'avoient offenſé; & dit, *Qu'un Roi de France ne vengeoit point les injures d'un Duc d'Orleans.* Durant tout ſon regne il travailla inceſſamment à la felicité de ſes peuples, les ſoulageant autant qu'il pouvoit du fardeau des impôts, & ayant grand ſoin de leur faire diſtribuer la Juſtice. Pour le premier, il diminua les tailles d'année en année, quoiqu'elles fuſſent déja aſſez ſupportables; c'eſt qu'il ſçavoit que l'épargne du Prince eſt comme la rate; moins elle eſt groſſe, plus le corps de l'Etat s'en porte bien. Il abhorroit tellement les nouvelles impoſitions, qu'ayant beſoin d'argent pour ſes guerres d'Italie, il aima mieux expoſer en vente

les Charges de Finance, que de rien exiger sur son peuple. Il reconnut pourtant avec le temps, que cette venalité causoit le mal qu'il avoit voulu éviter ; aussi l'eût-il ôtée s'il eût vécu deux ou trois ans plus qu'il ne fit. 1498.

Quant à la Justice, il créa diverses compagnies de Juges, un Parlement pour la Normandie à Roüen, un pour la Provence à Aix ; & il établit le *Grand Conseil*, qui avoit déja été projetté par Charles VIII. tout cela par un pur zele de justice, & sans aucun interêt pecuniaire.

Il fit aussi de belles Ordonnances pour l'abreviation des procez : comme il s'y trouva quelques articles qui blessoient les privileges de l'Université, ce grand corps s'en remua avec trop de chaleur, mais il n'étoit plus si puissant, à peine avoit-il quinze cens Ecoliers. Le tumulte eût été jusqu'à la sedition, si le Roi ne fût promptement venu à Paris, entrant en armes par la porte S. Jacques. Sa presence refroidit les plus échauffez, & bannit le Recteur.

Au retour de son Sacre il dépécha des Ambassadeurs au Pape, à Venise

1498. & à Florence ; & trois mois aprés il receut les leurs, qui lui apportoient des complimens & des excuſes. Le Roi Federic & le Duc Ludovic ne lui en envoyerent point, parce qu'il étoit leur ennemi déclaré.

Dés cette heure-là ſe commencerent diverſes negociations avec ces Potentats. Ils ne s'étoient point encore fait ſages par le danger paſſé, ils ſongeoient plus à leurs vengeances, qu'à la liberté commune de l'Italie. Le Pape Alexandre s'étoit reconcilié avec les Urſins, mais il vouloit un mal de mort au Roi Federic, parce qu'il avoit refuſé ſa fille à Ceſar Borgia ſon bâtard ; & les Venitiens cherchoient à ruiner Ludovic, parce qu'il empêchoit leur aggrandiſſement, & qu'il avoit deſſein ſur la ville de Piſe, laquelle ils deſiroient s'approprier. Pour les Florentins ils avoient une extrême paſſion de recouvrer leurs places, & faiſoient la guerre pour cela.

Tous les trois étant donc aveuglez de leur interêt preſent, ſans penſer à celui de l'avenir, rechercheient ardemment l'alliance du Roi. Il ſe preſentoit une occaſion où le Pape le

pouvoit obliger : C'eſt que deſirant 1498.
rompre ſon mariage avec Jeanne fille
du Roi Louïs XI. il avoit beſoin
qu'il lui nommât des Commiſſaires
en France pour connoître de cette
affaire ; & afin d'obtenir cette juſti-
ce, il donna la Duché de Valentinois
à Borgia ſon bâtard, qui auſſi-tôt
quitta le chapeau de Cardinal, &
prit l'épée. Le Pape l'envoya donc
en France avec une bulle qui nom-
moit trois Juges au gré du Roi, ſça-
voir Philippe de Luxembourg, Car-
dinal-Evêque du Mans, Louïs d'Am-
boiſe, Evêque d'Alby, & Pierre Evê-
que de Ceute qui étoit Portugais. Le
bâtard voulut faire le fin, & dire
qu'il n'avoit pas apporté la bulle ;
mais ſon Secretaire corrompu par les
preſens du Roi, ou s'étant corrompu
de lui-même pour en tirer quelque
bonne récompenſe, fit entendre ſous
main qu'il l'avoit dans ſa caſſette. Le
Roi en fit fort mauvais viſage au bâ-
tard, & témoigna qu'il paſſeroit ou-
tre : il fallut donc qu'il la produiſît,
bien fâché d'avoir perdu l'occaſion
de faire valoir ſa marchandiſe. Son
Secretaire étant mort peu aprés, on
crut facilement qu'il l'avoit ôté du
monde.]

1498. Il avoit auſſi apporté un bonnet de Cardinal pour George d'Amboiſe Archevêque de Roüen, qui gouvernoit toutes les affaires. En récompenſe, le Roi lui fit épouſer Charlotte fille d'Alain Seigneur d'Albret, & traita une ligue avec lui, par laquelle le nouveau * Duc devoit le ſervir pour le recouvrement du Milanez, & le Roi enſuite l'aider à déposſeder tous les petits Seigneurs qui détenoient les villes de la Romandiole.

* Il ſe fit appeller Duc de Valentinois.

Il faut ſçavoir que deux ſiecles auparavant, comme la puiſſance des Papes étoit fort affoiblie, ceux qui alors ſe trouverent Gouverneurs de ces places pour le ſaint Siege, en avoient uſurpé la ſouveraineté, & afin de les poſſeder ſous quelque titre apparent, en avoient obtenu la Seigneurie des Papes, ſous celui de *Vicaires* ou Lieutenans, à la charge de leur payer certain tribut tous les ans: mais depuis ils n'avoient tenu compte d'y ſatisfaire, & même ils portoient quelquefois les armes contre eux. Les Polentins Bourgeois de Ravenne avoient uſurpé cette ville-là & celle de Cervie: mais les Venitiens les leur avoient

voient ôtés. Les Malateſtes s'étoient rendus maîtres de Ceſene, qui depuis étoit retournée au S. Siege par la mort de Dominique le dernier de cette branche-là, mort ſans enfans. Les Riari tenoient encore Imole & Forly; Pandolfe Malateſte Rimini; Aſtor Manfrede Faïence; Jean Sforce Pezaro; les Bentivogles Boulogne, & les Baillons Perouze.

Le mariage du Roi avec Jeanne fut déclaré nul par les Commiſſaires, ſur ce qu'on leur fournit des preuves que Louïs XI. l'avoit forcé à le faire; & on diſoit que depuis il l'avoit conſommé. Etant libre il épouſa Anne de Bretagne, ſes premieres inclinations, & qui étoit veuve de ſon prédeceſſeur. Les nôces ſe firent le dix-huitiéme de Janvier. Le peuple de Paris, le ſeul dans toute la France qui eût receu du bien de Louïs XI. murmura hautement de ce que le Roi avoit repudié ſa fille; & il y eût des Docteurs qui l'en blâmerent dans les chaires: mais Jeanne ſouffrit cette affliction avec une patience incroyable, & ſe donna toute à Dieu. Elle ſe retira à Bourges, où elle inſtitua les filles de l'Annonciation, & ayant 1499.

1499. pris le voile ſacré parmi elles, paſſa le reſte de ſa vie dans ce Monaſtere.

Avant que de rien remuer en Italie, il travailla à s'aſſûrer de l'amitié de ſes voiſins, premierement de l'Anglois, puis de Ferdinand & Iſabelle, & aprés de l'Archiduc fils de Maximilian. Ferdinand & Iſabelle retirerent leurs troupes d'Italie, & rendirent à Federic les places qu'ils tenoient en Calabre; l'Archiduc par le traité recouvra les ſiennes de l'Artois, à la charge de rendre hommage au Roi pour cette Comté & pour celles de Flandres & de Charolois. Il le rendit en effet dans Arras, nuë tête & deſceint entre les mains de Guy de Rochefort Chancelier de France, qui étoit couvert & aſſis dans une chaiſe, comme repreſentant le Roi.

Il y eut plus de difficulté à s'accommoder avec Maximilian, parce qu'il étoit engagé avec Sforce, en ayant touché de grandes ſommes d'argent. Il avoit même fait entrer une armée dans la Duché de Bourgogne: mais le Comte de Foix l'ayant facilement repouſſée, & Ludovic n'étant pas aſſez riche pour aſſouvir ſon avare indigence, il ſe laiſſa perſuader de

faire une tréve pour quelques mois. 1499.

Les Florentins cependant & les Venitiens ſe racommoderent enſemble par le moyen du Duc de Ferrare, qu'ils choiſirent pour leur arbitre: mais Ludovic ſe broüilla ſi fort avec les Venitiens, qu'ils firent ligue avec le Roi pour le dépoüiller. Ils devoient avoir la moitié du Milanez, ſçavoir toutes les places d'outre la riviere d'Adde pour leur part; & ils s'imaginoient qu'ils auroient bientôt celle des François, parce qu'ils la leur vendroient, ou qu'ils la laiſſeroient perdre par leur mauvais ordre & par leurs diviſions, comme ils avoient fait le Royaume de Naples. Mais ils ſe tromperent dans leur compte, c'étoit partager avec le lyon; & ils éprouverent peu aprés, qu'en matiere de Princes & d'Etats, le voiſin étant toûjours ennemi, le plus puiſſant eſt le plus dangereux.

Ce miſerable Ludovic avec toutes ſes fineſſes, n'avoit pas un ami dans toute l'Italie, non pas même le Duc de Ferrare ſon beau-pere; il fut contraint d'avoir recours à l'Empereur Maximilian & au Sultan Bajazet; le ſecours de l'un étoit tardif, fort cher

1499. & peu assûré, celui de l'autre est infame & dangereux.

Au mois de Juillet les troupes du Roi entrerent dans le Milanez d'un côté, & celles des Venitiens de l'autre. En quinze jours Ludovic perdit tout son Etat ; les Venitiens prirent ce qui est au delà de l'Adde ; les François n'allerent pas moins vîte ; Novarre & Alexandrie se défendirent mal, & furent saccagées ; Mortare capitula ; Pavie envoya les clefs. La Cité de Gennes suivit le branle, les Adornes & les Fregoses se battant à qui la livreroit ; enfin rien ne garda la foi à Ludovic, ni peuples, ni chefs, ni places, parce qu'il ne l'avoit jamais gardée à personne.

Dans cette revolution il envoya ses tresors & ses enfans en Allemagne auprés de l'Empereur Maximilian : il s'y retira aussi lui-même, ayant auparavant muni le Château de Milan. Aprés son départ la ville receut les François avec joye. Pour le Château on le croyoit inexpugnable, mais à dix jours de là le Gouverneur Bernardin Curtio, qu'il croyoit le plus fidelle de ses creatures, prit de l'argent, & le vendit. Cette perfidie sembla

horrible, même aux acheteurs, & rendit le vendeur si infame, qu'il en mourut dix ou douze jours aprés accablé de honte. 1499.

A ces nouvelles, le Roi qui étoit à Lyon, se rendit incontinent à Milan; il y fit son entrée en habit Ducal, & sejourna prés de trois mois dans le païs. Il ôta d'abord le quart des impôts, accorda à la Noblesse la liberté de la chasse qu'elle n'avoit pas, & pensant la rendre plus affectionnée à son service, lui distribua une bonne partie du domaine, particulierement à Trivulce, auquel il donna aussi le gouvernement de toute la Duché.

Tous les Princes d'Italie, hormis Federic, le feliciterent de ce bon succés; & les Florentins s'obligerent de l'assister à la conquête de Naples; à condition qu'il leur aideroit à remettre Pise sous leur obéïssance.

Avant toutes choses, il falloit qu'il tînt parole à Cesar Borgia; il lui donna des troupes avec quoi il recouvra les villes d'Imole & de Forli. Dans la derniere étoit Catherine Sforce mere & tutrice des Riari, laquelle il emmena prisonniere à Rome. 1500. en Janvier.

Le changement qui arriva au mê-

1500. me temps dans le Milanez, retarda le cours de ſes progrez. Ludovic étoit au guet pour y rentrer ; il y avoit peu de François dans les places ; le peuple ſe fâchoit de n'être pas déchargé de tous les impôts ; la Nobleſſe étoit offenſée de la fierté de Trivulce leur égal, de ſa trop grande paſſion pour le parti des Guelfes, & de ce que dans une émotion il avoit tué quelques hommes de ſa main au milieu de la place publique ; & les maris ſe ſcandaliſoient de la liberté des François auprés de leurs femmes. Ludovic bien informé de tout cela, & ayant regagné l'affection des Milanois, revint avec 1500. hommes d'armes Bourguignons, & 12000. Suiſſes, qu'il avoit levés de ſes propres deniers, n'ayant pû tirer aucun ſecours de Maximilian.

A ſon arrivée les peuples le receurent à bras ouverts, la ville de Come qui eſt une des portes de la Duché ayant chaſſé les François. Trivulce voyant un changement ſi ſubit, ſortit la-nuit de Milan fort humilié, & ſe retira à Mortare avec ſa cavalerie. Toutes les places enſuite ſe rendirent à Ledovic, hormis le Château de Mi-

lan, & quelques-unes de celles que 1500.
les Venitiens tenoient.

Ce reflux toutefois n'alla pas loin : Louïs de la Trimoüille, que le Roi envoya en ce païs-là avec une puiſſante armée, le joignit prés de Novarre qui venoit de ſe rendre. Les Suiſſes que ce malheureux avoit dans ſes troupes, étant gagnez par ceux de l'armée Françoiſe, refuſerent d'en venir au combat, & ſe retirerent dans Novarre, où il fut contraint de les ſuivre. Tout ce qu'il put tirer d'eux, fut qu'ils lui promirent de le conduire en lieu de ſeureté. Mais le lendemain huitiéme d'Avril, il fut reconnu déguiſé en ſoldat dans leurs troupes (peut-être qu'ils l'indiquerent eux-mêmes) & envoyé au Roi qui étoit à Lyon. [Il ne voulut point le voir, & commanda qu'on le deſcendît dans un cachot. On raconte, choſe merveilleuſe ! que ce miſerable ſe voyant privé de la lumiere, & ſe reſſouvenant à quel point il avoit offenſé le Roi, fut ſaiſi d'une ſi forte apprehenſion de la mort, que la nuit même ſon poil qui étoit fort noir en devint tout blanc, de ſorte que le matin venu, ſes gardes le méconnurent,

1500. & s'imaginerent d'abord que c'étoit un autre homme. De Lyon] on le traduisit au Château de Loches, où il fut tres-étroitement enfermé, & y demeura jusqu'à sa mort, qui n'arriva que l'an 1510. traitté avec des rigueurs si contraires à la misericorde de ce bon Prince, qu'on crut que c'étoit un visible châtiment de Dieu. Le Cardinal Ascagne son frere fut aussi livré aux François par les Venitiens, entre les mains de qui il étoit tombé.

Les Suisses s'en retournant en leur païs, se saisirent de la ville de Bellinzonne, qui ferme le passage des montagnes de ce côté-là ; de sorte que par le moyen de cette place ils pouvoient descendre dans le Milanez quand il leur plaisoit. D'abord ils l'eussent renduë pour fort peu d'argent : mais aprés qu'ils en eurent connu l'importance, il n'y eut plus d'offre capable de la tirer d'entre leurs mains.

Pour cette revolte il en coûta à la ville de Milan la tête de dix ou douze de ses principaux chefs, & une somme de 200000. écus. Le Vendredi-Saint, jour de misericorde, le Cardinal d'Amboise receut l'amande honorable

ble de ce peuple dans l'Hôtel de Ville, 1500
& lui pardonna sa faute de la part du Roi. Les autres Villes furent taxées, mais selon leurs facultez, & à des sommes si moderées, que c'étoient plûtôt des subsides que des châtimens.

La crainte que le Roi avoit de Maximilian, empêcha que ses troupes ne sortissent du Milanez pour aller du même pas à la conquête de Naples. En attendant qu'il pût renoüer les tréves avec lui, il en envoya une partie sous la conduite du Seigneur de Beaumont, pour subjuguer la ville de Pise en faveur des Florentins; & l'autre commandée par Yves d'Allegre au Duc de Valentinois, pour lui aider à dépoüiller les Vicaires de la Romandiole.

Quant à Beaumont, ayant été repoussé à trois assauts de devant Pise, voyant ses Suisses mutinez, & les Florentins peu échauffez à le secourir de vivres, comme ils y étoient obligez, il laissa cette ville en liberté, & reprit la route de Milan.

Mais le Valentinois, sans coup frapper, attira dans ses filets les villes de Pesaro & de Rimini; Fayence soûtint trois fois le siege, mais à la troi-

1500. sième elle perdit courage, & se rendit; Ce ne fut que l'année suivante. La protection que le Roi accorda à Bentivogle & aux Florentins, empêcha qu'il ne mît aussi la main sur Boulogne & sur Pise, comme il en avoit bien envie.

[*Je trouve en quelques memoires que dans peu d'années la découverte des Indes multiplia tellement l'or & l'argent en France, que les terres qui auparavant n'étoient baillées qu'à mille livres par an, furent affermées à dix & à douze mille.*]

Cette année le vingt-cinquiéme de Février, jour de S. Mathias, Charles fils de Philippe Archiduc d'Autriche, & de Jeanne d'Espagne, fille de Ferdinand & Isabelle, vint au monde: & presque au même temps le petit Prince Michel en sortit comme pour lui ceder le droit d'aîneße. Ce Michel étoit fils d'Isabelle, sœur aînée de Jeanne, & femme d'Emmanuel Roi de Portugal, laquelle étoit morte avant son enfant. Le Pape permit * *à Emmanuel d'épouser la troisiéme sœur, qui s'appelloit Marguerite.*

* Permission d'épouser les deux sœurs.

Le Jubilé centenaire finit ce quar-

torziéme ſiecle. Aprés qu'il eut été 1500.
celebré à Rome, Alexandre l'envoya
dans les Provinces, & ſe ſervit de
cette pieuſe conjoncture pour animer
les Princes Chrétiens à ſe liguer con-
tre les Turcs. Ils n'étoient plus ſes
amis, parce qu'ils l'étoient de Ludo-
vic, en faveur duquel ils avoient fait
de cruelles irruptions dans le Frioul,
tandis que les Venitiens étoient oc-
cupez à la guerre du Milanez; &
de plus, leur avoient enlevé les villes
de Modon & de Coron dans le Pelo-
ponneſe.

Il ſembloit que le Ciel conviât les Chrétiens à cette Croiſade; car durant les années 1500. & 1501. toute l'Allemagne & les Pays-Bas virent paroître des Croix de toutes ſortes de grandeurs, non ſeulement en l'air, mais encore ſur les habits, particulierement ſur le linge, comme chemiſes, couvre-chefs, ſerviettes, & draps de lit. Elles étoient de couleurs broüillées, & le plus ſouvent comme ſanglantes, & ne s'en alloient point au ſavon, mais diſparoiſſoient peu à peu. Tant d'Auteurs de ces pays-là témoignent ce prodige, qu'on le peut bien croire ſans être trop cre-

1500. *dule. Il ne seroit pas même impossible d'en rendre quelque raison par les causes ordinaires. Et on peut dire hardiment qu'elles ont été disposées de telle sorte par le souverain Maître de l'Univers, dont les veuës sont infinies, que les effets qu'elles produisent, encore qu'ils soient purement naturels, ne laissent pas neanmoins, quand ils arrêtent la veuë & l'attention des hommes par leur singularité, de les avertir de sa sainte volonté, ou de présager ce qui doit arriver.*

Le Roi Louïs étant assez fort tout seul pour conquerir le Royaume de Naples, il prit neanmoins ce mauvais conseil de le partager avec Ferdinand Roi d'Arragon ; & ainsi il se donna un compagnon en Italie, où il étoit Maître absolu. La part de Ferdinand étoit la Poüille & la Calabre ; celle du Roi, Naples, la Terre de Labour, & l'Abbruzze.

Il y avoit long-temps que Ferdinand devoroit tout ce Royaume en esperance ; car il prétendoit qu'Alfonse le Grand, frere de Jean son pere, n'avoit pû le donner à Ferdinand son bâtard : mais il couvroit ce

desir d'une profonde dissimulation, de sorte que quoiqu'il eût partagé la dépoüille du malheureux Federic, neanmoins il faisoit toûjours semblant de le vouloir assister, afin d'avoir plus de commodité de l'opprimer. Il lui envoya à ce dessein le grand Capitaine, qui sous prétexte de s'assûrer de quelques retraites pour ses troupes, se fit donner deux ou trois de ses meilleures places; & il les retint quand son Traité avec les François fut déclaré. 1500.

Pour cette conquête d'Aubigny, le Comte de Gajazze, & le Valentinois commandoient l'Armée du Roi par terre; Philippe de Cleves Ravestein commandoit celle de mer, qui s'étoit assemblée à Gennes. Federic n'ayant aucun secours que de Fabrice Colonne Connétable du Roïaume, ne résista pas long-temps. Lors que les François eurent forcé Capouë, où il fit massacrer sept ou huit mille personnes; & que Caïette, & Naples ensuite épouvantées du malheur de cette ville infortunée, se furent renduës, il fit un traitté avec d'Aubigny & Nemours: par lequel il leur remit dans six jours toutes les 1501.

1501. places qui étoient du partage du Roi. On lui permit de retenir l'Isle d'Ischia pendant six mois, de se retirer où il lui plairoit, & d'emporter des Châteaux de Naples tout ce qu'il voudroit, hormis les canons du Roi Charles VIII.

Etant réduit en cet état, qu'il n'avoit plus de Royaume, & voyant que son parent l'avoit trahi sous couleur de le défendre, il crut n'avoir plus d'autre parti à prendre que de se remettre entierement à la bonté du Roi. On lui donna un sauf-conduit pour passer en France; il y fut receu fort humainement, & obtint une pension de trente mille écus, qui lui fut continuée même aprés que les François eurent été chassez de Naples.

Dans l'armée de France il y avoit grand nombre de jeunes Princes & Seigneurs volontaires; Entre autres, Loüis fils aîné de Gilbert Comte de Montpensier. On raconte de lui, qu'étant allé prier Dieu sur le tombeau de son pere à Pouzzols, comme il se remit dans la pensée les maux qu'il avoit soufferts, & la maniere déplorable dont il étoit mort, son

ſang s'en émut tellement, qu'il fut ſaiſi d'une fiévre dont il mourut à Naples, convainquent de faux cette croyance, qui dit que l'amour ne remonte point. 1501.

De ſon côté Gonſalve n'eut pas plus de peine à réduire l'autre partie du Royaume. Federic avoit mis ſon fils Alfonſe dans Tarente, qu'il croyoit imprenable, & avoit laiſſé la charge de ſa perſonne & de la place au Comte de Potentianne, & à Leonard Evêque de Rodes. Ces deux Chefs ne voyant aucune apparence de ſecours, capitulerent de bonne heure, & promirent de rendre la place dans quatre mois. S'ils l'euſſent gardée ſeulement ſix, comme ils le pouvoient, la querelle qui ſurvint entre les François & les Eſpagnols, l'eût ſauvée, & leur jeune Prince avec. Cette reddition acheva la conquête du Royaume. Gonſalve avoit juré à ce jeune Prince ſur la ſainte Euchariſtie, qu'il lui laiſſeroit la liberté de s'en aller par tout où il lui plairoit; & toutefois il le retint & l'envoya en Eſpagne au Roi Ferdinand; qui veritablement le traitta avec bien plus d'humanité, qu'il n'en

1501. devoit attendre aprés une telle perfidie.

Cette guerre achevée, Raveſtein mena l'armée navale contre les Turcs; le Roi Ferdinand, quoiqu'il fût entré dans la Ligue, refuſa d'y envoyer ſes vaiſſeaux. La méſintelligence d'entre les François & les Venitiens, fit que cette expedition tourna entierement à leur honte. Les François ayant attaqué Metelin, Capitale de l'Iſle du même nom, y perdirent grand nombre de leurs braves; au retour la tempête les malmena horriblement; & ceux qui furent jettez dans les Iſles qui appartenoient aux Venitiens, les trouverent plus infidelles & plus rudes ennemis que les Turcs.

Sur toutes choſes, le Roi deſiroit l'alliance de Maximilian, pour obtenir de lui l'inveſtiture du Duché de Milan. A la fin de Septembre le Cardinal Georges d'Amboiſe, qu'on nommoit le Legat, car le Pape lui avoit donné cette commiſſion en France, alla pour ce ſujet le trouver dans la ville de Trente avec un ſuperbe équipage, ſa ſuite étant pour le moins de 1800. chevaux. L'Em-

pereur demanda instamment la déli- 1501.
vrance des Sforces ; il lui accorda
celle du Cardinal Ascagne ; recipro-
quement il tira parole de lui d'une
prolongation de la tréve, & de l'in-
vestiture, mais qui seroit pour les
filles du Roi seulement, non pas pour
les mâles.

Il faisoit cette exception, parce qu'il desiroit ardemment avoir la fille aînée du Roi, & ce Duché en dot pour Charles son petit-fils. Les Ambassadeurs de l'Archiduc étant venus trouver le Roi à Lyon, ce mariage y avoit été accordé le dixiéme d'Août, & il fut encore confirmé avec l'Archiduc & Jeanne de Castille sa femme au mois de Novembre ensuivant, quand ils passerent par la France pour aller en Espagne.

Ils furent alors magnifiquement reçeus à Paris ; l'Archiduc prit seance au Parlement en qualité de Pair de France. Le Roi & la Reine les regalerent à Blois quinze jours durant, & les firent conduire jusqu'à la frontiere avec tous les honneurs qu'on sçauroit s'imaginer ; même avec pouvoir de donner gra-

1501. ce dans toutes les villes par où ils paſſoient.

Les limites du partage du Roïaume de Naples n'avoient pas été bien expliquées ; ainſi il y eut bien-tôt debat pour cela, principalement pour le païs qu'on nomme le Capitanat ; * qui étoit tres-important, à cauſe de la Doüanne des beſtiaux qu'on y amenoit paître en Hyver. Les François maintenoient qu'il faiſoit partie de l'Abbruzze, les Eſpagnols, qu'il étoit de la Poüille. Des conteſtations on en vint aux mains ; les Eſpagnols plus fiers, quoique plus foibles, commencerent la noiſe en divers endroits. Les deux Generaux, qui étoient le Duc de Nemours & Gonſalve s'étant abouchez, convinrent d'une ſurſeance d'armes pour

1502. vuider le different à l'amiable, mais les Eſpagnols la rompirent auſſi-tôt par divers actes d'hoſtilité. De ſorte que le Roi, qui pour lors étoit à Aſt, manda au Duc de Nemours qu'il leur fît rude guerre, puiſque par deux fois ils avoient violé la Paix.

Il étoit allé en Italie pour travailler à la conſervation de ſon Duché de Milan, & pour celle des Flo-

* *Ce mot eſt corrompu de Catapanat, nom qu'un Catapan General de Baſile Empereur Grec avoit donné à ce païs-là.*

rentins ſes Alliez ; comme auſſi afin 1502.
de réprimer l'horrible tyrannie de Ceſar Borgia, Duc de Valentinois. Car pour le premier, Maximilian avoit rompu la tréve ; les Suiſſes menaçoient d'une irruption dans le Milanois, s'il ne leur cedoit Bellinzzone qu'ils tenoient déja, & les Venitiens lui témoignoient aſſez ouvertement leur haine. Pour le ſecond, il s'étoit fait une Ligue de Vitellozzy, des Urſins, de Jean Paul Baillon, de Pandolfe Petrucci, pour rétablir Pierre de Medicis dans la Seigneurie de Florence ; & déja Vitellozzi avoit pris la ville d'Arezze.

Quant au Valentinois, il deſeſperoit tous les petits Princes d'Italie, ſans épargner les Alliez de la France.

De tous côtez il venoit des plaintes au Roi des violentes entrepriſes, & des énormes perfidies de cet homme : neanmoins comme il étoit auſſi adroit que méchant, il ſçeut appaiſer ſa colere, en contraignant par ſes menaces Vitellozzi à rendre les places des Florentins. Par ce moïen, & avec ſes preſens il trouva tant de protection à la Cour, que le Roi le croyant fort neceſſaire pour ſes af-

1502. faires, renouvella l'alliance avec Alexandre VI. Ce qui lui attira la haine de toute l'Italie, & peut-être la malediction de Dieu; avec lequel il eſt preſque impoſſible d'être bien, tandis qu'on eſt en ſocieté avec des méchans.

Pendant qu'il étoit en Lombardie, il fut convié par les Genois d'honorer leur Ville de ſa preſence: il y fit ſon entrée en grande pompe le 26. d'Août; & aprés y avoir demeuré dix jours, il repaſſa en France.

La guerre de Naples & l'affermiſſement de cette conquête qui ſembloit preſque faite, euſſent bien deſiré qu'il n'eût pas quitté l'Italie encore de quelque temps: mais il ſe confioit ſur la tréve qu'il croyoit aſſûrée avec Maximilian, quoiqu'en effet elle ne fût pas concluë.

En peu de temps les Eſpagnols furent chaſſez preſque de toutes les places du Capitanat, de la Poüille, & de la Calabre, & Gonſalve ſe vit inveſti dans Barlette ſans vivres & ſans poudres. La guerre étoit achevée, ſi les Venitiens ne lui en euſſent promptement fourni, ou ſi d'Aubi-

gny en eût été crû. Il vouloit em- 1503.
ployer toutes les troupes à le forcer
dans cette place : mais Nemours les
ſépara mal-à-propos en divers corps
pour aſſieger les autres villes ; & ce-
pendant Gonſalve en temporiſant ſa-
gement, rétablit ſes affaires.

L'Archiduc avec ſa femme repaſſa par la France, s'aboucha avec le Roi à Lyon, & traitta un accommodement pour les affaires de Naples, qui portoit : » Que Charles fils de Phi- »
lippe, âgé ſeulement d'un an, épou- »
ſeroit Claude fille aînée du Roi, ce »
que la Reine Anne deſiroit avec gran- »
de paſſion ; Qu'elle auroit en dot le »
Royaume de Naples : Que cepen- »
dant les Rois joüiroient de leurs par- »
tages, & que les terres qui étoient »
en debat, ſeroient ſequeſtrées entre »
les mains de l'Archiduc. »

Les Ambaſſadeurs de Ferdinand ſon beau-pere, qu'il menoit avec lui, & qui avoient tout pouvoir, ſignerent ce traitté, & le jurerent, ſe ſoûmettant à l'excommunication en cas qu'il fût violé. Les Herauts le publierent, & les deux Princes l'envoyerent ſignifier à leurs Generaux. Le Duc de Nemours obéït ; mais

1503. Gonſalve refuſa d'y deferer s'il n'en avoit un ordre exprés de Ferdinand. Il venoit de recevoir un ſecours de deux mille Allemans de la part de Maximilian ; on l'aſſûroit que le Pape & les Venitiens s'alienoient des interêts du Roi ; & il avoit avis que quatre mille François qu'on avoit débarquez à Gennes, s'étoient débandez par la faute des Treſoriers, qui croyant la paix faite, avoient retenu l'argent de leur paye. Toutes ces choſes lui rehauſſerent le courage, & il s'aſſûroit bien d'être avoüé, pourvû qu'il eût de bons ſuccez.

Juſques-là les François avoient eu l'avantage : la chance tourna preſque tout d'un coup. Les cauſes de ce changement furent, que le Roi negligea de faire les efforts neceſſaires pour achever cette conquête, parce qu'il s'aſſûroit ſur la foi de l'Archiduc ; que l'Eſpagnol fortifia habilement ſes gens & ſes places durant cet amuſement de paix ; & qu'aprés cela les Generaux François combattirent mal-à-propos & avec plus de fureur que de conduite. Aubigny qui eût dû tirer les choſes en longueur, pour attendre les ſecours de

France, ſe precipita de combattre le corps d'armée qui étoit commandé par Hugues de Cardonne, Emanuel de Benavide & Antoine de Leve; ce fut le vingt-uniéme d'Avril 1503. Le combat ſe donna prés de Seminare en Calabre; & en ce même endroit, où peu d'années auparavant il avoit gagné une memorable victoire, il éprouva un ſort tout contraire. 1503.

Sa défaite obligea en quelque façon Louïs Duc de Nemours * de tenter le hazard, & d'eſſayer à vaincre Gonſalve, avant que ce General eût joint l'armée victorieuſe. Il le combattit prés de Cerignoles dans la Poüille le vingt-huitiéme du même mois, & eut encore plus de malheur que d'Aubigny; car il fut tué ſur le champ, & d'Aubigny s'étoit ſauvé dans Angitole. Il eſt vrai qu'il y fut aſſiegé tout auſſi-tôt, & dans peu de jours contraint de capituler, & de faire ſortir tous ſes gens du Royaume, demeurant en ôtage juſqu'à ce qu'il eût executé les conditions du traitté.

* Ce fut le dernier de la Maiſon d'Armagnac.

Aprés cela Gonſalve n'eut plus rien qui l'empêchât d'aller par tout. Na-

1503. ples lui ouvrit les portes le treiziéme de Mai, & le receut avec des acclamations de joye; les gens de guerre François qui étoient dans la Ville, se retirerent dans les châteaux. Les villes de Capouë & d'Averse, imiterent l'exemple de Naples. Dans cette grande revolution, la constante fidelité de Pierre Caracciole Duc de Melfe, merita une loüange singuliere: il refusa toutes les conditions avantageuses que Gonsalve lui offrit, & aima mieux perdre toutes ses terres, & sortir du pays avec sa femme & ses enfans, que de manquer de foi envers les François.

Le Château-neuf ne dura pas longtemps: Pierre de Navarre y ayant fait bréche par la mine, la garnison fut tellement étonnée de cette nouvelle foudre qui éclattoit de dessous terre, qu'elle se rendit à composition, un jour devant que l'armée navale du Roi arrivât. Elle portoit deux mille hommes de guerre, & un grand renfort de toutes sortes de provisions. Le Château de l'Oeuf tint trois semaines & davantage, & fut pris aussi par le même moyen que l'autre.

Vous

Vous remarquerez donc qu'en ces guerres-là ce Pierre de Navarre montra l'uſage de remplir des mines de poudre à canon pour renverſer les murailles, ſoit qu'il l'eût trouvé de lui-même, ou plûtôt qu'il l'eût ſeulement perfectionné. Car on diſoit qu'il l'avoit vû pratiquer par les Genois à Serazenelle, lorſqu'ils l'aſſiegeoient ſur les Florentins l'an 1487. & que la mine y ayant ſeulement entre-ouvert la muraille, parce qu'elle n'étoit pas aſſez profonde, ni aſſez chargée, on avoit délaiſſé cette invention comme étant de nul effet; mais que lui, ayant remarqué les défauts pourquoi elle n'avoit point réüſſi, les avoit corrigez, & avoit appris à s'en ſervir fort utilement. 1503

Il reſtoit encore aux François pluſieurs places, comme Aquila, la Roche d'Evandre, & quelques autres en l'Abbruzze & Venouſe dans la Poüille, où le brave Louïs d'Ars & le Duc de Melfe s'étoient jettez aprés la bataille de Cerignoles. Même Roſſane, Matelone, Sanſeverin, & deux ou trois autres Villes appartenantes aux Seigneurs de la faction Angevine, perſeveroient dans le parti

1503. me. Pour l'Archiduc, il le traita toûjours fort civilement, & lui permit de s'en retourner en Flandres.

Afin que l'affront n'en demeurât pas à la France, le Roi avoit réſolu d'attaquer Ferdinand avec toutes ſes forces; & pour cet effet il mit quatre armées ſur pied, trois de terre & une de mer. La plus forte de celles de terre, commandée par la Trimoüille, & compoſée de 18000. hommes de pied, & de prés de 2000. hommes d'armes, étoit deſtinée pour recouvrer le Royaume de Naples; & les trois autres pour attaquer l'Eſpagne. La premiere de ces trois commandée par le Seigneur d'Albret, & le Maréchal de Gié devoit faire irruption du côté de Fontarabie; elle étoit de cinq mille hommes de pied, Suiſſes & François, & de prés de dix mille hommes d'armes. La ſeconde, que conduiſoit le Maréchal de Rieux, prés de deux fois plus nombreuſe, avoit ordre d'entrer par le Rouſſillon. La troiſiéme étoit une armée navale qui devoit en même temps courir les côtes de la Catalogne & du Royaume de Valence, & empêcher qu'il ne pût

rien aller d'Eſpagne au Royaume de Naples. 1503

En Italie, la Trimoüille s'étant mis en marche avec ſes troupes, al*loit* lentement : car la plûpart des Seigneurs Italiens qui avoient pris de l'argent du Roi, pour lui faire des hommes d'armes, lui manque*rent*; les ſeuls Florentins lui en fournirent deux cens. D'ailleurs, il n'y avoit pas de ſûreté de les faire paſſer à Rome ſans être d'accord avec le Pape, qui étant diverſement agité par l'ambition de ſon fils, & par ſes propres craintes, eut bien de la peine à ſe reſoudre. Il déclara enfin, qu'il demeureroit neutre, & que l'un & l'autre des deux Rois auroient *liberté* de paſſer par ſes terres, & d'y faire des levées. On ſçavoit bien neanmoins, qu'il étoit Eſpagnol d'inclination, comme de naiſſance, & que ſous-main il favoriſoit Gonſalve en tout ce qu'il pouvoit.

Les troupes Françoiſes étant arrivées au territoire de Sienne, la Trimoüille y fut ſaiſi d'une grande maladie qui le mit hors d'état de les conduire. Le Roi en donna le commandement à Charles de Gonzagues,

1503. Marquis de Mantouë, dont la foi sembloit si peu sûre, étant un ennemi reconcilié, que lui-même avoit défendu l'année précedente aux Florentins, de le prendre pour leur General. Lors qu'elles furent prés de Rome, la mort du Pape Alexandre arriva, par un étrange accident, mais qui termina dignement sa vie, & renversa tous les vastes desseins de son fils.

Ce bâtard ayant envie d'avoir la dépoüille du Cardinal Adrian Cornet, avoit fait partie, lui & son pere, d'aller souper avec lui dans sa vigne, & y avoit fait porter quelques bouteilles d'excellent vin, mais qui étoient mixtionnées, pour empoisonner leur hôte. Or il advint que le pere & le fils étant arrivez de bonne heure, & fort alterez de la chaleur de la saison, demanderent à boire, & que tandis que le valet qui sçavoit le secret, étoit allé quelque part, un autre leur donna de ce vin. Le pere qui le but tout pur, en mourut le jour même, qui étoit le dix-septiéme d'Août; le fils, qui étoit plus vigoureux, & qui y avoit mis de l'eau, eut loisir de courir aux remedes; &

s'étant fait envelopper dans le ventre d'une Mule, il en échappa : mais il lui en demeura une langueur qui ne lui permit pas d'agir dans son plus grand besoin. 1503.

Cette mort d'Alexandre, non par elle-même, mais par accident, fut fort nuisible aux affaires de Naples. Le Cardinal d'Amboise qui étoit à Milan, étant venu en diligence à Rome pour l'élection d'un autre Pape, conçut le dessein de l'être lui-même ; moins par ambition, que pour avoir plus de moyens de servir le Roi son Maître. Voyant donc que la ville de Rome étoit toute en trouble, & pleine de gens de guerre, à cause de la faction des Ursins, qui vouloit se venger du Valentinois, & de celle des Colonnes qui le protegeoit, il crut qu'il pouvoit à cette occasion, retenir les troupes du Roi, & s'en servir pour son dessein. Il les arrêta quelque temps prés de Rome : d'où elles sembloient imposer au sacré College la necessité de l'élire. Julien de la Roüere Cardinal de S. Pierre aux Liens, avoit la même passion que lui d'être Pape, & de plus une forte brigue dans le Conclave. Mais com-

1503. me elle n'oſoit pas agir pour lui, à cauſe du voiſinage des troupes Françoiſes, & des troubles qui étoient dans Rome, il eut aſſez d'adreſſe pour lui perſuader qu'il ne falloit pas qu'il permît à ſes troupes d'approcher plus prés de Rome que de ſix lieuës, parce qu'autrement ſon élection, de laquelle il lui répondoit, eût été forcée & ſimoniaque.

Le College étant en liberté, élut François Picolomini, neveu de Pie II. il prit le même nom que ſon oncle. Ce Pape étoit moribond, & ne pouvoit tout au plus vivre que deux ou trois mois: tellement que le Cardinal de la Roüere n'avoit fait, pour ainſi dire, que dépoſer le Pontificat entre ſes mains, étant aſſûré qu'il ne lui pouvoit manquer aprés ſa mort; & toûtefois il faiſoit croire au Cardinal d'Amboiſe que ce ſeroit infailliblement pour lui, afin qu'il éloignât ſes troupes. Il le crut un peu trop legerement, & les fit marcher vers Naples.

Le nouveau Pape en effet, ne vécut que vingt-ſix jours: mais ce fut à l'avantage du Cardinal de la Roüere; car les Cardinaux, le ſoir même qu'ils

qu'ils entrerent dans le Conclave, le nommerent presque tous d'une voix, tant il les avoit persuadés qu'il rétabliroit l'honneur du Saint-Siege, & la liberté de l'Italie. [Ce coup d'adresse qu'on pouvoit mieux nommer fourberie, dût apprendre aux François, que les gens de cette Cour-là sont fort habiles à donner le change, & à dérober, par leurs negociations, l'avantage qu'on a sur eux par la force: Qu'ainsi la maniere la plus sûre d'agir avec eux, quoiqu'elle semble la plus grossiere, c'est de se tenir fermement attaché à son but, sans se laisser détourner par aucune proposition, quelque specieuse qu'elle soit.] 1503.

Quant au bâtard Borgia, voici en gros le reste de ses avantures. Sous le Pontificat de Pie III. il pensa être assommé par les Ursins & par les Colonnes, qui s'étoient reconciliez pour l'attaquer; à peine se put-il sauver au Château Saint-Ange. Le Roi de France l'avoit pris sous sa protection, ce qui donna prétexte aux Ursins, qui avoient bien touché de l'argent de France, de s'en détacher,

1503. *& de paſſer traîtreuſement dans le parti Eſpagnol. En récompenſe, le perfide bâtard manqua de foi à ſon Protecteur, & s'accommoda auſſi avec ſes ennemis. Mais ſon allianee ne leur donna pas grand avantage: Car d'abord les places de Perouſe, Piombin, Urbin, Peſaro, Camerin, Senigaille, qu'il avoit envahies, retournerent à leurs Seigneurs: Et celles de la Romandiole, ne perſevererent dans ſon obéïſſance, que juſqu'à ce qu'il leur vint nouvelles qu'il étoit caché dans le Château Saint-Ange, dénué de troupes & d'amis. Alors quelques-unes ſe rendirent au Pape Jules, quelques autres aux Venitiens.*

Il lui en reſta quatre, qu'il offrit de confier entre les mains du Pape, lequel en uſa d'abord fort genereuſement: car il ne les voulut point accepter, & lui permit de ſe retirer où il lui plairoit. Mais aprés, s'étant raviſé, il l'envoya tirer par force, de deſſus une Galere à Oſtie où il s'étoit embarqué, & le détint priſonnier juſqu'à ce qu'il les eût retirées des mains de ſes Gouverneurs. Alors il lui permit d'aller trouver Gonçales, qui

*l'ayant bien accueilli, le fit pourtant emmener en Eſpagne, où il fut confiné dans une priſon perpetuelle. Il s'évada de-là au bout de trois ans, & ſe refugia auprés de Jean d'Albret, Roi de Navarre, qui étoit frere de ſa femme: Et enfin l'an 1516. il fut tué en une rencontre de guerre à la campagne * par un ſimple Gendarme qui ne le connoiſſoit point.* 1503.

* Dans la guerre du Roy Jean contre Louis de Luz ſon Connétable.

Les premiers exploits du Marquis de Mantouë ſubſtitué en la place de la Trimoüille, furent aſſez heureux. Il dreſſa un pont ſur le Gariglian, & à la faveur de ſon canon fit paſſer ſon armée à la veuë de Gonſalve, qui s'étoit vanté de l'en empêcher. Mais dés le jour même les Capitaines François conceurent des défiances de ſa conduite, parce qu'il leur ſembloit qu'il avoit épargné les ennemis, & que s'il eût voulu les pouſſer, comme il le pouvoit, il les eût entierement défaits, & enſuite reconquis tout le Royaume. Il y en eut même qui l'accuſerent d'avoir de ſecrettes intelligences avec eux; à cauſe de quoi ſe voyant ſuſpect, il feignit une maladie pour avoir ſujet de ſe retirer.

1503. Une bonne partie de la cavalerie Italienne ſe retira avec lui : tout ce qui reſta de cette nation ſe diſſipa, ou prit parti avec les ennemis.

Aprés ſon départ les François déferent le commandement au Marquis de Saluſſes. Gonſalve s'étant campé dans un détroit des marécages, qu'on nommoit autrefois le Palus de Minturne, à une demie lieuë proche de leur pont, les arrêta là tout court, & leur fit paſſer l'hyver en de mauvais logemens.

Les incommoditez de la ſaiſon debiferent extrêmement leurs troupes, & les grivelleries des Commiſſaires, au profit deſquels tourne la diſſipation des armées, acheverent de les ruiner. Les meilleurs de leurs chefs moururent de maladie ; & au contraire l'armée des ennemis fut groſſie par la jonction des troupes des Urſins. Comme le Marquis ſceut qu'ils avoient paſſé le Gariglian pour le venir attaquer, il ſe retira dans Gaïete.

1504. Gonſalve l'y inveſtit auſſi-tôt : le Marquis au bout de quelques jours voyant l'extrême famine plus prochaine qu'aucun ſecours, fit ſa capi-

tulation le premier jour de l'an 1504. 1504
Elle portoit que ſes gens de guerre pourroient ſe retirer vies & bagues ſauves par mer ou par terre, comme il leur plairoit, & que tous les priſonniers ſeroient délivrez ſans rançon. Gonſalve interpretant cet article à ſa mode, en exclut ceux qui étoient natifs du Royaume de Naples. Louïs d'Ars brave Capitaine dédaigna d'être compris dans ce traité, & ſe retira trompettes ſonnantes & enſeignes déployées tout au travers de l'Italie.

On rejetta la cauſe de ces malheurs ſur les financiers qui avoient dérobé les fonds deſtinez pour l'armée, ou manqué de les fournir en temps & lieu. Jean Heroet Intendant des Finances en fut condamné au banniſſement; avec d'autant plus de juſtice, qu'étant fort bien dans l'eſprit du Roi, il avoit neanmoins eu plus d'affection pour l'argent, qui eſt le vrai ſouverain de ces gens-là, que pour l'honneur d'un ſi bon maître.

Les trois armées que Louïs avoit envoyées contre l'Eſpagne ne lui firent que de la dépenſe ſans aucun

1504. progrés. Celle de mer courut les côtes de la Castille & de Valence, puis se retira à Marseille; & pour les deux de terre, celle qui étoit commandée par Alain d'Albret & par le Maréchal de Gié, salüa seulement les murailles de Fontarabie, puis se débanda par la division des deux chefs. Peut-être même que ce fut par la faute du Seigneur d'Albret: car il avoit peu d'affection au service du Roi, à cause des differends qu'ils avoient eus en Bretagne pour la recherche de la Duchesse Anne. Ce qui resta de cette armée alla joindre la troisiéme qui assiegeoit Salses. Celle-là avoit battu la place quarante jours durant, quand le Roi Ferdinand y arriva avec trente mille hommes, & lui fit lever le siege.

Il y eut ensuite une tréve entre les deux Rois touchant les terres de France & d'Espagne, moyennée par l'entremise de Federic. Ferdinand lui faisoit croire qu'il étoit prêt de lui restituer le Royaume de Naples, si Louïs y vouloit consentir, & proposoit de lui donner sa sœur en mariage pour son fils Alfonse; elle étoit

veuve de Ferdinand le Jeune Roi de Naples. 1504.

Le déplaiſir qu'eut le Roi de tant de mauvais ſuccez, de la perte de ſa reputation, & de ne pouvoir développer toutes ces fourbes Eſpagnoles, fut ſi grand, qu'il lui cauſa une maladie qui le mit à l'extrémité. La Reine le croyant mort, penſa à ſe retirer en Bretagne, & y envoya ſon équipage par la Loire. Le Maréchal de Gyé l'ayant arrêté, encourut ſon indignation; elle ne put jamais le pardonner à un homme qui étoit né ſon ſujet, & le pourſuivit criminellement avec tant de chaleur, que le Roi, pour ne la pas irriter davantage, fut obligé d'envoyer ſon procés au Parlement de Toulouze, comme le plus ſevere du Royaume. Ces Juges pourtant ne purent trouver lieu de le condamner à d'autre peine qu'à être banni de la Cour.

L'Eſpagnol uſant toûjours des mêmes artifices, avoit envoyé ſes Ambaſſadeurs en France avec ceux de l'Archiduc ſon fils, pour traiter de la paix avec le Roi: mais n'apportant rien qui le pût ſatisfaire, il les

1504. congedia; & auſſi tôt fit alliance avec l'Empereur & avec l'Archiduc.

Par ce traité il confirma le mariage de ſa fille aînée, ou de la ſeconde, ſi l'aînée mouroit, avec le Prince Charles; ce qu'il fit ſigner par François Duc de Valois ſon préſomptif ſucceſſeur à la Couronne, & autres Princes du ſang, & Grands du Roïaume. L'Empereur lui donnoit l'inveſtiture de la Duché de Milan, pour lui & ſes enfans, tant pour les mâles, s'il lui en venoit, que pour ſes deux filles, moyennant 120000. florins payables en deux termes de ſix mois, une paire d'éperons d'or tous les ans au jour de Noël, & une aſſiſtance de cinq cens lances quand l'Empereur voudroit aller prendre la Couronne Imperiale à Rome.

Vers ces jours-là, Federic Roi de Naples mourut à Tours qui étoit ſon ſejour ordinaire; bien détrompé des eſperances frauduleuſes que Ferdinand lui donnoit. Peu aprés ſur la fin de l'année, advint la mort de la Reine Iſabelle femme de Ferdinand, grande & genereuſe Princeſſe; auſſi les Eſpagnols l'élevent au deſſus de

toutes les Heroïnes des siecles passez. 1505.

Sa mort changea tous les interêts des Princes. La puissance de l'Archiduc étant augmentée du Royaume de Castille & de l'alliance du Roi d'Angleterre, dont le fils aîné Artur avoit épousé sa sœur Catherine, commença de donner de la crainte à Louïs, de la hardiesse à Maximilian, & de la jalousie à Ferdinand même, qui voyoit bien que son gendre ne voudroit point lui laisser l'administration de la Castille, comme Isabelle l'avoit ordonné par son testament.

Par ces motifs le Roi & lui firent la paix, & prirent des liaisons ensemble. Ferdinand épousa Germaine fille de Jean de Foix Vicomte de Narbonne & de Marie sœur du Roi; lequel lui donna sa part du Royaume de Naples en dot, à condition qu'il demeureroit tout à son mari, si elle mouroit la premiere, mais qu'il retourneroit au Roi si elle le survivoit & qu'elle n'eût point d'enfans. Par le même traité les bannis de Naples, & les gentilshommes de la faction Angevine furent remis dans leurs

1505. biens ; la Reine veuve de Federic ſortit de France, & ſe retira auprés d'Alfonſe Duc de Ferrare ſon parent.

Cette liaiſon du Roi avec Ferdinand n'empêcha pas que Philippe ne paſſât en Eſpagne avec ſa femme. Les Caſtillans ſe rangerent auſſi-tôt auprés de ce jeune Prince, beau, liberal, & qui avoit épouſé leur Souveraine ; Ferdinand fut contraint de lui ceder la place, & de ſortir de Caſtille pour n'y rentrer jamais, tant que Philippe vivroit. Encore fut-il tout heureux qu'il lui laiſſât le Royaume de Naples ; & il ſe hâta d'y paſſer, parce que Gonſalve avoit deſſein de le mettre entre les mains de Philippe, ayant reconnu qu'il ne le pouvoit pas uſurper pour lui-même, comme il l'eût bien deſiré.

1506. Les grands Seigneurs de France & les plus notables perſonnages ayant conſideré les inconveniens que cauſeroit le mariage de la fille aînée du Roi avec Charles d'Autriche, s'aſſemblerent de leur propre mouvement, à ce qu'ils diſoient, dans la ville de Tours où étoit le Roi, & le ſupplierent de la donner à François

Duc de Valois ſon heritier préſomptif. Il leur accorda auſſi-tôt leur requête, & on fiança les deux parties le vingt-huitiéme de Mai. Nouvelle injure que Maximilian pût bien ajoûter dans ſon livre rouge, où il écrivoit toutes celles que les François lui avoient faites; ſemblable à ceux qui arrêtent aſſez de parties, & qui n'ont jamais de quoi les payer. 1506.

Le mois ſuivant il envoya ſommer le Roi d'executer ce qu'il avoit promis par le traité, ſçavoir le rétabliſſement des bannis de Milan, de lui payer les cinquante mille florins pour l'inveſtiture, & de lui fournir les 500. lances pour l'accompagner en Italie, où il deſiroit aller prendre la Couronne Imperiale. Le Roi ſatisfit à tout, hormis au payement qui n'étoit pas échû: mais ſous main il ſupportoit le Duc de Gueldres contre l'Archiduc, & faiſoit prendre de la jalouſie à Jules & aux Venitiens contre l'Empereur; de ſorte qu'ils le prierent de ne point entrer en Italie avec une armée.

Lorſque Jules eut reconnu le genie & la conduite de ces Princes, il

1506. crut, comme il étoit presomptueux & superbe, être bien au dessus d'eux tous en force d'esprit aussi-bien qu'en dignité; qu'ainsi il les pourroit mener à baguette, & à la fin, les détruisant l'un par l'autre, les chasser tous de l'Italie pour y dominer lui seul. Il est vrai aussi que de leur côté ils eurent assez de foibleſſe pour croire qu'ils ne pouvoient rien sans lui; ainsi par leur timidité ils éleverent sa puissance.

Il fit bien valoir au Roi le pouvoir qu'il lui donna de disposer des benefices du Milanez, & de deux chapeaux de Cardinal, l'un pour le neveu du Cardinal d'Amboise, l'autre pour celui du Seigneur de la Trimoüille; car il obtint pour cela que le Roi l'assistât de ses forces à lui recouvrer Boulogne sur Jean Bentivogle. Ce Seigneur se voyant attaqué par celui-même qui l'avoit toûjours protegé, le pria au moins d'employer son intercession auprés de Jules, pour avoir seulement la liberté de sortir de la ville avec sa famille & ses meubles.

Jules ne témoigna point en ſça-

voir plus de gré aux François, au contraire il les en mépriſa davantage; bien qu'outre cette obligation il leur en eut d'ailleurs de tres-grandes. Car ſous le Pontificat d'Alexandre ſon ennemi capital, il avoit trouvé ſon refuge en France, & beaucoup d'affection auprés de Louïs ſix ans durant, de ſorte qu'ils alloient ſouvent enſemble à tous les divertiſſemens. Mais bien loin de ſe ſouvenir de tant de graces, quand il avoit la tête échauffée de vin, il s'évaporoit en diſcours injurieux contre le Roi & la France. Auſſi le Roi & les gens de la Cour ne manquoient pas de lui rendre ſon change par des traits d'autant plus picquans qu'ils étoient ingenieux, & qui laiſſerent des pointes tres-ſenſibles dans cette ame hautaine & implacable. 1506.

La premiere occaſion importante où on reconnut manifeſtement ſa haine, ce fut dans l'affaire de Gennes. Ses Emiſſaires y travaillerent ſi bien, qu'une émotion qui étoit arrivée entre les Nobles & le peuple pour leurs differends, ſe changea en une revolte contre le Roi. Le peuple

1506. étant fort mutin, y étant en perpetuelle diſcorde avec les Nobles tres-inſolens, élut huit tribuns, leſquels ſe ſaiſirent des places que tenoit Louïs de Fieſque le long de la riviere, & bien loin de les rendre comme le Roi l'ordonna, ils aſſiegerent Monaco. Tellement que Raveſtein ne ſe ſentant pas en ſûreté à Gennes, en ſortit; & alors ils élurent un Duc, qui étoit un ſimple Teinturier nommé Paul de Nove.

1507. Le Pape n'avoit oublié aucunes pratiques pour exciter cette rebellion; l'Empereur de ſon côté avoit ſoufflé le feu tant qu'il avoit pû; & toutefois l'un & l'autre laiſſerent ces malheureux dans le peril où ils les avoient pouſſez, & ne leur donnerent ni conſeil, ni ſecours. Ils avoient fait un Fort pour défendre le paſſage des montagnes qui enferment leur ville, & s'étoient poſtez là-auprés avec toute leur milice. Le Roi s'y étant preſenté avec 10000. combattans, l'emporta dés le premier jour, & pouſſa leurs troupes à vau-de-route; ce qui les étonna ſi fort, qu'ils lui apporterent les clefs

de leur Ville ſans aucune compoſition. 1507.

Deux jours aprés, qui fut le vingt-neuviéme d'Avril, il y entra en armes ayant la cuiraſſe ſur le dos, l'épée nuë à la main, tout le peuple criant miſericorde, & les femmes & les enfans vétus de blanc, ſe proſternant à ſes pieds. Leur crime fut expié ſeulement par le ſang de Demetrio Juſtiniani & de Paul de Nove, & par une amende de 300000. ducats, qu'on employa à bâtir des Châteaux pour les brider. La miſericorde du bon Roi pardonna à tous les autres, & leur fit connoître la verité de la Deviſe qu'il avoit portée le jour de ſon entrée ſur ſa cotte d'armes. C'étoit un Roi des Abeilles environné de ſon Exaim, avec ces belles paroles: * *Non utitur aculeo Rex cui paremus.*

* Nôtre Roi ne ſe ſert point d'aiguillon.

Il lui eût été facile avec une armée victorieuſe, & dans l'étonnement où ſe trouva toute l'Italie, d'y faire de grands progrez de quel côté il eût voulu: mais il apprehendoit ſi fort de fâcher le Pape, & d'attirer dans le Milanez un débordement

1507. de toute l'Allemagne, fort irritée contre lui par les harangues que Maximilian avoit faites dans la Diete, que pour leur ôter tout soupçon à l'un & à l'autre qu'il eût dessein de rien entreprendre, il congedia ses troupes. Il fût même revenu tout à l'heure en France, n'eût été qu'il attendoit le Roi Ferdinand qui desiroit conferer avec lui.

L'Archiduc Philippe étoit mort le vingt-cinquiéme de Septembre de l'année précedente, âgé seulement de vingt-huit ans. Par son testament il fit un trait de grande politique; il laissa Charles son fils aîné sous la protection du Roi Louïs; & le pria d'en prendre la tutelle. Louïs l'accepta genereusement, donna Philippe de Crouy-Chevres, Seigneur tres sage pour gouverneur à ce pupille; & eut tant de soin de son éducation, qu'il le rendit beaucoup plus habile qu'il ne falloit pour le bien de la France.

Jeanne de Castille, femme de Philippe, qui auparavant avoit déja l'esprit un peu blessé, fut si touchée de sa mort, qu'elle le perdit tout-à-fait. Etant donc devenuë incapable de gouverner,

gouverner, Ferdinand partit de Naples, dont il étoit allé prendre poſſeſſion, pour venir adminiſtrer les Royaumes de ſon petit-fils. Le Roi ſeul pouvoit lui faire obſtacle; ce fut pourquoi il voulut en paſſant s'aboucher avec lui à Savonne. Tous deux ſe traiterent avec toutes ſortes d'honneurs, & de marques d'affection reciproque. Le Roi Louïs alla le premier viſiter Ferdinand dans ſa galere; Ferdinand vint le voir dans ſon logis; ſe mettant ainſi au pouvoir l'un de l'autre ſans aucune précaution. Ils jurerent ſur le plus ſaint des Sacremens de garder la paix: mais l'évenement fit voir que du côté de Ferdinand ce n'étoit que feintes. Lorſque ſa regence eut été bien reconnuë en Caſtille, il n'eut plus beſoin de l'amitié de Louïs, ni aucune crainte de ſa puiſſance. 1507.

Les Princes Allemands s'étoient fort échauffez dans la Diete de Conſtance contre le Roi: on leur avoit fait croire qu'il les mépriſoit, & que l'armée qu'il avoit fait paſſer les monts pour châtier les Genois, devoit envahir toute l'Italie. Dans

cette croyance ils avoient promis à l'Empereur de mettre sur pied une puissante armée : mais lors qu'ils eurent appris que le Roi avoit licentié la sienne, ils se refroidirent tout d'un coup, & refuserent de fournir les forces qu'ils lui avoient promises.

1508. Au bruit qui courut de ce grand apprêt de guerre, le Roi, le Pape, les Suisses, quoique d'ailleurs ennemis entr'eux, se réünirent promptement pour empêcher que l'Empereur ne descendît en Italie. Et en effet, comme il voulut passer par la vallée de Trente avec cinq à six mille hommes seulement, appareil bien petit pour tant de bruit qu'il avoit fait, les Venitiens lui fermerent le passage. Il en demeura fort outré, & plus encore de ce que Barthelemi d'Alviane leur General ayant défait quelques-unes de ses troupes, fut reçeu en triomphe dans leur Ville.

C'étoit assez pour eux d'avoir arrêté son armée : après cela ils lui accorderent une tréve pour un an. Le Roi se tint extrêmement offensé de ce qu'ils l'avoient faite sans sa participation, & qu'ils en avoient exclus

le Duc de Gueldres : & cette offenſe fit le comble de quinze ou vingt autres qu'il en avoit déja receues. Le Pape, l'Empereur & Ferdinand ne les haïſſoient pas moins pour differentes cauſes, & particulierement parce qu'ils avoient empieté des terres ſur chacun d'eux : mais il étoit fort difficile de faire entrer tous ces Princes, qui avoient tant de differens interêts, dans une même ligue. 1508.

Veritablement il ne paroiſſoit ni ſûreté ni avantage pour le Roi Louïs de s'aſſocier ni avec Ferdinand, ni avec Maximilian, qui avoient toûjours été ſes ennemis, & ne pouvoient jamais ceſſer de l'être ; ni avec le Pape, qui haïſſoit à mort la Nation Françoiſe, & qui d'ailleurs s'étoit mis dans la tête de dominer en Italie. Il n'y avoit d'amitié ni de confederation qui fût ſeure pour lui que celle des Venitiens ; & c'étoient les ſeuls qui le vouluſſent ſouffrir en ce païs-là, pourvû qu'il n'entreprît rien ſur eux, & qu'il les laiſſât joüir de leurs uſurpations. Neanmoins quand il mit l'affaire en déliberation dans ſon Conſeil, ſans l'avis

1508. duquel il ne reſolvoit jamais rien, tous ceux qui s'y trouverent formant leurs opinions plûtôt ſur la haine qu'il avoit déclarée contre les Veniriens, que ſur les raiſons de la bonne politique, comme ils l'euſſent dû, furent d'avis contraire. Il n'y eut qu'Etienne Poncher, Evêque de Paris, qui ne pouvant ployer ſa fidelité à cette infidelle complaiſance, opina fortement que la France ne pouvoit point avoir de meilleurs confederez en Italie que les Venitiens, & que la ſocieté de tous les autres étoit ruineuſe. La pluralité des voix, & la paſſion du Roi, qui eût été fort juſte en un particulier, lui firent commettre cette faute de s'unir avec ſes plus mortels ennemis, pour la ruine des Venitiens, par le Traité de Cambray.

Dans cette Ville-là, ſous couleur d'accommoder les differends d'entre Charles petit-fils de l'Empereur, & le Duc de Gueldres, s'aſſemblerent premierement Marguerite Ducheſſe veuve de Savoye, & ſœur du défunt Archiduc; & le Cardinal d'Amboiſe: puis arriva l'Ambaſſadeur d'Eſpagne comme Mediateur, auquel les

deux autres ne communiquerent pourtant point le dernier secret qu'ils ne fussent d'accord de tout entr'eux, parce qu'ils se défioient de Ferdinand. Ils conclurent donc qu'ils leur feroient la guerre inséparablement, pour recouvrer les terres qu'ils leur detenoient : Que le Pape les admonesteroit, sous peine d'excommunication, de les rendre ; & que l'Empereur donneroit au Roi l'investiture du Duché de Milan pure & simple pour lui, pour François Duc de Valois, & pour tous leurs descendans. 1508.

L'Ambassadeur d'Espagne ne voulut point signer qu'aprés un nouvel ordre de son Maître ; ni le Pape non plus, qu'aprés que les Venitiens eurent refusé (tant la bonne fortune les avoit aveuglez) de lui rendre Faenze & Rimini, pour lesquelles il leur eût délaissé tout le reste.

Il ne parut rien de tout le Traité que la confirmation de la paix entre les Princes ; & cette ligue fut tenuë si secrete, que les Venitiens en eurent plûtôt la connoissance par les effets que par les avis. Ces gens, au-

1509. paravant ſi fiers & ſi fanfarons, furent bien étonnez quand ils virent en même temps le Roi delà les monts avec quarante mille combattans leur commencer la guerre, & le Pape les foudroyer de ſes excommunications, qui font grande impreſſion ſur les peuples, quand elles ſont fortifiées par la terreur des armes.

Le Roi ayant paſſé la riviere d'Adde, pourſuivit de ſi prés leur armée, qu'il la combattit le quatorziéme jour de May, & gagna cette memorable journée de la Gieta-d'Adde, prés du village d'Aignadel, à quatre mille de Caravaz. Toute leur infanterie y demeura; & leur General Aviane y ayant perdu un œil, fut fait priſonnier.

En quinze jours de temps le Roi, preſque ſans coup ferir, conquit toutes les places du Milanez qu'ils lui detenoient. Il eût bien pû prendre encore Vicence, Padouë, Veronne, Trevis, & toutes celles qui appartenoient à l'Empire ou à la Maiſon d'Autriche, s'il eût eu moins de juſtice que d'ambition. Il renvoya les Députez de toutes ces Villes, qui

lui apportoient les clefs, à l'Empereur, qui les receut ſous ſon obéïſſance, & y mit quelques garniſons. 1509.

Le Pape avoit fait entrer une armée de dix à douze mille hommes dans la Romagne ; elle étoit commandée par le Cardinal de Pavie, par François-Marie de la Roüere, fils du frere de ſa Sainteté, & par le Duc de Ferrare, celui-ci ayant le titre de Gonfalonnier de l'Égliſe, & l'autre de Duc d'Urbin par l'adoption de Guidobalde de Montfeltre, frere de ſa mere. Le Roi Ferdinand n'avoit qu'une petite armée navale dans le Golfe, & s'attendoit à profiter, comme il fit, du travail & de la dépenſe des François.

Or la ſeule perte de la bataille d'Aignadel mit la Seigneurie de Veniſe dans une telle conſternation, que deſeſperant de pouvoir rien garder dans la terre-ferme, elle réſolut de ſe reſſerrer dans les Iſles de ſon Golfe ; & dans ce deſeſpoir elle commanda aux Gouverneurs des places leſquelles avoient été au Pape ou à Ferdinand, de leur ouvrir les portes ; & rappella ſes Magiſtrats de

1509. Veronne, Padouë, Vicenze, & autres où l'Empereur avoit prétention. Voilà comme ces trois Potentats, par la valeur des François plûtôt que par leurs forces, recouvrerent tout ce qui avoit été empieté ſur eux : & comme l'ambition des Venitiens, pour n'avoir point eu de bornes, vit retrecir en moins de rien celles de leur Seigneurie juſqu'au bord de leur canal. J'ai lû même dans des Memoires de ces temps-là, que le Roi s'en étant approché, fit tirer quelques volées de canon à coup perdu contre la ville de Veniſe.

Quoi qu'il en ſoit, croyant avoir tout fait, il ſe retira à Milan, & envoya le Cardinal d'Amboiſe vers l'Empereur, lequel s'étant fait longtemps attendre, & ayant conſumé en dépenſes ſuperfluës tout l'argent qu'il avoit tiré de ſes terres hereditaires, & des peuples des Païs-Bas, s'étoit à grand'peine avancé juſques-là, à l'inſtante ſollicitation du Pape, qui le deſiroit en Italie pour y contrebalancer la puiſſance du Roi. Le Cardinal lui aſſigna un jour auquel il ſe devoit trouver à Guarde, qui eſt aux confins de la vallée de Trente & du Milanez,

Milanez, pour s'aboucher avec le Roy : mais comme sur ces entrefaites les habitans de Trevis avoient refusé les portes au Gouverneur qu'il y envoyoit, & arboré l'étendart de Venise ; ils prit son excuse sur ce nouvel incident, de ne point aller à ce rendez-vous. 1509.

La resistance de Trevis fit connoître aux Venitiens qu'ils avoient eu trop hâte d'abandonner ce qu'ils possedoient en terre-ferme. Ce petit bonheur arrêta leur épouvante ; la lenteur de Maximilian leur donna temps de respirer, & le courage leur revint quand, à force de supplications, les plus basses qu'on se puisse imaginer, ils eurent fléchi le Pape à écouter leurs Ambassadeurs, quelque instance que ceux de l'Empereur & du Roy fissent au contraire. Mais rien ne fut si favorable au rétablissement de leurs affaires, & à la ruine de l'Empereur, que le départ du Roy, qui neanmoins promit de l'assister de cinq cens hommes d'armes. Car, tandis qu'il ne mettoit aucun ordre à conserver ses places ni en gagnant l'affection des peuples, ni

1509. en les contenant par de fortes garnisons ; les Venitiens, moitié par force, moitié par surprise, recouvrerent la tres importante ville de Padoue ; ce qui arriva environ le temps que le Roy repassoit en France.

Ce Prince, qui n'avoit que de vastes desseins, avoit projetté d'assieger Venise, & d'écraser cette Republique par la teste : mais ce n'estoit pas l'intention du Pape ni du Roy ; & pour avoir trop tardé il ne pouvoit plus le faire, parce que le Roy & Ferdinand avoient retiré leurs armées navales. D'ailleurs il y alloit de son honneur, de reprendre Padouë ; & les Confederez, mais particulierement les François, l'assisterent dans cette entrepriſe, suivant le Traité de Cambray. Il y mit le siege avec une armée de 36000. hommes de pied, 1800. hommes d'armes, & mille chevaux legers : mais il y avoit dedans 12000. hommes de pied, 2000. chevaux, & 200. Volontaires fils de Nobles Venitiens, tous resolus de s'ensevelir dans une Ville, dont la conservation ou la perte décidoit du sort de leur Re-

publique. Auſſi ſe deffendirent-ils 1510
ſi bravement, que l'Empereur décampa de là le dix ſeptiéme jour du ſiege; & ayant congedié preſque toutes ſes troupes, ſe retira bien en colere contre ſes confederez, mais ſans raiſon.

Il ſe cimenta neanmoins une plus étroite alliance entre le Roy & luy, parce qu'il avoit beſoin de ſon aſſiſtance pour avoir raiſon de Ferdinand qui retenoit tout le profit de l'adminiſtration des Royaumes d'Eſpagne. Ils ſe remirent tous deux de ce different au Conſeil de France, lequel ordonna que Ferdinand, en cas qu'il n'eût point d'enfans, auroit l'adminiſtration de la Caſtille; mais qu'il fourniroit tous les ans 50000. ducats à l'Empereur, & autant pour l'entretien du pupille.

Cependant le Pape Jules ſe reconcilia avec les Venitiens, nonobſtant les remonſtrances du Roy & de l'Empereur; & leva l'excommunication, aprés leur avoir impoſé telles conditions qu'il luy plût. De jour en jour il s'alienoit plus fort du Roy, & formoit à toute heure des plaintes

contre luy pour des choſes de neant, & le plus ſouvent ſans juſtice. Au contraire le Roy recherchoit tous les moyens de luy regagner l'eſprit ; mais ſes ſoins & ſes bons offices furent inutiles pour cela. Jules luy ſuſcitoit des ennemis de tous coſtez : en même temps il ſollicitoit les Suiſſes contre luy, par le moyen de Matthieu Schiner Evêque de Sion, dont les harangues vehementes émouvoient & agitoient ce peuple ſauvage, comme le vent fait les flots. Il animoit auſſi le jeune Roy d'Angleterre Henry VIII. qui deſiroit fort ſignaler ſon nom & ſon avenement à la Couronne par quelque glorieuſe entrepriſe. A quoy il eſtoit encore pouſſé par Ferdinand ſon beau-pere, qui deſiroit embarraſſer le Roy, de peur qu'il ne luy arracha le Royaume de Naples. Le pere du Roy Henry eſtoit mort l'année d'auparavant, le 21. d'Avril.

Un petit ſujet d'intereſt acheva de mettre Jules aux champs. Alfonſe Duc de Ferrare avoit des Salines à Comachio ; & le Pape poſſedoit celles de Cervia ; ce dernier avoit

accoûtumé de débiter ſon ſel dans la 1510.
Lombardie : mais Alfonſe avoit traité avec le Roy de l'en fournir à beaucoup meilleur marché. Or Auguſtin Chiſi, Fermier des Salines du Pape, s'en eſtant plaint à ſon Maître, il commanda au Duc de rompre les pactes faits avec le Roy, & ſur ſon refus il luy commença la guerre, à deſſein, comme il parut depuis, d'y embarraſſer le Roy, & d'avoir ſujet de le quereller.

De leur coſté les Suiſſes luy cherchoient noiſe : ils luy demanderent de vieilles dettes, & vouloient qu'il rehauſſaſt leurs penſions de 20000. livres par an. Elles n'avoient eſté que de pareille ſomme en tout du tems de Louïs XI. & alors elles eſtoient montées juſqu'à 60000. livres. L'augmentation dont ils faiſoient inſtance, eſtoit peu conſiderable, eu égard au danger où ils pouvoient mettre le Milanez : mais ils y procedoient d'une maniere ſi ſuperbe & ſi choquante, que le Roy ſe crut obligé par honneur de les en refuſer. Il voulut même leur faire voir qu'il pouvoit bien ſe paſſer d'eux, ayant atti-

1510. ré à son service les Vallées de Sion & les Lignes Grises. Ils furent si offensez de ce mépris, qu'ils se dévoüerent entierement au Pape, sous ce beau titre de *Défenseurs du Saint-Siege*, à mille florins * de pension pour chaque Canton.

* Ils en avoient cinq mille du Roy.

Le Seigneur de Chaumont Gouverneur du Milanez, estant allé au secours du Ferrarois, chassa les Venitiens de son pays, où ils estoient entrez à l'instigation de Jules; & par la prise de plusieurs places, les remit dans leur premiere épouvante.

Là-dessus, le vingt-cinquiéme de May mourut à Lyon Georges d'Amboise; le sage Pilote de la France, Ministre sans avarice & sans orgueil, Cardinal avec un seul Benefice, qui n'ayant point en vûë d'autre richesse que celle du public, s'est amassé un tresor de benedictions dans toute la posterité. Tout le monde le pleura, Jules seul en eut de la joye; parce qu'estant monté, comme il avoit fait, dans le Saint-Siege par des voyes peu canoniques, il apprehendoit que si le Roy devenoit le

plus fort en Italie, ce Cardinal ne luy fist faire son procés, & qu'on ne le dégradât. 1510.

Il sembloit que sa haine n'estant plus enflâmée par cet objet, devoit s'appaiser : mais tout au contraire, n'estant plus retenuë par la crainte qu'il luy donnoit, elle éclata avec toute sa violence, & neanmoins sans effet pour cette heure-là. Car son armée s'estant par deux fois approchée de Gennes, ne la sçut faire remuer, parce qu'on avoit jetté du renfort dedans ; & Chaumont boucha si bien les passages du Milanez aux Suisses, qu'ayant tenté en vain de passer par divers endroits, ils s'en retournerent chez eux.

Le Roy connoissant que malgré luy il auroit enfin la guerre avec Jules, convoqua sur la fin de Septembre une assemblée de l'Eglise Gallicane à Tours, pour sçavoir ce que la conscience luy permettoit en cette rencontre. L'assemblée ayant écouté huit questions qu'il luy fit proposer, répondit en substance ; Que ses armes estoient justes ; Que celles du Pape ne l'estoient pas ; & qu'ainsi

1511. » il pouvoit aller juſqu'à l'offenſive » pour ſe deffendre. Aprés cet avis, il fit des inhibitions à ſes ſujets, de ſe pourvoir en Cour de Rome pour les Benefices, & d'y porter aucun argent du Royaume.

De tous les Potentats de l'Italie, il n'y avoit que le Duc de Ferrare, les Florentins, & les Bentivogles dépoſſedez de Boulogne, qui tinſſent ſon parti : les Venitiens eſtoient ouvertement liguez avec le Pape, qui plus d'un an auparavant avoit renoncé à la Ligue de Cambray. Le Roy Ferdinand s'en eſtoit auſſi détaché, ayant reçû du Pape l'inveſtiture du Royaume de Naples pour une Haquenée blanche, ſans payer les quarante mille ducats, comme ſes predeceſſeurs l'avoient accoûtumé. Il ne ſe déclara pourtant pas ſi tôt : mais faiſant le Mediateur entre les uns & les autres, il feignoit d'appaiſer le Pape pour l'animer davantage, tiroit les ſecrets du Roy & de l'Empereur, & les amuſoit de diverſes propoſitions.

L'Empereur eſtoit le ſeul Allié conſiderable qui reſtât au Roy ; mais

comme il eſtoit toûjours indigent, 1511
& qu'il traînoit ſes affaires de Diete en Diete, dans leſquelles les intrigues du Pape rompoient facilement ſes deſſeins, particulierement quand il eſtoit queſtion d'avoir de l'argent: il n'avoit rien du tout avancé contre les Venitiens. Et neanmoins comme il s'opiniâtroit à les reduire à la raiſon, malgré toutes les interceſſions du Pape, il eſtoit obligé de demeurer étroitement uni avec le Roy. Lequel de ſon côté flatant ſon ambition, offroit de l'aider de toutes ſes forces pour remettre ſous ſes loix la ville de Rome & toute l'Italie, hormis le Milanez, le Duché de Ferrare, les Seigneuries de Gennes & de Florence, & le Royaume de Naples. Ainſi l'un & l'autre, afin de dompter l'orgueil de Jules, convinrent entr'eux d'aſſembler un Concile general pour la reformation de l'Egliſe, tant en ſon chef qu'en ſes membres.

Il courut cette année par la France une maladie epidemique, que l'on nomma la coqueluche, pource qu'elle affubloit la teſte d'une douleur fort

1510. *pesante. Elle causoit aussi une grande douleur à l'estomac, aux reins & aux gras des jambes, avec une fièvre chaude, accompagnée de fâcheux delires, & d'un dégoust de toutes les viandes. Peu de gens en furent exempts, & grand nombre en mourut.*

Tout le mal des affaires du Roy, estoit ce foible qu'il avoit d'épargner Jules, & de ne le pas pousser à bout, comme il fut en son pouvoir plus de deux ans. Il avoit défendu à Chaumont d'attaquer les terres de l'Eglise : cela n'empêcha pas que Jules n'excommuniât ce General, & le Duc de Ferrare pareillement.

Peu de jours aprés, Chaumont eut une belle occasion de le prendre dans Boulogne, où il s'estoit temerairement engagé : mais au lieu d'assieger chaudement la ville, il se laissa amuser trois jours durant par des propositions d'accommodement ; cependant il arriva des troupes de Venitiens & de Turcs, qui tirerent Jules du peril.

1511. Lorsque les siennes furent toutes assemblées, il commanda à ses Generaux d'assieger Ferrare ; & pour ce

ficiliter la prise, d'attaquer auparavant la petite ville de la Mirande, appartenant aux enfans de Jean Pic, qui ne l'avoient nullement offensé. Ce siege n'allant pas assez vîte à sa fantaisie, il s'y rendit luy-même malgré les neiges & les glaces, sans avoir égard ny à son âge de 70. ans, ny à la dignité de la Sacrée Thiare. Il hâtoit les travaux, il ordonnoit les batteries, il poussoit les soldats, tantôt par menaces, tantôt par caresses; & la ville ayant esté prise à composition le 19. de Mars, il se fit porter dedans par la bréche. 1511

La reputation du Roy estant fort abbaissée en Italie par la prise de la Mirande, il envoya de nouvelles troupes & des ordres à Chaumont, de ne plus épargner Jules. Chaumont le talonna donc de sorte qu'il le contraignit de se retirer à Boulogne, & de là à Ravenne. Mais là-dessus ce bon Seigneur vint à mourir à Correge; & dans la foiblesse que sa maladie luy causa, il fut tellement touché de scrupule, qu'il envoya demander absolution au Pape. Le commandement de l'armée de

1511. meura à Trivulce, à cauſe de ſa Charge de Mareſchal, & le Roy le luy confirma en attendant qu'il y envoyât Gaſton de Foix, fils de ſa ſœur, qui n'eſtoit encore âgé que de vingt-ans.

Le Roy Ferdinand eſtoit preſſé de tous les deux coſtez de ſe declarer: il avoit de la repugnance d'armer contre l'Empereur, qui eſtoit ayeul de ſon petit-fils; l'inſolence de Jules le choquoit; la puiſſance du Roy luy eſtoit toûjours formidable; & quelque dût être l'évenement de cette guerre, il apprehendoit preſque également les uns & les autres. Ainſi il trouva à propos de s'entremettre d'accommodement, & obligea tous les trois Potentats d'envoyer des Ambaſſadeurs à Mantouë, pour en chercher les moyens.

Eſtienne Poncher Evêque de Paris, Prelat de rare prudence & de grande doctrine, s'y trouva de la part du Roy; Matthieu Lang, Evêque de Curk, de celle de l'Empereur. Il y fut propoſé quantité de choſes à l'Ambaſſadeur de France ſe relâchoit en pluſieurs points: mais plus il s'ap-

prochoit de la raiſon, plus les autres 1511
s'en reculoient.

Cependant le Pape pria l'Evêque de Curk de le venir trouver à Ravenne: il croyoit le gagner à force de promeſſes & par l'éclat d'un chapeau de Cardinal, lequel il avoit nouvellement communiqué à huit autres Prelats fort conſiderables en doctrine ou en credit, du nombre deſquels eſtoit Matthieu Schiner, Evêque de Sion, pour s'appuyer de leurs ſuffrages contre le Concile, dont il eſtoit menacé. Mais l'Evêque qui eſtimoit plus la dignité de ſon caractere, que la Pourpre Romaine, ne tint compte de ſes offres, & le traita avec une hauteur inoüie. Car il l'obligea de venir au devant de luy juſques à Boulogne, s'aſſit ſur un ſiege pareil, & ne voulut conferer qu'avec lui-même, laiſſant à ſes Gentils hommes le ſoin de traitter avec les Cardinaux que le Pape envoyoit. Du reſte il tint ferme pour les intereſts de l'Empereur, & pour ceux du Roy, & s'en retourna ſans rien faire.

Trivulce recommença donc la guerre; & prit Concorde. Comme

1511. il approchoit de Boulogne avec les Bentivogles, le Pape se retira à Ravenne, & laissa la garde de Boulogne au Cardinal de Pavie* son mignon, & à François Marie Duc d'Urbin, fils de son frere. Ses troupes estoient dedans, & celles des Venitiens aux environs : mais elles ne purent arrester la legereté des Boulonnois, ny l'impetuosité des François. Sur son retour il reçut trois mortels déplaisirs ; l'un fut la nouvelle que les Boulonois avoient chassé ses gens ; l'autre que son armée estoit toute dissipée ; le troisiéme, que le Duc d'Urbin, son neveu, poignarda presque à sa veuë dans Ravenne le Cardinal de Pavie, pour quelque inimitié qui estoit entre eux ? Et pour comble de douleurs, il voyoit dans les villes par où il passoit, les affiches de l'indiction du Concile general à Pise pour le premier jour de Septembre.

* Francesco Alidosi

Elle estoit datée du seiziéme jour de May, faite à la requisition des Procureurs du Roy & de l'Empereur, en execution du Decret du Concile de Constance, & au nom de neuf Cardinaux, dont trois l'avoient si-

gnée ; ſçavoir, Sainte-Croix, Coſence, & Saint-Malo ; c'eſtoit Bernard de Carvajal, François Borgia, & Guillaume Briçonnet, qui ſe trouverent pour lors à Milan. L'Empereur & le Roy approuverent cette indiction par leurs Lettres Patentes du mois de Juillet enſuivant. 1511

Dans cette conſternation, ne voyant pas même de ſeureté pour luy à Rome, ſi l'armée du Roy victorieuſe l'y pourſuivoit, il rechercha les voyes d'accommodement ; mais dés qu'il ſçut que le Roy fatigué des ſcrupules importuns de la Reine ſa femme, avoit mandé à Trivulce de ne point attenter ſur les terres de l'Egliſe, il ſe montra plus dur & plus implacable que jamais.

Ainſi par ſes Bulles du dix-ſeptiéme de Juillet, il aſſigna un Concile à Rome dans le Palais de Latran pour le dix-neuviéme d'Avril enſuivant, declara nulle la convocation de celuy de Piſe, & cita les trois Cardinaux à comparoiſtre devant luy dans ſoixante-cinq jours, à faute de quoi ils ſeroient dégradez de leur dignité, & privez de tous leurs Benefices.

1511. La negligence du Roy, & les chimeriques irresolutions de l'Empereur luy haussoient le courage. Car l'Empereur toûjours lent & irresolu, n'ayant pas d'abord pressé l'affaire comme il faloit, n'eut pas le credit d'envoyer ses Prelats à Pise; Le Roy traittant une chose serieuse comme un jeu, n'y fit aller que seize Evêques de France & du Milanez, avec quelques Abbez, Docteurs, Procureurs des Universitez; & le Concile ne s'ouvrit que le 29. d'Octobre, parce qu'on eut peine d'en obtenir la permission des Florentins, sous la Seigneurie desquels estoit la ville de Pise, car ils l'avoient enfin reduite par force deux ans auparavant. Le Cardinal de Sainte-Croix en estoit le President, Odet de Foix Lautrec, le Gardien; & Philippe Dece excellent Jurisconsulte, l'Avocat.

Les Pisans curent peu de respect pour cette Assemblée; & le peuple, soit de luy même, ou par la secrete susscitation des Emissaires de Jules, ou des Florentins mêmes qui apprehendoient ses furieux ressentimens, faisoit souvent querelle aux soldats

François. Les Peres en prirent tellement l'épouvante, que dés la troisiéme Session ils se transfererent à Milan, où ils ne furent pas mieux receus, ny plus long-temps en repos.

Jules se tenoit fort de l'assistance de Ferdinand & des Venitiens ; le vingtiéme d'Octobre il conclut avec eux la Ligue qu'ils nommerent *Sainte*, pour la concorde de l'Eglise, disoient-ils, l'anéantissement du Concile de Pise, le recouvrement des terres du Saint-Siege, & l'expulsion hors d'Italie de tous ceux qui voudroient empêcher l'execution de ces choses.

Au mois de Janvier de l'an 1512. l'armée de cette Ligue, commandée par Raimond de Cordonne, Viceroy de Naples, assiegea Boulogne, & les Bourgeois de Bresse introduisirent les Venitiens dans leur Ville, où ils mirent quinze cens chevaux, & huit mille hommes de pied en garnison, qui assiegerent le Château. Mais voicy que le jeune Caston de Foix, General des armées du Roy delà les Monts, plus prompt & plus terrible que la foudre, les renverse avec tous leurs desseins. 1512

1512. Car le dixiéme jour du ſiege, pendant qu'il tomboit de la neige ſi épais qu'elle empêchoit la veuë, il entra dans Boulogne, au grand étonnement de ces vieux Capitaines, qui leverent le ſiege tout couverts de honte.

De là marchant vers Breſſe avec ſix mille hommes choiſis, il défit en chemin Jean Paul Baillon, qui commandoit une partie de l'armée Venitienne. Puis entrant dans la ville par le Château, il força les retranchemens dont elle s'eſtoit remparée, joncha les ruës de huit mille morts, & en chaſſa le reſte des Troupes Venitiennes. Ces trois grands exploits faits en moins de quinze jours, éleverent ce Prince au deſſus de tous les Capitaines de ſon temps.

Nonobſtant tous ces avantages, la Ligue Pontificale ſe renforçoit tous les jours de quelque teſte. Les Florentins renoncerent à l'amitié du Roy; on entendoit le bruit d'une prochaine irruption des Suiſſes; & les Anglois eſtoient ſur le point de rompre avec la France. Car Jules les avoit enyvrez de la vaine gloire de deffendre le Saint-Siege, & du fumet

des vins délicieux de toutes sortes, 1512
dont il leur avoit envoyé un grand navire tout chargé, avec des jambons, des saucissons & des épiceries, pour les leur faire trouver meilleurs.

Or le Roy, afin de n'avoir pas tant d'ennemis à la fois, manda à Gaston de donner bataille à l'armée de la Ligue durant le torrent de son bonheur. Les ennemis eux-mêmes la luy presenterent, s'estant approchez de Ravenne pour luy faire lever le siege qu'il y avoit mis exprés. Elle se donna donc le propre jour de Pâques onziéme d'Avril. Les forces estoient égales; le choc fut tres-sanglant : à la fin des Chefs de la Ligue, les uns s'estant mis en fuite, les autres ayant esté pris, la victoire tourna du costé de Gaston. Mais comme il poursuivoit trop ardemment un gros de quatre mille Espagnols, qui faisoit retraite en bon ordre par le chemin d'entre la levée & la riviere de Ronque, il fut enveloppé ; & se défendant comme un Achille, tué de vingt & deux coups de piques & d'épées. Son Cousin Odet de Foix Lautrec, y receut aussi de griéves blessures.

1512. Ce gros d'Eſpagnols ne fut point pourſuivi, tout le reſte fut taillé en pieces ou fait priſonnier, Ravenne enſuite ſaccagée, & quelques Villes voiſines remiſes entre les mains du Cardinal Sanſeverin, Legat du Concile de Piſe, comme auſſi le Cardinal Julian de Medicis, Legat du Pape, Ferrand d'Avalos, Marquis de Peſcaire, & Pierre de Navarre, qui tous avoient eſté pris à la bataille.

On penſoit aprés cela, voir une revolution univerſelle dans l'Italie, en faveur de la France. En effet, l'épouvante fut ſi grande à Rome, que les Cardinaux en Corps, furent ſupplier le Pape de faire la paix avec le Roy. Mais Ferdinand & les Venitiens luy ayant un peu remis le cœur, il eut recours à ſes artifices ordinaires: C'eſtoit d'amuſer le Roy par des propoſitions d'accommodement, & de faire agir la Reine, qui par des motifs de conſcience, par des careſſes, des intrigues, des importunitez, le déſarmoit ſouvent & le ralentiſſoit.

Avec cela, le trouble d'eſprit que luy cauſa la mort de ſon neveu, la méſintelligence qui ſe mit entre le Cardinal Sanſeverin, qui eſtoit Le-

gat, & la Palice qui avoit le titre de 1514
General ; le peu d'obéïſſance que les autres Capitaines François rendoient à ce dernier, ne rendirent pas ſeulement cette victoire inutile, mais cauſerent la perte du Duché de Milan. Le ménage que fit hors de propos le Treſorier qui payoit l'armée, contribua beaucoup à ce malheur. Car il fit licentier une bonne partie des troupes, & la Palice ne laiſſa à Sanſeverin que ſix mille hommes de pied & mille chevaux, & emmena le reſte dans le Milanez. Là s'étant campé à Pontevique, lieu propre pour ſecourir Milan, Crémone, Breſſe & Bergame, quatre mille Lanſquenets qui faiſoient les deux tiers de ſon Infanterie, & avoient eſté levez ſur les terres de la maiſon d'Auſtriche, furent rappellez par l'Empereur Maximilian ſur le point que les Suiſſes entroient dans le pays.

En peu de mots, les François êtant reduits à trois ou quatre mille hommes, abandonnerent tout à fait le Milanez ; Maximilian Sforce, fut rétabli en cette Duché par les Suiſſes, qui s'en déclarerent les protecteurs ; la cité

1512. de Gennes se revolta, & créa un Duc; qui étoit Jean Fregose. Presqu'au même temps, le Roy d'Angleterre envoya un Heraut déclarer la guerre au Roy Louïs; & l'Empereur qui avoit tant de fois protesté de ne se point separer de luy, l'abandonna, & fit une nouvelle alliance avec Jules.

Dans la déroute des François, le Concile de Pise, qui s'étoit retiré à Milan, se sauva à Lyon. Durant le temps qu'il avoit été à Milan, il avoit tenu cinq séances; dans lesquelles les Peres ayant plusieurs fois sommé Jules de nommer un lieu libre pour le Concile, & de s'y trouver en personne pour se justifier, l'avoient déclaré suspens de l'administration du Pontificat, & fait défense de luy obéïr.

Le Concile de Latran, beaucoup plus nombreux & plus autorisé, tonnoit avec bien plus de force; particulierement depuis que l'Empereur l'eut reconnu. Dans sa troisiéme Session qui se tint un Vendredy seiziéme de Novembre, fut leuë une Bulle qui condamnoit l'assemblée de Pise, ses fauteurs & adherans, & confirmoit les excommunications & dégrada-

tions que Jules avoit fulminées contre les Cardinaux & Evêques qui le compoſoient. On y lut auſſi les Lettres monitoires du quatorziéme d'Aouſt, par leſquelles il mettoit le Royaume de France en interdit, excepté la Duché de Bourgogne, & transferoit les foires de Lyon à Genéve. Dans la quatriéme, qui fut l'onziéme de Decembre, il fit lire un Decret qui ajournoit le Roy, & les Prelats, Chapitres & Parlemens, à comparoiſtre devant luy dans ſoixante jours, & dire les raiſons pourquoi ils ne vouloient pas que la pragmatique fut abrogée. 1512

Le leurre dont Ferdinand s'eſtoit ſervi pour engager le jeune Roy Anglois ſon gendre, dans la guerre contre la France, eſtoit la promeſſe qu'il luy avoit faite de l'aider de toutes ſes forces à conquerir la Guyenne. Sur cette aſſurance, les Anglois mirent une grande armée à terre prés de Fontarabie, dés la fin de May : mais Ferdinand avoit de long-temps formé un autre deſſein. C'eſtoit de conquerir la Navarre, tellement qu'au lieu de la venir joindre, il ſe jetta ſur ce

EMPE encore MAXIMI-LIAN I. & SELIM I. aprés avoir empoiſonné Bajazet ſon pere R. 8. ans

1512 mal-heureux Royaume, qui n'estoit nullement de la querelle, & se servit de la terreur de leurs armes, pour l'envahir plus facilement.

Le Roy Jean d'Albret n'avoit osé armer, de peur de luy donner le pretexte qu'il desiroit de l'oprimer : Ainsi dés qu'il parut sur la frontiere, il se retira lâchement dans le Bearn, & luy abandonna tout son Royaume, à la reserve de quelques fortereſſes.

Quand Ferdinand eut usurpé la Navarre, il chercha des titres pour la retenir. Il n'en trouvoit point d'autres que le droit de la guerre, & une Bulle du Pape qui l'exposoit en proye au premier occupant, à cause que Jean, disoit-il, estoit fauteur du Concile de Pise, & allié du Roy de France, ennemy du Saint-Siege. Mais pour le droit de la guerre, si on n'entend la force, qui n'est droit que parmy les Barbares, Ferdinand ne le pouvoit pas alleguer, puisque Jean ne l'avoit nullement offensé ; & que tant s'en faut qu'il euſt les armes à la main contre lui, qu'au contraire il luy offroit passage par son Royaume. Et pour l'autre point, cette Bulle tant alleguée ne se

trouve

trouve nulle part : mais quand elle se trouveroit, elle ne donneroit point de droit sur une Couronne qui ne releve que de Dieu ; & quand elle en pourroit donner, elle fut publiée, à ce que disent les Espagnols même, au mois de Juillet, & l'invasion estoit faite en Juin. N'est-ce pas couper la teste à un homme, puis luy prononcer son arrest ? 1512.

Les secours que le Roy donna à Jean son allié, estant mal conduits, ne luy servirent de rien. Le Duc de Longueville Gouverneur de Guyenne, & Charles Duc de Bourbon qui les commandoient, ne pouvant s'accorder ensemble, il y envoya François Duc de Valois, âgé seulement de 18. ans. Son autorité étouffa leur discorde : Il entra dans la Navarre malgré le Duc d'Albe, qui estoit campé à saint Jean de Pied de Port, & mit le siege devant Pampelonne ; mais la faute de vivres, & les incommoditez de la saison, le contraignirent de décamper au bout de six semaines. Ferdinand ayant recueilli le fruit qu'il pouvoit esperer de cette guerre, fit volontiers tréve avec le Roy.

1512. *Vers ce temps commença le Regne des Cherifs en Afrique, par un Mahomet Benhemet, qui ſe diſant iſſu du ſang de ſon grand Prophete; & s'eſtant ſanctifié dans l'opinion des peuples par une longue ſolitude, les anima d'un furieux Zele de faire la guerre aux Chreſtiens, & aux Mores qui s'eſtoient alliez avec eux; ſi bien que par le moyen de ſes deux fils, il conquit les Royaumes de Fez, de Maroc & de Tremiſſen.*

1513. La colere de Jules n'avoit point de bornes, il avoit compoſé un Decret, au nom du Concile, pour transferer le Royaume de France, & le titre de *Trés-Chreſtien*, au Roy d'Angleterre. Comme il eſtoit ſur le point de le faire publier, le Ciel prenant pitié de luy & de la Chreſtienté, l'appella hors du monde le vingt-troiſiéme de Février. Il mourut d'une fiévre lente, cauſée, diſoit-on, par un chagrin qu'il eut de n'avoir pû porter les Venitiens à s'accommoder avec l'Empereur : Tant ſes paſſions eſtoient fu-rieuſes, & plus convenables à un Sultan des Turcs, qu'au Pere commun des Chrétiens.

La brigue des jeunes Cardinaux ayant reconnu que les vieux eſtoient quelquefois les plus emportez, voulut eſſayer ſi dans la jeuneſſe il ne ſe trouveroit point quelque ſujet plus temperé : Et pour cette conſideration, elle elût Jean de Medicis, fils de Laurent, qui n'eſtoit âgé que de 36. ans. Il prit le nom de Leon X. 1513.

Il y avoit deux avis dans le Conſeil du Roy. L'un de ſe raccommoder avec les Venitiens ; l'autre de regagner l'Empereur. Eſtienne Poncher Evêque de Paris, eſtoit du premier ; ceux qui vouloient complaire à la Reine, appuyoient le ſecond. Cette Princeſſe brûloit d'envie de marier Renée ſa ſeconde fille, avec l'Archiduc Charles ; & cet avis l'eût emporté ſi elle eût voulu dés l'heure même la donner à Maximilian pour la nourrir, & qu'elle ne ſe fût pas obſtinée à la retenir auprés d'elle juſqu'à ce qu'elle fût nubile. Ferdinand, d'autre côté, craignant que les Venitiens ne renoüaſſent avec la France, tâchoit de les reconcilier avec Maximilian, & propoſoit de leur faire rendre Veronne. Mais l'Em-

1513. pereur demandoit des ſommes immenſes d'argent, & des conditions trés-fâcheuſes : De ſorte que les Venitiens n'ayant pû s'accommoder avec luy, condeſcendirent à une Ligue avec le Roy.

Moyennant leur aide, & pendant la tréve qu'il avoit avec Ferdinand, il crût pouvoir recouvrer la Duché de Milan. Il donna la charge de cette expedition à la Trimoüille le plus renommé de ſes Capitaines, avec 16000. hommes de pied, deux mille hommes d'armes & 6000. Chevaux-Legers, auſquels l'armée Venitienne commandée par Alviane, nouvellement mis en liberté par les François, ſe devoit joindre en cas de beſoin.

A ſon arrivée, quoiqu'il n'eût guere que la moitié de ces troupes, il jetta une ſi grande terreur dans l'Italie, que toutes les places du Milanez ſe rendirent à luy, hormis Come & Novarre : Dans la derniere deſquelles le Duc François Sforce ſe retira avec cinq mille Suiſſes. Au même temps l'armée navale de France, qui eſtoit de neuf Galeres, & de

quelques Vaiſſeaux, ayant paru ſur 1513.
la coſte de Gennes, les Fieſques & les Adornes s'approcherent de cette Ville-là avec quatre mille hommes, & ayant pouſſé quelque ſoldateſque, avec quoy le Duc Jean Fregoſſe penſoit leur empêcher le paſſage des montagnes, ſe rendirent maiſtres de la Ville, chaſſerent ce Duc, y firent créer en ſa place Antoine Adorne pour adminiſtrer la Republique au nom du Roy.

La joüiſſance de cette Conqueſte dura encore moins de temps qu'il n'en avoit eſté employé à la faire. La Trimoüille avoit aſſiegé Sforce dans Novarre, & fait brêche à la muraille : mais il n'oſa donner l'aſſaut, parce qu'elle n'eſtoit pas raiſonnable, & qu'il venoit un autre gros de Suiſſes au ſecours des aſſiegez. Il y avoit deux avis entre les Chefs ; la Trimoüille trouvoit meilleur d'aller au-devant des Suiſſes, Jean Jacque Trivulce, au contraire, d'éviter le combat, & d'attendre le reſte des troupes qui venoient de France. La pluralité des voix avoit fait réſoudre qu'on ſuivroit le premier ; &

1513. que pour cet effet Trivulce iroit avec l'avant-garde, prendre un logement ſur cette route-là, tandis que la Trimouille demeureroit encore quelques heures devant Novarre avec l'arriere-garde, pour repouſſer les Suiſſes, s'ils vouloient faire des ſorties. Mais comme Trivulce avoit quelques terres dans l'endroit où l'on avoit deſigné qu'il iroit loger; & que d'ailleurs il eſtoit altier & preſomptueux, ſon orgueil & ſon avarice le firent détourner de cette route, & prendre un logement dans un lieu marécageux, & entre-couppé de foſſez, où la Cavalerie ne ſervoit de rien, & ne pouvoit ſecourir ſon Infanterie.

Les Suiſſes qui eſtoient dans Novarre, eſtant donc ſortis la nuit, ce qu'on n'eût jamais penſé, & ayant joint les autres, vinrent de grande furie charger l'armée Françoiſe, ſur le point du jour. Leur choc fut ſoûtenu de même force: Il y eut quinze cens des leurs de tuez & autant de bleſſez: neanmoins ils remporterent la victoire, & hacherent en pieces toute l'Infanterie Allemande & Gaſconne. La Trimouille bleſſé à

la jambe, se retira avec la Cavalerie toute entiere à Vercel & de-là à Suze. 1513

Le faix de la guerre tomba ensuite sur les Venitiens : Ils le soûtinrent assez bien. Mais toutes les Villes qui s'estoient renduës aux François, retournerent se soûmettre à la misericorde de Sforce, & furent chastiées de leur défection, par de grosses amendes, qui servirent à payer les Suisses.

Les Adornes qui n'avoient encore tenu la domination de Gennes que vingt-un jours, n'ayant pas de quoy se maintenir aprés une telle revolution, en userent fort sagement. Ils assemblerent le peuple, & ayant déclaré qu'ils ne vouloient point conserver une ambitieuse domination au peril de leur patrie, ils se retirerent de la Ville, la plus grande partie du Senat & du peuple les conduisant avec des larmes, & avec des vœux pour leur retour. Le credit de Cardonne, General de l'armée de Ferdinand, & la recommandation du Pape ; firent qu'Octavian Fregose fut établi dans la Princi-

1513. pauté, & non pas Janus qui en avoit eſté chaſſé.

Juſques-là Maximilian, quoiqu'il eût abandonné le Roy, ne s'étoit point encore declaré formellement; quand il vit l'occaſion belle, il rentra ouvertement en guerre avec luy; & alors la France ſe trouva dans le plus grand danger où elle eût été de long-temps. Car d'un côté les Suiſſes extrêmement enflez de la victoire de Novarre, y entrerent par la Duché de Bourgogne; & luy avec l'Anglois l'attaqua du coſté de la Picardie.

Les Suiſſes aſſiegerent Dijon avec vingt-deux mille hommes, auſquels l'Empereur avoit joint la Nobleſſe de la Franche-Comté, & quelque cavalerie Allemande commandée par Ulric Duc de Virtemberg. La Trimoüille, aprés l'avoir défendu ſix ſemaines, jugea qu'il eſtoit meilleur de détourner ce torrent, qui, aprés la priſe de cette place, eût tout inondé juſqu'à Paris, que de le rendre plus violent en l'arreſtant. Il entra donc en negociation avec eux, & il la conduiſit ſi bien, qu'il les

renvoya en leur païs, s'obligeant de faire en sorte que le Roy leur fourniroit six cens mille écus, & qu'il renonceroit au Concile de Pise & à la Duché de Milan. Il n'avoit point d'ordre exprés de leur accorder ces conditions; mais il crut le devoir faire pour sauver la France; & il leur donna six ostages, deux Seigneurs, & quatre Bourgeois. Le Roy ayant refusé de ratifier le Traité, leurs testes coururent grand risque: la seule crainte qu'eurent les Suisses de perdre les grandes sommes d'argent qu'il leur offroit, sauva la vie de ces pauvres innocens. 1513.

Au même temps, & vers la my-Juillet, l'Empereur & le Roy d'Angleterre avoient assiegé Teroüenne avec plus de cinquante mille hommes. L'armée Françoise jetta assez heureusement un convoy de vivres & de munitions dans les fossez: mais au retour, ne se tenant point sur ses gardes, elle fut chargée & mise en déroute. Le combat se donna le dix-huitiéme d'Aoust * prés de Guinegaste: on le nomma *la journée des esperons*, parce qu'en cette occasion les François s'en servirent mieux

* Il y a eu deux batailles de Guinegaste.

1513. que de leurs épées. Les plus braves neanmoins y payerent de leur perſonne : le Duc de Longueville & le Chevalier Bayard y furent enveloppez, & emmenez priſonniers par les Anglois. Teroüenne capitula quinze jours aprés. Les deux Princes n'ayant pû s'accorder auquel elle demeureroit, la firent démanteler, contre les termes exprés de la capitulation ; & la brûlerent toute, à la reſerve des Egliſes. Tournay, de crainte d'une pareille deſolation, ſe rendit de bonne heure à l'Anglois. Il y baſtit une citadelle pour la garder.

Au même tems Jacques IV. Roy d'Eſcoſſe, l'unique allié qui fût demeuré à la France, eſtant entré en Angleterre, pour faire diverſion, fut battu par l'armée Angloiſe, & renverſé mort ſur la place le 17. de Septembre.

L'eſprit du Roy ſe ſoûtenoit genereuſement contre ces adverſitez : mais il avoit une peine domeſtique plus grande que celle que luy faiſoient tous ſes ennemis. C'étoit ſa propre femme, qui touchée des ſcrupules ordinaires à ſon ſexe, ne

pouvoit souffrir qu'il fût mal avec 1513.
le Pape, & qu'il entretînt un Concile contre luy. Comme elle luy rompoit perpetuellement la tête sur ces deux points, il estoit souvent contraint, pour avoir la paix avec elle d'arrester ses armes lorsque ses affaires alloient le mieux, & qu'il estoit sur le point d'amener Jules à la raison. Enfin estant tout-à-fait vaincu par ses importunitez, & par les remonstrances de ses Sujets, qu'elle suscitoit de tous côtez à luy en faire, particulierement les Ecclesiastiques: d'ailleurs se flatant de l'esperance que Jules qui avoit ruiné ses affaires en Italie, les rétabliroit lorsqu'il se seroit bien remis avec luy; il renonça à son Concile de Pise, & adhera à celuy de Latran par ses Procureurs, qui firent lire son mandement dans la huitiéme Session le quatorziéme de Decembre, le Pape y présidant. Il promit de comparoistre pour le fait de la Pragmatique: mais à cause des ennemis qui l'environnoient de tous côtez, il demanda un delay competant qui luy fut accordé.

1513. Les Cardinaux de ſainte Croix & de ſan-Severin allerent à Rome ſe jetter aux pieds du Pape Leon ; & s'eſtant preſentez au Concile en habit de ſimples Preſtres, demandant pardon à genoux, reconnoiſſant avoir eſté dégradez juſtement par le Pape Jules, & deteſtant l'Aſſemblée de Piſe, comme ſchiſmatique, furent rétablis dans leur dignité, & reprirent leur place dans le ſacré College. Aprés ces ſoûmiſſions Leon témoigna en apparence eſtre ſatisfait du Roy ; mais ſous-main il ne laiſſa pas d'inciter l'Empereur à luy faire la guerre, afin qu'il eût tant d'embarras, qu'il ne pût ſonger à revenir en Italie.

1514. La Reine Anne ſurvécut peu de jours à cette reconciliation qu'elle avoit tant deſirée : elle mourut le neuviéme de Janvier de cette année 1514. au Chaſteau de Blois. Son mary l'aimoit ſi fort, que ſa conſtance ſuccomba à cette affliction : il en prit le deuil en habit noir, demeura enfermé quelques jours dans ſon cabinet ſans vouloir voir perſonne, & chaſſa de ſa Cour tous les

les violons, les comediens & les bâteleurs. 1514.

Comme il n'avoit point d'enfans, il nourrissoit avec tendresse François de Valois, que la Loy du Royaume rendoit son successeur necessaire. La Reine Anne, par la haine qu'elle avoit toûjours euë pour Louïse mere de ce Prince, avoit empêché que son mariage avec sa fille Claude ne s'achevât: le bon Roy considerant que c'étoit le bien de l'Estat, quoique ce ne fut nullement son inclination, voulut qu'il s'accomplît le dix-huitiéme de May à S. Germain en Laye. [Alors Madame Louïse, avec sa faction, s'empara de l'autorité, & se mit à user de tant de hauteur, que le Roy reconnut aussi-tôt que par ce mariage il s'étoit mis dans les fers; si bien qu'il commença à rêver aux moyens de s'en ôter. Il n'y en avoit point d'autre que de se faire un fils qui éloignât le Duc de Valois du thrône, & sa mere du crédit que ces esperances trop hâtives luy donnoient.]

Il n'avoit eu jusqu'alors aucune pensée de se remarier: mais le Duc de Longueville, qui estant prisonnier en Angleterre, s'entremettoit de traiter

1541. la paix entre les deux Rois, ayant jetté quelques propos de luy faire épouser Marie sœur du Roy Henry ; ce bon Prince y entendit volontiers, pour le grand desir qu'il avoit de donner la paix à son peuple ; & l'Anglois s'y porta aussi par le ressentiment des fourberies de Ferdinand son beau-pere, qui luy avoit manqué de parole par trois fois.

La paix & le mariage se firent à Londres en un même jour, qui fut le deuxiéme d'Aoust. L'Anglois retint Tournay, & Loüis s'obligea de luy payer six cens mille écus en deux termes, tant pour les frais de la guerre que pour les arrerages de la pension qui avoit été promise par le traité de Pequigny, & confirmée par un autre fait à Estaples en 1492. Sur cette somme fut déduite la constitution dotale de sa femme, qui étoit de quatre cens mille écus. Le mariage fut consommé à Abbeville le dixiéme jour d'Octobre.

Le jeune Duc de Valois, qui étoit tout de feu pour les belles Dames, ne manqua pas d'en concevoir pour la nouvelle Reine : d'autre côté Charles Brandon Duc de Suffolk, qui l'avoit

aimée avant ce mariage, & qui suivoit la Cour de France en qualité d'Ambassadeur d'Angleterre, n'avoit pas éteint sa premiere flamme. Mais les remontrances d'Artur de Gouffier-Boisy au jeune Roy, dont il avoit été Gouverneur; quelques-uns y ajoûtent celles de du-Prat premier Président en Parlement, qui avoit été son Intendant, luy ayant fait prendre garde qu'il joüoit à se faire un Maître, & qu'il devoit apprehender la même chose du Duc de Suffolk; il se guerit de sa folie, & fit observer de prés toutes les démarches de cet Anglois, & celles de la nouvelle Reine. 1514.

Le tombeau du bon Roy ne se trouva guere éloigné de son lit nuptial. Comme il dressoit un grand armement pour repasser les Alpes, s'assurant du retour de la bonne fortune, puisqu'il avoit pû gagner l'Anglois son plus redoutable ennemi; un dévoyement le prit dans son Hôtel des Tournelles à Paris, & le mit si au bas, qu'il en mourut le premier de Janvier de l'an 1515. Il étoit âgé de 53. ans seulement, & en avoit regné dix-sept. 1515.

Sa valeur étoit à toutes sortes d'épreuves; son humeur ouverte, gaye &

facile : il ſe plaiſoit à entendre dire les veritez, & même les ſiennes, ſans ſe fâcher, ſinon lorſqu'on touchoit à l'honneur des Dames ; ſur leſquelles alors il y avoit peu à dire, parce que la ſevere chaſteté de la Reine, & ſon ame virile, qui étoit au deſſus de la bagatelle & de tous les vains divertiſſemens qui font la corruption, les avoient miſes dans une grande retenuë.

1515. Pourroit-on jamais aſſez loüer ſa bonté & ſa clemence vraiment royales ? Elles étoufferent le juſte reſſentiment qu'il avoit contre tous ceux qui avoient attenté à ſa liberté, & même à ſa vie, ſous le gouvernement de la Dame de Beaujeu. Le Duc René de Lorraine l'avoit offenſé au dernier point pour flatter la paſſion de cette Princeſſe : & neanmoins lorſqu'il fut parvenu à la Royauté, il le mena à ſon Sacre, & luy fit repreſenter l'un des douze Pairs dans cette auguſte ceremonie. Et parce que ce Duc avoit des prétentions ſur la Provence, il voulut bien ſe ſoûmettre au jugement des Commiſſaires qui furent nommez pour examiner ſon droit ; & il en chargea leur conſcience pour décharger la ſienne.

Il ſe plaiſoit à la lecture des bons livres, & cheriſſoit & avançoit les gens de lettres ; mais beaucoup plus ceux qui étoient capables d'inſtruire & de ſervir que ceux qui ne l'étoient que de flatter & de plaire. La poſterité luy conſervera à jamais le ſurnom de PERE DU PEUPLE, qui luy fut donné de ſon vivant. 1515

Jamais Prince n'aima tant ſes Sujets, & n'en fut tant aimé que luy : par tout où il alloit, il n'entendoit que des cris de joye, formez dans le cœur avant que de paſſer par la bouche ; que des loüanges ſans flatterie ; que des benedictions qui ſont le plus doux concert dont les oreilles d'un Prince genereux & ſage puiſſent être flattées. Auſſi jamais Roy ne cherit plus tendrement ſes peuples que celuy-là, & ne les épargna davantage. De peur d'être obligé de les fouler, il faiſoit tres-peu de liberalitez ; parce que dans un temps de dépenſe, comme eſt celuy de la guerre, où les revenus ordinaires ne ſuffiſent pas, elles ne ſe peuvent faire qu'aux dépens des Sujets, & ſouvent au dommage de l'Eſtat. Il ne ſouffroit point qu'il fuſt la proye des Grands ni des gens de guerre.] Auſſi il avoit ſi

bien reglé ceux-cy, que les Provinces luy demandoient souvent, comme une grande grace, qu'il leur envoyât des Compagnies de ses hommes d'armes. On le vit plus d'une fois avoir les larmes aux yeux quand la necessité le forçoit d'imposer quelque petit subside; & dans la veuë qu'il avoit des dissipations que le luxe & la vaine prodigalité de François I. causeroient après sa mort, il disoit en soûpirant : *Ah! nous travaillons en vain, ce gros garçon gâtera tout.*

1515.

Il avoit eu deux enfans mâles d'Anne de Bretagne, mais ils moururent entre les bras des nourrisses. Il ne resta que deux filles; Claude qui épousa François I. & Renée qui l'an 1528. fut mariée par ce Roy à Hercule Duc de Ferrare, grand Prince pour le courage & le merite personnel, mais fort petit pour l'étenduë de ses terres : aussi le choisit-il exprés, afin qu'il ne pût pas luy rien disputer en la Duché de Bretagne.

[Dans les dernieres années du regne de Loüis il arriva une chose qui sembla alors de tres-petite consequence, mais qui depuis a bien coûté des millions aux Sujets de l'Estat, & leur en coûte-

la encore bien davantage. J'ay marqué dans le regne de Charles VIII. que le Roy faisoit tous les ans un fonds de quelques six mille livres pour payer l'expedition des Arrests du Parlement, afin que la justice se rendît tout-à-fait *gratis*. Un malheureux Commis, auquel on avoit donné ce fonds-là, l'emporta & s'enfuit : le Roy desiroit en refaire un autre ; mais comme il étoit fort pressé d'argent pour les grandes guerres qu'il avoit à soûtenir, quelque flateur luy fit entendre que les parties ne seroient point grevées de payer ces expeditions. En effet ils n'eurent pas d'abord grand sujet de s'en plaindre, parce qu'elles ne coûtoient que six blancs ou trois sols la piece : mais depuis cette dépense s'est infiniment augmentée, & on ne peut pas dire sans étonnement jusqu'à quel point elle est montée aujourd'huy. 1515.

Je puis, à ce propos, marquer icy l'origine des ESPICES, qui est une autre charge que les miserables plaideurs se sont imposé eux-mêmes. Quelque partie qui avoit obtenu un Arrêt à son profit, s'étant avisé, pour remercier son Rapporteur, de lui donner des boëtes de dragées & de confitures, qu'alors on

nommoit *espices*, un second, puis un troisiéme, un quatriéme, & plusieurs autres ensuite le voulurent imiter. Ces reconnoissances volontaires furent tirées à consequence, & devinrent un droit necessaire ; les Juges crûrent être bien fondez de les demander quand on ne les donnoit pas, aprés ils les taxerent, puis à la fin ils les convertirent en argent. Tant il est dangereux de faire reglément des presens à des personnes qui s'en peuvent faire un droit quand il leur plaît.]

JEANNE
I. FEMME DE LOUIS XII.

Jeanne difforme mais ornée de vertus. Loüis XI. son pere la marie à Loüis Duc d'Orleans, malgré lui. * *On ne le menaçoit de rien*

LA Nature ayant rendu cette Princesse desagréable aux yeux des hommes, en la faisant naître avec un corps difforme & contrefait, le Ciel en récompense la rendit agréable aux yeux des Anges, en l'ornant de toutes les vertus Chrétiennes, de charité, de simplicité, de douceur, de patience, de continence, & d'humilité : dont elle avoit bien sujet de remercier Dieu, de ce qu'il l'avoit ainsi faite pour plaire à lui seul. Tous les Medes

cins ayant assuré son pere qu'elle étoit incapable de porter des enfans, il la maria, par maxime d'Etat non par affection, à Loüis Duc d'Orleans. Ce Prince n'osant pas ouvertement le dédire, de crainte de perdre la vie, fit de secrettes protestations pardevant deux Notaires & deux Prélats, qu'il étoit forcé à ce mariage. * Loüis XI. étant mort, il découvrit manifestement l'intention qu'il avoit de la quitter ? & rien ne l'empêcha de poursuivre sa séparation que les grandes affaires qu'il eut à démeler avec la Dame de Beaujeu. Nonobstant ces mépris, nôtre bonne Princesse travailla avec tant de soin & de perseverance pour le tirer de prison, suivant le Roy son frere par tout, & l'importunant sans cesse ; qu'elle fut une des principales causes de sa délivrance. Et toutefois il ne laissa pas de la répudier, comme je l'ay dit, lorsqu'il fut parvenu à la Couronne ; dont il y eut de grands murmures parmy les scrupuleux, les uns le blâmant d'ingratitude, les autres d'impieté : jusques-là que plusieurs Prédicateurs & Docteurs se mélerent d'en dire leurs avis trop hardiment, & d'émouvoir les peuples à sedition ;

moins que de la vie, s'il ne s'acquitoit de coucher avec elle. Et ce seroit chose honteuse de reciter la façon dont en usoient ceux qui étoient autour d'eux, tant hommes que femmes, dit Jean de Saint Gelais.

y en ayant eu même qui publierent, que lorsqu'on lui prononça la sentence de séparation dans la ville d'Amboise, le Ciel s'obscurcit de telle sorte tout à coup, qu'il falut allumer des flambeaux en plein midi.

Or cette Princesse se consolant avec Dieu de cette disgrace si fâcheuse, & s'étant retirée dans le Duché de Berry que le Roy lui donna pour son entretien, elle jetta les fondemens de l'Ordre des Filles de l'Annonciade, ou des dix vertus de la sainte Vierge dans sa ville de Bourges : Il fut enfin aprouvé par le Pape Alexandre l'an 1501. & il y a maintenant trente-trois Convens de cet Ordre en France & au Païs bas. Je n'ai que faire d'écrire ses saints exercices, & les graces qu'elle reçût de Dieu, aprés tant de plumes dévotes qui ont travaillé sur ce sujet : Je diray seulement que ses trop rudes mortifications gâterent sa santé delicate, & mirent fin à sa précieuse vie dans peu d'années : car elle mourut six ans aprés sa retraite, sçavoir le 4. jour de Février de l'an 1505. étant âgée de 40. ans. Son corps fut inhumé en la Chapelle de son Convent de l'Annonciade : où plusieurs trouvant la mira-

Sa mort l'an 1505.

tueuſe gueriſon de leurs maux incurables, il fut veneré de tous les François juſqu'à l'an 1562. que les nouveaux Religionaires ennemis jurez de l'interceſſion des Saints, s'étant rendus maîtres de Bourges brûlerent ces ſacrées Reliques, & en jetterent les cendres au vent. Un Religieux Prélat, qui a écrit ſa vie, dit qu'ils trouverent ſon corps avec ſes habits, auſſi frais & auſſi entier que le jour même qu'il y avoit été mis, & que l'un de ces impies, luy ayant donné un coup d'épée, il en ſortit du ſang en grande abondance. Quoy qu'il en ſoit, malgré la fureur de ces barbares, les peuples ont toûjours continué d'honorer cette Bien-heureuſe, & le Ciel accorde encore aujourd'hui ſes graces à ceux qui la reclament.

La ſeconde femme de Loüis XII. fut Anne de Bretagne, dont on a pû voir la vie à la fin de celle de Charles VIII. ſon premier Mary.

MARIE,
III. FEMME DE LOUIS XII.

NY la volonté de Loüis ni ſa ſanté ne deſiroient point de ſecondes nôces : ſon cœur trop parfait n'é- Genéalogie de Marie.

toit plus capable d'admettre une nouvelle affection, ni ſes forces trop abbatuës de ſupporter les fatigues d'un ſecond mariage. Toutefois, le Roy afin de délivrer ſon Etat de la crainte des armes Angloiſes encore ſi redoutables en France par le ſuccés de tant d'infortunes paſſées, il ſe laiſſa perſuader d'épouſer Marie d'Angleterre qui étoit fille de Henry VII. & d'Elizabeth fille d'Edoüard IV. Loüis de Longueville, qui étoit alors priſonnier en Angleterre depuis la Journée des Eperons, fut l'entremetteur de ce mariage, bien qu'elle eût été déja accordée à Charles Prince des Eſpagnes. Les articles de la paix ayant donc été ratifiez & les conventions de ce mariage accordées, le Roy Loüis alla en Picardie pour donner ordre à la réception de la Princeſſe : & comme il fut arrivé dans Abbeville environ le 10. d'Octobre de l'an 1514. il envoya Monſieur d'Angouléme, les Ducs d'Alençon & de Bourbon, les Comtes de Vendôme, de S. Pol & de Guiſe, juſqu'en la ville de Boulogne, pour la recevoir. Elle y arriva accompagnée de pluſieurs grands Seigneurs d'Angleterre, entr'autres du Marquis

Avoit été promiſe à Charles V.

Et accordée à Loüis qui l'é-

d'Orcestre & de Charles de Brandon Duc de Suffolk. La Noblesse Françoise la conduisit en grande pompe à Abbeville : le Roy son époux sortit au devant d'elle, & afin que les habitans eussent part à cette réjoüissance, il ordonna la solemnité des épousailles au lendemain. Delà il l'emmena à Paris en grande solemnité, & l'ayant fait couronner à S. Denis, pourvût à ce que les Parisiens lui rendissent les honneurs convenables par une magnifique entrée. Mais à peine les réjoüissances des Joustes & des Tournois, qui durerent prés de six semaines, eurent été achevées, qu'il finit sa vie par maniere de dire, dans son lit nuptial. *Ainsi le bon Prince se sacrifia*, dit un Auteur, *comme fait le Pelican pour le salut des siens.* Car ayant changé sa maniere de vivre accoûtumée, pour l'amour de sa femme, & s'éforçant de complaire aux jeunes desirs de cette belle Princesse, âgée seulement de dix-huit ans, il passa des joyes de ce monde en celles du Paradis.

Pouse à Abbeville.

Meurt peu après

Aprés la mort de Loüis XII. on crut que Marie d'Angleterre étoit grosse, mais on fut incontinent assuré du contraire par le rapport qu'elle en

Elle s'en retourne en Angleterre.

fit elle-même. François I. étant parvenu à la Couronne la renvoya honorablement au Roy Henry son frere. Elle avoit été dottée de quatre cens mille écus : pour le premier payement desquels Loüis avoit pris pour argent comptant les frais de son voyage, ses bagues, joyaux & meubles estimez deux cens mille écus qui lui devoient être restituez, si elle survivoit son mary : le Roy François composa de cette somme, & lui assigna soixante mille écus de doüaire. Quelque-tems aprés Henry VIII. son frere la donna en mariage à Charles Brandon simple Gentil-homme, mais son favory, lequel pour son merite il avoit honoré du Duché de Suffolk, ôté à ceux de la Maison de Pole. En ce second mariage elle retint sa premiere qualité, se faisant nommer la Reine Ducheſſe : & vécut jusqu'en l'an 1533. qu'elle mourut au mois de Juin, âgée d'environ 37. ans, aprés avoir eu plusieurs enfans, dont l'Histoire d'Angleterre fait mention.

Est remariée à Charles de Brandon.

PAPES encore LEON X prés de 7. ans ſous ce regne.

HADRIAN VI. éleu le 9. de Janvier l'an 1521. S. 1. an & plus de 8. mois.

CLEM. VII. élu le 19. de Novembre 1523. S. 10. ans & plus de dix mois.

PAUL III. élu le 13. d'Octob. 1534. S. 15. ans & un mois, dont 12. ans & demy ſous ce regne.

FRANCOIS I.
ROY LVII.

FRANÇOIS *le Favory des Lettres & des armes ;*
Pour qui la belle gloire étaloit tous ſes charmes ,
Honora les Sçavans à l'égal des Guerriers ;
Doctes Filles du Ciel qu'il traitoit de Princeſſes ,
Puiſqu'à vous appartient de donner des Lauriers ;
Couronnez ſes vertus , celebrez ſes largeſſes !

FRANCOIS I.

DIT LE GRAND ROY, ET LE PERE DES LETTRES.

ROY LVII.

Agé de vingt ans & quelques quatre mois.

VOicy la troiſiéme fois dans la race Capetienne que le ſceptre paſſe en ligne collaterale, faute d'enfans maſles dans la ligne directe. Loüis I. Duc d'Orleans, qui fut aſſaſſiné par Jean Duc de Bourgogne, avoit eu deux fils, Charles & Jean. Charles fut Duc d'Orleans aprés luy, & Jean Comte d'Angouleſme. De Charles fut fils le Roy Loüis XII. & de Jean vint un autre Charles qui fut pere de François I. que nous voïons icy ſucceder à Loüis XII. Il fut ſacré à Reims le vingt-cinquiéme de Janvier, & prit le titre de Duc de Mi- 1515. en Janvier.

1515. lan avec celuy de Roy de France.

Lorsque ce Prince parut sur le Thône à la fleur de sa jeunesse, avec la mine & la taille d'un heros, avec une merveilleuse adresse dans tous les nobles exercices d'un cavalier, brave, liberal, magnifique, civil, debonnaire & bien disant, il attira l'adoration du peuple & l'amour de la Noblesse. Aussi eût-ce été le plus grand des Rois, si la trop haute opinion de lui-même, que lui donnerent tant de belles qualitez, ne l'eût pas laissé envelopper par les charmes des Dames, & par les flatteries des courtisans qui lui gâterent l'esprit, & l'épancherent presque tout au dehors dans de vaines fanfares & de fastueuses apparences; dont neanmoins il se retira heureusement dix ou douze ans avant sa mort.

Ses premiers soins furent à rechercher l'alliance & l'amitié des Princes ses voisins. L'Anglois aïant encore sur le cœur l'infidelité de Ferdinand son beau-pere, continua la paix avec luy, aux mêmes conditions qu'il l'avoit faite avec son predecesseur, & pour la vie de tous les deux. Le Roy lui renvoya la Reine Marie, qui depuis épousa le Duc de Suffolk. L'Archiduc pareillement

étant contraint par les Flamands d'y entrer, parce qu'en nulle maniere ils ne vouloient la guerre avec la France, & d'ailleurs jugeant qu'il y avoit du peril de demeurer sans aucune liaison entre la France & l'Angleterre, luy envoïa pour Ambassadeur le Comte de Nassaw : lequel aprés lui avoir rendu les hommages qui étoient dûs pour les Comtez d'Artois & de Flandres, traita une confederation perpetuelle entre les deux Princes. 1515.

Le lien qui la devoit étreindre étoit le mariage à futur de son maître avec Renée sœur de la Reine; il fut stipulé sous de terribles sermens & de grãdes peines de dédit de part & d'autre ; & François donna la foy de plusieurs grands Seigneurs, & douze de ses meilleures Villes pour caution de sa parole. Les conditions étoient, Qu'elle auroit six cens mille écus d'or, & la Duché de Berry pour elle & pour ses enfans ; qu'elle renonceroit à la succession de pere & de mere, nommément aux Duchez de Milan & de Bretagne, & que le Roy seroit tenu d'assister l'Archiduc de gens & de navires pour aller prendre possession des Espagnes, lorsque son ayeul Ferdinand seroit mort.

1515. Il fut auſſi tres-facile au Roy de confirmer la ligue faite par ſon predeceſſeur avec les Venitiens: mais Ferdinand lui refuſa la continuation de la trêve, ſinon aux mêmes conditions de la derniere, ſçavoir qu'il ne toucheroit point à la Duché de Milan. Ce que le Roy n'ayant pas voulu accepter, ce même Ferdinand, l'Empereur, les Suiſſes & Sforce Duc de Milan, firent une ligue » entr'eux qui portoit; Que pour le con» traindre à renoncer à cette Duché, » les Suiſſes attaqueroient la France par » la Bourgogne, que pour cela ils rece» vroient 3000. ducats par les mains » des autres Confederez; & que le Roy » Ferdinand ſe jetteroit avec une puiſ» ſante armée dans la Guyenne ou dans » le Languedoc. Le Pape, auquel ils avoient laiſſé place dans cette ligue, n'y entra qu'au mois de Juillet, lorſqu'il vit que le Roy qui avoit tenu ce deſſein caché tout du long de l'hyver, marchoit tout de bon pour paſſer les mõts.

[A ſon avenement à la Couronne, il érigea trois grandes terres en Duchez & Pairies; ſçavoir la Comté de Vendoſme, la Vicomté de Chaſtelleraud & la Comté d'Angouleſme; la premiere pour Charles de Bourbon, la ſeconde

pour François, frere d'un autre Char- 1515.
les qui fut Connêtable, & la troiſiéme
en faveur de Madame Loüiſe ſa mere,
à laquelle il en fit don.] Il avoit auſſi
rempli les Charges de Connêtable &
de Chancellier de deux ſujets, dont
l'un cauſa de grands maux à la France
dans ce regne-là ſeulement, & l'autre
en fit naître qui ſe ſentirent pour lors,
& qui dureront peut-être dans tous les
ſiecles ſuivans. Il donna la Charge de
Connêtable à Charles de Bourbon,
qui depuis lui ſuſcita de tres-fâcheu-
ſes affaires, & celle de Chancelier à
Antoine Duprat alors premier Pre-
ſident au Parlement de Paris.

Celui-cy pour fournir de l'argent à
l'humeur prodigue & conquerant d'un
jeune Roy, [& parce moïen s'affermit
dans ſes bonnes graces, & attirer dans
ſa bourſe quelque partie de ces levées
extraordinaires, lui fournit quantité de
moïens tres-mauvais & tout-à-fait con-
traires aux anciennes loix & coûtumes
de la France.] Il lui ſuggera premiere-
ment de vendre la juſtice en créant une
nouvelle Chambre de vingt Conſeillers,
dont on fit la Tournelle au Parlement
de Paris, & à proportion dans tous les
autres. Aprés il lui perſuada qu'il étoit

1515. en son pouvoir d'augmenter les tailles, & de faire de nouveaux impôts sans attendre l'octroy des Etats, comme c'étoit l'ordre ancien du Royaume. [Il se fortifia dans ces entrepriſes de l'affection & du credit de la Princeſſe mere du Roy. C'étoit une femme altiere & violente qui ne vouloit connoître de loix que ſes volontez, & dont l'eſprit fut encore irrité par les contradictions qu'elle trouva dans le Parlement. La premiere fut, que le Roy luy aïant donné la regence, cette grande Compagnie, qui n'a jamais voulu reconnoître qu'une ſeule autorité ſouveraine, y mit cette modification, qu'elle ne pourroit conferer les benefices qui ſeroient en regale. La ſeconde, que ſur les lettres d'ampliation, qui lui furent apportées, il lui refuſa cette prerogative, & celle de faire de nouvelles Ordonnances, ni de déroger aux anciennes ſans les formes ordinaires. Comme elle le preſſoit, il ordonna des remontrances au Roy; mais il les rejetta comme une diminution de la dignité de ſa mere, au lieu de les recevoir comme une conſervation de la ſienne. Et neanmoins cette Cour témoigna encore le même courage en pareille occaſion l'an 1523.]

Tout l'appareil de guerre étant en état, le Roy se rendit dans la ville de Lyon, où il demeura quelque temps, en attendant que Trivulce & le Seigneur de Morete, avec les Montagnards que le Duc de Savoye leur avoit envoïez, eussent trouvé un passage dans les Alpes pour ses troupes qui étoient arrivées dans le Dauphiné. Car les Suisses s'étant declarez ennemis de la France à la sollicitation du Pape Leon, & de Mathieu Schinet Cardinal Evêque de Sion, s'étoient postez à Suse & aux environs, pour leur empêcher celuy du Mont Cenis & celuy du Mont de Genevre, qui tous deux aboutissent à cet endroit-là. L'armée du Pape & celle de Ferdinand s'étoient campées de l'autre côté du Pô vers Plaisance & Parme, & Prosper Colonne s'étoit venu loger avec mille chevaux dans Ville-Franche sur le Pô, à sept mille de Saluces, où il croyoit être en toute seureté; [les pas des Alpes étant bien gardez par les Suisses. En effet les troupes du Roy furent quelque temps en Dauphiné bien empêchées à en faire chercher un; enfin le Seigneur de Morete ayant découvert qu'il y avoit un détroit à Roque Sparniere au val

1515.

1515. de Grave, qui aboutit en Piémont, il y passa avec la Palice, Montmorency, Bayard, Aubigny & quelques autres Seigneurs, usant de tant d'adresse & de tant de celerité, qu'il surprit Prosper comme il se mettoit à table, & le fit prisonnier luy & tous ses gens, avec un riche butin de douze cent chevaux presque tous coursiers de Naples.

Cependant Trivulce avec des difficultez incroyables, avoit fait guinder l'artillerie à force de bras par le haut des montagnes, & de là on l'avoit descenduë avec non moins de peine dans le païs de Saluces. L'autre partie des troupes du Roy passa au pas de Dragonniere.

Quelques jours auparavant Emard de Prie avec cinq à six mille hommes étoit allé à Gennes pour attaquer Alexandrie & les autres villes de deçà le Pô. Octavian Fregose avoit en ce même temps traité avec le Roy, qui luy avoit laissé la Seigneurie de Gennes pour en être non pas Duc, mais Gouverneur en son nom.

Ces nouvelles du passage des Alpes venuës à Lyon, le Roy en partit le quinziéme du mois d'Aoust accompagné de sept Princes de son sang, & d'un

d'un nombre incroyable de grands Sei- 1515.
gneurs. Au même temps qu'il en sortoit, arriva un Ambassadeur d'Angleterre pour luy remontrer de la part du Roy son maître, qu'il ne devoit point passer en Italie, de peur de troubler la paix de la Chrestienté ; ce qui ne servit qu'à faire voir la legereté de ce Prince, & la jalousie qu'il avoit qu'un jeune Roy le devançast dans le chemin de la gloire, luy qui étoit bien plus âgé.

Les menaces du Roy Ferdinand n'eurent pas plus de pouvoir que les remontrances de l'Anglois. Aussi quoiqu'il se plaignît & qu'il parlât haut, néanmoins il étoit fort aise que le premier effort de ce nouveau conquerant allât tomber sur l'Italie & non pas sur l'Espagne. C'est pourquoy lorsqu'il sceut qu'il avoit tourné de ce côté-là, il licentia la plûpart de ses troupes, & ne se soucia plus de la Ligue où il étoit entré pour la défense du Milanez.

Cet eschec de Prosper Colonne étant fort considerable, parce que c'étoit comme l'essay de toute l'entreprise, & qu'il ouvroit & asseuroit le passage dans l'Italie, changea fort la disposition des esprits de l'Empereur, du Pape

1515. & des Suiſſes mêmes. Ces derniers, ayant appris avoir brûlé Chivas & Verceil, ſe retirerent à Novarre, tandis que le Roy aſſembloit ſes troupes à Turin. Il en partit auſſi-tôt pour les ſuivre ſans relâche, ayant appris qu'ils commençoient à ſe broüiller, & que l'occaſion ſe preſentoit ou de les vaincre durant leur deſunion, ou de traiter plus facilement avec eux.

De fait une partie de leurs chefs commença d'écouter les propoſitions qu'on leur fit de ſa part : mais comme ils ſceurent qu'il étoit venu à Verceil, ils délogerent de Novarre, & ſe retirerent à Galerate. Il les ſuivoit de même pas, & recevoit toutes les villes du païs ſans coup férir.

Etant ainſi pouſſez & mal d'accord entr'eux, ils mirent une negociation ſur le tapis par l'entremiſe de Charles Duc de Savoye leur ancien allié. Il leur obtint tout le contentement qu'ils pouvoient eſperer, ſçavoir de grandes ſommes de deniers, tant pour leurs penſions, que pour acquitter le traité de Dijon, & un honnête établiſſement en France pour le Duc Sforce, en récompenſe de ſa Duché de Milan. Mais là-deſſus il leur arriva un renfort de

dix mille hommes de leur pays : lesquels desirant avoir leur part à la gloire & au butin, aussi bien que leurs compagnons, qu'ils voyoient fort riches, rompirent tout, & les emmenerent à Milan. 1515.

On ne perdit pas pour cela l'espérance de les appaiser, en ajoûtant quelque somme de surcroît pour les plus fâcheux : mais un jour, lorsque le traité sembloit être achevé, & que le Roy vouloit envoyer de l'argent pour l'execution des articles : le Cardinal de Sion, comme ils étoient tous-assemblez pour prendre une déliberation finale, se mit à les haranguer, & parla avec tant de force, qu'il leur fit prendre les armes pour venir charger les François, qui étoient logez à Marignan, à une lieuë de Milan, & ne s'attendoient à rien moins qu'à une telle saillie.

Donc le treiziéme d'Octobre sur les quatre heures du soir, ils vinrent donner impetueusement sur l'avant-garde Françoise, qui en ayant été avertie, les reçût beaucoup mieux qu'ils ne pensoient. Elle ne pût pourtant empêcher qu'ils ne gagnassent d'abord la clôture de leur camp, & quelques pieces d'artillerie. Le Roy étant accouru

1515. de ce côté-là avec l'élite de sa Noblesse & de sa gendarmerie, les empêcha de percer plus avant. Jamais on ne vit une si furieuse mêlée, ny de plus pesans coups; Trivulce disoit que les vingt-cinq batailles où il s'étoit trouvé, n'étoient que des jeux d'enfans, au prix de celle-là, qui étoit une bataille de geans. Elle dura quatre heures dans la nuit. La seule lassitude fit trêve entre-eux jusques au point du jour, mais ne les démêla point; il y en eut plusieurs des deux armées qui coucherent les uns parmi les autres. Le Roy tout armé reposa sur l'affust d'un canon, où la grande alteration que l'ardeur du combat luy avoit causée, luy fit trouver bien doux un peu d'eau mêlé de bourbe & de sang, qui luy fut apportée par un soldat dans un morion.

Il ne passa pas toute la nuit à se reposer, mais la plus grande partie à bien placer son artillerie, ses arquebusiers, & ses arbalêtriers Gascons. Le jour venu, les Suisses retournerent à la charge avec plus de vigueur que le jour précedent: mais l'artillerie rompoit leurs bataillons, l'arquebuserie & les fléches en faisoient grand carnage: puis la Cavalerie sortoit dessus, &

leur passoit sur le ventre. Il en fut poussé quelques compagnies dans un bois, qui furent toutes taillées en piéces. 1525.

Sur les neuf heures du matin, les autres se croyant vaincuës pour n'avoir sçû vaincre; & d'ailleurs voyant venir l'Alviane avec l'élite de sa cavalerie Venitienne, commencerent à faire retraite vers Milan; sans qu'aucun se mît en devoir de les poursuivre, sinon l'Alviane, qui les ayant voulu charger en queuë, connut bien à leur fiere resistance qu'ils ne craignoient guéres les lances Italiennes. Voilà toute la part qu'il eut à cette bataille, quelque chose qu'en disent les Autheurs de sa nation.

Le camp demeura aux François, couvert de dix milles Suisses, & de trois à quatre milles de leurs gens, mais des plus braves, & pour la plus grande partie Gentils-hommes. François de Bourbon Duc de Chastelleraud, frere du Connétable; le Prince de Talmont, fils unique de Loüis de la Trimoüille; Bussy d'Amboise, neveu du Cardinal de ce nom; le Comte de Sancerre, Imbercourt, & huit ou dix Seigneurs de marque y furent tuez. Claude Duc

1515. de Guiſe, qui commandoit les Lanſquenets en l'abſence de Charles Duc de Gueldres ſon oncle maternel, & y fut foulé aux pieds des chevaux : un Gentilhomme Allemand ſon Eſcuyer, luy ſauva la vie aux dépens de la ſienne en le couvrant de ſon corps, & recevant les coups qu'on luy portoit.

Le mauvais ſuccés fit renaître la diſcorde entre les Suiſſes ; ceux qui avoient voulu l'accommodement avec le Roy, demanderent de l'argent à Sforce pour avoir occaſion de le quitter. Ils ſçavoient bien qu'il n'en avoit point ; & là-deſſus ils s'en retournerent par le chemin de Come, que le Roy leur avoit laiſſé ouvert. Les autres les ſuivirent dés le lendemain : mais laiſſerent quinze cens des leurs à Sforce pour garder le Château, avec cinq cens Italiens qu'il avoit, luy promettant que dans peu ils reviendroient à ſon ſecours. Le Cardinal de Sion s'en allant auſſi vers l'Empereur pour la même fin, luy jura qu'il reviendroit au plutôt ; ſi bien que ſur cette aſſûrance il s'enferma dans le Château avec un Jean Gonzague, Hierôme Moron, & quelques Gentils-hommes Milanois. La ville ſe rendit au Roy dés le lendemain : mais

Il jugea qu'il n'étoit pas convenable à 1515.
ſa Majeſté d'y entrer qu'il n'eût auſſi le Château ; Il le fit aſſieger par le Connêtable, & par Pierre de Navarre.

Dés qu'il étoit entré en Italie, le Pape avoit par feinte commencé de négocier avec luy : aprés la journée de Marignan, il eut tant de peur de ſes armes, qu'il ſe hâta de traitter tout de bon, ſans vouloir attendre ny la reſolution de la Diete des Suiſſes, ny celle de l'Empereur qui l'en conjuroit inſtamment. Entre autres articles le Roy *prit en ſa protection ſa perſonne, l'Etat Eccleſiaſtique, Julien & Laurent de Medicis, & l'Eſtat de Florence. S'obligea de faire en ſorte que de là en avant le Milanez ſe fourniroit de ſel à Cervie ; Conſentit qu'on donnât paſſage aux troupes du Vice-roy de Naples pour ſe retirer ; Promit de n'aſſiſter ny proteger aucun de ſes Feudataires contre luy.* Reciproquement le Pape *devoit retirer les compagnies qu'il avoit envoyées à l'Empereur contre les Venitiens, & rendre Parme & Plaiſance au Roy, & Modene & Rege au Duc de Ferrare.*

Le Connétable ne ſe fiant pas entierement au ſuccés des mines avec quoy Pierre de Navarre s'étoit vanté de

1474. prendre le Château de Milan dans un mois, y employa l'argent, qui fait son effet bien plus seurement que la poudre à canon, & corrompit quelques Capitaines : de sorte qu'ils commencerent à se mutiner. Les Cantons des Suisses assemblez pour lors à Zuric, étoient sur le point de faire partir un puissant secours pour Sforze ; & le Pape qui n'avoit pas encore conclu son Traité, n'eût pas manqué d'y joindre ses troupes & celles de Naples : mais Moron qui étoit tout le conseil du malheureux Sforce, le hâta de faire sa composition avec le Roy.

» Il luy ceda tous ses droits sur le Duché, moyennant une certaine somme » d'argent comptant pour payer ses dettes ; trente mille ducats de pension qui » luy seroient payez en France, ou assignez en Benefices, le Chapeau de Cardinal, & plusieurs autres conditions » pour ses serviteurs, & pour ceux qui » avoient suivi son parti. Le Traité signé, il sortit du Château, & fut conduit en France par quelques Seigneurs ; peu plaint d'être tombé de ce haut degré de Souverain, parce que l'extravagance de son esprit, & ses vices plus que brutaux, l'en avoient rendu indigne.

Le Château rendu, rien ne s'oppoſa plus au Vainqueur. Hugues de Cordonne avec l'armée de Ferdinand, ſe retira au Royaume de Naples ; Et le Pape diſſimulant ſon déplaiſir de la reſtitution des places qu'il avoit été obligé de faire, ſe tranſporta à Boulogne pour conferer avec le Roy bouche à bouche. 1515.

Il y arriva le 19. de Decembre, & le Roy deux jours aprés. Le lendemain il luy rendit l'obedience, ſon Chancelier Antoine du Prat prononçoit les paroles découvert & à genoux, & le Roy debout & couvert les confirmoit par une inclination de tête & d'épaules. Aprés cela, ils s'enfermerent trois jours entiers dans le Palais.

Ce fut là que le jeune Roy, pour de vaines eſperances, & par le conſeil de ſon Chancelier, ſe laiſſa aller à abolir la Pragmatique, & à faire le Concordat ; Par lequel le Pape conceda au Roy le droit de nommer aux Evêchez & aux Abbayes dans les terres du Royaume de France & de Dauphiné ; & le Roy accorda au Pape les Annates de ces grands Benefices ſur le pied du revenu courant, qui étoit augmenté de plus des dix parts, depuis

la * découverte des Indes. Le Saint-Pere fort liberal du bien d'autruy, luy fit auſſi preſent de deux decimes ſur le Clergé, & du titre d'*Empereur d'Orient* Mais le Roy refuſa le dernier, comme une choſe fort vaine.

* C'eſt qu'elle rendit l'argent plus commun.

1515. Au même temps le renouvellement d'alliance avec les Suiſſes fut conclu, nonobſtant les brigues de l'Anglois. » Ce fut à ces conditions; Qu'ils ſeroient la France envers & contre » tous, excepté le Pape, l'Empereur & » l'Empire; Qu'ils rendroient les vallées du Milanez; Que le Roy leur » payeroit ſix cens mille écus; & qu'il » leur continuëroit leurs penſions. Cinq des Cantons refuſerent pour lors de la ſigner.

Quand le Roy eut donné les ordres pour la garde du Milanez, où il laiſſa le Connétable avec ſept cens hommes d'armes, & dix mille hommes de pied, il partit de Boulogne le quinziéme de Decembre, & marchant à grandes journées, vint trouver ſa mere & ſa femme, qui l'attendoient à Lyon.

Ses heureux progrez, & ſes nouvelles alliances enflammerent plus fortement la jalouſie de l'Empereur, du

Roy Ferdinand, & du Roy d'Angleterre son gendre, en sorte qu'ils resolurent d'un commun accord de luy faire la guerre en Italie & en France tout à la fois. A quoy l'Anglois se portoit avec d'autant plus de chaleur, qu'il étoit irrité de ce que le Roy l'empêchoit de gouverner le jeune Roy & le Royaume d'Ecosse, par des gens qui fussent dépendans de luy. 1516.

Mais comme ils prenoient leurs mesures pour ce dessein, il arriva que le Roy Ferdinand, en allant à Seville, mourut dans le petit village de Madrigalet le vingt deuxiéme jour de Février, d'une hydropisie causée par un breuvage, que Germaine sa femme luy avoit donné, pour le rendre capable de luy faire des enfans. Guichardin faisant son éloge, dit qu'il n'y avoit rien à reprendre en luy que l'inobservation de sa parole; Et que pour le regard de l'avarice qu'on luy reprochoit, on connut bien à sa mort qu'il n'en étoit point entaché, parce qu'il ne laissa que fort peu d'argent dans ses coffres. Il ajoûte que cette calomnie procedoit du jugement corrumpu des hommes, qui loüent plus la prodigalité & les vaines dépenses en un Prince qui foule*

* C'est le plus grand vice du Prince, à l'égard de ses voisins.

1516. *ſes ſujets, que l'épargne en celuy qui mé-*
nage leur ſubſtance, comme doit faire un
bon pere de famille.

Il laiſſa le Gouvernement de l'Arragon
à ſon fils bâtard, Evêque de Sarragoſſe,
& celuy de Caſtille à François Ximene,
Cardinal Evêque de Tolede. Sa fille
Jeanne étoit toûjours folle, & enfermée
dans un Château, où elle grimpoit le
long des murailles & des tapiſſeries comme
un chat.

Quatre mois après, ſçavoir le vingt-
ſixiéme jour de Juin, Jean d'Albret, qui
eût pû exciter des remuëmens dans le
Royaume de Navarre, dont Ferdinand
l'avoit dépoüillé, finit ſes jours dans un
village de Bearn. Catherine de Foix ſa
femme le ſurvêcut ſeulement de huit mois.
Leur fils Henry âgé de quatorze ans,
herita du titre du Royaume, dont il ne
luy reſtoit que la petite parcelle de deçà
les Pirenées.

La Mort de Ferdinand donna au Roy François l'occaſion & l'envie de faire paſſer ſes armées au Royaume de Naples, qui dans cette conjoncture s'étoit à demy revolté. Il s'imaginoit que Charles ayant beſoin de paſſer par la France, afin d'aller prendre poſſeſſion des Eſpagnes; & d'ailleurs étant

en crainte d'être troublé dans la ſucceſſion du Royaume d'Arragon, dont les anciennes Loix ne ſouffroient point que les filles ny leurs deſcendans puſſent venir à la Couronne, n'oſeroit pas la traverſer dans cette entrepriſe, & ſeroit obligé de luy relâcher ce Royaume. 1516.

Mais il ne ſçavoit pas que quand même Charles y eût conſenti, la politique des Italiens ne l'eût pû jamais ſouffrir, quelque affection qu'ils luy témoignaſſent. En effet, le Pape ſuſcitoit ſous main les Anglois, les Suiſſes & les Medicis pour rompre ce coup. L'Empereur de ſon côté entra dans le Milanez avec vingt-mille Suiſſes des cinq Cantons, dix-mille Allemands, & quatre ou cinq mille chevaux, parmi leſquels étoit le Cardinal de Sion, & les Bannis de Milan. Après qu'il eut rafraîchi Breſſe & Veronne, qui étoient preſſées par les Venitiens & par les François, joints enſemble, & commandez par Odet de Lautrec, il paſſa la riviere d'Adde au commencement du Printemps, ravagea tout le pays d'entre cette riviere & celles du Pô & de l'Olli, & donna telle épouvante aux François, qu'ils furent ſur

1516. le point d'abandonner Milan ; & même en brûlerent les Faux-bourgs, plûtôt par le conseil malin des Venitiers, qui de tout temps haïssoient les Milanois, que par aucune necessité.

Il investit donc cette grande Ville, se vantant qu'il l'emporteroit par assaut ; & en effet, s'il y fût allé tout droit, peut-être que les François eussent lâché le pied, ou qu'ils eussent été forcez. Mais sa lenteur donna le temps au Connétable de pourvoir à la défense de la place, tous les Gentilshommes & Officiers, & à leur exemple les soldats s'étant mis à remuer la terre en grande diligence, si bien que rien ne s'émut à ses approches. Mais luy-même ayant sçû qu'il étoit venu douze mille Suisses des petits Cantons au Connétable, comme il connoissoit l'impatiente avarice de cette nation, il entra en défiance d'eux, & Lautrec pour augmenter ce soupçon, fabriqua quelques lettres, & les luy fit surprendre comme si elles fussent venuës de leur camp, qui parloient de le livrer aux François : tellement que se croyant à toute heure en danger d'être trahi ; & d'ailleurs n'ayant point d'argent pour

payer ſes Allemands qu'il connoiſſoit 1516.
auſſi mercenaires que les Suiſſes, il
décampa tout ſoudain, & repaſſa
l'Adde.]

Il demeura-là quelques ſemaines, faiſant toûjours grande peur aux François, parce que leurs Suiſſes refuſoient de combattre ceux qui étoient dans ſon armée, & même à la fin ſe retirerent: mais au bout de trois ſemaines preſque toutes ſes troupes ſe diſſiperent, faute de payement; ſes Suiſſes s'en retournerent par la Valtoline, & trois mille de ſes Allemands & Eſpagnols paſſerent vers le Connétable.

On ne doutoit pas que le Pape n'eût été d'intelligence avec l'Empereur pour cette irruption, puiſque Marc-Antoine Colonne s'y étoit trouvé avec ſes troupes. Neanmoins le Roy ne le pût croire, tant il étoit perſuadé de ſon affection; & obſervant fidellement le traité, il luy permit de dépouiller François Marie de la Duché d'Urbin pour la donner à Laurent de Medicis ſon neveu, nonobſtant que ce François ſe fût jetté ſous ſa protection.

Si la grandeur de ce Prince, jeune, belliqueux, puiſſant & riche, étoit formidable aux Italiens, ils en voyoient

1516. naître une autre qui les étonnoit encore davantage. Je veux dire celle de Charles heritier des Eſpagnes, de Naples, de Sicile & des Pays-Bas, lequel étant en paſſe de ſucceder à l'Empire après ſon ayeul, ne manqueroit pas, quand il y ſeroit parvenu, de vouloir y reünir l'Italie, qui en eſt comme le Chef. Or ils reconnoiſſoient que d'en chaſſer ces deux grandes puiſſances qui la tenoient par les deux bouts, il n'y avoit plus de moyen: Que de tenir la balance juſte entr'elles, c'étoit entreprendre l'impoſſible, & d'ailleurs s'expoſer à être le theâtre & la proye des armes étrangeres; & que de ſe jetter tous d'un côté, c'étoit ſe faire un maître abſolu, & une ſervitude ſans remede.

Afin qu'il ne ſemblât pas que le Concordat fait entre le Roy & le Pape, fût une ſimple convention d'entre deux particuliers, le Concile de Latran l'ayant fait lire à ſa derniere Seſſion, qui fut le quinziéme de Decembre, le confirma par ſon autorité. Mais le Clergé de France, les Univerſitez, les Parlemens, & tous les gens de bien y oppoſerent plaintes, remontrances, proteſtations, appels au futur Concile.

Toutes

Toutefois au bout de deux ans, il fa- 1516.
lut ceder à l'autorité absoluë, & en-
regiſter le Concordat au Parlement.
Ainſi ſous couleur d'ôter les inconve-
niens des Elections qui pouvoient bien
avoir du remede, on en autoriſa d'au-
tres qui n'en peuvent jamais avoir, &
qui ſont beaucoup plus grands.

Le Conſeil de Charles d'Auſtriche trouva qu'il étoit neceſſaire pour ſes affaires, qu'il renouvellât l'alliance avec le Roy François, afin d'avoir le paſſage libre en Eſpagne. Cela fut fait par le Traité de Noyon du ſeiziéme d'Août, negocié entre les Seigneurs Artur de Gouffier Boiſi & Guillaume de Crouy Chevres; ils avoient été Gouverneurs des deux Rois, & le premier étoit encore Grand-Maître de la Maiſon Royale.

Il fut dit entre autres Articles: Que » Charles épouſeroit Loüiſe, fille aînée » du Roy; à ſon défaut la ſeconde, s'il » en naiſſoit une, ou s'il n'en naiſſoit » point, Renée ſœur de la Reine: Que » cette épouſe auroit pour dot la part que » le Roy pretendoit au Royaume de Na- » ples, avec reverſion en ſa faveur au » défaut d'enfans: Que Charles payeroit » 100000. écus par an pour l'entretien »

1516. de cette fille: Qu'il rendroit la Navarre » dans six mois à Henry d'Albret; sinon » qu'aprés ce temps, il seroit permis au » Roy de l'assister : Que l'Empereur se- » roit admis dans ce traité, s'il vouloit y » entrer : Que s'il rendoit Veronne aux » Venitiens, on luy payeroit 200000. » écus, & que le Roy luy donneroit » quittance des 300000. écus que le » Roy Loüis XII. luy avoit prestez » pour leur faire la guerre.

1517. Bien que l'Empereur eût encore fait un effort assez heureux par le General Rocandolf, pour ravitailler Veronne que les François & les Venitiens tenoient bloquée ; il désespera neanmoins de la pouvoir garder long-temps, parce que toutes les avenuës en étoient bouchées : Voilà pourquoy il aima mieux, suivant son inclination avare, la rendre à Lautrec, moyennant la somme portée par le traité ; Lautrec la remit aux Venitiens. Aprés cela il quitta entierement la fantaisie des conquestes d'Italie, & même il permit que les cinq Cantons qui avoient refusé la confederation avec la France, l'acceptassent aussi bien que les huit autres.

En toutes manieres le Roy désiroit s'acquerir le Pape pour ses desseins d'I-

talie : Ce fut pour cette raiſon qu'il 1517.
l'aſſiſta de ſes forces contre François
Marie de la Roüere qui luy faiſoit la
guerre, pour rentrer dans ſa Duché
d'Urbin, avec peu de forces ; neanmoins il n'avoit ſçû tirer à luy par l'eſpoir du butin, les troupes qui avoient été licentiées de part & d'autre aprés la reddition de Veronne. De plus la Reine ſa femme, étant accouchée de ſon premier fils le dernier de Février, il voulut que Laurent de Medicis, qui étoit venu en France pour épouſer Marguerite fille de Jean, Comte d'Auvergne, de Boulogne & de Lauraguez, le tint ſur les Fonts au nom du Pape ſon oncle. Les deux conjoints moururent dans l'an, laiſſant une fille unique nommée Catherine, qui depuis fut Reine de France.

La guerre d'Urbin dura quelque huit mois : les troupes Eſpagnoles ayant été regagnées à force d'argent par les Medicis, François Marie eut peur qu'elles ne vinſſent à le livrer entre leurs mains, & ſe retira à Mantouë. L'Empereur continua la tréve pour cinq ans avec les Venitiens, moyennant vingt-mille écus, qu'ils luy devoient payer chaque année ; & le Roy déſirant aſſu-

1517. rer la confederation avec le Pape, par de nouveaux nœuds, luy remit entre les mains l'écrit par lequel il s'étoit obligé de rendre Rege & Modene au Duc de Ferrare.

La Chrétienté joüissoit d'un calme universel, quand elle fut troublée par les deux plus horribles fleaux qui l'ayent jamais tourmentée. Selim, Sultan des Turcs, ayant conquis la Syrie, terrassé la puissance d'Ismaël Sophi, éteint la domination des Mamelucs en Egypte, par la défaite entiere, & par la mort de Campson dernier Sultan d'Egypte, se vantoit qu'en qualité de successeur de Constantin le Grand, il rangeroit bien-tôt toute l'Europe sous son Empire, & en même temps les entrailles de l'Eglise commencerent à être déchirées par un grand Schisme, que jusques-icy tous les remedes n'ont pû faire cesser.

1517. 18. 19. & suiv. *Le premier mal donna occasion à la naissance du second. Le Pape Leon desirant opposer toutes les forces de la Chrétienté aux progrez épouventables du Turc, avoit envoyé des Legats vers tous les Princes Chrétiens, & formé un grand projet pour attaquer les Infideles par mer & par terre. Or afin d'exciter la devotion des peuples, & attirer leurs aumônes pour une si bonne œuvre, il envoya, selon la coûtume*

pratiquée en pareil cas, prêcher les Indulgences par toutes les Provinces de l'Occident. Cette commission, selon les départemens faits de long-temps entre les quatre Ordres Mendians, appartenoit aux Augustins dans l'Allemagne : neanmoins Albert Archevêque de Mayence, ou de son chef, ou par ordre de Rome, la donna aux Jacobins. Les Augustins se sentant offensez à l'interêt, qui est le grand ressort, même des Corps les plus Religieux, se plaignent, crient & s'emportent à la vengeance. Il y avoit parmy eux un Moine nommé Martin Luther, natif d'Islebe en la Comté de Mansfeld, Docteur & Lecteur en Theologie dans l'Université de Witemberg, esprit hardy, impetueux & fort éloquent en sa Langue : Jean Stampis leur General, luy donna charge de prêcher contre ces Questeurs. Ils ne luy fournissoient que trop de matiere de declamer ; car ils faisoient trafic & marchandise de ces sacrez tresors de l'Eglise ; ils tenoient leurs bureaux dans les Cabarets : on voyoit qu'ils consumoient en débauches une partie de l'argent qui en provenoit, & l'on sçavoit que le Pape en avoit destiné de notables sommes pour ses propres affaires. 1517.

Peut-être que c'eût été bien fait de remedier à ces désordres, quand ce n'eût été

1517. *que pour ôter tout sujet de crier ; mais la chose sembla de trop peu d'importance pour s'en mettre en peine. Cependant la querelle s'échauffa par des Declamations, des Theses & des Livres de part & d'autre. Federic Duc de Saxe, dont la sagesse & la vertu faisoient un grand exemple en Allemagne, soûtenoit Luther, & même l'animoit, tant pour l'honneur de sa nouvelle Université de Witemberg, que ce Moine avoit mise en reputation, qu'en haine de l'Archevêque de Mayence, avec lequel il avoit d'autres differens. Ce Moine avança d'abord des propositions douteuses ; puis étant trop poussé, il s'engagea à les soûtenir dans des sens condamnez. On n'eut point assez d'addresse ny pour luy fermer la bouche, ny pour se saisir de luy ; mais comme on le menaçoit avant que de le tenir, il se mit à couvert ; & alors ne gardant plus de mesure, il leva tout-à-fait le masque ; & non seulement déclama contre le Pape, & contre les corruptions de la Cour de Rome, mais encore se mit à combattre en plusieurs points, la doctrine de l'Eglise Romaine.*

Et certes l'ignorance extrême des Ecclesiastiques, dont plusieurs à peine sçavoient lire, la vie scandaleuse de quelques Pasteurs qui étoient concubinaires, yvro-

gnes & uſuriers, & leur extrême negligence dans les choſes de leur devoir, luy donnoient beau champ pour perſuader au peuple que la Religion qu'ils enſeignoient étoit corrompuë, puiſque leurs exemples étoient ſi mauvais. Au même temps, ou comme diſent quelques uns, un an auparavant, ſçavoir l'an 1516. Ulric Zuingle, Curé à Zurich, commença à ſe revolter auſſi contre le Pape, & à debiter ſes dogmes dans ce Canton de Suiſſe. Depuis, il s'éleva preſque tous les ans de nouveaux Evangeliſtes, en ſi grand nombre, qu'il ſeroit difficile de les pouvoir tous compter. 1517.

Il naiſſoit de jour à autre des differens entre le Roy François & Charles d'Autriche, les Seigneurs de Chevres & de Boiſy, ſe rendirent à Montpellier pour les terminer; mais la mort de Boiſy fit que ce grand œuvre demeura imparfait. Guillaume ſon frere, Seigneur de Bonnivet, beaucoup moins ſage que luy, tint le même rang dans les bonnes graces du Roy qui le fit Admiral de France. 1518.

Vers le même temps, Jean Jacques Trivulce fut diſgracié; le Roy luy aïant fait quelques reproches fort rudes, il en fut ſi touché, ou de douleur ou d'apprehenſion, qu'il en mourut dans peu de jours au Bourg de Châtres ſous

1518. Montlery. On mit sur son tombeau ces paroles : *Icy repose, qui en sa vie n'eut jamais de repos.* Lautrec son ennemy, l'avoit mis mal dans l'esprit du Roy, sur ce qu'il s'étoit fait Bourgeois des Suisses, & que son frere & ses autres parens étoient passez au service des Venitiens.

Il y avoit eu quelques commencemens de discorde entre le Roy de France & celuy d'Angleterre : leur Conseil avant que les choses s'aigrissent davantage, trouva bon de rejoindre leurs esprits par une nouvelle alliance. Pour cet effet, l'Admirable étant allé à Londres, fit un traité qui portoit : Que le » Roy d'Angleterre donneroit sa fille » unique, âgée pour lors de quatre ans, » au Dauphin qui n'en avoit pas encore » un accomply : Qu'il y auroit Ligue » défensive entre les deux Rois, & que » Tournay seroit rendu au Roy de France ; lequel payeroit 160000. écus pour » les dépenses que l'Anglois y avoit faites, & 300000. autres dans douze » ans, outre qu'il reconnoîtroit en avoir » reçû autres 300000. pour la dot de la » petite Princesse. Le Roy n'ayant pas tout l'argent comptant, donna huit Seigneurs en ôtage ; & par ce moyen ren-

ra dans Tournay. Il fut auſſi convenu que les deux Rois ſe rendroient à leur commodité, entre Boulogne & Calais. 1518.

[Comme il ſembloit que la France fût en repos de tous côtez, & que le Roy, déſireux de gloire, n'auroit plus d'occaſion d'en acquerir dans la Chrétienté, le Pape le ſollicita vivement de tourner ſes armes contre les Turcs. Sur cela le Roy convoqua une grande Aſſemblée de tous les Princes & Seigneurs de ſon Royaume dans le Palais, il s'y trouva en perſonne; & ayant écoûté les remontrances & exhortations du Legat, il offrit d'aller attaquer les Infidelles en tel temps, & par tel endroit qu'il plairoit à ſa Sainteté, & pour cela de ſe mettre luy-même à la teſte de 40000. hommes de pied, de 3000. hommes d'armes, & de 6000. Chevaux Legers. Cette noble réponſe fut ſuivie des acclamations des courtiſans, des applaudiſſemens du peuple de Paris, de pluſieurs belles & devotes proceſſions, mais de nul effet, non pas même d'aucune demonſtration. Telles étoient preſque toutes les reſolutions de ce regne-là, plus faſtueuſes qu'effectives.

1518. Cependant l'Empereur Maximilian, qui avoit joint en sa personne des qualitez contraires & incompatibles, extrêmement laborieux, & puis extrêmement negligent; sordidement avare, & démesurément prodigue; opiniâtre & inconstant, entreprenant & timide, qui rouloit mille fantaisies & mille desseins dans son esprit, offroit au Roy de luy ceder tous les droits qu'il avoit en Italie, moyennant qu'il luy donnât de grandes sommes de deniers, & des forces, pour luy aider à subjuguer les Princes de la Germanie, ainsi que l'avoient été ceux de la France: mais le Conseil du Roy reçût ces propositions comme des rêveries d'un homme malade & troublé par les approches de la mort.

Dans le Conseil de Maximilian, il avoit été trouvé plus à propos pour la grandeur de la Maison d'Autriche, de donner l'Empire à l'Archiduc Charles son petit fils, qu'à Ferdinand son frere puîné; auquel pour même raison, le Roy Ferdinand son ayeul, n'avoit pas voulu laisser son Royaume d'Arragon, quoiqu'il l'eût élevé auprés de luy. Maximilian traitoit donc avec les Electeurs, pour faire désigner

Charles Roy des Romains : mais avant qu'il eût achevé cette affaire, il mourut à Lints en Austriche âgé de soixante-trois ans, le vingt-deuxiéme jour de Janvier de l'an 1519.

Après sa mort les Rois François & Charles se declarerent aspirans à la Couronne Imperiale, sans témoigner neanmoins en apparence aucune animosité l'un contre l'autre. De la race des Capetiens il n'y avoit jusques-là que Charles Comte de Valois qui eût brigué l'Empire, & plusieurs autres l'avoient dédaigné. Les Suisses refuserent à François leur intercession auprés des Electeurs : le Pape feignoit de le favoriser, mais il ne vouloit ni de l'un ni de l'autre de ces Princes, parce qu'ils étoient trop puissans ; & s'il portoit François, c'étoit seulement pour tâcher d'ôter les suffrages à Charles, & dans cette intrigue les faire tourner vers quelque autre Prince Allemand. Les Electeurs par la même raison balancerent assez longtemps : du commencement le Palatin, Tréves & Brandebourg paroissoient être pour François, & le dernier promettoit de luy donner encore l'Archevêque de Mayence son frere. Mais quand il eut touché son argent, & qu'on vint 1519.

1519. à donner les voix, Mayence opina fortement pour Charles, & Brandebourg le suivit; Tréves seul tint sa parole. La reputation des victoires d'Italie parloit avantageusement pour le Roy, & la guerre dont le Turc menaçoit l'Allemagne le devoit plus faire considerer que Charles, qui n'avoit encore rien fait, & qui ne promettoit guere davantage. Mais il n'étoit pas de la nation Germanique. D'ailleurs plus il paroissoit avoir de merite, plus on craignoit qu'il ne reduisît les Princes de l'Allemagne au petit pied, comme ses predecesseurs y avoient reduit ceux de la France. [C'est ce que Federic Duc de Saxe, reputé le plus sage Prince de l'Allemagne, representa fortement; mais d'autre côté il remontra aussi les inconveniens qu'il y avoit d'élire Charles; de sorte que l'assemblée ne trouvant bon de choisir aucun des deux Rois, étoit d'avis de luy déferer l'Empire à luy-même.

Mais ce Prince apprehendant de se charger d'un titre si onereux, se resolut enfin à nommer Charles, & representa que s'il y avoit à redouter de l'oppression de tous les deux côtez, elle ne paroissoit pas si proche de celuy de Charles

les, qui étoit plus jeune de cinq ans 1519.
que François, & en apparence un fort médiocre genie. Enfin par toutes ces conſiderations, & avec 30000. écus, qui dés l'an precedent avoient été apportez en Allemagne, & qui ne furent diſtribuez que bien à propos, Charles l'emporta, & fut élu à Francfort le vingtiéme de Juin, étant pour lors en Eſpagne, où il étoit paſſé il y avoit prés de deux ans.

Quelque bonne mine que fiſt le Roy François, ce refus luy tenoit fort au cœur; & il ne pouvoit pas douter que Charles étant maître de tant de grands Etats, ne voulût venger les injures de ſon ayeul, & celles de la maiſon de Bourgogne. Dans cette crainte il ſe mit à rechercher avec plus de ſoin l'amitié du Pape & celle du Roy d'Angleterre: mais le Pape ſuivit la Fortune, & inveſtit Charles du Royaume de Naples, nonobſtant la conſtitution de ſes predeceſſeurs, qui défendoit que cet Etat & l'Empire fuſſent en une même main.

L'élection de Charles hâta l'entre- 1520.
veuë du Roy avec l'Anglois, qui en avoit pris jalouſie auſſi-bien que luy. Elle ſe fit au mois de Juin entre Ardres & Guines: les Reines & les Dames

voulurent être de la fête. Les deux
1520. Rois également pompeux & vains y firent paroître leur magnificence dans la derniere profusion. François y dépensa plus que l'Empereur ne fit à son couronnement, & incommoda fort sa Noblesse, qui imite toûjours son Prince, mais plus facilement dans les excez que dans la sagesse. On nomma cette entrevûë *le camp du drap d'or*. Après qu'ils se furent saluez, ils mirent pied à terre, & entrerent dans un pavillon dressé exprés, chacun avec deux ou trois de leurs Ministres, où ils parlerent un moment de leurs affaires. Cela fait ils leur en laisserent le soin, & passerent dix ou douze jours ensemble en festins & en tournois : [mais sur la fin il se leva tout d'un coup une horrible tempeste, qui renversa dans la bouë toutes ces belles tentes faites de brocard d'or & de soye. Ce qui fut comme un présage que toutes ces réjoüissances seroient suivies de grandes guerres.] Le soir François s'en retournoit à Ardres & Henry à Guines. Avant que de se separer ils confirmerent leur traité par un serment solemnel sur la sainte Communion qu'ils reçûrent ensemble.

Mais peu après le Roy François, qui

trop credule bâtissoit déja sur l'amitié de l'Anglois, put bien connoître quel fondement il devoit faire sur un esprit si jaloux & si inconstant. Charles V. venant d'Espagne par mer dans les Païs-Bas, pour delà aller prendre la Couronne à Aix-la-Chapelle, passa auparavant en Angleterre, & vit Henry avec moins de pompe & peut-être avec autant de fruit que luy. Car l'Anglois luy promit qu'en cas qu'il survint different entre luy & François, il se rendroit leur arbitre, & se declareroit ennemi de celuy qui ne s'en tiendroit pas à son jugement. 1520.

Son intention n'étoit point de se joindre ni à l'un ni à l'autre, mais de se tenir comme au milieu, & de se faire rechercher de tous les deux, leur donnant à connoître qu'il feroit pencher la balance du côté qu'il se tourneroit. Il le sçût bien marquer au Roy François dans l'entrevûë d'Ardres : car il avoit fait mettre sur la porte de sa tente la figure d'un grand Archer, avec ces paroles : *Qui j'accompagne est maître*. C'est la conduite qu'il tint toute sa vie.

Le vingt-deuxième d'Octobre Charles fut couronné à Aix-la-Chapelle, & assigna une Diete à Wormes pour le EMP. CHARLES V. R. 18 ans &

SOLYMAN II. fils de Selim I. K. 46.

mois de Janvier enſuivant. Cependant ſans attendre le jugement de l'aſſemblée, étant à Cologne il condamna au feu les livres de Luther comme heretiques : mais par ce procedé trop precipité, il luy fit plus de défenſeurs que d'ennemis. En revanche Luther, ſans reſpect ni de l'Empereur, ni du Pape, fut aſſez hardi de brûler le livre des Decretales, qu'il ſoûtenoit être contraires à la parole de Dieu dans de certains paſſages qu'il en avoit extraits.

1520. & 21. *Les Eſpagnols ſe fâchoient que leur Roy les avoit quittez pour aller en Allemagne, & d'ailleurs ils ne pouvoient ſouffrir le gouvernement des Flamands : car aprés la mort de ce memorable Cardinal Ximene, Charles avoit confié l'adminiſtration des affaires à Guillaume de Croüy Seigneur de Chevres, [qui avoit été ſon Gouverneur.] Ils ſe plaignoient que ces étrangers faiſoient amas de toutes leurs plus belles pieces d'or, & qu'ils vendoient les grandes charges & les plus riches benefices, ou ſe les donnoient à eux-mêmes ; ils citoient pour exemple entr'autres, l'Archevêché de Tolede, dont le Seigneur de Chevres avoit pourvû ſon frere. Quelques Grands du païs qui penſoient faire leurs affaires pendant l'éloignement d'un Prince, qu'ils eſtimoient de peu de*

valeur, attiſerent le feu, & firent une ligue qu'ils appelloient la Sancta junta. *Tolede & les plus grandes villes y entrerent, & les principaux chefs qui commandoient leurs troupes étoient Jean de Padillia, Antonio d'Acugno Evêque de Zamora, & Diego Bravo.*

Ils avoient deſſein de rendre le Royaume d'Arragon à Ferdinand fils de ce Federic Roy de Naples qui étoit mort en France; & pour l'y faire entrer avec quelque couleur, ils vouloient le marier à Jeanne la Folle mere de Charles V. dont ils s'étoient ſaiſis; mais ſoit qu'il craignît l'évenement, ou qu'il ſe picquât de garder ſa foy, il rejetta cette propoſition, & ne partit point du Château où Charles V. l'avoit laiſſé. Cependant les Vicerois de Caſtille & d'Arragon, avec les autres ſerviteurs du Roy, ayant armé contre les ſoûlevez, couperent peu à peu les branches de ce party, & puis l'abattirent preſque entierement par la défaite de ſes troupes ramaſſées, & par la mort de Padillia & de l'Evêque, qui furent tuez dans le combat. 1520.

Pendant que les deux Vicerois avoient tiré les garniſons de la plûpart des places de Navarre pour ſe défendre contre les ſoûlevez, il eût été facile au Roy François de regagner ce Royau-

-me, & d'avoir le temps de s'y affermir : mais il ne s'en avisa qu'au Printemps de l'année suivante, & alors il y envoya une armée commandée par An-
1521. dré de Foix Seigneur de l'Esparre frere
——— de Lautrec, qui le reconquit presque tout en peu de jours. Il n'y eut de re-
* Ou Pampelune. sistance qu'au Château de * Pampelonne qui se fit battre, & se rendit à composition.

Innigo de Loyola d'Ognez natif du païs de Guipuscoa, jeune gentilhomme âgé pour lors de vingt ans, s'étoit jetté dans la place avec quelques autres volontaires ; il y fut blessé sur la muraille de l'éclat d'un coup de canon qui luy rompit une cuisse, dont il demeura boiteux toute sa vie. Après quoy s'étant retiré en sa maison, il fut touché d'une devotion tres-fervente, & resolut d'apprendre les lettres pour pouvoir mieux servir à Dieu. Quelques années de-là il vint étudier dans l'Université de Paris, où ayant assemblé quelques compagnons, il fut depuis l'Instituteur & le Chef de cette grande & celebre Compagnie de JESUS, *qui s'est étendue dans toutes les parties du monde.*

Après la prise de Pampelonne l'Esparre, au lieu de se contenter de la Navarre, entra dans les terres de Castille,

& assiegea Logrogne. Les Vicerois, qui venoient de reduire les soûlevez, & qui neanmoins n'eussent point songé à l'attaquer, s'il n'eût le premier attaqué leur païs, marcherent droit à luy pour le combattre. Or comme Sainte-Colombe son Lieutenant avoit congedié une partie de ses troupes, afin de mettre la moitié de leurs monstres dans sa poche, il se trouva trop foible, & se retira jusques auprés de Pampelonne. Et là il fit une seconde faute pire que la premiere : car sans attendre un renfort de six mille hommes qui luy venoit de France, il donna temerairement la bataille ; aussi fut-il vaincu & si griévement blessé au visage, qu'il en demeura aveugle. 1521.

Pampelonne avec tout le reste du Royaume se perdit aussi vîte qu'il avoit été reconquis. Le Conseil de l'Empereur, pour obvier aux revoltes de la Noblesse du païs, affectionnée à son Roy naturel, fit démolir tous les Châteaux & démanteler toutes les Villes, à la reserve de Pampelonne, du Pont de la Reine & d'Estrella.

Cette guerre ne contrevenoit point au traité de Noyon, puisque les six mois étoient expirez : mais il y avoit bien

1521. d'autres sujets de querelle entre Charles & François. Car celuy-cy se plaignoit que Charles ne luy payoit point les 100000. écus qu'il luy avoit promis par le traité de Noyon, pour l'entretenement de sa fille, par consequent qu'il n'avoit point envie d'accomplir le mariage; que ses agens avoient mal parlé de luy dans les Dietes & dans les Cours des Princes d'Allemagne; qu'il luy avoit débauché Philbert de Chaalon Prince d'Orange, qui s'étoit retiré de sa Cour & de son service pour un sujet fort leger; & qu'il cabaloit en Italie pour le troubler dans la Duché de Milan. Charles au contraire se fâchoit qu'il eût pris sous sa protection Guillaume Duc de Gueldres, ennemi juré de sa maison & des Païs-Bas, & disoit qu'il luy retenoit injustement la Duché de Bourgogne.

François étoit plus hardi à entreprendre, parce qu'il levoit des subsides à sa fantaisie; & Charles ne pouvoit avoir de l'argent qu'avec bien de la peine, les Espagnes & les Païs-Bas ayant encore en ce temps là toutes leurs libertez & leurs privileges: mais en recompense il étoit bien meilleur menager, & faisoit peu de dépenses inutiles.

Ces deux Princes étoient en telle 1521.
disposition l'un envers l'autre, qu'il n'y avoit plus rien qui fût capable de les empêcher d'en venir aux mains qu'un tiers party. Le Roy d'Angleterre se tenoit assez neutre, & ne se portoit que pour arbitre. Le Pape n'en usa pas de même ; car il traita premierement une ligue secrete avec le Roy, par laquelle il s'obligeoit de l'assister à reconquerir le Royaume de Naples, [dont il avoit l'an precédent donné l'investiture à Charles. On pourroit s'étonner de ce changement, si on ne sçavoit ce que les neveux d'un Pape peuvent sur leur oncle. Celuy-cy pour aggrandir les siens, avoit traité avec le Roy,] que lorsqu'il auroit reconquis ce Royaume pour son second fils, il en donneroit une certaine partie au neveu du saint Pere, & que l'autre partie, durant la minorité du jeune Prince, seroit gouvernée par un Legat du saint Siege. C'étoit à proprement parler vouloir retenir le tout pour luy. Trois mois aprés étant regagné par d'autres promesses que luy fit l'Empereur, il se retourna de son côté. Les uns crurent qu'il le fit ainsi, parce qu'il brûloit du desir de retirer Parme & Plaisance que Jules II. avoit

1521. poſſedées, quoiqu'injuſtement ; les autres diſoient qu'il étoit en colere de ce qu'on ne recevoit pas ſes bulles dans le Milanez avec aſſez de ſoûmiſſion, & que même on les rebutoit quelquefois avec injure.

Quoy qu'il en ſoit, il entra en ligue avec l'Empereur pour la défenſe mutuelle de leurs terres, pour rétablir François Sforce dans la Duché de Milan, & pour retirer la Duché de Ferrare au profit du ſaint Siege à qui elle appartenoit. Le Seigneur de Chevres qui étoit pour lors à la Diete de Wormes, ayant appris ce traité qui s'étoit fait à ſon inſçû, en mourut de douleur, repetant ſouvent ces paroles: *Ah! que de maux!* Son frere l'Archevêque de Tolede, qu'il avoit amené-là avec luy, étoit ſorti de ce monde quelque temps auparavant.

Le Roy étant à Romorantin en Berry, le jour de la Fête des Rois, comme il ſolâtroit, & que par jeu il attaquoit avec des pelotes de neige le logis du Comte de ſaint Pol, qui le défendoit de même avec ſa Bande ; il arriva malheureuſement, qu'un tiſon jetté par quelque étourdi, l'atteignit à la tête, & le bleſſa griévement, à

cause de quoy il fallut luy couper les cheveux. Or comme il avoit le front fort beau, & que d'ailleurs les Suisses & les Italiens portoient les cheveux courts & la barbe grande, il trouva cette maniere plus à son gré, & la suivit. Son exemple fit recevoir cette mode à toute la France, qui l'a gardée jusqu'au regne de Loüis XIII. qu'on a peu à peu coupé la barbe & laissé recroître les cheveux, tant qu'enfin on n'a plus conservé de poil aux joües ni au menton; & que la nature ne pouvant pas fournir de cheveux assez longs à la fantaisie des hommes, ils ont trouvé beau de se faire raser la tête pour porter des perruques de cheveux de femme. 1521.

Voicy les commencemens des pronostics du Seigneur de Chevres. Robert de la Marck, Seigneur de Sedan & Duc de Boüillon, ayant été disgracié de la Cour de France, à cause des brigandages que commettoit sa Compagnie de gens d'armes, avoit passé en celle de l'Empereur, y étant attiré par l'Evêque de Liege son frere, lequel y étoit fort puissant. Or il advint que le Conseil de l'Empereur reçut l'appel d'un Jugement que les Pairs de sa petite Duché de Boüillon avoient donné en certain

1521. cauſe entre les Seigneurs de Simay & d'Emery. Robert, fougueux & emporté, prit cela comme une offenſe à l'honneur de ſa Souveraineté, [& s'en voulut venger, prenant, s'il faut ainſi dire, le Roy pour ſon ſecond. Ainſi il arrive ſouvent que de petits Princes flateurs & intereſſez broüillent les Rois voiſins entre eux pour des choſes de neant; ne conſiderant pas qu'il n'eſt plus en leur pouvoir d'éteindre le feu quand ils l'ont une fois allumé: & que les plus forts s'accordent toûjours aux dépens des plus foibles. Mais la paſſion ne jette les yeux ni ſur le paſſé, ni ſur l'avenir; elle ne regarde que le preſent.]

Robert vint donc à Romorantin trouver le Roy qui ſe gueriſſoit de ſa bleſſure; ſa femme y ayant déja diſpoſé les choſes, le Roy le reçût dans ſes bonnes graces, & le mit ſous ſa protection. Au partir de là il fut ſi temeraire que d'envoyer un cartel de défy à l'Empereur dans la Diete de Wormes; & enſuite Florenges ſon fils aîné, avec trois mille hommes, aſſiegea Vireton dans le Luxembourg.

Auſſi tôt le Roy d'Angleterre ſe portant pour mediateur, dépeſcha vers Franç[illegible],

François, qu'il croyoit l'instigateur de ce défy, le prier de ne pas commencer la guerre. François défera à son avis, & fit retirer Florenges de devant Vireton : mais l'Empereur ne prit pas cela pour une satisfaction suffisante ; il ne vouloit pas qu'on pût dire que son arriere-vassal, dont les ancêtres avoient été domestiques de la Maison de Bourgogne, lui eût impunément fait bravade. Il leva une grande armée, dont il donna le commandement à Henry Comte de Nassaw, qui prit quatre ou cinq petites places à Robert, & fit pendre une partie des garnisons aux creneaux des murailles. Aprés cela l'Empereur étant en quelque façon satisfait, luy accorda des tréves de 40. jours. 1521.

Au même temps le Seigneur de Liques Hennuyer s'empara de la ville de saint Amand en Tournaisis, sur pretexte d'un démêlé qu'il avoit avec Loüis Cardinal de Bourbon, qui en étoit Abbé. Ensuite il assiegea Mortain qu'il disoit luy appartenir. Le Capitaine qui étoit dedans se rendit, vie & bagues sauves ; mais les gens de l'Empereur dévaliserent la garnison ; puis le Gouverneur de Flandres mit le siege devant Tournay.

1521. Le Roy ne pouvoit plus expliquer ces entrepriſes que pour une declaration de guerre : l'Empereur neanmoins ne les avoüoit point encore ; car il en avoit quelques autres ſur diverſes places des frontieres, qu'il vouloit executer avant que de ſe declarer. Et d'ailleurs il redoutoit l'Anglois qui ſe portoit pour mediateur, & qui demandoit à l'un & à l'autre qu'ils envoyaſſent des députez vers luy à Calais pour luy expoſer leurs differends, ſe faiſant aſſez entendre qu'il ſe declareroit ennemi de celui qui l'en dédiroit.

Ils furent donc obligez, chacun d'eux craignant de l'avoir contre ſoy, de luy envoyer des Ambaſſadeurs. Ceux du Roy étoient Jacques de Chabanes-la-Paliſſe, Maréchal de France, le Chancelier du Prat, & Jean de Selve premier Preſident au Parlement ; leſquels allerent trouver Henry à Calais. D'abord ceux de l'Empereur ne demanderent pas moins que la Duché de Bourgogne, & que le Roy le quittât de tout hommage, tant pour cette terre que pour les Comtez de Flandres & d'Artois ; parce que la ſujetion de vaſſal, diſoient-ils, bleſſoit la majeſté Imperiale.

Durant cette conference de Calais, le

Comte de Naſſaw, avec l'armée de l'Empereur, paſſa la Meuſe & aſſiegea Mouzon: [Montmorency, depuis Connétable, s'étoit jetté dedans, & il y avoit une aſſez forte garniſon; mais dés cette occaſion la fortune de la guerre ſe declara contre luy, & toute ſa vie luy fut contraire; il avoit celle de la Cour, c'étoit aſſez.] Les ſoldats qui défendoient la place, épouvantez de ſe voir expoſez tout à découvert à une batterie qui les foudroyoit de deſſus la colline, contraignirent leurs Commandans de demander compoſition. Ils étoient deux, qui furent ſi imprudens d'aller tous deux trouver Naſſaw pour la faire, & par cette faute ils ne l'eurent que fort deſavantageuſe. 1521.

[Au ſortir de là Montmorency ſe jetta avec le reſte de la garniſon dans Meziers, qui fut auſſi-tôt aſſiegé. François Sickinghen *avoit joint Naſſaw avec un corps de ſix à ſept mille hommes: il ſe logea deçà la Meuſe, Naſſaw de l'autre côté, & tous deux attaquoient la place fort vertement. Le Chevalier Bayard, qui en étoit Gouverneur, ſoûtenoit ces attaques avec pareille vigueur. Aux endroits où elles ſe faiſoient, tout étoit en feu & en fumée

* Il étoit de l'Evêché de Vvormes.

1521. par les artifices continuels des assiegeans & des assiegez. Ce n'étoient de dehors que canonades, que bombes, que boulets enflammez; de dedans il pleuvoit des lances & des cercles à feu, de l'huile boüillante, des fascines goudronnées, des fusées qui mettoient le feu à des fracassées & à des fougades. Cependant une tour & un pan de muraille aïant été bouleversez, étonnerent de telle sorte un Regiment de Perigord, qu'il s'écoula par dessus la muraille. Les Chefs neanmoins ne s'en épouvanterent point; & firent sçavoir au Roy qu'avec un renfort de mille hommes ils luy sauveroient la place. Le Roy y donna ordre aussi-tôt, & le Capitaine Lorges se glissa par dedans la forêt, & entra dans la place par un pont de batteaux que les assiegez luy jetterent promtement sur la riviere. Sickinghen en demeura fort étonné, là-dessus Bayard joignit l'artifice; il envoya une fausse lettre, ayant dessein qu'elle fût surprise par ce General: elle contenoit que Nassaw l'avoit logé deçà la riviere pour le faire tailler en pieces. Sickinghen en prit telle défiance, que depuis il ne pensa plus à attaquer, mais à se conserver. Ainsi le siege commença à languir, & peu aprés il fut levé.

Il me ſemble, ſi je l'ay bien remarqué, que les ennemis s'y ſervirent de cette eſpece d'artillerie qu'on a depuis nommée des BOMBES. *Ce ſont certaines groſſes grenades longues ou rondes, que l'on charge de poudres à canon, & que l'on tire avec un mortier, pour les faire tomber en tel endroit que l'on veut, où elles font un double fracas, & par la peſanteur de leur chûte, & par la grande violence de la poudre. Avant qu'on les tire, on y met le feu par une fuſée qui eſt tellement compaſſée, qu'elle les fait éclater un moment après qu'elles ſont tombées; de ſorte qu'elles briſent & enlevent tout ce qui eſt au deſſus & aux environs.* 1521.

Dans cette route NASSAV *ayant mis le feu partout, & paſſant au fil de l'épée hommes, femmes & enfans, particulierement dans la ville d'Aubenton, donna commencement aux incendies & aux maſſacres des innocens. Ces cruautez ont toûjours été deteſtées dans les guerres parmi les grands Capitaines, comme des actions de barbares & de voleurs, indignes d'un Chrétien & d'une ame juſte & genereuſe.*

Le Roy ayant aſſemblé ſes forces, eut ſa revanche de l'inſulte de l'Empereur: il reprit Mouzon, brûla & démantela Bapaume, & reduiſit Landrecy

1521. & Bouchain ; puis avec toute ſon armée il paſſa l'Eſcaut ſur un pont qu'il fit faire pour aller le chercher. L'Empereur étoit venu à Valenciennes avec 30000. homme ; mais il n'oſa l'attendre, & ſe retira à la faveur d'un broüillard fort épais. Un mois aprés il alla devant Tournay, dont le Gouverneur de Flandres avoit commencé le ſiege.

En cette occaſion le Roy, pour contenter ſa mere, commença de mécontenter le Connétable Charles de Bourbon ; car il confia le commandement de l'avantgarde au Duc d'Alençon premier Prince du ſang, & qui avoit épouſé ſa ſœur ; mais homme de peu d'eſprit, & d'un courage journalier. De plus, comme il vouloit avoir luy ſeul la gloire des évenemens aux occaſions où il ſe trouvoit, il rejetta aſſez ſechement les avis du Connétable, & il mépriſa celuy qu'il luy donnoit de charger l'armée de l'Empereur ſur ſa retraite. S'il l'eût fait, ſans doute qu'il l'eût miſe en deſordre. De toute ſa vie il ne rencontra plus l'occaſion ſi belle, quoiqu'il la cherchât par tout : il ſembloit qu'en dépit de ce qu'il ne l'avoit pas embraſſée à l'heure qu'elle luy tendoit les bras, elle eût juré de le fuir tou-

jours : & de ne se présenter jamais à luy. 1521.

L'humeur grave, taciturne & altiere du Connétable ne s'accordoit pas avec la sienne, qui étoit enjoüée, ouverte & facile. Et d'ailleurs Madame étant mortellement offensée de ce qu'il avoit dédaigné l'amour qu'elle avoit pour luy, poussoit son ressentiment par toutes sortes de voyes, tant qu'à la fin elle se venge de luy, mais aux dépens de son fils & de toute la France.

Une assez vieille tradition, mais qui a plus d'apparence d'être fausse que vraye, porte, que cette Princesse desirant épouser le Connétable, avoit fait croire au Roy que ce mariage-là seroit fort avantageux à la Couronne, en ce que le Connétable n'auroit point d'enfans d'elle, & que par consequent la riche succession de la Maison de Bourbon luy retourneroit, suivant certaine transaction qui en avoit été faite avec Loüis XI. Que le Roy fut leurré de cet avantage, non tant pour la considération des biens, que pour appauvrir cette Maison, qui luy sembloit trop puissante. On dit qu'ayant un jour parlé de ce mariage au Con-

1521. nétable, ce Prince qui avoit une extrême averſion pour elle, fit quelque réponſe qui la touchoit à l'honneur, & que le Roy en fut ſi offenſé, qu'il luy donna un ſoufflet.

La rupture étant faite entre les deux Couronnes, l'Admiral Bonnivet ſon favory, qu'il avoit envoyé en Guyenne avec une armée pour le recouvrement de la Navarre, feignit de marcher vers Pampelonne, puis tourna tout court vers ſaint Jean de Luz; & ayant paſſé la riviere de Bidaſſe, força le Château de Behobie, maintenant ruiné; & enſuite aſſiegea Fontarabie, qui ſe rendit aprés le premier aſſaut le dix-huitiéme d'Octobre. Les deputez du Roy & de l'Empereur étoient alors encore à Calais auprés du Roy d'Angleterre, pour travailler à ajuſter leurs differends; & en retrancher à l'avenir tous les ſujets. Ils étoient d'accord de toutes choſes, étant convenus que l'Empereur leveroit le ſiege de Tournay, & qu'il rappelleroit ſes troupes du Milanez. La-deſſus arriva la nouvelle de la priſe de Fontarabie; & l'Empereur refuſa de ratifier le Traité, ſi on ne luy rendoit cette place.

On n'eût point été en cette peine, ſi dés

dés qu'on fut dedans, on eût suivi les sages avis de Claude Comte de Guise, qui vouloit qu'on la rasât, & qu'on apportât les materiaux à Andaye qui est vis-à-vis, & sur le bord de deçà de la riviere de Bidasse. Mais Bonnivet jaloux de perpetuer la gloire de sa conquête, qu'il exaltoit autant que celle de quelque Royaume ; & d'ailleurs trouvant son avantage dans le trouble, persuada au Roy de la retenir ; & par ce moyen un Ministre visionnaire & orgueilleux jetta la France dans une guerre qui ayant duré trente-huit ans, a donné lieu à charger les peuples d'impôts, à rendre la Justice venale, & à renverser les anciennes Loix & la bonne constitution de l'Etat. 1521.

Le Roy étoit campé sur les rives de l'Escaut quand le courrier luy apporta le Traité de Calais. Il y demeura quelques jours ; mais voyant les eaux si débordées & les chemins si mauvais, qu'il luy étoit impossible de secourir Tournay, il se retira en Picardie, ayant donné une partie de ses troupes au Connétable & au Duc de Vendôme. Aprés son départ ils prirent Hesdin, & quelques Châteaux de peu d'importance. Etant arrivé à

1521. Compiegne, il manda à Champroux, qui commandoit dans Tournay, de faire ſa compoſition la plus honorable qu'il pourroit, comme il fit le premier de Decembre aprés ſix mois de blocus & de ſiege.

Du côté d'Italie le Pape & l'Empereur n'ayant pû faire ſoûlever Gennes & Milan par le moyen des bannis, y procederent ouvertement. Lautrec, qui étoit Gouverneur du Milanez, étoit venu en France pour accomplir ſon mariage avec la fille de N. d'Albret d'Orval; & avoit laiſſé le Maréchal de Leſcun ſon frere en ſa place. Le Pape cherchoit un pretexte de rompre avec le Roy, mais il n'en avoit pû encore trouver; Leſcun luy en fournit un aſſez plauſible. Son frere & luy étant hautains & rigoureux, parce qu'ils avoient la faveur du Roy, avoient proſcrit quantité de Milanois, quelques-uns ſans beaucoup de ſujet: Hierôme Moron, qui avoit été Senateur de Milan ſous Loüis XII. & fort cheri de ce Roy, étoit du nombre, ayant pris du mécontentement de ce que le Roy François avoit refuſé de le faire Maître des Requêtes. Leſcun ayant avis que ces bannis s'étoient aſſemblez à Rege,

y alla avec quinze cens chevaux, & tâcha de surprendre la Ville. Le Pape en fit de grandes plaintes dans le Consistoire, & protesta que François ayant violé l'alliance qui étoit entr'eux ; il ne se tenoit plus obligé de la garder. Mais il étoit vray que c'étoit luy qui la vouloit rompre le premier : car ses Galeres étoient parties pour surprendre Gennes ; & il avoit une armée toute prête à entrer dans le Milanez sous le commandement de Prosper Colonne & de Federic de Gonzague, Marquis de Mantouë, lequel il avoit débauché du service du Roy de France. 1521.

Ses menées & le départ de ses Galeres furent inutiles aussi bien que les efforts des bannis qu'il suscitoit, & qu'il soûtenoit. Manfroy Palavicini, l'un de ses Chefs, fut pris en pensant surprendre Come : Et Octavian Fregose donna si bon ordre à Gennes, que rien n'y branssla. Cependant le Roy François voyant bien qu'il alloit avoir la guerre de ce côté là, y renvoya Lautrec. Ce Seigneur connoissant son humeur prodigue & negligente, refusoit de partir qu'il ne vît marcher avec luy les trois cens mille écus qu'il luy avoit assignez : mais Madame

1521. & ceux qui gouvernoient les finances, luy promirent ſi poſitivement, même avec les ſermens les plus ſaints, de les envoyer incontinent aprés luy, qu'il ſe laiſſa vaincre, & partit ſans les avoir. Auſſi ce qu'il avoit craint luy arriva, le Roy le perdant de vûë, perdit le ſouvenir de ſes promeſſes, & Madame qui étoit fort avare, & qui le haïſſoit, divertit ce fonds à d'autres uſages.

Les ennemis avoient aſſiegé Parme, Leſcun s'étoit jetté dedans avec cinq mille hommes, mais deux mille l'avoient abandonné. Lautrec ſçachant qu'il étoit en peril, s'avança ſur la riviere de Taro, à ſept mille prés de-là pour le ſecourir. Au même temps il vint nouvelle aux ennemis que le Duc de Ferrare avoit pris Final & Saint-Felix, & qu'il pourroit venir enlever Rege & Modene : ſur cette apprehenſion, ils leverent le ſiege & s'en retournerent à Saint Lazare. Leurs Allemans, faute de payement, les abandonnerent par le chemin : Et dans ce déſordre, c'étoit fait de toute leur armée, ſi Lautrec les eût vivement attaquez.

Ce fut une grande faute d'y avoir

manqué, mais on l'accusa d'en avoir encore fait une autre. Les ennemis ayant passé le Pô, s'étoient logez en la petite ville de Rebecque, assise sur l'Oglio à quatre mille de Pontevic, qui est des terres de la Seigneurie de Venise. Ils se croyoient là en toute seureté, ne pensant pas que les Venitiens, quoique confederez du Roy, voulussent ouvrir leurs Villes aux François: mais ils se trompoient, car ils y laisserent entrer Lautrec. Ce General étant aussi fort qu'eux, les eût infailliblement défaits, s'il se fût approché de leur camp, & qu'il les eût serrez de prés. Car en ce cas ils n'eussent point eu de terrain pour se mettre en bataille; & ils n'eussent pû demeurer en ce lieu-là que deux ou trois jours, à cause qu'ils manquoient de fours pour cuire du pain. Mais comme il s'amusoit à les canonner de Pontevic, ils délogerent la nuit à la sourdine, & repasserent l'Oglio. 1521.

Jusques-là, ils avoient reculé devant les François: A cette heure leur puissance s'étant accruë, ils leur vont donner la chasse. Les dix mille Suisses que le Cardinal de Sion avoit obtenus des Cantons pour la défense du Pape &

1521. du saint Siege, aprés avoir long-temps deliberé s'ils les suivroient dans le Milanez, dautant que c'étoit contrevenir à l'alliance qu'ils avoient avec le Roy, les joignirent enfin prés de Gambare.

Il arriva en même temps une autre chose fort préjudiciable aux François. Les Seigneurs des Ligues avoient envoyé des courriers commander aux Suisses de l'une & de l'autre armée qu'ils eussent à s'en retourner, dautant que c'étoit une honte aux Cantons d'avoir leurs enseignes publiques en deux camps ennemis : Or ceux qui porterent cet ordre aux Suisses de l'armée des Confederez, furent gagnez & retenus par les chemins : mais les autres passerent tout droit à l'armée de France, & firent ce commandement aux Suisses qui y étoient. A cet ordre ils se retirerent incontinent, la plûpart sans dire adieu : mais ce ne fut pas tant par obéïssance, que parce qu'ils croyoient toucher de l'argent des Confederez, Lautrec n'en recevant point de France, & n'en tirant pas assez du Milanez pour les contenter.

Avec ce qui luy restoit de troupes il se reduisit à la * Cassine, ayant laissé garnison à Cremone & à * Pizzigton.

* Cassiano. * vulgairement Puisqueson.

puis quand les ennemis eurent passé 1521.
l'Adde à la faveur de la petite ville de
Vauri, dont ils se saisirent, nonobstant
la resistance de Lescun, il se retira dans
Milan. Mais il n'y demeura pas long-
temps, ils l'en délogerent bien-tôt, ce
qui arriva par sa faute. Quoiqu'ils
l'eussent suivi de prés, & qu'ils fus-
sent venus loger à Marignan, il ne se
tenoit pourtant point sur ses gardes a-
vec assez de vigilance; il ne croyoit
pas qu'ils dussent sortir de leur logis ny
qu'ils pussent mener de l'artillerie, tant
le temps étoit mauvais, & les chemins
rompus: mais un jour dix-neuviéme
de Novembre, comme il se promenoit
dans la Ville tout desarmé, & que son
frere Lescun étoit au lit, fatigué du
travail du jour precedent, il fut bien
étonné que sur le soir ils attaquerent le
fauxbourg, & l'emporterent, les trou-
pes Venitiennes qui étoient dedans l'a-
bandonnant fort lâchement. Du même
temps les Bourgeois de la faction Gi-
beline, les introduisirent dans la Ville.
Ils n'y furent pas si-tôt, qu'ils vange-
rent bien les François, & firent payer
à ces infideles habitans, la peine de leur
défection: car ils en tuerent plusieurs,
& saccagerent leurs maisons huit jours
durant.

1521. Lors que Lautrec les vit entrez dans la Ville, il rassembla ce qu'il avoit de troupes autour du Château, & aprés y avoir jetté assez de gens, il resolut, au lieu de les charger, tandis qu'ils étoient encore en desordre & épars dans tous les quartiers, de se retirer la nuit même à Come, & de-là au pays de Bergame. Peu aprés Come fut pris par le Marquis de Pesquaire; Parme abandonné par l'ordre trop precipité de Lautrec, & Plaisance livré par ses Bourgeois aux Confederez.

La joye de tant de bons succés émut tellement les esprits du Pape Leon, que le soir même vingt-septiéme de Novembre qu'il en sçût la nouvelle, il fut saisi d'une petite fiévre; de laquelle, ou de quelque autre cause plus cachée, il mourut le premier de Decembre dans la ville de Rome, où il s'étoit fait transporter.

En Decembre.

Comme il avoit formé les desseins de cette guerre, & qu'il fournissoit l'argent pour l'entretien des troupes, il sembloit qu'aprés sa mort les François dussent reprendre leur avantage; veu même qu'ils avoient encore toutes les meilleures places du Duché, le Château de Milan, Cremone, Plaisance,

Novarre, Alexandrie, sept ou huit fortereſſes, & la cité de Gennes; & que le College des Cardinaux ſe mettoit ſi peu en peine des affaires d'Italie, que le Duc de Ferrare reprit aiſément toutes les places que Leon luy avoit ôtées, comme François Marie la Duché d'Urbin, & de plus celle de Camerin, qu'il enleva à Jean de Varane, & Baillon la ville de Perouſe. Mais l'affront que les François reçûrent à Parme, en ayant été rudement repouſſez par peu de ſoldats, & un peuple mal armé, donna courage aux autres Villes de leur reſiſter. Aprés cela les deux armées demeurerent prés d'un mois ſans rien entreprendre, celle de France ayant faute d'hommes, & toutes deux faute d'argent.

Le ſaint Siege ayant été vacant prés de ſix ſemaines, à cauſe des diſcordes que les interêts des particuliers, & le partage de leurs affections entre le Roy & l'Empereur, cauſoient dans le Conclave: les Cardinaux s'aviſerent le neuviéme de Janvier, d'élire Adrian Florent Cardinal, Evêque de Tortoſe, [natif d'Utrech en Hollande, fils d'un Braſſeur de Biere, qui ayant été élevé pauvrement dans un College de Louvain, avoit été premierement fait 1522. En Janv.

1512. *Curé en ſon pays, puis Chanoine, après s'étoit inſinué dans la Cour de Maximilian, qui l'avoit donné pour Precepteur à Charles V. ſon petit fils, lequel l'ayant envoyé en Ambaſſade vers Ferdinand en Eſpagne, ce Roy luy donna l'Evéché de Torroſe. Charles au retour, l'admit dans ſes Conſeils: & quand il fut élû Empereur, lui commit le Gouvernement de toute l'Eſpagne, Leon X. l'ayant un an auparavant honoré du bonnet de Cardinal, à la recommandation de ce Prince.*] *Quand il fut élû, tout le monde, & les Cardinaux même aprés coup, s'étonnerent de ce que dans un ſi grand embroüillement des affaires d'Italie, & particulierement du ſaint Siege, ils étoient par je ne ſçai quelle bizarrerie, allé chercher ſi loin un ſujet qu'ils ne connoiſſoient point, & qui ne ſongeoit guere à eux, comme juſques-là ils n'avoient guere ſongé à luy. Il n'arriva à Rome que le vingt neuviéme jour du mois d'Août enſuivant.*

Tandis que les armées ne faiſoient aucun mouvement, Proſper Colonne travailloit à toutes les choſes neceſſaires pour conſerver Milan, ſoit pour les fortifications & pour les vivres, ſoit pour les gens de guerre, & principalement à diſpoſer les peuples à une

opiniâtre défense. Ce qu'il faisoit, 1522.
rant par la haine qu'il fomentoit dans
leurs esprits contre les François, en
leur representant toutes les rigueurs
dont ils avoient usé en leur endroit,
& les violences extrêmes à quoy leur
vengeance les porteroit, s'ils rentroient
dans une Ville dont ils avoient été
honteusement chassez : que par l'affection qu'il leur donnoit pour François Sforce, second fils de Ludovic, & frere de Maximilian. Car le défunt Pape Leon avoit destiné, du consentement de l'Empereur, de le remettre dans la Duché de son pere ; mais il étoit encore à Trente, attendant une levée de huit mille Allemands pour l'y reconduire.

Sur cela, nonobstant les cabales des Imperiaux, les discordes d'entre les Cantons, dont quelques-uns étoient pour le Roy, les autres pour l'Empereur, & les interêts contraires des Chefs particuliers, il avoit été accordé au Roy dans une Diete, une levée de douze mille Suisses. Si-tôt qu'ils furent sur pied, ils descendirent en Lombardie par le Mont-Saint-Bernard, & par le Mont-Saint-Godard, sous la conduite d'Honoré, bâtard de Savoye,

1522. Grand Maître de France, & de Galeas de Sanseverin, Grand Ecuyer. Peu aprés, Jean de Medicis vint aussi se ranger au service du Roy, & joignit son armée avec trois mille hommes de guerre.

Avec deux renforts si considerables, & quelques levées de troupes Italiennes, Lautrec crût pouvoir ébranler la ville de Milan, s'il se venoit loger aux environs, soit en luy coupant les vivres, soit en l'attaquant dans l'effroy qu'il crût que ses approches causeroient parmy le peuple. Comme il y avoit été déja quelques jours, & que l'esperance de l'avoir ou par famine ou par assaut, fut reduite aux formes d'un long Siege, il apprit que François Sforce étant parti de Trente avec ses Lansquenets; & ayant traversé le Veronois & le Mantoüan, étoit arrivé à Plaisance, & que le Marquis de Mantoüe l'avoit joint avec sa Gendarmerie pour le conduire à Pavie, où il devoit attendre l'occasion favorable pour venir à Milan. Alors il décampa, & s'alla poster à la Cassine, qui est à trois lieuës de Milan, pour luy empêcher le passage, & mit les Venitiens dans Binasque pour le même effet.

Quand il eut été là ſix ou ſept jours, il eut nouvelles que Leſcun ſon frere, revenoit de France avec de l'argent, & quelque Infanterie qu'il avoit débarquée à Gennes : il luy envoya quatre cens Lances & ſept mille Suiſſes pour l'eſcorter. [Il avoit auſſi donné à Montmorency 3000. Suiſſes, 200. hommes d'armes, & quatre canons pour gagner le paſſage de Lomeline, qui étoit pris par les ennemis. Pour cet effet, il alla paſſer le Teſin au port de Falcon ; où le bac s'étant rompu, ſepara ſes troupes en deux, & l'eût livré aux ennemis s'il n'eût trouvé un gué plus haut. Aprés il joignit Leſcun qui vint à Novarre, dont le Château tenoit encore pour les François. La Ville étoit occupée par un Capitaine nommé Philippe Tourniel, plus redouté par ſes cruautez atroces que par ſa valeur. On diſoit que ce Barbare avoit mangé le foye de quelques Gentils-hommes François, éventré des femmes groſſes, & fait manger l'avoine à ſes chevaux dans leur ventre.] Montmorency tourna le canon contre les murailles de la Ville, & les battit rudement. [La bréche faite, les Suiſſes refuſerent de donner : il les pria ſeulement de faire bonne

1522. 6. Mars.

1522. mine, & obligea ſa Gendarmerie de mettre pied à terre, & d'attaquer les maiſons. Les Suiſſes qui n'avoient point été émus par le motif de l'honneur, le furent par le deſir d'avoir part au butin, & les ſeconderent. La Ville fut donc regagnée; & Tourniel ayant été pris avec quelques miniſtres de ſes cruautez, on les pendit avec ceremonie.] Mais ce retardement de quelques jours, favoriſa le paſſage du Duc Sforce; qui ayant pris un chemin détourné, arriva à Milan, & y redoubla infiniment le courage des habitans, & leur haine contre les François, par le ſouvenir du doux gouvernement des Ducs ſes predeceſſeurs.

Lors qu'il fut party de Pavie, Lautrec y alla mettre le ſiege: Elle ſe trouva mieux munie d'hommes qu'il ne croyoit; ſes gens furent repouſſez à tous les aſſauts, & les grandes pluyes qui cauſoient le débordement du Teſin, & qui le rendoient ſi rapide, qu'on n'y pouvoit remonter les batteaux, affamoient ſon armée. Il décampa donc & s'avança juſqu'à Monce, pour recevoir l'argent qui luy venoit de France. Comme le Treſorier qui l'apportoit étoit arrêté à Aronce ne pouvant paſſer, parce

qu'une partie des ennemis s'étoient lo- 1522
gez ſur le chemin ; les Suiſſes impa-
tiens de ne point recevoir leur paye,
demanderent à ſe retirer ou à combat-
tre l'armée ennemie, ſans avoir égard
qu'elle étoit retranchée en un endroit
où il n'y avoit que des coups à gagner.
Lautrec employa tout ce qu'il put d'au-
torité, de prieres & de raiſons pour
les retenir : mais comme il connut qu'il
n'y gagnoit rien, ny par ſes promeſſes,
ny par la conſideration d'une perte ſi
viſible, il hazarda le combat : auſſi-
bien voyoit-il que tout l'échec en tom-
beroit ſur eux.

Les ennemis étoient poſtez dans une ferme, qu'on nommoit la Bicoque, à trois milles de Milan, où il y a un logis fort ſpatieux, & tout autour des jardins fermez de grands foſſez, & des champs fort entrecouppez & détrempez de ruiſſeaux, qui ſont dérivez & conduits ſelon l'uſage du pays, pour arroſer les prez. Proſper Colonne, qui tenoit la victoire certaine, y attendit les François de pied ferme.

Lautrec fit donner par trois endroits, luy-même par un, ſon frere par un autre, les Suiſſes au plus difficile, & pour gagner l'artillerie. Les deux pre-

1522. miers ne firent pas grand effort. Quant aux Suiſſes, ils attaquerent de furie ; mais la hauteur des foſſez les arrêtant, l'artillerie les abattant par monceaux, & les arquebuſiers qui étoient ſemez dans les bleds, les prenant en flanc, ils ſe virent bien payez de leur temerité par la mort de trois mille des leurs. Tellement qu'ils furent contraints de ſe retirer ; & s'étant rejoints aux François, ils retournerent tous enſemble en bonne ordonnance à leur logis de Monce.

Le lendemain leurs bleſſures étant refroidies, & Lautrec ayant repaſſé l'Adde auprés de Treſſe, ils reprirent le chemin de leur pays par le territoire de Bergame, ſi fort abbattus de courage, pour avoir trouvé une reſiſtance qu'ils n'avoient ſçu vaincre, que de pluſieurs années ils ne firent rien qui fût digne de leur reputation : mais au reſte ils devinrent bien plus ſouples & plus accommodans qu'ils n'avoient été.

May. Pour Lautrec, ayant donné ordre à la ville de Cremone, il ſe retira en France, afin de preſſer un ſecours de dix mille hommes que l'Admiral Bonnivet devoit amener en ce pays-là. Dès qu'il fut ſorti d'Italie, Proſper aſſiegea

Cremon

Cremone. Lescun qui étoit dedans, croyant satisfaire à son honneur, s'il faisoit une composition qui assurât les affaires du Roy sans rien risquer, capitula de sortir de la place, enseignes déployées, avec armes & artillerie, dans quarante jours, qui expiroient au vingt-sixiéme de Juin, si dans ce temps-là il ne venoit une armée qui passât le Pô par force, ou qui prît une place considerable dans le Milanez. Il promettoit avec cela que toutes les autres que le Roy tenoit dans la Duché, seroient évacuées, hormis les Châteaux de Cremone, de Novarre & de Milan. 1522

Le terme venu, il gagna encore quelques jours pardessus, ayant fait naître exprés des difficultez pour l'évacuation de quelques Châteaux; lesquelles ayant été terminées, il executa le Traité, & s'en revint en France. Avant qu'il partît, il eut encore le déplaisir d'apprendre que Prosper Colonne avec son armée, s'étoit rendu maître de Gennes, & y avoit fait Duc Antoine Adorne, la Ville ayant été assiegée, & puis surprise avec Pierre de Navarre qui étoit dedans, durant un pourparler de capitulation, qui est en Juillet.

1252. un temps fort dangereux. Ce dernier coup ôtant au Roy toute esperance de pouvoir rien gagner cette année-là dans le Milanez, il rappella les troupes qu'il y envoyoit, & qui étoient déja arrivées dans l'Astesan.

Quoique la faute en fût à sa negligence, parce qu'il n'envoyoit jamais de secours que trop tard, s'amusant à la chasse, à la danse, & auprés des Dames : neanmoins Lautrec, & Jean de Beaulne Samblançay, Sur-Intendant des Finances, en porterent la peine. Le premier en fut quitte pour souffrir les reproches du Roy, & se retirer en Guyenne dont il étoit Gouverneur : mais il en coûta la vie au second. La mere du Roy irritée de ce qu'il avoit osé soûtenir devant luy qu'elle avoit diverti les trois cens mille écus destinez pour Lautrec, resolut de le perdre ; le Chancelier Duprat ministre de ses vengeances, & qui d'ailleurs avoit jalousie du credit de ce grave vieillard que le Roy appelloit *son pere*, luy fit donner des Commissaires, qui le condamnerent à être pendu.

On employoit cependant toutes sortes de moyens pour recouvrer de l'argent. On commença alors d'aliener le

facté Domaine du Roy, on continua 1522.
de vendre les Charges de Justice, d'en
créer un grand nombre de nouvelles,
dont la Monarchie s'étoit bien passée
onze cens ans durant ; de hausser les
tailles, & de faire plusieurs sortes de
nouveaux impôts. La voix publique
accusoit de ces desordres les conseils
du Chancelier Duprat, qui pour flater
l'avarice d'une femme & l'ostentation
d'un jeune Roy, donnoit les expediens
& la hardiesse de renverser les ancien-
nes Loix du Royaume, dont par sa
Charge il devoit être le Gardien & le
Défenseur.

Le Roy n'avoit pas moins d'affaires
du côté de Picardie & du côté de
Guyenne, que de celuy d'Italie. L'Em-
pereur ayant repassé en Espagne par
l'Angleterre, avoit déterminé le Roy
Henry à prendre son parti contre luy.
Arrivé en Castille, il éteignit en peu
de jours les restes de la *Santa Junta*,
punissant un petit nombre de soûlevez ;
pardonnant à tous les autres, & recom-
pensant ceux qui le meritoient ; parti-
culierement Ferdinand d'Arragon, qui
avoit refusé d'être le Chef des Liguez.
Il luy fit de tres-grands honneurs, &
le maria à la Reine Germaine de Foix,

1521. veuve de son ayeul le Roy Ferdinand, laquelle étoit fort riche, mais presque hors d'âge de procréer des enfans.

Des troupes qui restoient de ce soûlevement & de quelques autres, il composa une armée qui assiegea Fontarabie, & l'Anglois en fit descendre une autre à Calais, ayant auparavant envoyé un Heraut défier le Roy. Celle-cy commandée par son Favory le Duc de Suffolk, joignit le Comte de Bures Gouverneur des Pays-Bas, qui en avoit une de douze mille hommes : mais toutes deux ne firent aucun progrés ; & celle des Anglois fut affoiblie de la moitié dans cinq semaines de temps qu'elle tint la campagne.

Tandis que les Princes Chrétiens étoient ainsi acharnez à leur destruction mutuelle, Soliman Sultan des Turcs, qui depuis deux ans avoit succedé à Selim II. son pere, se logeoit sur les remparts de la Chrétienté. Car l'année précedente il avoit pris la ville de Belgrade en Hongrie ; & celle-cy il arracha Rhodes aux Chevaliers de S. Jean. On croyoit que le Pape Adrian l'eût pû sauver, s'il en arrivant en Italie, il y eût envoyé quinze cens hommes de pied qu'il avoit amenez, au lieu de les renvoyer, comme il fit, dans le Milanez. Car

ils s'y fussent jettez à l'appuy de l'armée Venitienne qui étoit sur cette mer-là, & à la faveur des vents, qui y firent entrer plusieurs barques. 1522.

Il seroit difficile de trouver un siege plus memorable que celuy-là, ny pour la multitude effroyable des assiegeans, ny pour la valeureuse résistance des assiegez, ny pour la quantité des attaques. Il se fit plus de cinquante mines, & deux fois autant de contremines sous la place; Elle fut battuë de plus de six vingt mille coups de canon, en sorte qu'elle étoit presque toute en l'air, & ses remparts & ses bâtimens tous en poudre. L'armée Turque étoit de cent cinquante mille hommes, dont il en fut tué plus de quarante mille, & il en mourut presque autant de maladies.

Le cinquiéme mois du siege, comme les Chevaliers n'eurent plus de poudre à canon, plus d'ouvriers ny de pionniers, presque plus de gens de défense, les uns étant sur la litiere de blessures ou de maladies, les autres tombant sur les dents de travail & de fatigue: ils reçurent la capitulation que Solyman leur offrit, de s'en aller vie & bagues sauves, avec leurs galeres & les vaisseaux qui étoient dans leur port. Il y fit son entrée le propre jour de Noël.

1523. *Deux jours auparavant, le Grand Maître Pierre de Villiers-l'Isle-Adam, dont la conduite & la vertu heroïque avoient merité le plus grand honneur de cette genereuſe défenſe, fit voile avec ſes Chevaliers & quatre mille habitans, tant de cette Iſle, que de celles qui en dépendoient, & ſe retira en Candie où il paſſa l'hyver. De là il alla en Sicile, & trois mois après à Rome. Le Saint Pere luy donna à luy & à ſes Chevaliers ſa ville de Viterbe pour retraite. Six ans après, ſçavoir l'an 1530. ils ſe loyerent dans l'Iſle de Malte. L'Empereur la leur accorda pour mettre ſon Royaume de Sicile à couvert; & ils l'accepterent du conſentement de tous les autres Princes Chrétiens, dans les terres deſquels leur Ordre avoit des poſſeſſions.*

La perte de Rhodes étant arrivée en partie par la faute du Pape Adrian, il y alloit de ſon honneur de la reparer. Donc pour cette conſideration & par le deſir qu'il avoit de rendre ſon Pontificat glorieux, il employa tous ſes ſoins pour moyenner la paix, ou du moins une tréve entre les Princes Chrêtiens, afin de faire la guerre avec toutes leurs forces aux Infidelles. François ne vouloit qu'une tréve & fort courte: cela ne s'accommodoit pas aux

desseins du Pape ; de sorte que ne 1523.
l'ayant pû vaincre par ses exhortations, ny par les menaces de l'Anglois, ny par la consideration qu'il se rendroit odieux à toute la Chrétienté, il voulut le porter à ce qu'il desiroit par la contrainte ; & ainsi de pere commun, il devint partial & ennemi découvert.

Poussé de cet esprit, il agit si fortement auprés des Venitiens ; qu'il les détacha de son alliance, & fit une ligue avec eux, avec l'Empereur, & avec l'Anglois pour l'exclure de l'Italie. Le Roy avoit donc toutes les grandes puissances de la Chrétienté contre luy : neanmoins la passion de recouvrer le Milanez, étoit si forte dans son esprit, qu'il avoit resolu d'y aller en personne avec ses principales forces, si la conspiration du Connétable de Bourbon qu'il vint à découvrir, ne l'eût retenu dans son Royaume ; & même quoiqu'elle l'embarrassât étrangement, il ne laissa pas d'y envoyer l'Admiral Bonnivet avec une armée.

Depuis quelques années, Madame Louïse avoit cherché toutes les occasions de causer du déplaisir à Charles de Bourbon ; & le Chancelier & l'Ad-

1523. miral s'employoient volontiers pour satisfaire à sa passion, & à la leur propre. Car Bonnivet s'imaginoit que s'il perdoit ce Prince, il auroit l'épée de Connétable ; & l'autre gardoit un secret ressentiment contre luy de ce qu'il luy avoit refusé quelque grace dans l'Auvergne pour sa famille, qu'il eût bien desiré tirer du commun. Ce n'étoit pas assez à cette Dame de l'avoir privé des principales fonctions de sa Charge, & d'avoir empêché son mariage avec Renée sœur de la Reine ; elle luy fit encore un procés au Parlement, pour le dépoüiller de sa Duché de Bourbon, & des autres grands biens de Susanne sa femme, qui étoit morte sans enfans l'an 1521. & dont elle prétendoit que la succession luy appartenoit comme à la plus proche heritiere.

En effet, elle étoit fille de Marguerite de Bourbon & de Philippe, qui fut Seigneur de Bresse, & ensuite Duc de Savoye ; & cette Marguerite étoit fille de Charles I. Duc de Bourbon, & sœur de Pierre qui eut la même Duché aprés Jean II. son frere, & qui avoit épousé Anne fille de Loüis XI. dont il eut cette Susanne dont nous venons de parler. Cette Anne mourut

fort

fort âgée, & ſurvêcut ſa fille de quelques mois. Quant à Charles de Bourbon, il étoit fils de Gilbert Comte de Montpenſier, qui l'étoit de Loüis oncle du Duc Pierre, & par conſequent il étoit plus éloigné qu'elle. Mais outre qu'il montroit par de tres-anciens titres, par des arrêts notables, & par de grands exemples, que la Seigneurie de Bourbon étoit un fief maſculin : il faiſoit voir encore que dans ſon contrat de mariage avec Suſanne, il étoit reconnu pour vrai heritier de cette Maiſon, & que pour les autres biens il y avoit une donation mutuelle entre lui & ſa femme, en vertu de laquelle il les avoit recueillis. Il eſt vrai que Suſanne pour lors étoit mineure, & point autoriſée par le Juge ; mais elle l'étoit aſſez par la preſence du Roy Loüis XII. du Cardinal d'Amboiſe, & de 24. ou 25. tant Princes, qu'Evêques, & grands Seigneurs qui avoient ſigné au contrat. 1523.

Le Connétable croyoit que ſa cauſe eût été fort bonne en un autre temps, & contre une autre perſonne : mais dés qu'on luy eut intenté ce procez, il s'imagina bien que c'étoit une partie faite pour le ruiner, & qu'il le

1523. perdroit infailliblement devant des Juges, qui étant tous à Madame ou au Chancelier ; ne manqueroient pas de faire bien valoir les raisons apparentes qu'il y avoit contre luy. Ce dernier affront qui le reduisoit à une extrême incommodité, l'aveugla tellement de vengeance, que sans avoir plus d'égard ny à ce qu'il étoit, ny à ce qu'il alloit devenir, il traitta avec l'Empereur par le moyen du Seigneur de Beaurein, fils d'Adrian de Croüy, Comte de Rœux, & resolut de se jetter entre ses bras. L'Anglois intervint en ce Traitté. Il » portoit en substance ; Que tous trois » devoient partager la France entr'eux. » Que Bourbõ auroit tout l'ancien Roïaume d'Arles avec le titre de Roy ; & » que pour sceau de cette alliance, l'Empereur lui donneroit sa sœur Eleonore, » qui étoit veuve d'Emanuel Roi de Portugal. Bourbon avoit de son chef une prétention particuliere sur la Provence, parceque René Duc de Lorraine avoit cedé le droit qu'il y prétendoit à Anne de France, mere de Susanne, & Anne par son testament le luy avoit donné.

[Il y avoit auprés de luy deux Seigneurs, Marignon & d'Argouges, tous deux Normands de naissance, mais

le premier originaire de Bretagne, & 1585.
issu par femme des Ducs de ce païs-là ;
Alain, l'un de ses ayeuls, ayant épousé une Jeanne descenduë des Comtes de Ponthiévre. Ces deux Seigneurs étant fort avant dans sa confidence, Matignon encore plus que l'autre, luy firent plusieurs fois de salutaires remontrances pour adoucir son ressentiment, & pour empêcher qu'il ne se jettât dans le precipice : mais comme ils virent qu'il s'engageoit trop avant, ils se crurent obligez de découvrir ses intelligences ;] si bien qu'ils en donnerent avis au Roy comme il étoit à S. Pierre le Moûtier, entre le Nivernois & le Bourdonnois. Le Roy voulut s'en éclaircir avec luy-même : il le vit dans sa ville de Moulins, & dit nettement ce qu'il avoit sur le cœur. Le Connétable avoüa qu'il avoit été sollicité par le Comte de Rœux, mais nia fermement qu'il luy eût prêté l'oreille. C'étoit assez demeurer d'accord qu'il avoit eu un commerce criminel ; aussi on l'eût peut-être arrêté, si on eût osé l'entreprendre ; mais la tentative en eût été dangereuse au milieu de ses païs ; car il étoit fort aimé du peuple & de la Noblesse, & le Roy n'avoit avec luy que

1523. quatre mille hommes de pied & cinq cens chevaux. Ainſi il ſe contenta de luy commander de le ſuivre, [& de ſe rendre à Lyon.]

Le Connétable feignit d'obéïr à cet ordre ; mais pour avoir deux ou trois jours de plus, il ſe mit en litiere, ſous couleur de quelque indiſpoſition ; & marchoit à petites journées. Etant à la Palice, il apprit que le Parlement avoit donné un Arrêt le... d'Août, qui mettoit ſes biens en ſequêtre. Là-deſſus il dépêcha Jean Huraut Evêque d'Autun, ſon confident, vers le Roy, pour le ſupplier d'en empêcher l'execution, & pour l'aſſeurer que cette grace l'attacheroit pour jamais à ſon ſervice. Il y a apparence que ſi on la luy eût accordée, on l'eût retenu dans ſon devoir, & rompu ſon Traité avec l'Empereur : mais ſes ennemis avoient entrepris de le pouſſer à bout ; & il apprit qu'on avoit arrêté l'Evêque à ſix lieuës de là. Alors perdant toute eſperance de fléchir l'indignation du Roy, il ſe retira en ſon Château de Chantelle, où étoient tous ſes riches meubles ; & là encore ayant ſceu qu'il venoit quatre mille hommes pour l'y aſſieger, il en ſortit la nuit aux flambeaux. Comme il eut marché quel-

que peu de temps, il se déroba de ses gens sans qu'ils s'en apperceussent. Ils suivirent jusqu'au point du jour François de Montagnac Tenzane, pensant que ce fût luy, parce qu'il en avoit pris le cheval & les habits. Quand on vit clair, il leur declara que leur Maître avoit pris un autre chemin, qu'il les remercioit de leur affection, & les prioit de se retirer chez eux jusqu'à nouvel ordre. Cependant le Connétable poursuivit son chemin, accompagné d'un seul Ecuyer nommé Pomperan, tant qu'il arriva dans la Franche-Comté. De là il passa en Allemagne, puis par la vallée de Trente à Mantouë; & de ce lieu-là il se rendit à Gennes quelque temps aprés, pour conferer des desseins de la guerre avec Charles de Lanoy Vicerоy de Naples, auquel l'Empereur venoit de donner le commandement general des armées en la place de Prosper Colonne, qui étoit presque moribond. 1523.

En France les conjurations qui se font avec les étrangers contre l'Etat, ne sont d'aucun effet quand elles sont éventées: celle-cy causa beaucoup d'étonnement, mais ne fit aucun mal pour cette heure-là. Ce grand Prince, si riche, si puissamment allié, & si estimé des gens de

1523. guerre, ne fut qu'un simple banni dés qu'il eut mis le pied hors du Royaume, personne ne le suivit, hormis ses domestiques, & cinq ou six de ses amis particuliers. Tellement que l'Empereur, qui à son abord en Italie luy avoit donné le choix ou d'y demeurer pour commander ses armées, ou de passer en Espagne pour accomplir le mariage, quand il apprit que sa revolte n'avoit aucune suite, craignit d'avoir un proscrit pour son beau-frere, & luy fit trouver bon de demeurer en Italie.

On peut bien présumer qu'il avoit formé divers desseins en plusieurs Provinces de France; mais comme il ne parut aucun soûlevement, le Roy, ou par politique, ou par bonté, ne rechercha point trop exactement qui étoient ses complices. Il en fut arrêté seulement sept ou huit, entre autres Saint-Vallier, la Vauguyon, & Emard de Prie. On fit le procés à Saint-Vallier, il fut condamné à perdre la tête: mais comme il étoit en Gréve sur l'échaffaut, au lieu du coup mortel, il receut sa grace. On disoit que le Roy la luy avoit envoyée aprés avoir pris de Diane sa fille, âgée pour lors de quatorze ans, ce qu'elle avoit de plus precieux, échan-

ge fort douce à qui eſtime moins l'hon- 1523.
neur que la vie, ou qui le fait conſiſter dans l'éclat d'une faveur plus enviée qu'innocente. [Au même temps le Connétable fut declaré criminel de leze-Majeſté, dégradé de ſes charges & dignitez, ſes biens confiſquez, & l'eſcu de ſes armes ſur ſon Hôtel du petit Bourbon, jauni avec du ſaffran, marque d'ignominie.]

Il y avoit prés d'un an que le Seigneur du Lude deffendoit fort bravement Fontarabie contre les attaques des Eſpagnols. Il étoit ſi preſſé par la famine, qu'il étoit temps d'y jetter des vivres; le Maréchal de Châtillon qui avoit ordre de le faire, mourut ſur le chemin. La Palice executa heureuſement cette entrepriſe; & ayant tiré le Seigneur du Lude & la garniſon, qui avoient ſouffert de grandes fatigues, il y mit des hommes tout frais, & pour Gouverneur Frauget Capitaine de cinquante hommes d'armes.

A la fin du Printemps une armée de vingt-quatre mille Eſpagnols vint fondre ſur la Guyenne par deux ou trois endroits, & aprés ſe rejoignit toute devant Bayonne pour l'aſſieger. La Ville étant foible, l'effroy y fut grand: tou-

1523. tefois Lautrec s'étant jetté dedans, le raſſeura ; de ſorte qu'ils décamperent aprés quatre jours de batterie. Ils ne perdirent pourtant pas leurs peines : car ayant tourné leurs efforts ſur Fontarabie, Frauget la rendit lâchement dés la premiere attaque. Auſſi en punition fut-il dégradé de nobleſſe ſur un échaffaut dans la ville de Lyon ; la poltronnerie n'étant pas digne de mort, mais ſeulement d'infamie.

L'Empereur ni l'Anglois n'uſerent pas de la diligence qu'il faloit pour un ſi grand deſſein qu'étoit celuy de mettre la France en pieces. L'Empereur ne fournit point à Bourbon les troupes qu'il luy avoit promiſes pour enlever la Duché de Bourgogne, mais ſeulement douze mille fantaſſins ; leſquels n'ayant point de cavalerie, furent repouſſez facilement des frontieres de Champagne par Claude Comte de Guiſe, qui en étoit Gouverneur.

Les Anglois ne deſcendirent en Picardie qu'au mois de Septembre, le Duc de Norfolk étoit leur General : leur armée & celle du Comte de Bure faiſoient enſemble prés de quarante mille hommes. Loüis de la Trimoüille, à qui le Roy avoit commis la garde de

cette frontiere, ayant peu de forces, ne 1523.
pouvoit que garnir les places. Ils laiſſerent à gauche Teroüenne qu'ils avoient eu deſſein d'attaquer; & prenant leur marche entre cette ville-là & celle de Monſtreüil, ils vinrent devant Heſdin. Comme ils ſçûrent que le vaillant Pontdormy, de l'ancienne Maiſon de Crequy, s'étoit jetté dedans, ils entrerent plus avant, paſſerent la Somme à Bray, prirent Roye & Montdidier, & jetterent l'épouvante juſques dans Paris, qui fut raſſuré par l'arrivée de Charles Duc de Vendôme avec quelque gendarmerie. Du reſte ils ſe retirerent dés les premiers froids; mais non pas tous, plus du tiers des Anglois y étant demeuré pour les gages.

Comme ils entroient en Picardie, Bonnivet paſſoit les mõts. L'Empereur, le Pape & les Venitiens s'étoient declarez contre le Roy, comme nous l'avons dit: neanmoins cette grande Ligue ayant peu de forces, Bonnivet d'abord conquit tout le Milanez juſqu'au Teſin. Proſper Colonne ne penſoit pas que le Roy ayant tant d'affaires en France, ſongeât à envoyer ſi-tôt une armée en Italie; il fut fort étonné quand on luy dit que Bonnivet avoit paſſé les

1523. monts, il se presenta neanmoins sur les rives du Tesin avec si peu de troupes qu'il avoit, pour luy en empêcher le passage : mais ce fleuve étant gueable en plusieurs endroits, à cause de la secheresse de la saison, il apprit bien-tôt que les François étoient sur l'autre bord, & se retira.

On disoit que si Bonnivet eût usé de la diligence necessaire, il l'eût atteint & taillé en pieces ; ou que du moins s'il ne se fût pas amusé trois ou quatre jours à Pavie, il se fût rendu maître de la ville de Milan. Ce retardement donna loisir à Prosper d'y pourvoir : de sorte que Bonnivet perdit son temps à l'assieger. L'hyver vint, la peste se mit dans son armée, & celle des Confederez grossit : ce fut donc à luy de lâcher le pied à son tour, & de se retirer à Biagras, qui est à six lieuës en deçà de Milan. Il choisit ce poste, parce qu'il pouvoit y attendre en seureté de nouveaux renforts, ayant tout le païs de derriere en sa disposition.

Sur ces entrefaites le Pape Hadrian mourut le 14. de Septembre, & le Cardinal Jules de Medicis, cousin germain de Leon X. & fils de Julian, mais né hors de mariage, fut élu par les brigues

& autres voyes uſitées dans les Conclaves. Il ſe nomma Clement VII. 1523

Cette année commencerent en France les ſuplices contre ceux qui profeſſoient la nouvelle Reforme prôchée par Luther. Les Proteſtans comptent pour leurs premiers Martyrs (car ils les appellent ainſi) un Jean le Clerc natif de Meaux, Cardeur de laine, & deux Moines Auguſtins du païs de Brabant. Le Clerc eut le foüet & la fleur de lys à Meaux, pour avoir dit que le Pape étoit l'Antechriſt; puis à quelque temps de là fut brûlé à Mets pour y avoir abbatu des Images. Les deux Moines ſouffrirent une pareille mort à Bruxelles; Luther chanta leur triomphe, plus aiſe d'être leur Panegyriſte que leur compagnon.

Bonnivet ſubſiſta prés de deux mois dans le poſte de Biagras: mais lorſque les ennemis luy eurent ſurpris Vercel qui luy coupoit les vivres; & forcé Biagras, il fut contraint de ſe retirer vers Turin. Charles de Bourbon, Chef de leur armée, le ſuivit en queuë, ravi de joye de voir ainſi fuïr devant luy le plus grand de ſes ennemis, & qui l'avoit contraint de s'enfuïr hors de France. Bonnivet ayant été bleſſé au bras, gagna le devant, de peur de tomber entre ſes mains; & s'étant mis en litiere,

1523. laiſſa la charge de la retraite à Bayard & à Vendeneſſe frere de la Palice. Ils s'en acquitterent genereuſement, mais tous deux y furent tuez de deux coups de mouſquet.

On raconte que Bayard ſe ſentant bleſſé dans les reins, en ſorte qu'il ne pouvoit plus ſe tenir à cheval, ſe fit mettre à terre, le viſage tourné vers les ennemis; & que Bourbon l'ayant trouvé en cet état, & luy diſant qu'il le plaignoit bien fort; il luy répondit, que c'étoit plûtôt luy qui étoit à plaindre, d'avoir pris les armes contre la France qui luy avoit donné la naiſſance, & qui l'avoit nourri ſi tendrement: Qu'il ſe ſouvinſt que de tous ceux qui les avoient portées contre leur patrie, la fin avoit été tragique, & la memoire honteuſe.

Le reſte de l'armée n'étant point pourſuivi, ſe retira vers les Alpes; les Suiſſes s'en retournerent en leur païs par le Val d'Aoſte, les François par Turin. Ils rencontrerent prés de Suſe Claude Duc de Longueville avec quatre cens hommes d'armes; & ils ſçûrent qu'il ſe faiſoit de nouvelles levées de Suiſſes pour les venir joindre. C'étoit ainſi que le Roy Francois, plus ſomptueux pour ſes plaiſirs & pour les choſes vaines

que pour les choſes ſolides & neceſſaires, n'envoyant jamais les ſecours à temps, & toûjours par diverſes parcelles, faiſoit de grandes dépenſes, & ne faiſoit jamais bien ſes affaires. Aprés le départ des François, les Confederez reprirent facilement les places qu'ils tenoient encore dans le Milanez ; le Château de Novarre ſe rendit à Sforce ; Lode au Duc d'Urbin ; & Alexandrie à Fernand d'Avalos Marquis de Peſquaire. 1524.

On remarque qu'en cette guerre d'Italie on commença à ſe ſervir de mouſquets ſi gros & ſi peſants, qu'il faloit deux hommes pour les porter l'un aprés l'autre : on les chargeoit de pierres rondes, & on les tiroit appuyez ſur les fourchettes. Ce fut la ruine des hommes d'armes, qui avant cela ne craignoient que le canon, leurs cuiraſſes étant à l'épreuve des piſtolets & des harquebuſes.

Nonobſtant tous ces mauvais ſuccés, Madame diſpoſa ſi bien l'eſprit du Roy en faveur de Bonnivet, qu'il en jetta toute la faute ſur la fortune, & le réçût dans ſes bonnes graces comme auparavant. Ainſi ce favory le gouvernant preſque abſolument, le porta à lever une puiſſante armée, pour aller

1524. en perſonne continuer cette guerre, s'imaginant que s'il y réüſſiſſoit, on en donneroit la gloire à ſes conſeils; ſinon, que la honte de ſon Roy effaceroit la ſienne.

Clement VII. au commencement de ſon Pontificat, avoit envoyé des Legats vers l'Empereur, le Roy & l'Anglois, pour les porter à une paix, ou du moins à une tréve. Le Roy vouloit une tréve pour deux ans; l'Empereur une paix pour toûjours; l'Anglois ni la paix ni la tréve; parce que Thomas de Volſey, Cardinal Evêque d'York, luy avoit mis dans l'eſprit qu'avec les intelligences de Charles de Bourbon, il pourroit faire valoir les pretentions de ſes ancêtres ſur le Royaume de France.

Dans cette veuë il fit un nouveau Traité avec l'Empereur, par lequel il étoit dit, que Bourbon entrant en France avec ſes forces d'Italie, l'Anglois luy fourniroit cent mille écus par mois depuis le premier de Juillet juſqu'au dernier de Decembre; ſi mieux n'aimoit y deſcendre lui-même avec une puiſſante armée: auquel cas les Gouverneurs des Païs-bas luy fourniroient l'artillerie neceſſaire, & quatre mille hommes de pied; qu'au même temps l'Em-

pereur avec ſes forces d'Eſpagne feroit « une grande irruption dans la Guyenne; « que le Pape & les Princes d'Italie ſe- « roient conviez de contribuer aux frais; « que Bourbon ſeroit rétabli dans toutes « ſes terres, & qu'il auroit le Royaume « d'Arles, mais qu'il reconnoîtroit l'An- « glois pour Roy de France. Bourbon re- « fuſa abſolument cette derniere condi- 1524.
tion; le Pape & les Venitiens s'excu-
ſerent auſſi de rien contribuer. Du reſte le traité ſubſiſta.

Car auſſi-tôt Bourbon ayant aſſem-blé toutes les troupes que l'Empereur avoit en Italie, entra dans la Provence avec 13000. hommes de pied & trois mille chevaux. Son deſſein n'étoit pas de s'y arrêter, il vouloit, aprés qu'il eut pris la Tour du Port de Toulon, la ville d'Aix & quelques autres, aller droit à Lyon, puis de là juſques en Berry, s'imaginant que la Nobleſſe de ſes terres accourroit à luy & groſſiroit ſes troupes; que les peuples fort ennuyez des nouvelles impoſitions, ſe jetteroient entre ſes bras; & que s'il faiſoit ceſſer les levées des tailles & des ſubſides, il ôteroit au Roy ſes plus promptes reſources & les vrais nerfs de la guerre; mais le Conſeil de l'Empereur,

* Les pays de Forez, Beaujolois, Bourbonnois, la Marche, & Auvergne, étoient de ſes terres.

1514. qui alloit aux fins de ſon Prince, non pas à celles de Bourbon, l'obligea malgré qu'il en eût d'aſſieger Marſeille.

Rance de Cere & Brion étant entrez dedans avec une garniſon de trois mille hommes, & des courages bien reſolus, ſes attaques n'y avancerent pas beaucoup en ſix ſemaines. Cependant le Roy eut le temps de faire ſon armée, qu'il n'avoit projetté de mettre ſur pied que le Printemps enſuivant. Il en envoya auſſitôt une partie en Provence ſous la conduite de la Palice. Ce General ſe ſaiſit d'Avignon, ſe mocquant des ennemis, qui avoient negligé de s'y poſter; & de là, quand il ſçût que le Roy s'approchoit avec l'autre partie de l'armée, il s'avança à Salon de Craux. Celle de Bourbon étoit ruinée par la longueur du ſiege, & par le deffaut du payement; car l'Anglois ne luy avoit fourni qu'un mois des quatre qu'il devoit luy donner, & l'Empereur ne luy avoit pû envoyer les levées d'Allemagne qu'il luy avoit promiſes. Comme il eut donc avis que le Roy partoit d'Avignon pour le venir attaquer, il rembarqua une partie de ſon canon, briſa l'autre en pieces qu'il chargea ſur des mulets, & ſe retira en grande diligence.

Les

Les moindres prosperitez emportoient le Roy François beaucoup plus loin que la prudence & l'incertitude des évenemens ne le devoient permettre ; étant informé que le Milanez étoit entierement dégarni de troupes ; d'ailleurs sçachant que les Estats de Castille avoient refusé de l'argent à l'Empereur, que les Estats Confederez d'Italie ne vouloient point l'aider, & que l'Anglois n'avoit fait aucun armement, quoique l'on fût déja au mois d'Octobre, il se resolut de suivre Bourbon à grandes journées, & se persuada que s'il pouvoit l'atteindre ou le devancer, il ne trouveroit rien qui l'empêchât de reconquerir cette Duché. 1524.

Les plus sages de ses Chefs n'approuvoient point cette resolution : ils consideroient qu'on étoit à l'entrée de l'hyver, & qu'on laissoit la France exposée aux irruptions des Anglois, des Flamands, des Espagnols, & aux pratiques couvertes de Bourbon. Plusieurs même prenoient à mauvais augure pour cette entreprise, le deuil qu'il portoit de sa femme, qui étoit morte le vingt-huitiéme de Juillet : mais il leur ferma la bouche à tous, ayant dit publiquement qu'on ne luy faisoit pas plaisir de

1524. luy parler au contraire ; & même ſçachant que ſa mere étoit partie d'Avignon pour l'en diſſuader, il évita ſa rencontre, mais luy laiſſa la regence du Royaume pour la ſatisfaire.

L'avantage de l'une & de l'autre armée conſiſtoit en la diligence : ce fut à qui la feroit plus grande. Le Roy arriva à Verceil au même temps que les ennemis à Albe, d'où ils ſe rendirent en deux jours à Parme, ayant fait trente-ſix milles en une journée. Ils avoient reſolu de garder Milan, & s'étoient campez à Binaſque : mais à l'approche de ſon avantgarde, ils luy abandonnerent cette derniere ville pour ſe retirer vers Lode. Ses vieux Capitaines étoient d'avis qu'il ne diſcontinuât point de les pourſuivre ; ils luy remontroient que ces fuyards étoient ſur les dents, qu'ils paroiſſoient à demi défaits, jettant leurs armes par les chemins ; que s'ils pouvoient une fois être diſſipez, il ne leur reſteroit que Pavie & Cremone, avec le Château de Milan, & que manquant de vivres & de retraites, elle ſe rendroient dans peu de temps. L'avis de Bonnivet fut contraire, & l'emporta ; le Roy laiſſa la Trimoüille avec 6000. hommes dans Milan pour

assieger le Château, & alla mettre le 1524.
siege devant Pavie le vingt-septiéme ——
jour d'Octobre.

La revolution des affaires du Milanez parut beaucoup plus grande à Rome qu'elle n'étoit : le Pape Clement commença à traiter en secret une nouvelle confederation avec le Roy, & cependant fit proposer une treve aux deux Princes. L'Empereur qui étoit alors en Espagne, ayant entendu son Envoyé, auquel la Regente donna passage par la Provence & le Languedoc, ne s'en éloignoit pas ; car il voyoit que l'Anglois au lieu de luy prêter de l'argent, luy redemandoit celuy qu'il avoit avancé : & que les Venitiens craignant l'agrandissement de sa puissance, ou le progrés des armes du Roy, refusoient de renouveller l'alliance avec luy. Mais le Roy rejettoit absolument cette surseance, comme si elle luy eût ravi une conquête certaine.

Il se croyoit déja si assuré du Milanez, qu'il détacha 10000. hommes de pied de son armée, & six cens hommes d'armes avec quelque cavalerie legere, sous la conduite de Jean Stuard Duc d'Albanie, pour aller conquerir le Royaume de Naples ; & peu aprés il

1524. en envoya encore quatre mille à Savone, commandez par le Marquis de Saluces, pour faire la guerre à ceux de Gennes.

Il y a grande apparence, quoique les Italiens le nient, qu'il envoya à Naples à la poursuite du Pape Clément, non pas qu'il voulût que François tînt ce Royaume & le Milanez tout ensemble, car c'étoit mettre le saint Siege entre deux fers; mais qu'il esperoit s'y procurer de grands établissemens pour luy & pour les siens par les armes des François. Peut-être aussi que le Roy s'étoit imaginé que Lanoy qui en étoit Viceroy, quitteroit tout autre interêt pour le conserver, & qu'il retireroit aussi-tôt ses troupes du Milanez pour suivre le Duc d'Albanie: mais non seulement il n'eut point peur qu'une si petite armée pût prendre un Royaume où il y avoit tant de places fortes; mais encore il cessa de craindre pour Pavie, & refusa de plus entendre à une tréve.

Au bout de deux mois le siege se trouva aussi peu avancé que le premier jour; la garnison étoit forte, les attaques foibles & languissantes; il y avoit souvent faute de poudre, & toûjours faute de bon ordre. Cependant Charles de

Bourbon revint d'Allemagne avec une levée de dix mille hommes de pied & mille chevaux de Franche-Comté, & joignit l'armée de Lanoy prés de Lode ; elle se trouva en tout de dix-sept mille hommes de pied, 700. hommes d'armes, & deux fois autant de chevaux legers, sans les Francomtois. Avec cela ils resolurent de tenter en toutes manieres de jetter du secours dans Pavie ; qui pourtant ne periclitoit point encore, si ce n'étoit par sa garnison même, prête à se mutiner faute de payement. 1524.

Il y avoit entre Pavie & Milan, presque à mi-chemin, une petite ville nommée Château-saint-Ange, laquelle leur eût coupé les vivres, s'ils l'eussent laissée derriere eux. Bonnivet avoit confié une place si importante à un Italien ; qui manquant de cœur ou de fidelité, quitta la ville dés qu'ils commencerent à la battre, & se retira dans le Château, lequel il rendit le soir même.

Aprés la prise d'un poste si important, les plus sages Capitaines étoient d'avis que le Roy levât le siege, & qu'il se retirât à Binasque. Ils luy representoient que l'armée des ennemis n'étant point payée, se dissiperoit au plus tard dans quinze jours ; que la sienne 1525.

1525. étoit plus foible d'un tiers qu'on ne luy faisoit croire ; que deux mille hommes qui luy venoient par Savonne avoient été taillez en pieces par les chemins ; que les 3000. Italiens de Jean de Medicis s'étoient débandez depuis que leur chef ayant été blessé à un assaut, s'étoit fait porter hors du camp ; que six mille Grisons le quittoient sous pretexte d'aller deffendre leur païs, où Jacques de Medequin Milanois, Capitaine du Château de Muz, avoit tout exprés, & peut-être de concert avec eux, surpris Chiavenne, qui en est comme la clef. Toutes ces raisons ne furent point assez fortes pour l'arracher de là : l'opiniâtreté de Bonnivet, & la honte qu'il eut de lâcher prise, aprés avoir oublié avec tant de magnifiques paroles, qu'il mourroit devant la place ou qu'il la prendroit, l'obligerent à y demeurer, & pour ainsi dire, le lierent pieds & mains pour le livrer à son malheur. [On crut en ce temps-là, & on l'a dit encore depuis, que ce qui l'engagea au hazard d'une bataille, fut la promesse qu'il avoit faite à une Dame de se trouver à Lyon avant la fin de Mars, & de luy porter de bonnes nouvelles de ses conquêtes d'Italie. Ce qui ne sem-

Sera pas incroyable, ſi l'on conſidere 1525.
que bien ſouvent les plus grandes affaires n'ont point d'autres reſſorts que de folles fantaiſies, où des interêts de favoris, ou des intrigues de femmes, quoiqu'aprés coup on les colore de belles raiſons d'état & de politique.]

Il n'y avoit gueres plus de douze cens pas de diſtance entre les deux armées. Les ennemis ne pouvoient plus retenir la leur, faute de payement; & d'ailleurs ils ſçavoient qu'il n'y avoit que confuſion dans celle du Roy, & que les flatteries des favoris y étoient plus écoutées que les conſeils des anciens Capitaines. Cela fut cauſe qu'ils prirent reſolution de luy aller preſenter la bataille devant le Château de Mirabel au milieu du parc de Pavie où il étoit logé, & s'il la refuſoit, d'entrer de-là dans la ville, en tirer la garniſon qui n'en pouvoit plus, & y en mettre une nouvelle.

La nuit du 23. au 24. Fevrier ils s'approcherent de la muraille du parc, & en ayant abattu ſoixante toiſes, marcherent droit à Mirabel, c'étoit un peu avant la pointe du jour. Bien que l'artillerie du Roy fut placée en lieu avantageux, neanmoins elle ne pût leur porter grand dommage durant l'obſcurité

1525. de la nuit ; mais quand on vit clair, elle commença à faire fracas sur leur arriere garde, en sorte qu'ils rompirent leurs rangs, & se mirent à courir pour gagner un vallon. Le Roy voyant cette confusion de son camp qui étoit élevé ; étoit ravi de joye ; au même temps on luy vint rapporter que les escadrons du Duc d'Alençon & de Philippe de Chabot-Brion avoient défait quelques grosd'Espagnols, & gagné quatre pieces d'artillerie, Alors croyant qu'ils étoient à demi en deroute, il sortit imprudemment de son camp, où ils n'eussent jamais osé l'attaquer, & les alla charger.

Il donna avec tant d'impetuosité, que d'abord il enfonça leur cavalerie, & tua de sa propre main Ferdinand Castriot Marquis de saint Ange : mais les Arquebusiers qu'ils avoient mêlez avec leur cavalerie, arrêterent la fienne. Sur ce temps-là arriverent Bourbon & Lanoy qui remirent la leur, & firent ensuite une furieuse charge sur sa gendarmerie. Le Duc d'Alençon qui couvroit les Suisses avec 400. hommes d'armes prit la fuite, & se retira à Lyon, où quelques jours aprés il mourut de honte & de regret. [Son exemple tira du combat grand nombre de gentilshommes, qui

qui se battant plutôt par compagnie que par un vrai courage, furent plus aises de suivre un Prince du sang dans la retraite que dans la mêlée, & abandonnerent lâchement leur Roy dans le peril.] Les Suisses demeurant découverts, rendirent peu de deffense, & se retirerent; les Lansquenets qui n'étoient que trois ou quatre mille se batirent jusques au dernier soûpir, & furent tous mis en pieces. Tout le faix tomba donc sur le Roy; son cheval ayant été tué sous luy, il se deffendit quelque temps à pied sans être connu: mais ayant apperceu Pomperan il se rendit à luy. 1525.

Le bagage & le canon y demeurerent, huit mille hommes des siens furent tuez sur la place, entr'autres Loüis de la Trimoüille, le Maréchal de la Palice, François Comte de Lambesc frere du Duc de Lorraine, Aubigny, Sanseverin & Bonnivet, ce dernier trop tard, à ce qu'on disoit, pour le bien de la France, & plusieurs autres Seigneurs de marque. Avec le Roy furent pris le Maréchal de Lescun, René bâtard de Savoye, ces deux moururent de leurs blessures; Henry d'Albret Roy de Navarre, François de Bourbon Comte de saint Pol, le Maréchal de Montmoren-

1525. cy, Florenges, Brion, Lorges, Rochepot, Montejan, Monpesat, Langeay, Curton, & un tres-grand nombre d'autres fort qualifiez.

Au bruit de cet évenement la garnison Françoise qui étoit dans Milan, l'abandonna aussi-tôt, & toute la Duché demeura aux Imperiaux. Le lendemain de la bataille, Lanoy craignât que les troupes ne se saisissent de la personne du Roy, pour s'asseurer de leur payement, le fit mener dans le Château de * Pisqueton, & en commit la garde au Capitaine Alarcon.

* Pizigton.

On ne peut assez bien s'imaginer les divers effets que produisit la nouvelle de ce grand évenement par toute l'Europe; elle causa une joye indicible à la Cour d'Espagne, de la jalousie dans celle d'Angleterre, une affliction universelle dans la France, & avec cela une merveilleuse consternation, qui ne fut pas moins grande parmi les Italiens, lesquels avec tous leurs beaux raisonnemens se voyoient exposez en proye au vainqueur. Les François, outre le deuil particulier que chacun ressentoit de la mort de quelqu'un de ses plus proches, participoient encore à la desolation publique, & apprehendoient que la Fran-

ce, n'ayant plus qui la défendît, aprés 1525.
avoir perdu son Roy, la fleur de ses grands Seigneurs & de ses gens de guerre, ne fût envahie par les armes de l'Empereur, de Bourbon & de l'Anglois. Les Venitiens fort sages dans l'adversité firent tout ce qu'ils purent envers le Pape pour le porter à former une ligue contre ce torrent. Ils étoient d'avis de faire venir au plûtôt mille Suisses, d'y joindre de la cavalerie, d'exhorter le Roy d'Angleterre par ses propres interêts de se joindre à eux, & de faire sçavoir leur negociation à Madame mere du Roy, qui ne manqueroit pas d'y contribuer de tout son pouvoir.

Le Pape en demeuroit d'accord, & avoit donné ordre à un courier de partir pour Angleterre: mais les Espagnols en ayant eu le vent, l'assurerent si fort de luy faire trouver toutes les conditions qu'il desiroit avec l'Empereur, que comme il étoit irresolu, qu'avec cela il craignoit la dépense, & qu'il ne sçût jamais prendre son party à propos, il changea d'avis, rappella son courier, & se ligua avec l'Empereur. Le traité fait, il obligea le Duc Albanie, lequel jusques alors il avoit amusé en Toscane, à congedier ce qu'il avoit

1525. de troupes Italiennes, & à rembarquer les Françoises au port de Cornet pour les remener en France, luy prêtant des galeres pour cet effet, celles que la Regente y envoya n'étant pas suffisantes.

L'Empereur reçût la nouvelle de Pavie avec une grande moderation, ensorte même qu'il ne voulut pas qu'on en fît des feux de joye, disant qu'il faloit plûtôt porter le deuil des victoires qu'on gagnoit sur les Chrétiens que d'en faire des réjoüissances. On conçût de-là quelque espoir qu'il n'useroit pas de tout son avantage envers son prisonnier. En effet quand il mit en déliberation dans son Conseil de quelle maniere il le faudroit traiter, son Confesseur opina quil le devoit relâcher genereusement & sans condition, parce qu'il feroit une action Chrétienne, & digne d'un grand Empereur, qu'elle luy seroit glorieuse dans toute la posterité, qu'elle rendroit effectivement le Roy son inferieur & son redevable à jamais, & qu'elle le lieroit plus étroitement que quelque traité qu'on sçût faire avec luy. Mais Federic Duc d'Alve, & ensuite tous les autres du Conseil, furent d'avis qu'il ne le faloit point délivrer

qu'on ne l'eût tellement affoibli, qu'il ne pût desormais plus donner de peine, & que l'abaissement de sa puissance seroit le rétablissement de l'ancien Empire sur toute l'Europe. L'Empereur ayant oüy leurs raisons, declara qu'il étoit de ce sentiment. 1525

Il envoya donc le Seigneur de Beaurein en Italie proposer au Roy qui étoit encore au Château de Pisqueton, les conditions qu'il desiroit de luy pour sa délivrance. Sçavoir, Qu'il renonçât « au Royaume de Naples & à la Duché « de Milan; qu'il luy rendît la Duché « de Bourgogne, qui étoit le patrimoine « de ses Ancêtres; qu'il donnât la Pro- « vence, le Dauphiné & le Lyonnois au « Duc de Bourbon, pour le joindre à ses « autres terres, & en faire un Royaume « indépendant; & qu'il satisfît aux de- « mandes de l'Anglois. A cela François répondit qu'une prison perpetuelle luy seroit moins rude que ces conditions; qu'elles n'étoient pas en son pouvoir; parce qu'elles choquoient les Loix fondamentales de la France, ausquelles il étoit sujet: mais qu'il offroit de prendre en mariage Eleonore sœur de l'Empereur, de tenir la Bourgogne en dot & hereditaire pour les enfans qui naî-

1525. troient de ce mariage ; de rendre toutes les terres au Duc de Bourbon, & de luy donner pour femme sa sœur Marguerite veuve du Duc d'Alençon ; de contenter l'Anglois en argent, de payer une rançon telle que le Roy Jean l'avoit payée, & de luy prêter une armée de terre & une de mer toutefois & quantes qu'il iroit en Italie prendre la Couronne Imperiale.

Si la Regente mere du Roy étoit troublée de douleur, elle l'étoit encore plus de crainte ; elle apprehendoit de perdre la Regence, que Paris & le Parlement, tres-mal satisfaits de sa conduite, vouloient deferer à Charles de Bourbon Duc de Vendôme : mais ce Prince, ou par sagesse, ou par timidité, laquelle en cette occasion lui tint lieu de vertu & de merite, voyant sa maison déja trop odieuse au Roy, refusa de s'en charger. Il alla même trouver la Regente à Lyon, où elle avoit convoqué une assemblée de Notables pour se faire confirmer son autorité.

Quant à l'Anglois, il témoigna d'abord une grande joye de la prise du Roi, & dépêcha vers l'Empereur pour le porter à entrer dans la Guyenne, l'assurant qu'au même temps il feroit une puis-

fante irruption du côté de la Normandie, & offrant de luy envoyer sa fille pour l'épouser, suivant les propos qui en avoient été jettez entr'eux. Mais incontinent aprés il envoya en France vers la Regente, luy faire entendre qu'il n'étoit pas éloigné de s'unir avec elle pour travailler à la délivrance du Roy. Et ce qui le portoit à cela n'étoit pas tant le mépris que l'Empereur sembloit faire de luy, en laissant sa fille & recherchant celle de Portugal, que les inspirations du Cardinal de Volsey son grand Gouverneur, lequel étoit outré de ce que l'Empereur, depuis qu'il étoit au dessus de ses affaires, ne le consideroit plus du tout, & ne luy écrivoit plus de sa propre main, ni avec cette souscription, *vôtre fils, & cousin*, comme il faisoit auparavant. 1525.

La jalousie & les mauvaises dispositions, que ce Cardinal mit dans l'esprit de son Maître à l'égard de l'Empereur, furent une des premieres causes du salut de la France; car l'Anglois qui avoit équipé une armée navale pour descendre en Normandie, la congedia sans en demander les frais à la Regente, & fit une ligue avec elle pour conserver la Couronne de France en son entier, en-

1525. ſorte que le Roy n'en pût rien démembrer pour ſa délivrance ; & de plus il luy promit de l'aſſiſter d'hommes, & de luy prêter de l'argent quand il en ſeroit beſoin.

Il y avoit plus de deux mois que le Roy étoit enfermé dans le Château de Piſqueton, ſans que Lanoy ni le Conſeil d'Eſpagne euſſent encore ſçû reſoudre le lieu où ils le pourroient garder. Car les galeres du Roy étoient ſur mer qui empêchoient qu'ils ne le menaſſent en Eſpagne ; & s'ils le retenoient en ce païs là, il étoit à craindre que leurs troupes à demi mutinées, ne s'en ſaiſiſſent & ne le fiſſent évader. Ils euſſent bien voulu le mener au Royaume de Naples : mais comme ils avoient peu de forces, ils apprehendoient que le Pape & les Venitiens n'entrepriſſent de le recourre par les chemins.

Dans cet embarras Lanoy trouva un expedient : ce fut de luy faire trouver bon de paſſer en Eſpagne ; pour cet effet il ſe mit à luy perſuader que s'il s'abouchoit avec l'Empereur, ils s'accorderoient facilement enſemble, qu'au cas qu'ils ne puſſent convenir, il le rameneroit en Italie. Le Roy qui le deſiroit ardemment, le crût ainſi, & com-

manda non seulement aux galeres de France qui croisoient la mer de le laisser passer, mais encore fit que la Regente en prêta fix au Viceroy : lequel ayant feint de voguer vers Naples, le mena en Espagne ; c'étoit sur le milieu du mois de Juin. On le logea dans le Château de Madrid, loin de la mer & des frontieres, avec la liberté de sortir pour la promenade quand il vouloit, mais toûjours entouré de gardes, & monté seulement sur une mule. 1525.

Il avoit crû qu'à son arrivée il verroit l'Empereur : mais il luy fit sçavoir qu'il n'étoit pas à propos qu'ils s'entrevissent, qu'auparavant ils ne fussent d'accord de toutes les conventions. Cependant afin d'en traiter il donna la liberté au Maréchal de Montmorency de revenir en France, & permission à Marguerite sœur du Roy de passer en Espagne ; & il accorda des tréves jusqu'à la fin de Decembre. Il le faisoit ainsi, disoit-il, de peur qu'il ne survînt quelques nouvelles difficultez : mais en effet c'étoit afin de suspendre les entrepriſes des Potentats d'Italie & de leur Ligue, qui eût mis le Milanez & Naples en fort grand danger, si elle eût agi fortement dans cette conjoncture.

1525. Et certes cette translation rompit toutes les mesures que le Pape & les Venitiens vouloient prendre avec la Regente, & les mit dans une consternation extrême. Elle n'allarma pas moins Bourbon & Pescaire, ayant été faite sans leur participation : ils en écrivirent à l'Empereur fort aigrement, & avec invective contre Lanoy, qu'ils accusoient de lâcheté & d'orgueil toute ensemble, pour avoir, disoient-ils, par sa timidité pensé faire perdre la bataille, dont neanmoins il s'attribuoit toute la gloire. D'ailleurs Bourbon appreheudant avec raison, que les deux Rois, s'ils conferoient ensemble, ne s'accordassent à son prejudice, ne songea plus tant aux affaires du Milanez qu'aux siennes propres, & n'eut point de patience que les galeres qui avoient porté le Roy ne fussent de retour, afin de monter dessus pour aller trouver l'Empereur.

L'intention des Princes d'Italie; en chassant les François du Milanez, n'avoit pas été d'y introduire les Espagnols, mais d'y rétablir François Sforce; & neanmoins l'Empereur en usoit comme le Maître absolu, & le malheureux Sforce n'étoit, à proprement

parler, que le treſorier qui payoit ſes troupes aux dépens de ſon pauvre peuple. Hierôme Moron, ſon Chancelier & ſon principal conſeil, cherchoit donc à mettre ſon Maître & ſon païs en liberté ; le Pape & les Venitiens offroient d'y contribuer ; tous enſemble s'aviſerent qu'ils ſe pourroient ſervir du mécontentement de Peſcaire, & luy propoſerent de le faire Roy de Naples, l'occaſion étant favorable tandis que Lanoy étoit en Eſpagne, & que les troupes étoient preſque toutes débandées. Le Pape Seigneur ſouverain de ce fief, intervint en cette negociation, & l'approuva. Peſcaire feignoit d'y prêter l'oreille ; mais faiſoit le ſcrupuleux & l'homme d'honneur, doutant s'il pouvoit ſervir le Seigneur ſouverain, qui étoit le Pape, au préjudice du Seigneur utile, qui étoit l'Empereur. Il falut pour le reſoudre conſulter la queſtion ſous des noms ſuppoſez à tous les plus grands Juriſconſultes de ce temps-là. A la fin il fit ſemblant de ſe rendre à leurs avis, & de traiter une ligue avec le Pape, la Regente & les Venitiens pour cette entrepriſe. 1525

Quand il en eut appris tout le fin,

1525. il la découvrit à l'Empereur, & luy confirma son rapport par la confession même de Moron, qui s'alla imprudemment mettre entre ses mains. Depuis il racheta sa vie pour vingt mille écus. Là-dessus Pescaire prit prétexte d'ôter la Duché au malheureux Sforce; il luy tira par adresse ses plus fortes places, & puis l'enferma dans le Château de Milan avec une circonvallation. Mais il mourut au commencement de Decembre, avant que d'avoir pû recueillir le fruit de sa perfidie. C'étoit un homme sans ame & sans cœur, d'un esprit vif & perçant; mais rusé, malin, & qui au lieu d'honneur n'avoit que de l'arrogance.

La Regente negocioit sans cesse pour la liberté de son fils. Marguerite Duchesse d'Alençon étant arrivée en Espagne au mois de Septembre, proposa le mariage du Roy avec Eleonore sœur de l'Empereur : mais cette Princesse avoit été promise à Bourbon qui la demandoit instamment, & traversoit tout le traité par ses interêts, qui étoient difficiles à ajuster. Tellement que Marguerite fut contrainte de s'en revenir sans rien conclure, laissant neanmoins François de Tournon, alors Evêque

d'Ambrun, & Gabriel de Gramont Evêque de Tarbes, tous deux depuis furent Cardinaux, avec Jean de Selve premier Président du Parlement, pour continuer la negociation.

Cette Princeſſe avoit tant répandu 1526.
d'argent en ce païs-là, qu'elle avoit gagné quelques-uns du Conſeil de l'Empereur, & la plûpart de ceux qui gardoient le Roy, ſi-bien qu'elle avoit formé des intelligences avec eux pour le ſauver. L'Empereur en ayant eu le vent, & au même temps ſçû la nouvelle de l'entrepriſe de Moron, à laquelle la Regente avoit eu part, le fit reſſerrer plus étroitement qu'il n'avoit été. Le Roy conçût tant d'ennui de ce mauvais traitement, & de ce que depuis ſix mois qu'il étoit en Eſpagne, il n'avoit pû encore le voir, qu'il en tomba griévement malade. Alors l'Empereur craignant de perdre ſes avantages, s'il perdoit ſon priſonnier, fit une civilité de ſon interêt, & luy alla rendre viſite. Elle fut fort courte, mais pleine de paroles tendres, de conſolations, & d'eſperances d'une prochaine liberté; de ſorte que le Roy reprit courage, & peu à peu recouvra ſa ſanté.

Lorſque l'Empereur vit qu'il étoit

1526. hors de danger, il ne ſe hâta guere d'accomplir les promeſſes qu'il luy avoit faites. Par deux fois il fut ſur le point de marier ſa ſœur Eleonore à Charles de Bourbon : neanmoins il trouva plus à propos de la garder pour en faire une alliance avec le Roy s'il étoit beſoin. En effet il y fut obligé lorſqu'il le craignoit le moins. Car peu après ayant eu avis d'une grande ligue & d'un puiſſant armement de tous les Potentats d'Italie avec le Roy d'Angleterre & la Regente ; il conſidera que le Marquis de Peſcaire étoit mort, le Milanez prêt à ſe revolter, ſes troupes diſſipées ou mutinées ; qu'il n'avoit point de Capitaines en ce païs-là, qu'ainſi les Confederez en chaſſeroient ſes gens avant qu'il y pût donner ordre. Ces motifs le firent condeſcendre à la paix, & à mettre ſon priſonnier en liberté : mais d'une maniere, qui ſelon le ſentiment le plus commun, n'étoit ni juſte, ni honorable, ni utile.

Enfin les Envoyez de France, qui avoient tout pouvoir de la Regente, comme elle l'avoit du Roy ſon fils, ayant eu pluſieurs conferences à Madrid avec le Conſeil de l'Empereur, pendant leſquelles ils diſputerent de part

& d'autre les droits des deux Princes, particulierement celuy de l'Empereur sur la Duché de Bourgogne, conclurent le Traité le 13. de Février. Il contenoit en substance. 1526.

Que le Roy épouseroit Eleonore avec 200000. écus de dot ; & qu'il feroit épouser la fille de cette Princesse au Dauphin quand elle seroit en âge : Qu'il seroit conduit à Fontarabie & mis en liberté dans le 10. de Mars ; & que ses deux fils, ou du moins l'aîné, & au lieu du second, douze Seigneurs, entreroient en ôtage pour seureté de ce qu'il promettoit. C'étoit entre autres choses, *de payer à l'Empereur 2000000. d'écus d'or de rançon pour sa personne : De luy ceder la Duché de Bourgogne avec les villes de Noyers & Châtelchinon, la Comté de Charolois, la Vicomté d'Aussonne, & la Prevôté de saint Laurens en toute souveraineté : De plus, il luy relâcha l'hommage des Comtez d'Artois & de Flandres, & ses pretentions sur les Etats de Naples, Milan, Gennes, Ast, Tournay, Lisle & Hesdin : De porter Henry d'Albret à renoncer au Royaume de Navarre : Et s'il ne l'y pouvoit pas obliger, de ne le point assister : De rétablir dans quarante jours le Duc de Bourbon & ceux qui l'avoient suivi, dans*

1526. *leurs terres. Comme auſſi de remettre Philbert de Chaalon en liberté & dans ſa Principauté d'Orange; & Michel Antoine dans le Marquiſat de Saluces : De ne donner aucune aſſiſtance au Duc de Gueldres, & de procurer que ſes Villes, quand il ſeroit mort, retournaſſent à l'Empereur : De payer les arrerages de la penſion de l'Anglois, qui montoient à 500000. écus : De prêter à l'Empereur, quand il iroit prendre la couronne Imperiale en Italie, douze galeres & quatre grands vaiſſeaux ; & de luy payer 200000. écus, au lieu de l'armée de terre qu'il luy avoit promiſe.*

De plus, le Roy donna ſa foy, que s'il ne pouvoit faire executer ces articles, il ſe remettroit volontairement en priſon, & dégageroit ſa parole au prix de ſa propre perſonne. Quelque choſe qu'il promît, les plus ſages des Eſpagnols, même ceux du Conſeil de l'Empereur, hormis ceux qui avoient été d'avis de faire ce Traité, ne crûrent jamais qu'il eût intention de l'accomplir ; & prédirent dés-lors que leur Prince, pour tout fruit, n'en recueilliroit que des reproches à l'endroit de tous les Potentats Chrétiens, & une guerre immortelle avec la France. Auſſi ſon Chancelier Gatinare refuſa abſolument

ment de le signer ; & protesta qu'il n'a- 1526.
buseroit point de la Charge que l'Empereur luy avoit donnée, au préjudice de l'Empereur même.

Aprés qu'à son refus l'Empereur eut signé le Traité de sa propre main, il visita le Roy à Madrid ; & depuis ce jour-là jusqu'à son départ, ils se donnerent l'un l'autre toutes les marques d'une sincere & cordiale affection. Ils furent en même carosse visiter l'Infante Eleonore : que François fiança dés ce jour-là, mangerent ensemble, traiterent en particulier de leurs affaires, & en public furent vûs plusieurs fois rians & devisans familierement l'un avec l'autre.

Le dix-huitiéme de Mars Lanoy & Alarcon, avec cinquante chevaux, amenerent le Roy prés de Fontarabie, sur le bord de la petite riviere de Bidasse, qui separe la France & l'Espagne. Le même jour Lautrec Gouverneur de Guyenne, amena aussi sur la rive de deçà les deux fils du Roy, dont l'aîné avoit à peine huit ans. Il y avoit un grand barteau à l'anchre dans le milieu de la riviere : en même temps les Espagnols mirent le Roy dans une petite barque, & les François les fils du Roy dans une autre, &

1526. les faisant passer par le grand bateau, ils les échangeoient ensemble, & les recevoient chacun dans leurs barques. Sitôt que le Roy fut sur le bord de deçà, il monta sur un cheval Turc, & comme s'il eût craint quelque surprise, il piqua à toute bride jusqu'à S. Jean de Luz, où il trouva sa mere & sa sœur. [On publia depuis, soit qu'il fût vrai ou non, que cette diligence luy avoit été necessaire, parce qu'on avoit eu avis que le jour même de sa délivrance, il étoit venu des lettres de l'Empereur, commandant de le retenir jusqu'à nouvel ordre.]

Au sortir de sa prison, qui fut de treize mois, il tomba dans la captivité d'une belle Dame, Anne de Pisseleu, que sa mere luy amena exprés pour le divertir de ses longs ennuis. Il l'honora depuis du titre de Duchesse d'Estampes, & l'aima toute sa vie.

Dés qu'il fut en France, il commença à se plaindre hautement de l'inhumanité de l'Empereur; & à dire: que les promesses faites en prison sont nulles; qu'un vassal est criminel, qui force son Seigneur à luy donner son serment; que les loix du Roïaume ne lui permettoient pas d'en démembrer aucune pie-

ce. Il en parla ainſi aux Ambaſſadeurs qui ſe trouverent auprés de luy ; il en écrivit de même au Pape, au Roy d'Angleterre, & aux Venitiens. L'Aſſemblée des Notables, qu'il convoqua à Cognac, répondit la même choſe ; & les Etats de Bourgogne refuſerent abſolument de changer de Seigneur, quoiqu'en apparence il les en preſsât de tout ſon pouvoir. 1526.

Alors l'Empereur fremiſſant de dépit & de honte, reconnut bien que ſon mauvais conſeil & ſa trop grande avidité l'avoient trompé. Il apprit au même temps, que toute l'Italie étoit mal diſpoſée en ſon endroit : à cauſe de quoy il fit partir Bourbon ſur ſes galeres, luy donnant de l'argent & le gouvernement de Milan ; auquel il joignit l'eſperance d'ajoûter le titre de cette Duché, quand il en auroit entierement dépoüillé Sforce, qu'il diſoit être convaincu du crime de felonie.

Il envoya auſſi Hugues de Moncade, vers le Pape, pour eſſayer de le ſatisfaire, ou plûtôt de l'amuſer ; & le chargea de paſſer par la France, avec ordre de n'aller pas plus outre, ſi le Roy luy relâchoit la Bourgogne. Depuis le Traité de Madrid, il y avoit toûte

1526. jours en negociation pour une ligue avec l'Anglois & les Princes d'Italie, tantôt delaissée, tantôt reprise. Quand le Roy eut appris de Moncade que l'Empereur vouloit absolument avoir la Duché de Bourgogne, & point d'autres conditions en échange, il fut contraint de la conclure, de peur qu'ils ne s'accommodassent avec l'Empereur.

Elle fut publiée le vingt-huitiéme de Juin à Cognac, entre le Roy, le Pape, les Venitiens, les Florentins, & Sforce, pour procurer la délivrance des enfans du Roy, revendiquer le Royaume de Naples au saint Siege, & maintenir » Sforce dans la Duché de Milan, le » Roy ne se reservant en Italie que la ci- » té de Gennes. Lanoy qui l'avoit suivi » jusques-là pour solliciter l'execution » du Traité de Madrid; voyant qu'il » faisoit tout le contraire, prit congé de luy, & se retira; mais auparavant il le somma de se remettre en prison, suivant la parole qu'il en avoit donnée.

Tout sembloit favoriser les Confederez en Italie; le peuple de Milan étoit revolté contre la cruelle & superbe avarice des Espagnols; leurs troupes étoient toutes délabrées, & reduites presque à rien; & le Marquis du Guât n'avoit

point assez d'autorité pour les contenir. Mais de tous les membres de cette Ligue il n'y eut que les Venitiens qui firent en partie leur devoir : le Pape s'y portoit lentement & ambiguëment ; Sforce se laissoit amuser par les artifices des Espagnols ; & le Roy n'ayant en veuë que de dégager ses enfans, ne poussoit pas les choses avec la vigueur qu'il devoit : d'ailleurs il n'agissoit presque jamais que par boutade ; le plaisir des Dames & de la chasse luy faisoit oublier ses affaires ; il n'y donnoit ordre que lorsqu'il n'en étoit plus temps ; & quand il avoit commencé à reparer la faute avec une double dépense, il se relâchoit tout d'un coup. 1526.

Ainsi son armée conduite par le Marquis de Saluces, ne put arriver qu'en Septembre ; & ses galeres de Marseilles ne joignirent point à temps celles d'André Dorie pour regagner la ville de Gennes, & pour empêcher Bourbon de mettre pied à terre. Mais ce qu'il y avoit de pire, c'étoit la conduite de François de la Roüere Duc d'Urbin, General de l'Armée Venitienne. Ce Prince, pour certaines jalousies de l'avenir, & pour de vieux ressentimens du passé contre la Maison de Medicis, qui

1526. l'avoit autrefois dépoüillé de sa Duché, & qui y gardoit encore des prétentions, ne voulant point trop avancer les affaires du Pape Clement, ruinoit celles du Roy.

Il luy étoit aisé de secourir le Château de Milan; les Bourgeois eussent secondé ce dessein, & chassé les Espagnols, si on les eût assistez: mais il les laissa exposez à la violence de ces cruels hôtes, qui les saccagerent miserablement, & les tourmenterent si fort, que plusieurs, pour se sauver de leurs mains, se donnerent une mort volontaire. Depuis, les gens de Clement & ceux de Sforce le presserent de telle sorte, qu'il ne put refuser de s'approcher de Milan pour assieger la ville, ou forcer la circonvallation du Château: mais Charles de Bourbon étant entré dans la Ville avec huit cens hommes seulement, il décampa la nuit, & obligea les autres Chefs de le suivre. Si bien que Sforce reduit enfin à la derniere famine, rendit le Château le 23. de Juillet à Charles de Bourbon, sans renoncer pourtant à la Duché, & se retenant certain revenu, & la liberté d'aller trouver l'Empereur pour se justifier.

Et tout le reste de cette guerre le Duc

d'Urbin se comporta de même : il re- 1526
cula, par ses malicieux délais, la re-
duction de la ville de Cremone qui a-
voit capitulé ; fit perdre l'occasion de
forcer Milan aprés qu'il eut reçû qua-
torze mille Suisses & cinq ou six mille
François que le Marquis de Saluces luy
amena ; & celle encore de prendre Gen-
nes ; André Dorie ne luy demandoit
pour cela que 1500. hommes ; il ne vou-
lut jamais les luy envoyer.

Les Colonnes ennemis de Clement ;
& suscitez par les Imperiaux, avoient
pris les armes contre ce Pape ; il avoit
aussi levé des troupes pour se défendre
d'eux, puis s'étant laissé endormir par
une paix trompeuse, il les avoit conge-
diées. Sur la fin d'Octobre ils s'étoient
jettez dedans Rome avec trois ou qua-
tre mille hommes ramassez ; le Cardi-
nal Pompée Colonne avoit conjuré de
le tuer & d'envahir le Pontificat ; ce
qu'il eût executé, si Clement ne se fût
sauvé dans le Château S. Ange. Aprés
l'avoir manqué, ils pillerent son palais,
& même l'Eglise saint Pierre ; aprés
ils l'assiegerent dans le Château. Hu-
gues de Moncade, qui étoit visible-
ment le fauteur de cette conspiration,
se rendit le mediateur d'un accommode-

1526. ment. En le faiſant il contraignit Clement de traiter avec Colonne, de renoncer à la Ligue pour quatre mois, & de retirer ſes troupes. Cinq ſemaines aprés, ſçavoir ſur la fin de Novembre, Clement ayant honte de ſa lâcheté, excommunia les Colonnes, & dégrada le Cardinal Pompée. Cependant Lanoy qui revenoit d'Eſpagne, eut le temps de mener des troupes à Naples.

Du côté de la Hongrie il ſurvint une grande & facheuſe affaire à la Maiſon d'Auſtriche; elle eût bien voulu faire croire que le Roy François la luy avoit ſuſcitée, & que c'étoit luy qui avoit attiré les armes des Infideles de ce côté là. [Aprés que Loüis eut rompu la paix avec les Turcs,] Solyman étant entré dans ſon païs avec cent cinquante mille hommes, le jeune Prince avoit pour General Paul Tomoré, homme de qualité, & qui ayant longtemps porté les armes, s'étoit fait Cordelier, & puis avoit été promû à l'Archevêché de Colacſe en haute Hongrie. [Ce General temeraire] l'engagea donner bataille; ce fut le 29. d'Août, dans les plaines de Mohacs. Il y fut vaincu, & comme il s'enfuyoit, ſubmergé dans les marêts voiſins. Toute la fleur de ſa Nobleſſe y demeura, & enſuite les Turcs coururent tous

les

le plat païs, & l'inondérent du ſang de plus de deux cens mille de ſes habitans. 1526.

Ce ne fut là que le commencement des calamitez de ce malheureux Royaume. Ferdinand frere de l'Empereur ſe fondant ſur le droit d'Anne ſa femme, ſœur du Roy Loüis, lequel avoit auſſi épouſé la ſienne nommée Marie; & ſur certaines conventions faites par ſes prédeceſſeurs avec les Rois Mathias & Uladiſlas, s'en fit élire Roy par une partie des Hongrois; mais Jean de Zapols, Vaivode de Tranſylvanie & Comte de Scepus, fut élu par une autre brigue. Celuy-cy étant le plus foible, eut recours à la protection du Turc: ce qui attira une longue ſuite de deſolations dans la Hongrie, déchirée également par les Barbares & par ceux qui ſe diſoient ſes Rois.

Dans l'incertitude où étoit l'Empereur des affaires du Milanez, il avoit offert une tréve de dix mois aux Confederez; tandis que les allées & venuës ſe faiſoient pour cela à Rome, à Veniſe, en France; il eut nouvelle que ſon armée navale étoit arrivée en Italie, & que quatorze mille Lanſquenets, que George Baron de Fronſberg avoit levez à ſes dépens, venoient d'entrer dans le Milanez. C'étoit pour la troi-

1526. ſiéme fois que ce Baron luy rendoit pareil ſervice. Par ce moyen ſes affaires étant en ſeureté, il ne parla plus d'accommodement.

Le Pape Clement avoit rompu le traité fait avec le Viceroy de Naples; & les autres Confederez, afin de faire diverſion, attaquoient ce Royaume-là par mer & par terre. Le Comte de Vaudemont, lequel y avoit dés pretentions comme deſcendu de René Duc de Lorraine, qui avoit eu les droits de la Maiſon d'Anjou, commandoit l'armée navale, & Rance de Cere les troupes de terre pour le Roy. L'irreſolution de Clement & ſon avarice ruinerent tous leurs progrés en ce païs-là; car elles l'empêcherent de pourvoir aux choſes neceſſaires pour leur ſubſiſtance: & d'autre côté le Roy manqua à fournir la plûpart des choſes qu'il avoit promiſes. Ainſi l'armée de terre ſe diſſipa faute de vivres; & tout ce que celle de mer avoit conquis ſur les côtes ſe reperdit.

Là-deſſus Clement apprit que Charles de Bourbon marchoit vers Rome; il en fut ſi épouvanté, qu'il fit une tréve de huit mois avec Lanoy Viceroy de Naples, ſans ſçavoir ſi Bourbon, qui ne dépendoit point de Lanoy, la voudroit accepter.

Il avoit fait son compte, que l'armée de la Ligue qui étoit dans le Milanez, tiendroit toûjours Bourbon en échec, ou que s'il en sortoit elle le suivroit par tout : mais comme ce Prince ne sçavoit plus de quelle sorte satisfaire aux cris lamentables des peuples qu'il avoit mangez jusqu'aux os, ny à la mutinerie de ses soldats, qui à toute heure se vouloient jetter sur luy, il resolut dans l'extrême desespoir de toutes choses, d'aller chercher ailleurs dequoi les faire subsister. Il passa donc le Pô le vingt-neuviéme de Janvier, ayant laissé Antoine de Leve à Milan, avec huit mille hommes pour la défense de la Duché. 1527. en Janvier.

Il y en eut qui crûrent que son dessein étoit de s'emparer du Royaume de Naples ; que pour cela il étoit d'intelligence avec le Roy ; que par des Agens secrets il s'étoit reconcilié avec luy ; & que de France on luy devoit fournir certaine somme tous les mois pour l'entretien de ses troupes : mais que cet argent ne venant pas assez-tôt, & leur insolence s'accroissant d'heure en heure, il fut contraint de leur promettre le sac de Florence, ou celuy de Rome.

1527. Il y a apparence que ce fut un coup de neceſſité, & que le Duc d'Urbin n'y contribua pas peu, ayant envie de ſe vanger du Pape Clement & des Florentins. Car Clement faiſoit encore porter le titre de Ducheſſe d'Urbin à ſa niéce Catherine, & les Florentins luy détenoient Montfeltre; & quelques autres terres que Leon X. avoit priſes ſur luy, & les leur avoir engagées. Certes, on diſoit aſſez haut, que ce Duc avoit promis à Bourbon, de ne s'oppoſer point à ſa marche s'il alloit de ces côtez-là; & Guichardin témoigne que ſi Clement luy eût voulu rendre Montfeltre, il l'eût obligé à ſervir d'une autre maniere qu'il ne faiſoit pas.

Or Bourbon ayant ſejourné quarante jours aux environs de Plaiſance, le Duc de Ferrare, qui deux mois auparavant avoit pris le parti de l'Empereur, l'encouragea, diſoit-on, de marcher droit à Florence, ou à Rome. Clement étoit ſi irreſolu, & ſi facile à croire ce qu'il deſiroit, qu'encore qu'il ſçût qu'il étoit entré dans la Romagne, neanmoins il congedia ſes troupes, & s'endormit ſur les aſſurances que Lanoy, peut-être trompé lui-même

par Bourbon, luy donnoit que ce Prince ne passeroit pas plus avant. 1527.

Il éprouva bien-tôt le contraire : car Bourbon étant entré dans la Toscane, & n'ayant osé attaquer Florence, parce qu'il trouva toutes les forces des Confederez à l'entour, resolut d'aller fondre sur Rome. Au bruit de sa marche, Clement se remit entierement à la conduite de Rance de Cere, lequel n'ayant pas le temps de faire de bonnes troupes, luy leva cinq à six mille hommes des Estafiers & des Palefreniers des Cardinaux, racaille plus capable de donner l'épouvante à une ville que de l'assurer.

Donc le cinquiéme de May, Bourbon qui s'étoit venu camper dans la prairie proche de Rome, envoya vers Clement luy demander passage par dans la Ville. N'en ayant reçû qu'un refus, dés le lendemain matin il donna tête baissée à une bréche, qui étoit aux murs du Bourg S. Pierre. Il fut repoussé par deux fois ; à la troisiéme un coup de mousquet le renversa mort par terre : mais le Prince d'Orange ayant couvert son corps, les soldats continuerent l'assaut, & forcerent le Bourg. Sur le soir ils passerent le pont. en May. La prise de Rome

1527. du Tibre, & entrerent dans la ville, tout furieux de vengeance & de l'ardeur du pillage. Le Pape au lieu de se retirer en quelque place de seureté, comme il le pouvoit, s'enferma dans le Château Saint-Ange avec treize de ses Cardinaux.

Tout ce qu'on peut s'imaginer de barbaries, d'impietez, de sacrileges, d'horribles & de cruelles actions, hormis les incendies, fut commis dans le sac de cette grande Ville. Il dura deux mois entiers: pendant lesquels les Espagnols, qui se disent si bons Catholiques, surpasserent de beaucoup en cruauté les Allemans, qui professoient ouvertement d'être Sectateurs de Luther, & ennemis jurez de la Papauté.

Bien que l'Anglois eût été l'un des plus ardens promoteurs de la Ligue contre l'Empereur, neanmoins parce qu'elle ne s'étoit pas concluë dans son Isle, comme il le desiroit, il n'y avoit jusques-là rien contribué, & étoit demeuré neutre. Or le Cardinal de Volsey s'étant laissé gagner par le Roy François, sous la protection duquel il esperoit se mettre à couvert de la haine generale de l'Angleterre, en cas que Henry son Maître vint à mourir, pro-

posa le mariage de sa fille aînée avec le Roy, ou avec son second fils, & fit convenir que, pour resoudre auquel des deux on donneroit cette Princesse, les deux Rois s'aboucheroient entre Boulogne & Calais. 1527.

Moyennant cette assurance il se fit une nouvelle Confederation entre les deux Rois sur la fin d'Avril. Elle portoit, Que l'Anglois renonceroit à la Couronne de France, en luy payant cinquante mille écus de pension par an; « Qu'au mois de Juillet prochain ils commenceroient la guerre en Italie, l'Anglois avec neuf mille hommes de pied, « & François avec quinze mille, & de « la cavalerie & artillerie à proportion; « Qu'ils feroient sçavoir cette Ligue à « l'Empereur, & le sommeroient de rendre les enfans de France, & d'entrer dans « la paix de l'Italie; Sinon qu'un mois « aprés ils luy declareroient la guerre. « en Avril

Depuis cette Confederation, les nouvelles de la prise du Pape étant venuës, le Roy en fit une autre avec les Venitiens le vingt-cinquiéme de May. Il étoit dit dans le Traité; Qu'ils soudoyeroient en commun dix mille Suisses, & les payeroient par mois alternativement; Que le Roy envoyeroit «

» mille hommes de pied delà les Monts » sous la conduite de Pierre de Navar- » re, & que les Venitiens y entretien- » droient pareil nombre d'Infanterie » Italienne.

1527. L'armée Imperiale étoit de prés de trente mille hommes, Hugues de Moncade & du Guaſt y ayant amené toutes les troupes de Naples. S'il ſe fût trouvé un Chef capable d'employer de ſi grandes forces, elles ſeuſſent donné la loy à toute l'Italie : mais ce n'étoit que mutinerie & confuſion, & elles s'étoient tellement acharnées ſur la ville de Rome, qu'il étoit impoſſible de les en tirer. Le Viceroy & le Marquis du Guaſt craignant que les gens de pied ne ſe jettaſſent ſur eux, s'enfuirent la nuit : le Prince d'Orange y demeura avec le titre de General, mais ſans aucun pouvoir : l'armee ne prenoit les ordres que d'elle-même.

en Juin. Ainſi le Duc d'Urbin avoit l'occaſion favorable de venir délivrer le Saint Pere ; Et toutefois il y apporta tant de retardemens, prenant tantôt une excuſe, tantôt une autre, avançant, reculant, tournoyant, que le Pape reduit à l'extremité ſe rendit le ſixiéme de Juin ; & parce que ce fut à des con-

ditions qu'il luy étoit impoſſible d'e- 1527.
xecuter, entr'autres de payer comptant quatre cens mille ducats, & de livrer des places qui n'étoient pas en ſa diſpoſition, il demeura priſonnier ſix mois entiers, & en grande miſere, ſous la garde du Capitaine Alarcon Eſpagnol, qui avoit déja eu celle du Roy François.

Pendant ce temps, tous ſes Etats n'étant gardez que par les peuples, entant qu'ils y étoient intereſſez, les Venitiens quoique ſes Alliez, ſe ſaiſirent de Ravenne & de Cervie avec les Salines, Sigiſmond Malatête de Rimini, le Duc de Ferrare, de Rege & de Modene, & la Cité de Florence, qui étoit preſque reduite ſous le joug des Medicis, le ſecoüa & ſe remit en état populaire.

Au bout de cinq ſemaines les débauches des ſoldats, la ſaleté des Allemans, & les grandes chaleurs, avoient engendré la peſte dans Rome, de ſorte que ces pillards y mourant par monceaux, une partie ſortit à la campagne pour prendre l'air. L'armée de la Ligue ſe diminuoit auſſi bien fort, & s'étoit retirée aux environs d'Orviette, puis de là ſur les rives du Lac de Perouſe,

1527. qu'on nommoit autrefois le Lac Trasimene.

Le Saint Pere cependant se voyoit en grand danger, tant à cause que la peste étoit entrée dans le Château S. Ange, & avoit fait mourir quelques-uns, de ses plus proches domestiques, que parce que les Capitaines Espagnols le vouloient emmener à Caïette avec ses treize Cardinaux, & qu'il craignoit d'être transferé de là en Espagne. L'Empereur le desiroit avec passion; & de fait, on l'y eût mené si les Prelats & Seigneurs Espagnols ne lui eussent témoigné qu'ils trouvoient indigne de la pieté Chrétienne, de tenir ainsi empriſonné & de traduire comme un forçat le Chef de toute la Chrétienté. Je ne sçai au reste ce qu'ils pouvoient juger du procedé de leur Prince, qui faisoit faire des processions publiques en Espagne, pour demander à Dieu la délivrance du Pape, comme si luy-même eût été deux differentes personnes, sçavoir en Italie un barbare persecuteur, & en Espagne un zelé serviteur du Saint Siege.

La liaison d'entre les Rois de France & d'Angleterre devenant plus étroite, & l'Empereur leur ayant refusé de rendre le Pape & les enfans de France,

ils resolurent de porter la guerre en Italie de toutes leurs forces. L'Anglois devoit fournir trente mille écus d'or tous les mois, pour la solde de dix mille Lansquenets, fort bonnes troupes que commandoit Loüis de Lorraine Comte de Vaudemont; & le Cardinal Volsey étant venu conferer avec le Roy à Boulogne, apporta trois cens mille écus pour luy prêter, s'il en avoit besoin. 1527.

Le 17. de Septembre le Roy François ayant convoqué une assemblée des plus notables personnes des trois Etats de son Royaume, pour leur demander avis de ce qu'il devoit faire touchant la délivrance de ses enfans, protesta qu'il étoit prêt de retourner en prison, comme il l'avoit promis, si on jugeoit qu'il y fût obligé, plûtôt que de faire rien de préjudiciable à l'Etat. Le vingt septiéme du mois chacun des trois Ordres separément répondit; Que sa personne appartenoit au Royaume, non pas à luy; Que la Bourgogne étoit membre de la Couronne, & qu'il n'étoit qu'usufruitier de l'un & de l'autre; Qu'ainsi il n'en pouvoit pas disposer. Au reste, ce qui étoit le vray motif de cette assemblée, ils luy offrirent deux En Sept.

1527. millions d'or pour la rançon de ſes fils ; & l'aſſurerent que s'il en faloit venir à la guerre, ils n'y épargneroient ny leurs biens ny leurs vies.

Lautrec avoit été nommé General des armées de la Ligue ſelon le deſir de l'Anglois, mais contre ſa propre volonté, prévoyant bien par l'experience du paſſé, que lors qu'on l'auroit embarqué en cet emploi, & qu'il ſeroit éloigné, on ne lui fourniroit rien à temps, ny ſuffiſamment. Il paſſa les Monts au commencement du mois d'Août avec une partie de l'armée. En attendant le reſte il aſſiegea le Château de Boſco dans le Païs Alexandrin ; où il y avoit mille hommes de guerre, qu'il força de ſe rendre à diſcretion. De là il fut devant Alexandrie, qu'il contraignit auſſi de capituler ; puis à Pavie, qui ne l'ayant pas fait d'aſſez bonne heure, fut priſe d'aſſaut & ſaccagée ; & ſon Gouverneur retenu priſonnier. C'étoit Loüis de Balbiane, qu'on nommoit le Comte de Beljoyeuſe.

Au même temps, André Dorie Genois, mais General des galeres de France, & Ceſar Fregoſe avec des troupes Françoiſes, remirent Gennes

dans l'obeïſſance du Roy ; & Alfonſe Duc de Ferrare quittant l'alliance de l'Empereur, prit celle de France, pour ne la plus quitter. Il y fut attaché entierement par l'honneur que le Roy luy fit, de promettre Renée ſœur de la feuë Reine Claude à ſon fils Hercule, qui pourtant ne l'épouſa que dix mois aprés, ſçavoir en Juillet 1528.

On ne laiſſoit pas cependant de traiter de paix avec l'Empereur. Les Ambaſſadeurs de France, d'Angleterre, de Veniſe, & du Duc Sforce, étoient à Burgos pour cela. Ne l'ayant pû porter à la raiſon, ils luy demanderent leur congé, & auſſi-tôt aprés les Heraults des deux Rois luy declarerent la guerre. L'Empereur ayant fait éloigner ces Ambaſſadeurs à vingt lieuës de ſa Cour, leur donna des gardes : mais quelque temps aprés il les relâcha, & les fit conduire à Bayonne. Le Roy traitta ſon Ambaſſadeur de même, il le fit arrêter dans la priſon du Châtelet, & le relâcha peu de jours aprés. 1527. & 28.

Ces procedez de l'un & de l'autre ſemblerent choquer le droit des gens : mais celuy de l'Empereur vers les fils de France, choquoit tout-à-fait l'humanité, & reſſentoit une ven-

1528. geance de femme. Car il les tenoit enfermez dans un Château, en des chambres fort obſcures, & ne leur accordoit aucun divertiſſement. Il fut même ſi barbare que de leur ôter leurs plus fideles domeſtiques ; & de les faire enchaîner dans ſes Galeres.]

Or en faiſant la réponſe au Heraut du Roy, il avoit mis en avant que ce Prince avoit manqué à ſa foy ; & de plus, il s'étoit vanté d'avoir dit deux ans auparavant à l'Ambaſſadeur de France, qu'il eût été plus expedient de vuider leurs differends par le combat ſingulier de leurs perſonnes, que de troubler toute la Chrêtienté, & de répandre le ſang de tant d'innocens, qui n'avoient que faire de leurs querelles. Le Heraut en ayant fait rapport au Roy, il fut tres-ſenſiblement touché de ces deux reproches de perfidie & de lâcheté, & voulut s'en juſtifier par un acte public, & qui éclatât dans toute l'Europe.

Il fit donc dreſſer un échaffaut dans la grand'Salle du Palais, ſur lequel étant aſſis vêtu de ſes habits royaux, accompagné de ſes Princes, & en preſence de tous les Ambaſſadeurs qui étoient

& ſa Cour, il manda celuy d'Eſpagne, 1528.
c'étoit Nicolas Perrenot de Granvelle natif de bas-lieu en Franche Comté, mais homme de cervelle ; & fit lire devant luy un cartel, qui donnoit le démenty à l'Empereur, & demandoit qu'il luy aſſignât le lieu du combat, & qu'il y porteroit les armes. L'Ambaſſadeur s'étant excuſé de ſe charger de ce défi, il l'envoya ſignifier à l'Empereur par un Herault, & le Roy d'Angleterre au même temps luy en fit porter un tout ſemblable par un autre.

Quelque temps aprés, l'Empereur en renvoya un au Roy avec la réponſe. Le Roy ſe mit en même appareil que la premiere fois pour le recevoir : mais ayant appris que l'Empereur ne declâreroit point le lieu du combat, qu'aprés que le Roy auroit dégagé ſa parole & ſes enfans ; il luy défendit de parler, & ainſi tous ces défis ne furent que de belles pieces de theatre.

Il avoit été convenu entre le Roy François & le Roy Henry, que ce dernier attaqueroit l'Empereur par les Païs-Bas : mais ſes ſujets ayant averſion de la guerre contre les Flamans, parce qu'elle ruinoit leur commerce, il aima

1529. mieux prêter au Roy trente mille écus par mois, & negotia une tréve marchande entre les Païs-Bas, la France, & l'Angleterre pour un an.

Sur la nouvelle que Lautrec passoit en Italie, l'Empereur avoit envoyé ordre de mettre le Pape en liberté, mais d'essayer auparavant d'en tirer certaines conditions qui étoient fort fâcheuses. Le traité de sa délivrance étant conclu avec Moncade, que l'Empereur avoit par provision fait Vicetoy de Naples, en la place de Lanoy qui étoit mort depuis peu, il ne voulut point attendre au lendemain à sortir, mais dés le soir même il se sauva déguisé en Marchand, ayant auparavant fait évader ses ôtages, qui eussent couru grand risque.

Lautrec avoit reconquis presque tout le Milanez, & eût pû dans fort peu de temps regagner Milan, si les ordres exprés du Roy ne l'eussent obligé à rendre toutes les places à Sforce, & d'aller à Rome délivrer le Saint Pere. Comme il entroit dans la Romagne, il apprit qu'il s'étoit sauvé luy-même, & que l'armée Imperiale, au bruit de sa marche, avoit quitté Rome pour aller défendre le Royaume de Naples. La peste

peste avoit consumé plus des deux tiers 1528.
de cette armée sacrilege ; & l'on remarqua que dans l'an ils ressentirent tous la vengeance divine en diverses manieres ; n'en étant pas resté 100. de plus de trente mille.

Il poursuivit ces pillards à grandes journées ; & les ayant atteints dans l'Abbruzze, leur presenta la bataille. N'étant pas en état de l'accepter, ils délogerent la nuit avec grand desordre, & se retirerent dans Naples. On disoit que s'il les eût talonnez de prés, il pouvoit tout esperer de leur épouvante: mais il s'amusa à prendre des places, puis, lors qu'il n'étoit plus temps, il mit le siege devant Naples.

Les Confederez devoient en même temps qu'il entroit dans le Royaume, attaquer la Sicile avec leur armée de mer, qui s'étoit assemblée à Ligourne. Cette entrepriſe manqua par une tempête qui mal-mena si fort les douze galeres que les Venitiens avoient équipées, qu'elles furent obligées de se retirer à Corfou pour se radouber. Rance de Cere, & André Dorie avec celles du Roy & quelques vaisseaux ronds, firent une descente en Sardaigne, mirent en déroute le Viceroy de cette Isle,

1528. quoique plus fort qu'eux de la moitié ; & entrerent pêle mêle avec luy dans la ville de Saſſary, qu'ils ſaccagerent.

Ce bonheur fut cauſe de beaucoup de malheurs : car leurs troupes s'étant trop gorgées de manger, perirent preſque toutes de dyſenterie ; le Roy plongé dans les plaiſirs, en devint plus negligent d'envoyer du rafraîchiſſement à Lautrec ; [& André Dorie fut mis mal dans l'eſprit de ce Prince. Il l'avoit toûjours eu en grande eſtime pour ſa capacité & pour ſes ſervices ; mais cela même le perdit à la Cour, parce que ſe fiant trop ſur ſon merite, il ne déferoit point aſſez à ceux qui gouvernoient dans le cabinet. Ils luy cauſoient à toute heure diverſes fâcheries, faiſoient manquer toutes les choſes dont il avoit beſoin pour ſervir, rebuter touſſes avis & toutes ſes demandes, comme des importunitez, & paſſer ſes juſtes plaintes pour des menaces.] Il arriva entre autres choſes, que s'étant broüillé avec Rance de Cere, fort eſtimé pour avoir défendu Marſeille, ce dernier trouva plus de faveur que luy à la Cour. Ce déplaiſir réveilla & aggrava dans ſon cœur les autres mécontentemens qu'il avoit déja de la Fraheé-

Il s'étoit mis dans l'esprit, comme il parut depuis, le genereux desir de rendre la liberté à sa patrie ; pour cela il offroit deux cens mille écus d'or au Roy, afin qu'il luy en laissât le gouvernement, non pour le retenir, mais pour le regler ; & il faisoit grande instance que les François rendissent la ville de Savonne à cette Republique, d'autant que le port en étant meilleur, eût ruiné celuy de Gennes, & rendu cette ville deserte : mais le Roy luy refusoit absolument l'un & l'autre. Etant donc picqué dans son ame de ce refus, du mépris qu'on faisoit de lui, & de ce qu'on ne lui payoit pas la rançon du Prince d'Orange, il ramena les galeres du Roy à Gennes, sous couleur qu'ayant été battuës de la tempête, elles avoient besoin de se raccommoder. 1528.

L'armée Françoise étant campée devant Naples dés la my-Avril, Lautrec pensoit l'avoir par famine, & pour cette fin il fit tant d'instances envers André Dorie son amy, qu'il luy envoya les huit galeres du Roy, & huit autres qui étoient à luy en propre, toutes sous le commandement de son frere Philippin. En arrivant, elles prirent

1528. trois grands navires chargez de bled, qu'ils portoient dans la ville. On tient que ſi l'armée des Venitiens fût arrivée à propos, & qu'elle ne ſe fût pas employée, comme elle fit, à recouvrer les villes du Golfe, que la Seigneurie avoit perduës du temps de Loüis XII. Philippin & eux euſſent pû conjointement boucler le port, de telle ſorte qu'il ne fût point entré de vivres dans Naples, qui commençoit à en manquer.

Les Eſpagnols ne trouverent pourtant pas leur compte à ſe hâter, comme ils firent, de combattre celle de Philippin avant que les Venitiens l'euſſent jointe. Hugues de Moncade Viceroy de Sicile, avoit mis ſur ſes vaiſſeaux mille Arquebuſiers choiſis, dont il attendoit un grand effet: neanmoins Philippin remporta la victoire, & Moncade y fut tué avec plus de douze cens de ſes plus braves hommes.

Un ſi grand avantage augmentant fort les eſperances de Lautrec, augmenta ſa negligence; il manquoit déja beaucoup de choſes à ſon armée; premierement de l'eau pour boire, les ennemis ayant empoiſonné ſi peu qu'il

y en avoit de bonne : en second lieu, 1528.
du fourage pour ſes chevaux ; d'où s'enſuivit un troiſiéme défaut, c'eſt qu'ayant renvoyé ſa cavalerie dans les Villes voiſines, celle des aſſiegez ſe trouvoient la plus forte, & emmenoit pluſieurs petits convois dans Naples, & même retranchoit les vivres à ſon camp. Outre cela, ils y firent couler la peſte par le moyen de quelques gens qui y porterent des hardes infectées ; & à toutes ces incommoditez s'ajoûta la défection manifeſte d'André Dorie, & de tous ceux de ſa Maiſon.

Lautrec prévoyant bien que ſon mécontentement éclateroit avec quelque grand fracas, dépêcha Guillaume du Bellay-Langeay au Roy, luy remontrer que les affaires requeroient abſolument qu'il contentât un homme ſi neceſſaire. Langeay paſſa par Gennes, écouta les plaintes & les demandes de Dorie, & les rapporta au Roy. On l'eût appaiſé ſur toutes choſes, ſi on eût rendu Savonne aux Genois : mais comme le Maréchal de Montmorency qui étoit en faveur, s'y trouvoit intereſſé, car les impôts qui ſe levoient au port de Savonne, étoient à luy : il arriva que lors qu'on mit l'affaire en

1528. déliberation au Conſeil, le Chancelier Duprat qui flatoit ce Maréchal, rejetta la propoſition comme extravagante, traitta Dorie de ſuperbe & d'inſolent, & fit reſoudre qu'on ſe ſaiſiroit de ſa perſonne.

L'ordre en fut donné à Barbeſieux de la Maiſon de la Roche-Foucaud, avec le titre d'Admiral des Mers du Levant, & le commandement de quinze galeres, & de quelques vaiſſeaux, où l'on embarqua cinq à ſix mille hommes pour le ſiege de Naples. Mais l'affaire ne fut pas conduite ſi ſecretement que Dorie n'en eût le vent; il ſe retira de Savonne où il étoit, dans la ville de Gennes. Barbeſieux y alla, confera avec lui, & lui fit ſçavoir le commandement qu'il avoit. Dorie répondit qu'il avoit mis bon ordre qu'il ne le pût executer, & promit de rendre les galeres du Roy. mais il les fit lâchement dérober par Antoine Dorie; & s'étant retiré à Portofin, il acheva ſon traité avec l'Empereur, à des conditions fort avantageuſes.

Barbeſieux fut contraint par ce changement de reſter quelque temps dans la riviere de Gennes, & de laiſſer prés de trois mille hommes de ſes gens,

pour retenir cette Ville. Il fut encore 1528.
arrêté prés de trois semaines par le
Pape pour assiéger Civita-Vecchia ; & cependant Philippin qui étoit devant Naples avec les galeres du Roy, ayant reçû les ordres de son frere, quitta les François, & avant que de se retirer, jetta des vivres dans la ville ; ce qu'il n'eût pû faire si Barbesieux eût été là.

Le secours qu'il mit à terre, n'étoit que de huit à neuf cens hommes commandez par Pierre de Navarre. Déja plus des deux tiers de l'armée de Lautrec avoient peri de maladie, qui n'épargnant non plus les Chefs que les simples soldats, avoit emporté le Comte de Vaudemont, Charles frere bâtard du Roy de Navarre, & plusieurs autres personnes de marque. Quelque temps auparavant elle avoit aussi attaqué Lautrec ; ses Capitaines lui conseilloient de se retirer à Capouë, & lui faisoient voir que Naples tomberoit d'elle-même, n'ayant aucunes places en terre qui la soûtinssent : mais il avoit juré de la prendre, ou d'en mourir en la peine. Son opiniâtreté rendit le dernier veritable : car son mal s'augmentant de plus en plus, finit sa

1528. vie & ſon entrepriſe le ſeiziéme jour du mois d'Août.

Aprés ſa mort, le Marquis de Saluces prit le commandement de ces troupes languiſſantes, & continua le ſiege quelques jours, non pas dans l'eſperance de prendre la ville, mais pour attendre Rance de Cere & le Prince de Melfe, afin de pouvoir faire retraite vers Capouë. Cette ville ayant été priſe par les ennemis, il ſe retira dans Averſe. Ils le pourſuivirent ſans relâche; & lui ayant défait une partie de ſes gens ſur la retraite, & fait quantité d'illuſtres priſonniers, entre-autres Pierre de Navarre, ils l'inveſtirent lui & le reſte dans la place. Quelques jours aprés y ayant été bleſſé d'un coup de coulevrine au genou, il capitula, promettant de ſa part de procurer de tout ſon pouvoir, la reddition des places que les François tenoient au païs. Moyennant quoy il eut la vie ſauve & la liberté de ſe retirer: mais ce fut pour ſa garniſon, & non pour lui; car il demeura priſonnier de guerre, & mourut peu aprés en cette captivité; auſſi-bien que quinze ou vingt Seigneurs de marque, & plus de quatre cens Officiers ou Gentils-hommes. Le Prince

de Melfe qui avoit pris le parti de France, & Rance de Cere Baron Romain, garderent Barlette, & quelques autres places maritimes, jusques au traité de Cambray, 1528.

Peu avant la mort de Lautrec, le Duc de Brunſwic avoit entrepris de mener douze mille Lanſquenets, & ſix cens chevaux au ſecours de Naples; & le Roy avoit donné cinq cens hommes d'armes, autant de chevaux legers, & ſix mille fantaſſins au Comte de S. Pol pour s'oppoſer à ſon paſſage. Le Comte ayant ſçû que Brunſwic, faute de payement, s'en étoit retourné, s'arrêta au Milanez; & s'étant joint à l'armée des Confederez, reprit quelques places: mais la plûpart de ſes troupes ſe débandant pour la même cauſe que celles du Duc de Brunſwic, il ne fit pas de grands exploits.

Cependant André Dorie ſçachant que la garniſon Françoiſe de Gennes, reduite à un petit nombre, s'étoit logée dans le Château, à cauſe de la peſte qui avoit rendu la ville preſque deſerte, s'approcha de là avec ſes galeres; & ayant fait deſcendre ſeulement ſix cens hommes, ſe rendit maître de la ville. L'armée navale de France crai-

1528. gnant d'être enclose dans le port, le quitta avec précipitation, & se retira à Savonne. Le Châtelet tint encore quelques mois, & ne se rendit que l'année suivante.

Lors qu'André Dorie, par son Traitté avec l'Empereur eut toute l'autorité dans Gennes, il s'en servit fort genereusement pour luy rendre la liberté ; Et sans vouloir se faire Souverain de sa patrie, il y établit la forme de gouvernement, telle à peu prés qu'elle y est encore aujourd'huy. Il estima plus sûr pour sa gloire [& pour l'avantage de sa Maison,] de faire une action d'éminente vertu, sur qui la revolution du temps & de la fortune n'eût point de pouvoir, que d'acquerir avec injustice une petite Souveraineté, qui à toute heure eût couru risque d'être renversée, & qu'il n'eût sçû garder qu'avec des perils & des chagrins continuels.

Les Lutheriens & les Sacramentaires gagnoient les esprits amateurs des nouveautez, par leurs Livres & par leurs Emissaires, qui se glissoient dans les Universitez & parmi les curieux. Le Chancelier Duprat, depuis peu fait Cardinal & Archevêque de Sens, assembla un Concile Provincial de ses sept Suffragans dans le Convent des Augustins de Paris, où il fit plusieurs

leux decrets pour arrêter le cours de ces opinions, & pour reformer le Clergé, dont la dissolution avoit donné lieu à ces scandales. L'année d'aprés Loüis Berquin Artesien, qui prêchoit les erreurs de Luther, fut brûlé à Paris le vingt-deuxiéme de Mars. 1528.

Cette même année 1528. furent jettées les semenées du Schisme d'Angleterre. Le Cardinal de Volsey pour se venger de l'Empereur, qui l'avoit trompé & qui le mépriſoit, comme aussi pour obliger le Roy François qui flattoit son ambition & son avarice, avoit mis dans l'esprit de son Maître, que son mariage avec Catherine d'Arragon ne valoit rien, étant contre la Loy divine qu'une fille épousât les deux freres, car lorsque Henri l'épousa, elle étoit veuve d'Artur son frere aîné; qu'il falloit donc que le Pape le declarât nul, & qu'aprés il se marieroit avec Marguerite sœur du Roy, & veuve du Duc d'Alençon. En effet on en mit les fers au feu, & le Pape dans la disposition où il étoit envers l'Empereur, y entendit volontiers, & commit deux Cardinaux, Campege & Volsey, pour être juges de cette affaire sur les lieux. Il envoya même une Bule à Campege pour dissoudre ce mariage, avec ordre neanmoins, de ne la point délivrer, & de ne la laisser voir que

1528. *comme un ſecret : mais ayant ſçû que les affaires de l'Empereur alloient mieux que les ſiennes, & qu'il s'en feroit repentir, il manda à Campege de la brûler, & de tirer la choſe en longueur. Enſuite de cela Catherine refuſant de reconnoître ces deux Cardinaux pour Juges, & en appellant au ſaint Siege, pardevant lequel les Ambaſſadeurs de l'Empereur & de l'Archiduc Ferdinand proteſtoient auſſi de nullité de tout ce qu'ils pourroient juger, le ſaint Pere évoqua la cauſe à ſoy : ce qui irrita le Roy d'Angleterre plus qu'on ne le ſçauroit dire. Cependant Volſey ſe repentit d'avoir pouſſé l'affaire ſi avant, pource qu'il reconnut que Henry, qui ſouhaittoit ſi ardemment le divorce, n'avoit nulle envie d'épouſer Marguerite de France, mais une Damoiſelle de la Reine ſa femme, dont il étoit furieuſement épris. Elle s'appelloit Anne de Boulen, qui étoit imbuë des opinions de Luther, d'ailleurs trop galante, & qui ſçavoit trop chanter & trop bien danſer pour être ſage. Henry s'étant donc apperçû qu'il retardoit l'affaire au lieu de l'avancer, le diſgracia; & alors tout le monde luy donna à dos. Ce ſuperbe Cardinal, qui diſoit d'ordinaire* le Roy & moy, *ſe vit en un moment délaiſſé de tous ſes amis ; deſtitué de la charge de Chancelier, puis relegué en ſon Evêché.*

Ensuite arrêté prisonnier, persecuté en toutes manieres, & reduit à la derniere misere. Enfin l'année suivante comme on le ramenoit d'York à Londres, pour répondre sur des crimes de leze-majesté qu'on luy imputoit, il mourut comme l'on a toûjours souhaité que meurent les orgueilleux qui abusent de l'autorité de leur Maître.

Depuis la ruine de l'armée Françoise au Royaume de Naples, les Espagnols en reduisirent les places sans beaucoup de difficulté. Dans le Milanez l'armée des Confederez commandée par le Duc d'Urbin reconquit Pavie que du Guast avoit prise : mais le Comte de saint Pol fut surpris à Landriane par Antoine de Leve qui étoit sorti de Milan, lequel n'en est qu'à cinq lieuës. Dans le peril ses Lansquenets luy tournerent casaque, ses Italiens l'abandonnerent, il fut accablé & fait prisonnier. Toute sa cavalerie & son avant-garde se sauverent à Pavie. 1529.

Aprés cette défaite il y eut comme une tréve tacite entre les Princes. Tous vouloient la paix, le Roy par le desir de retirer ses enfans, le Pape, par la crainte que luy donnoit le souvenir de ses longues miseres, & l'Empereur parce qu'il avoit ce qu'il souhaitoit.

1529. Vers la fin du mois de Juin elle fut premierement concluë à Barcelone entre le Pape & l'Empereur, assez avantageuse pour le premier, parce que l'autre brûloit du desir d'aller à Rome prendre la Couronne Imperiale. Les principales conditions furent, que l'Empereur donneroit sa fille bâtarde à Alexandre de Medicis; qu'il rétabliroit cette maison dans Florence avec la même autorité qu'elle y avoit euë avant que d'en être chassée; & qu'il feroit rendre les villes & places qui appartenoient à l'Eglise. D'autre part le Pape le recevoit à l'hommage du Royaume de Naples pour un cheval blanc par chacun an, & luy donnoit pouvoir de nommer aux vingt-quatre Eglises Cathedrales qui étoient en contestation; avec cela il luy accordoit la quatriéme partie des fruits & revenus des biens d'Eglise, tant dans ses terres que dans celles de l'Archiduc Ferdinand, pour être employée à faire la guerre contre le Turc.

Au mois de Juillet ensuivant Marguerite tante de l'Empereur, & Louïse mere du Roy, s'étant renduës à Cambray pour traiter la paix entre les deux Couronnes, elles la conclurent en presence des Ambassadeurs du Pape, d'An-

gleterre, & de Veniſe. Elle fut publiée le cinquiéme du mois d'Août. Les articles étoient preſque les mêmes que ceux de Madrid, hormis que le Roy retenoit la Duché de Bourgogne, ſur laquelle l'Empereur ſe reſervoit ſes droits & actions pour les pourſuivre par les voyes de douceur. Il fut dit auſſi qu'il revoqueroit l'arrêt de condamnation donné contre Bourbon : & qu'il rendroit tous ſes biens meubles & immeubles à ſes heritiers ; ce qui pourtant ne fut executé qu'à demi, par petites parcelles, & avec de grandes longueurs. Et quant à ſa rançon, qu'il payeroit deux millions d'écus d'or à l'Empereur ou à ſa décharge ; ſçavoir 1200000. écus comptant en retirant ſes enfans, 40000. au Roy d'Angleterre à ſon acquit ; & pour les 400000. reſtans, qu'il bailleroit en engagement les terres que Marie de Luxembourg avoit euës en Flandres, Brabant & Haynault, & qu'elle avoit apportées à la Maiſon de Bourbon en épouſant François Comte de Vendôme. De plus, qu'il rachéteroit la Fleur de Lys ; c'étoit un joyau de grand prix, que Philippe le Bon Duc de Bourgogne avoit engagé à l'Anglois, envers lequel il acquitteroit auſſi l'Em- 1529.

1529. pereur de 500000. écus d'or, à quoy il s'étoit soûmis, en cas qu'il n'épousât pas la fille de ce Roy. Quant aux Venitiens & aux Florentins alliez de la France, ils furent compris dans le Traité, mais d'une telle sorte, qu'on les abandonnoit à la discretion de l'Empereur.

Quoique l'Anglois fût mal satisfait de ce qu'il s'étoit conclu sans sa participation, neanmoins parce qu'il avoit besoin du Roy pour la dissolution de son mariage, il luy ceda les 500000. écus du dédit de l'Empereur, & gratifia son fils Henry, qui étoit son fillol, du rachapt de la Fleur de Lys. En revanche le Roy fit ensorte que les Docteurs de ses Universitez & de celles d'Italie donnerent des consultations favorables pour ce divorce.

Durant que le Traité se faisoit, l'Empereur parti d'Espagne, descendit à Gennes le douziéme d'Août avec une grande flote qui portoit dix mille hommes : & au même temps Felix de Wirtemberg entra par terre dans le Milanez avec pareil nombre de gens de guerre. Les Potentats d'Italie ployerent tous sous sa puissance ; & le Pape même se rendit à Boulogne vers

la my-Novembre pour le recevoir. Mais l'Empereur ayant appris l'irruption de Solyman dans la Hongrie, n'osa pas user de toute sa puissance pour les opprimer ; au contraire, déferant à leurs prieres, il rétablit François Sforce dans la Duché de Milan, & s'accommoda avec tous les autres, dont il tira de grandes sommes d'argent. 1529.

Il n'y eut que les malheureux Florentins qui demeurerent exposez au ressentiment du Pape, parce qu'ils refusoient de se soûmettre aux Medicis, qui, bien que tres-puissans, n'étoient que simples Citoyens non plus que les autres. L'Empereur luy prêta ses troupes pour assieger leur Ville : elle se défendit onze mois, implorant vainement le secours de la France & de ses anciens Confederez. Reduite à la derniere extremité, elle se rendit à composition le cinquiéme d'Août de l'année suivante ; & incontinent aprés elle fut reduite sous la domination des Medicis, quoique par le Traité il fût dit que Clement n'y établiroit point de Gouvernement qui fût contraire à la liberté. 1529. & 30.

Durant ces broüilleries d'entre les deux

1529. *principales puiſſances de la Chrêtienté, Solyman enleva la meilleure partie de la Hongrie. Le pretendu Roy Jean l'avoit appellé à ſon ſecours, ſe rendant ſon homme & ſon tributaire : mais le Tyran, au lieu de le mettre en poſſeſſion du Royaume, prit pour luy-même les villes de Cinq-Egliſes, d'Albe Royale, où étoient les tombeaux des Rois, de Bude, de Strigome; & d'Altembourg. Aprés ces conqueſtes il mit le ſiege devant Vienne : mais au bout d'un mois la brave deffenſe des aſſiegez, la diſette des vivres, & les approches de l'hyver le firent décamper. Il leva le piquet le quatorziéme d'Octobre, aprés y avoir perdu prés de 60000. hommes, & reprit le chemin de Conſtantinople, menaçant de revenir bien-tôt avec un plus grand appareil.*

Ceux qui ſuivoient la doctrine de Luther, acquirent cette année le ſurnom de PROTESTANS, *parce qu'ayant été fait un decret par l'Archiduc Ferdinand & autres Princes Catholiques, dans la Diete de Spire, en faveur de l'ancienne Religion, & pour arrêter le progrés de la leur ; ils proteſterent contre, & en appellerent à l'Empereur, & à un Concile ou general ou national.*

1530. *L'année ſuivante parut leur Confeſſion*

de Foy, que l'on appella la Confeſſion d'Auſbourg, *parce qu'ils la preſenterent à l'Empereur dans l'Aſſemblée qui ſe tenoit en cette Ville-là, pour eſſayer de pacifier les differends de la Religion. Luther l'avoit compoſé en dix-ſept articles; Melanchthon les expliqua & les étendit.* 1530

Les affaires de la Hongrie & de l'Allemagne ne permettant pas à l'Empereur de s'éloigner davantage, le Pape luy donna la couronne Imperiale dans la ville de Boulogne, avec les mêmes ceremonies que s'il eût été à Rome. L'Empereur affecta pour cette grande action le vingt-quatriéme jour de Fevrier, parce que c'étoit le jour de ſa naiſſance, & celuy encore de la priſe du Roy François devant Pavie. Ayant ſejourné là juſqu'au vingt-deuxiéme de Mars, il retourna en Allemagne. Avant que ſortir d'Italie il erigea le Marquiſat de Mantouë en Duché, en faveur de Federic de Gonzague, qui meritoit un plus grand titre, ſi ſa Terre l'eût pû porter.

On eut bien de la peine en France à faire les douze cens mille écus promis par le Traité de Cambray, pour la délivrance des enfans du Roy. Le Maréchal de Montmorency les porta à Endaye, & le premier jour de Juin

1530. les échangea avec les deux Princes au même endroit & de la même ſorte qu'ils l'avoient été avec leur pere. Le Roy alla au devant d'eux juſqu'à Verin, qui eſt une Abbaye de Filles dans les Landes de Bourdeaux, prés du mont de Marſan.

En ce même endroit il épouſa Eleonore ſœur de l'Empereur, qui la luy avoit envoyée avec ſes fils. L'année ſuivante au mois de Mars elle fut couronnée à S. Denis; & la ville de Paris l'honora d'une magnifique entrée. Cette Princeſſe âgée de trente ans, & plus laide que belle, ne poſſeda jamais le cœur de ſon mary: mais afin d'être conſiderée, elle s'attira les reſpects du Maréchal de Montmorency, qui pour lors gouvernoit le Roy & le Royaume.

Les Catholiques & les Proteſtans étoient demeurez d'accord dans l'Aſſemblée d'Auſbourg d'aſſembler un Concile pour terminer leurs differends; & l'Empereur y avoit donné les mains, parce qu'il ſe vouloit ſervir de cette propoſition pour donner de la crainte au Pape. En effet, il en fut ſi alarmé, qu'il écrivit aux Rois de France & d'Angleterre, qu'il feroit tout ce qu'ils deſireroient, pourvû qu'ils empêchaſſent la tenuë du Concile. Cependant les

Catholiques d'Allemagne voyant bien que la Religion periclitoit, s'aſſemblerent vers la my-Novembre, & firent une ligue entre-eux pour ſe défendre. Ce qui donna ſujet aux Proteſtans d'en former une de même à Smalcade ſur la fin du mois ſuivant.

Le premier effet de celle des Catholiques fut, que par ſon appui l'Empereur fit élire ſon frere Ferdinand Roy des Romains, qui l'étoit déja de Hongrie & de Boheme; ſans avoir égard aux oppoſitions de Jean Duc de Saxe, & aux remontrances des autres Princes Proteſtans. Cette élection ſe fit le 5. de Janvier dans la ville de Cologne. Les Proteſtans en étant encore plus allarmez, dépêcherent vers les Rois de France & d'Angleterre pour implorer leur aſſiſtance. Ils la leur accorderent aſſez facilement, & entrerent avec eux en une ligue, mais ſeulement pour défendre leurs terres, & les droits & libertez de l'Empire. L'Anglois promit de leur fournir cinq cens mille écus par mois, s'ils étoient attaquez; & le Roy François dépoſa cent mille écus entre les mains des Princes Bavarois, pour lever des troupes, en cas qu'ils fuſſent preſſez. 1531.

1531. Durant le calme de la paix ; il joignit à l'amour des Dames celuy des belles lettres, bien plus noble & plus digne d'une grande ame. Le bon Roy Loüis XII. l'avoit fait élever aux études dans le College de Navarre ; & bien qu'il n'y eût pris qu'une fort mediocre teinture de la Langue Latine, neanmoins ſi peu qu'il en ſçavoit luy donnoit un grand goût des ſciences ; particulierement de l'Aſtronomie, de la Phyſique, de l'Hiſtoire naturelle, & de la Juriſprudence. Il avoit auprés de luy les plus habiles gens de ſon Royaume, qui s'étudioient à luy faire des diſcours methodiques & agreables de ces belles connoiſſances, le plus ſouvent durant ſon dîner ; quelquefois à la promenade, ou dans ſon cabinet ; & il profita ſi bien de leurs entretiens, qu'il devint auſſi habile que les Maîtres.

En reconnoiſſance de ces biens ineſtimables, il en éleva pluſieurs aux grandes Charges, & combla les autres de preſens & de penſions. Auſſi n'avancerent-ils pas peu ſes affaires par leurs ſervices, & ébloüirent toute la terre de l'éclat de ſon nom par leurs beaux ouvrages : de ſorte que malgré la fortune il remportoit toute la gloire, quoique

son rival eût presque tous les bons succés. Il institua douze Professeurs royaux à Paris pour les Sciences & pour les Langues. Il avoit aussi dessein de bâtir un College royal, & d'y affecter un fonds de soixante mille écus de rente, pour y élever & entretenir six cens Gentilshommes. Il amassa une tres-grande quantité de manuscrits des anciens Auteurs, dont s'est faite cette riche Bibliotheque, qui étoit peu de chose avant luy, & qui est maintenant le plus rare tresor des Rois de France. En un mot, il merita le glorieux surnom de *Pere & de Restaurateur des Lettres & des Sciences.* 1531.

Les longues guerres & sa prison avoient accoûtumé la Noblesse à toute sorte de violences & de crimes ; il fit tenir les grands-jours à Poitiers ; c'est un tribunal extraordinaire de Juges commis à certain temps, & tirez du Parlement, pour châtier les plus coupables. Il s'en tint encore d'autres sous son regne à Rion en Auvergne l'an 1545.

[Presque tout du long de l'année Loüise de Savoye, mere du Roy, avoit été malade à Fontainebleau : comme elle croyoit être guerie, & qu'elle se faisoit porter à Romorentin en Berry,

elle retomba, & mourut à Grez en Gâ-
1331. tinois le vingt-deuxiéme de Septembre. Le reſpect qu'on devoit au Roy ſon fils, plûtôt qu'aucune affection qu'on eût pour elle, empêcha qu'on ne repaſſât ſur ſa vie & ſur ſa conduite. En effet tous les foibles du ſexe, l'amour, la vengeance & la vanité y avoient eu bonne part; mais ſi quelques-uns avoient à ſe plaindre d'elle, le Roy ſon fils devoit bien s'en loüer & excuſer ſes défauts, parce qu'elle l'avoit mis deux fois au monde, l'une en le faiſant naître, l'autre en le retirant de captivité par ſes ſoins; ſans leſquels peut être les Grands de ſon Etat, le Parlement, & ſes enfans même, s'ils fuſſent venus en âge, l'y euſſent laiſſé long-temps.]

Sur la fin de Juillet on obſerva dans le Ciel une Comete cheveluë qui parut durant tout le mois d'Août. Le vulgaire crût qu'elle avoit prédit la mort de cette Princeſſe: [mais bien plus vray-ſemblablement, elle cauſa une ſechereſſe extrême; car comme ſi elle eût épuiſé toutes les vapeurs de ce bas monde, il ſe paſſa trois mois ſans pleuvoir une ſeule goute. Cette grande aridité ayant tellement endurci les terres, que la chaſuë ne les pouvoit entamer, donna commencement

mencement à une longue diſette ; mais 1531.
fournit le moyen en deſſechant le lieu
plus marécageux, à executer une en-
treprise qui autrement eût été impoſſi-
ble : c'étoit de creuſer un canal droit
de la riviere d'Orne depuis la ville de
Caën juſqu'à la mer, & par ce moyen
d'abreger ſon cours d'une lieuë & de-
mie, ſi bien que maintenant il n'a plus
que deux lieuës, & emmene les vaiſ-
ſeaux avec le flux juſqu'au pied des mu-
railles de la ville.

Vers le temps de Pâques de cette année, le Seigneur de Laval Gouverneur de Bretagne, fort cheri du Roy, chaſſant aprés une bête fauve prés de ſa ville de Laval, ſe bleſſa à la cuiſſe, dont il mourut dans quelques jours, par la faute de ſes Medecins & Chirurgiens, *qui ſouvent ſe diſent grands maîtres en leurs ſentences ; mais d'aucune fois le ſens leur défaut au beſoin ; & partant s'y fie qui voudra.* Ce ſont les termes de la Chronique de Bretagne.]

Depuis la fin de l'an 1528. *juſqu'au commencement de l'an* 1534. *le Ciel fut ſi en colere contre la France, qu'il y eut un perpetuel déreglement de ſaiſons, ou pour mieux dire l'Eté ſeul occupa la place de toutes les trois autres. Tellement qu'en cinq*

1531. *ans on ne vit point deux jours de gelée tout de ſuite. Cette chaleur importune énervoit, pour ainſi dire, la nature, & la rendoit impuiſſante. Elle n'amenoit rien à maturité; les arbres pouſſoient des fleurs & incontinent aprés le fruit; les bleds ne multiplioient point en terre; & faute d'hyver, il y avoit ſi grande quantité de vermine qui en rongeoit le germe, que la recolte ne fourniſſoit pas de la ſemence pour l'année ſuivante. Cette diſette cauſa une famine generale & fort cruelle; aprés il vint une maladie qu'on nomma trouſſe-galand: puis une furieuſe peſte, ſi-bien que ces trois fleaux ſe ſuivant l'un l'autre, emporterent plus de la quatriéme partie des perſonnes.*

1532. L'année 1532. le Roy fit un voyage en Bretagne; & là enſuite d'une déliberation qu'il en fit faire, non ſans peine, par ſes Etats du païs aſſemblez à Vannes, il unit cette Province à la Couronne, & voulut que ſon fils aîné en fût couronné Duc à Rennes, & en portât les armes avec celles de France & de Dauphiné. Les Lettres d'union ſont datées de Nantes au mois d'Août de cette année 1532.

Pendant les ſix années de paix l'Empereur travailloit à accommoder les affaires d'Allemagne, fort broüillées par

les differentes Sectes ; à s'oppoſer aux deſſeins de Solyman ; & plus encore à ourdir des trames pour ruiner les affaires ou du moins la reputation du Roy François. Cette année il ſe trouva à la Diete de Ratiſbonne, où à la requête des Princes de l'Empire il reforma la Chambre Imperiale, & obtint d'eux & des villes un tres-grand ſecours contre le Ture, qui s'apprêtoit de fondre en Hongrie avec des forces innombrables par terre, & en Italie avec une grande armée navale. 1532.

Il ſe ſervit de cette occaſion pour envoyer demander au Roy, qu'il luy prêtât de l'argent & ſa gendarmerie. Le Roy répondit, quant à l'argent, qu'il n'étoit point Banquier, & pour ſa gendarmerie, que c'étoit la force de ſon Etat, qu'il ne la prêtoit non plus que ſon épée, & qu'il vouloit combattre à la tête de ſa Nobleſſe, pour avoir ſa part à l'honneur ou au peril.

Au reſte, parce que les Imperiaux publioient que c'étoit une honte à luy & au Roy d'Angleterre, de demeurer les bras croiſez dans le danger de toute la Chrêtienté, ces deux Rois firent une ligue, par laquelle ils s'obligeoient de mettre enſemble quatre-vingt mille hom-

1532. mes sur pied, avec un équipage convenable pour attaquer l'ennemi commun; & le Roy en son particulier offrit de défendre l'Italie, que l'Empereur avoit dénuée de toutes ses forces, en cas que l'armée navale des Turcs y fît descente.

L'année étoit fort avancée quand Solyman parut sur les frontieres de la Hongrie avec 200000. hommes. La Germanie nonobstant ses divisions fit un plus grand effort qu'elle n'avoit jamais fait; elle luy opposa une armée de 90000. hommes de pied & de 30000. chevaux, troupes reglées. L'Empereur étoit à la tête, & c'étoit sa premiere expedition, qui luy ayant bien réüssi, luy fit prendre goût au métier. Une bataille eût décidé du sort des deux Empires: mais ni l'un ni l'autre n'osa hazarder un si grand coup; il y eut seulement quelques combats entre des corps détachez. Solyman se retira le premier, Charles V. aprés, & avec tant de hâte, qu'il ne se donna pas le loisir de chasser le pretendu Roy Jean de la Hongrie, comme il l'eût pû assez facilement. Avant que de s'en retourner en Espagne il passa par Boulogne, où il confera une seconde fois avec le Pape.

L'union paroiſſoit tres-étroite entre le Roy François & le Roy Henry. Ces Princes deſirant conferer enſemble de leurs affaires, s'aboucherent au mois d'Octobre à S. Joquelvert, entre Boulogne & Calais, ſuivant qu'ils en étoient convenus l'an paſſé. Henry vint à Boulogne voir François, qui luy rendit ſa viſite dans Calais. L'un & l'autre étoient fort mal-contens du Pape Clement, particulierement Henry, à cauſe qu'il refuſoit de luy donner des Juges ſur les lieux pour connoître de ſon divorce. Ils traiterent donc une ligue défenſive envers & contre tous, & projetterent de demander au Pape, l'un ſon aſſiſtance pour recouvrer la Duché de Milan, l'autre une bule pour la diſſolution de ſon mariage, autrement qu'ils ſouſtrairoient leurs Royaumes à ſon obéïſſance juſqu'à un Concile general; dont ils ſçavoient bien que le ſeul nom le faiſoit trembler de frayeur. Mais la nouvelle qu'ils eurent de la retraite de Solyman, adoucit un peu ces propoſitions, & délivra l'Italie de la guerre prochaine dont ils la menacoient. 1532.

Le Pape & l'Empereur ſe virent auſſi à Boulogne avec les mêmes demonſtrations d'amitié que la premiere fois, mais

1552. avec des sentimens fort differens. L'Empereur pressa le Pape de convoquer un Concile, parce qu'il l'avoit promis aux Allemands ; de renouveller une Confederation avec tous les Princes d'Italie, pour leur défense commune contre les François, & de donner sa niéce Catherine à François, Sforce. Il fit encore instance, qu'il lançât les foudres de l'Eglise sur l'Anglois, pour avoir fait divorce avec sa tante Catherine.

Pour le Concile, le Pape ne se trouvant pas irreprochable, mais fort hay des Princes Italiens, à cause qu'il avoit opprimé la Cité de Florence qui étoit sa patrie, ne put être induit à l'accorder ; il répondit seulement en termes generaux, qu'il en faloit communiquer avec les autres Princes de la Chrêtienté. Quant au second point, il y donna les mains, & fit une ligue pour quelques mois avec l'Empereur. Pour le troisiéme il s'en excusa, parce qu'il avoit esperance de marier sa niéce au second fils du Roy, qui étoit un party bien plus avantageux que non pas Sforce. Les Cardinaux de Tournon & de Gramont étoient auprés de luy pour negocier cette alliance. L'Empereur ne pouvoit croire que le Roy pût abaisser le

plus noble ſang du monde à une alliance ſi inégale ; il fut bien étonné quand les deux Cardinaux eurent montré le pouvoir qu'ils en avoient. Alors il ſe ſepara fort mal ſatisfait d'avec le ſaint Pere, quoique pour l'appaiſer il luy promît de luy donner contentement ſur l'affaire d'Angleterre; au partir de-là il alla s'embarquer à Gennes ſur la fin de Février, & paſſa en Eſpagne. 1532.

Henry faiſoit toûjours une vehemente inſtance envers François, qu'il impetrât du Pape qu'on luy donnât des Juges ſur les lieux. Les deux Cardinaux que nous avons dit, étant arrivez à Boulogne le quatriéme de Janvier de l'an 1533. obtinrent de ſa Sainteté qu'il differeroit le jugement de cette affaire juſqu'à ce que le Roy & luy ſe fuſſent vûs au lieu qui ſeroit nommé pour cela. Ils étoient convenus de la ville de Nice: mais le Duc de Savoye y apportant trop de difficultez; le Pape conſentit, non ſans beaucoup de repugnance, que ce fût à Marſeille, & qu'ils s'y rendroient dans le mois d'Octobre.

L'amoureuſe impatience de Henry ne pût pas attendre juſques-là, il fit diſſoudre ſon mariage avec Catherine par l'Archevêque de Cantorbery, & épouſa 1533.

1533. Anne de Boulen, en presence de quatre ou cinq témoins seulement. Il étoit enhardi à cela par les trois Thomas qui le gouvernoient, sçavoir Crammer Archevêque de Cantorbery, Cromwel grand Chambellan & Prive-sel; & Audley grand Chancelier. L'affaire faite, il en donna avis au Roy François, le priant de l'assister dans la demande qu'il faisoit au Pape, & de vouloir tenir la chose secrete.

Elle ne le put pas être tellement, que dans un mois le Pape & l'Empereur n'en eussent connoissance. Tous deux en furent outrez à l'extremité, de sorte que le Pape lâcha le coup de foudre, & prononça la sentence d'excommunication contre Henry. Il differa neanmoins de la publier à la priere du Roy, lequel d'un côté étant obligé à l'Anglois, & de l'autre desirant demeurer fermement attaché au saint Siege, cherchoit des moyens d'accommodement. Il ne promit pourtant rien à Henry, sinon qu'il luy rendroit tous les offices qu'il pourroit, sans blesser sa religion & sa conscience. Aussi le Pape de sa part luy fit sçavoir qu'il le prioit de ne le point presser sur cette affaire au delà de son devoir & des termes de la Justice.

tice. Cependant Anne de Boulen accou- 1533.
cha d'une fille qui fut nommée Eliza-
beth. Ce fut au mois de Septembre de
cette année 1533.

Le dixiéme d'Octobre le Pape arriva à Marseille sur les galeres du Roy, qui le prirent au port de Pise. Quelques jours auparavant Jean Stuard Duc d'Albanie y avoit amené Catherine de Medicis, dont il avoit épousé la tante maternelle. Jean du Bellay Evêque de Paris, & depuis Cardinal; harangua sa Sainteté en Latin tres-élegant. Le lendemain du jour qu'il fit son entrée dans la ville, le Roy y fit la sienne avec la Reine. Les nôces de Henry & de Catherine se celebrerent le dix-septiéme du mois, avec autant de réjoüissance que de somptuosité. Le Pape & le Roy passerent plusieurs jours ensemble, étant logez en deux maisons qui étoient vis-à-vis, la ruë entre deux, mais jointes par une galerie de bois, de sorte qu'ils passoient de l'une dans l'autre sans être vûs, & pouvoient traiter de leurs affaires dans le dernier secret.

En cette occasion le Roy n'oublia pas sa magnificence ordinaire, & même la surpassa de beaucoup. Il combla de dons pretieux & de grandes pensions tous les

1538. Cardinaux qui étoient avec le ſaint Pere : mais il fit encore plus éclater la beauté de ſon eſprit & de ſon éloquence, que celle de ſes preſens, & toute cette Cour-là demeura perſuadée, que s'il pouvoit y avoir au monde un Prince plus riche, il n'y en avoit pourtant point qui uſât plus genereuſement de ſes richeſſes, ni qui accompagnât ſes bienfaits de tant d'eſprit & de tant de grace que luy.

Le vingt-deuxiéme de Novembre le Pape & luy ſe ſeparerent fort contens de leur negociation, hormis que le Roy avoit extorqué du Pape quatre chapeaux de Cardinal pour quatre parens de ſes favoris. C'étoient Jean le Veneur Evêque de Liſieux, grand Aumônier de France, Claude de Givry oncle paternel de la femme de Brion, Odet de Colligny âgé ſeulement de treize ans, fils de la ſœur de Montmorency, & Philippe de la Chambre frere uterin de Jean Duc d'Albanie. Ce dernier ſe fit nommer le Cardinal de Boulogne, parce qu'il étoit iſſu de cette maiſon du côté de ſa mere.

Du reſte il ne fut fait aucune nouvelle ligue entre le Pape & le Roy, contre ce que tout le monde avoit penſé,

Le Pape promit seulement de favoriser tant qu'il pourroit le Prince Henry son second fils qu'on appelloit alors Duc d'Orleans, pour luy obtenir de l'Empereur la Duché de Milan. Et quant à l'affaire de l'Anglois, le Roy ne pût point obliger le Pape de revoquer l'excommunication, mais seulement de ne la point publier qu'il n'eût auparavant employé toutes ses persuasions auprés de ce Prince pour le ramener à la raison. Pour cet effet il dépêcha dés l'heure même en Angleterre Jean du Bellay Evêque de Paris, pour l'exhorter à ne se point separer de la Communion de l'Eglise Romaine. 1533.

Ce sage & habile Prelat ayant obligé le Roy Henry de lui promettre ce point, pourveu que le Pape de son côté differât de publier l'excommunication, courut en poste à Rome porter cette bonne nouvelle & demander du temps, afin de reduire cet esprit variable & difficile. Les Imperiaux ne sçûrent empêcher qu'on ne luy accordât un delay, mais ils le firent limiter à un espace bien plus court qu'il n'étoit necessaire. Du Bellay donc renvoya un courier en Angleterre, avec ordre de revenir dans certain jour : ce jour étant venu, &

1533. le courier n'étant point de retour, les Imperiaux preſſerent ſi fort l'affaire, qu'encore que du Bellay repreſentât que les glaces & les autres incommoditez du chemin l'avoient pû retarder, & qu'il demandât un autre delay ſeulement de ſix jours : neanmoins le Pape le refuſa, & faiſant en une aſſemblée de ce qu'il n'eût dû ſe faire qu'en trois, il prononça la Sentence & la fit afficher dans les places accoutûmées.

Deux jours aprés le courier arriva, apportant des pouvoirs tres-amples, par leſquels le Roy Henry ſe ſoûmettoit au jugement du ſaint Siege, pourveu que certains Cardinaux qui luy étoient ſuſpects, s'abſtinſſent d'être ſes Juges, & qu'on envoyât des Commiſſaires à Cambray pour faire les informations, & pour recevoir les preuves qu'il vouloit adminiſtrer. Le S. Pere reconnut alors la faute qu'il avoit faite d'avoir precipité une affaire ſi importante ; il eût bien deſiré y apporter quelque remede : mais il n'étoit plus temps, le coup étoit lâché ; malheureux coup qui cauſa une horrible playe, & qui a retranché l'Angleterre de la Communion de l'Egliſe Romaine. Car Henry tranſporté de fureur de ce qu'on l'avoit placardé

à Rome, acheva de se soustraire entierement de l'obeïssance du Pape, se declara chef de l'Eglise Anglicane, & se mit à persecuter avec d'extrêmes cruautez tous ceux qui s'opposerent à ce changement.

On remarque que si le Pape eût differé ce Jugement de dix mois, la mort l'eût tiré de cet embarras, & tranché ce nœud en ôtant Catherine hors du monde, comme elle fit au mois de Janvier de l'année suivante 1534.

La fermeté du Roy pour la Foy Catholique, pensa alors être fort ébranlée par deux puissantes tentations; l'une fut la semonce de l'Anglois qui le sollicitoit de rompre aussi avec le Pape, pour satisfaire à l'étroite liaison qui étoit entr'eux; l'autre l'induction de sa chere sœur Marguerite, qui luy vouloit persuader d'appeller Philippe Melancthon, & de luy donner audience sur les moyens qu'il avoit à proposer pour accommoder les differens de la Religion. Mais pour le premier, il répondit en substance à l'Anglois, *Ami jusqu'à l'Autel.* Pour le second, le Cardinal de Tournon rompit habilement un si dangereux coup, & fortifia si bien l'esprit du Roy, qu'onques depuis il ne 1533. & 34.

1534. voulut préter l'oreille à aucun de ces reformateurs ; & même avec le temps il guerit en quelque façon sa sœur de l'amour qu'elle avoit pour ces nouveautez.

Il s'accumuloit de jour en jour de nouvelles causes de guerres entre luy & l'Empereur. Celuy-cy avoit grande jalousie de l'entreveuë de Marseille, & du mariage qui s'y étoit fait ; il se tenoit aussi fort offensé de ce que le Roy étoit entré dans la Ligue des Princes Germains confederez à Smalcade ; il ne l'étoit pas moins de ce qu'il assistoit les Ducs de Wirtemberg dans la Diete d'Ausbourg, où se jugeoit leur cause contre Ferdinand son frere, qui détenoit leurs terres ; & il fremissoit de colere de ce que Guillaume de Bellay Langeay par ses pratiques & par la force de son éloquence ; avoit fait rompre la ligue de Souaube, qui avoit duré 70. ans, au grand avantage de la maison d'Austriche.

De son côté le Roy François se plaignoit d'une tres-sanglante injure; voicy ce que c'étoit. Il avoit au nombre de ses Ecuyers un gentilhomme Milanois nommé François de Merveille, qui avoit acquis de grands biens auprés de lui. Comme il connoissoit qu'il seroit bien aise

d'en faire parade en son païs, il l'en- 1534.
voya à Milan en qualité d'Ambassadeur secret; Merveille fut assez vain pour ne pas celer son employ; l'Empereur le sçût & s'en plaignit avec menaces à Sforce, qui promit de le contenter. Or il arriva par hazard, ou autrement, que quelques gens du païs firent querelle à Merveille, & qu'il y en eut un de tué. Le Duc ne manqua pas d'embrasser cette occasion: pour satisfaire l'Empereur, il lui fit couper la tête sous couleur de Justice, mais sans aucune formalité, de nuit & en prison. Cela arriva un peu avant le voyage du Roy à Marseille.

Ensuite de la Ligue du Roy avec les Confederez de Smalcade, Philippe Landgrave de Hesse prit la querelle des Ducs de Wirtemberg, qui afin d'avoir de l'argent pour cette poursuite, avoient engagé Montbeliard au Roy, & declara la guerre à Ferdinand. Sur l'armée duquel ayant remporté une grande victoire, il les rétablit dans leur païs, & obligea Ferdinand d'accorder toute liberté aux Protestans, non compris sous ce nom les Sacramentaires & les Anabaptistes; moyennant cette grace, ils le reconnurent Roy des Romains.

"Le Landgrave avoit promis à François de passer en Italie, ce qu'il ne fit pas

1534. neanmoins ; & ce Roy dans le deſſein de renouveller la guerre, dreſſoit de la milice dans ſes Provinces, laquelle il diſtribua en ſept corps de ſix mille hommes chacun ; on les nommoit Legions. Cette inſtitution ne dura pas long-tems, elle eût rendu l'Etat trop puiſſant & la domination trop foible.

Le vingt-quatriéme de Septembre mourut le Pape Clement à Rome. Deux jours après les Cardinaux aſſemblez en Conclave, élurent le Cardinal Alexandre Farneſe qui voulut eſtre nommé Paul III.

En ce temps Jean Cauvin ou Calvin, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, commença à debiter ſa Doctrine, plus conforme à celle des Sacramentaires qu'à celle de Luther, & qui alloit bien plus avant que l'une & l'autre ; car elle ne touchoit pas ſeulement à la croyance interieure, mais renverſoit tout l'exterieur & toutes les ceremonies. Il étoit natif de Noyon fils de Gerard Secretaire de l'Evêque ; homme fort ſtudieux & ſobre, d'un eſprit aigu & penetrant, d'un temperament melancolique & mal ſain, d'une humeur aigre & chagrine, qui avoit la langue peu diſerte, mais la plume éloquente & feconde, & auquel on reprocha qu'il couvroit une violente ambition & une extrême opiniâtreté, d'une grande modeſtie,

Il s'étoit imbu de ces nouvelles Doctrines comme il étudioit en Droit à Bourges, en ayant pris la premiere teinture d'un certain Allemand nommé Melchior Volmar, qui enſeignoit la langue Grecque, & étoit entretenu par Marguerite Reine de Navarre, ſœur du Roy François; Princeſſe fort genereuſe, qui ayant beaucoup d'amour pour les lettres, s'étoit laiſſée gagner l'eſprit à ces Docteurs de nouveautez. On tient qu'il jetta les premiers fondemens de ſa Secte à Poitiers, & qu'il y inſtitua la forme de la Cene ou manducation: que delà il envoya trois de ſes Compagnons en divers quartiers ſemer ſes dogmes; & qu'il ſe retira à Nerac auprés de Gerard Rouſſel & de Jacques le Févre d'Eſtaples, qui ſe tenoient là ſous la protection de la Reine Marguerite. Ils avoient déja établi ſecretement dans cette petite Cour-là une forme d'Egliſe preſque pareille à celle qu'il vouloit enfanter. 1534.

Il ne demeura que peu de mois à Nerac, & paſſa en Italie pour y voir Renée de France Ducheſſe de Ferrare, qui étoit dans les mêmes ſentimens que Marguerite. Puis quand Geneve eut chaſſé ſon Evêque & banni la Religion Catholique, il y établit le ſiege de ſa reſidence. De là il envoyoit ſes Diſciples prêcher ſa doctrine par toute la France & par les Païs-bas, les expoſant à

1534. *toutes sortes de supplices, tandis qu'il se tenoit loin du peril, & qu'il ne hazardoit que du papier & de l'ancre.*

Cette même année 1534. & la suivante se joüa la sanglante & horrible tragedie des Anabaptistes dans la ville de Munster. Ces Fanatiques pensant établir leurs rêveries par la subversion des Puissances legitimes, y avoient élu pour Roy un tailleur nommé Jean de Leyden. Leur Evêque les assiegea & les reduisit à l'extrême famine. Comme ils s'opiniâtroient à périr plûtôt que de se rendre, un des compagnons de ce faux Roy l'introduisit dans la place; quand il y fut il le prit luy & les principaux ministres de sa fureur, & les ayant promenez quelque temps dans les païs circonvoisins pour servir de joüet, il les fit mourir de tres-rigoureux supplices.

1535. Sur la fin de l'année 1534. les Sacramentaires publierent des libelles & afficherent des placards contre le divin Mystere du saint Sacrement de l'Autel. Pour reparation de ces injures, le Roy François au commencement de l'an 1535. fit faire une Procession generale à Paris, où il assista en grande devotion, tenant une torche à la main, avec la Reine & avec ses enfans. Ensuite on rechercha soigneusement les auteurs de

ces ſcandales ; il en fut découvert & 1535
pris pluſieurs, dont il y en eut ſix de
brulez à Paris, & plus de deux fois
autant en divers autres endroits : mais
pour deux qu'on faiſoit mourir, il en
renaiſſoit cent autres de leurs cendres.

Ce traitement ne pouvoit plaire aux Princes proteſtans ſes bons amis ; ainſi l'Empereur ne manqua pas de les picquer de reſſentiment contre luy ; de l'accuſer de cruauté, parce qu'il faiſoit brûler leurs freres, & d'impieté ſur ce qu'au même temps qu'il traitoit ainſi ceux qui profeſſoient une nouvelle reforme du Chriſtianiſme, il avoit des Ambaſſadeurs du Turc en ſa Cour. Auſſi eut-il bien de la peine à ſe juſtifier en leur endroit, & de toute cette année il ne pût rien obtenir d'eux.

La mort de Merveille luy étoit ou un pretexte ou un vray ſujet de faire la guerre au Duc Sforce pour remettre le pied dans le Milanez. Charles Duc de Savoye luy refuſant paſſage par ſes païs, attira cet orage ſur ſa tête ; ſi peut-être ce n'étoit le premier deſſein du Roy de l'attaquer ; car il avoit pluſieurs autres ſujets de reſſentiment contre luy. Il ſe plaignoit que Beatrix de Portugal ſa femme, & ſœur de l'Imperatrice, le

1535. portoit à plus considérer l'Empereur son beau-frere que luy, qui étoit son neveu; qu'il avoit osé prendre de ce Prince l'investiture de la Comté d'Ast, qui étoit du patrimoine de la maison d'Orleans; qu'il avoit envoyé en Espagne Loüis Prince de Piémont son fils aîné, comme pour gage de sa foy, & que cependant il avoit refusé de prendre de lui qui étoit son neveu, l'Ordre de saint Michel & une compagnie d'ordonnance avec 12000. écus de pension; ce qu'il ne devoit pas refuser, ses predecesseurs ayant accoûtumé d'en toucher de bien moindres des Rois de France; comme aussi qu'il n'avoit pas voulu prêter au Pape la ville de Nice pour l'entreveuë, qui à son refus se fit à Marseille; qu'il avoit occupé quelques terres du Marquisat de Saluces, qui étoit fief mouvant du Dauphiné; qu'il luy refusoit l'hommage de Foucigny; qu'il s'étoit réjoüi par lettres avec l'Empereur de sa prise devant Pavie; & qu'il avoit prêté de l'argent au Duc de Bourbon depuis sa revolte.

Mais pardessus tout cela il y avoit le droit de bienseance, qui vouloit que le Roy s'emparât de ses terres pour conquerir plus facilement le Milanez, &

pour empêcher qu'il ne les échangeaſt avec l'Empereur pour d'autres plus avant en Italie ; car les ennemis du Duc publioient que le marché en étoit ſur le tapis. Auſſi lui fit-il demander ſous main ſes places de Montmeillan, Veillane, Chivas & Verceil, offrant en échange de lui donner des terres en France, & d'accomplir le mariage de ſa fille Marguerite avec Loüis fils aîné du Duc, ſelon qu'ils en étoient convenus huit ans auparavant. 1535.

Or quoique toutes ces choſes fuſſent de grands ſujets d'offenſe pour le Roy, neanmoins il ne prit point d'autre pretexte pour le quereller, que celui qu'il avoit déja voulu prendre l'an 1518. C'étoit de lui demander qu'il eût à lui faire raiſon de la ſucceſſion de Loüiſe ſa mere, qui étoit ſœur de ce Duc & de feu Philbert ſon predeceſſeur. Tandis que cette Princeſſe avoit vécu, il n'avoit point voulu pourſuivre cette affaire que par des voyes de negociation ; & il eſt à croire qu'il l'eût laiſſé dormir, ſi les autres raiſons que nous avons touchées, ne l'euſſent pas porté à la réveiller.

Il envoya donc Guillaume Poyet Preſident au Parlement de Paris, vers le

1535. Duc lui faire demande du paſſage & de ſes droits. Pour le paſſage, le Duc ſe montra tout prêt, au moins en apparence, de le livrer, & de lui fournir des vivres en payant ; & pour l'autre point, il offrit d'en convenir à l'amiable, & de mettre les prétentions du Roy & ſes défenſes pardevant des arbitres. Le Roy prenant cette réponſe pour refus, luy déclara la guerre au mois de Février de l'an mil cinq cens trente-cinq.

Il avoit déja commencé à lui faire ſentir ſon indignation, en ordonnant ſous main aux Officiers & Magiſtrats de Dauphiné, de faire des entrepriſes ſur ſes terres, en obligeant le ſaint Pere de ſupprimer l'Evêché de Bourg, qui avoit été nouvellement érigé en ſa faveur, & en aſſiſtant ceux de Geneve contre lui. Les Habitans de cette ville pretendant relever de l'Empire, cherchoient depuis long-temps à ſe liberer de la Seigneurie de leur Evêque ; & pour cela ils s'étoient aidez deux ou trois fois de la protection des Cantons de Berne & de Fribourg, qui les avoient faits leurs Bourgeois. Enfin ils ſe revolterent entierement & le chaſſerent il s'appelloit Pierre de la Baulme.

le Duc les ayant assiegez, le Roy leur envoya plusieurs petits secours, mais qui furent tous défaits; & toutefois la crainte qu'il eut des Bernois lui fit lever le siege. Dés-lors la Ville, à l'instigation principalement de deux Ministres Sacramentaires, sçavoir Farel & Viret, changea son gouvernement & sa Religion, & se mit en l'état à peu prés qu'elle est encore aujourd'huy. L'Evêque transporta son siege à Annecy. 1535.

Aprés ces éclairs le grand coup de foudre éclata: l'Admiral Brion entra dans ses païs avec l'armée qui avoit été levée pour attaquer le Milanez. Au seul bruit de sa marche, toutes les places de la Bresse, & celles de la Savoye deçà le Mont Cenis, ouvrirent leurs portes aux François sans aucune résistance. Le Duc étoit entierement dénué de forces; il ne pouvoit faire autre chose, en attendant le retour de l'Empereur, que de temporiser; & cependant il ne se défendoit que par des soûmissions & par des respects, qui sont de foibles armes contre un Prince puissant & irrité, quand il veut tirer avantage de sa colere.

Le huitiéme de Juillet de cette année 1535. *Antoine Duprat Cardinal Archevê-*

1535. *que de Sens, Legat en France & Chancelier, mourut d'une pthiriase en son Château de Nantouillet, fort tourmenté des remords de sa conscience, comme ses soûpirs & ses paroles le firent connoître, pour n'avoir point observé d'autres Loix (luy qui étoit si grand Jurisconsulte) que ses interêts propres, & la passion du Souverain. C'est luy qui a ôté les élections des Benefices & les privileges à plusieurs Eglises; qui a introduit la venalité des Charges de Judicature; qui a appris en France à faire hardiment toutes sortes d'impositions; qui a divisé l'interêt du Roy d'avec le bien public; qui a mis la discorde entre le Conseil & le Parlement; & qui a établi cette maxime si fausse & si contraire à la liberté naturelle*, Qu'il n'est point de terre sans Seigneur. *Sa Charge de Chancelier fut donnée à Antoine du Bourg, qui étoit aussi natif d'Auvergne, & President en Parlement.*

* Mala die des Peux.

Quant à l'Empereur, comme il avoit prévû qu'il se formoit une grande tempête de tous côtez contre luy, par le Roy, l'Anglois, les Princes d'Italie & ceux d'Allemagne; il s'avisa, afin d'avoir aussi quelque sujet d'armer puissamment, d'aller faire la guerre aux fameux Chairadin, surnommé Barbe-

rousse,

rousse, qui infestoit les côtes de ses Royaumes de Naples & de Sicile. 1535.

Ce pirate étoit natif de Metelin : il avoit eu un frere nommé Horuc ; leur pere étoit Chrêtien renegat & pauvre. Dés leur jeunesse ces deux freres avoient exercé la piraterie, n'ayant qu'un brigantin à eux deux. Avec le temps s'étant accrus en vaisseaux, en hommes & en argent, ils avoient passé en Mauritanie, où s'étant mêlez dans la guerre que se faisoient deux freres pour le Royaume d'Alger, ils avoient feint d'en secourir un, & sous ce prétexte ils s'étoient rendus les maîtres de la Ville & du païs. Horuc étant l'aîné, en porta le titre de Roy ; il conquit encore Circelle & Bugie, & dépoüilla le Roy de Tremisen : mais ensuite il fut vaincu & tué dans la déroute par les gens du païs joints avec les Espagnols, dont ce Roy étoit allié.

Chairadin Barberousse son frere luy succeda, & se rendit fort redoutable sur les mers du Levant, en sorte que le Sultan Solyman luy donna le commandement de ses armées navales. Il y avoit à Tunis deux freres fils du Roy Mahomet, qui disputoient la Royauté entre-eux, sçavoir Araxide & Muley-Assan : le

1535. dernier, quoique le plus jeune, avoit pris le ſceptre par la diſpoſition du pere : l'autre fuyant ſa cruauté, s'étoit refugié à Conſtantinople pour implorer la protection du Grand-Seigneur. Barberouſſe ſe ſervant adroitement de cette occaſion, ſe preſenta devant Tunis, feignant qu'il l'avoit ramené pour le rétablir, quoiqu'il l'eût laiſſé en priſon à Conſtantinople. Avec cette ruſe il trompa ſi bien le peuple, qu'il fut reçû dans la Ville, & en chaſſa Muley-Aſſan. Celui-ci eut recours à la protection de l'Empereur Charles V. lequel entreprit de le rétablir.

Charles deſcendit donc en Afrique avec une armée de plus de cinquante mille hommes, prit le Fort de la Goulete qu'il garda pour lui ; rétablit Muley-Aſſan dans Tunis, battit Barberouſſe par terre, luy donna la chaſſe par mer, & délivra vingt mille eſclaves Chrêtiens. Puis le 14. d'Août il leva l'anchre & fit voile en Sicile, où il arriva dans peu de jours. Aprés qu'il y eut ſejourné prés de trois mois, il paſſa à Naples ſur la fin de Novembre.

1536. De là il écrivit au Duc de Savoye ſon beau-frere, pour le conſoler des

pertes que les François luy avoient causées, & de celle qu'il avoit faite de Loüis son fils aîné, qui étoit mort en Espagne. C'étoit un foible soulagement que des paroles contre des maux qui empiroient tous les jours. Car les Bernois ayant declaré la guerre à ce Duc en Janvier 1536. chasserent l'Evêque de Lausanne, s'emparerent de cette Ville, du païs de Vaud, de celuy de Gex, du Genevois, & du Chablais jusqu'à la Drance. Les Valesans de leur côté envahirent le reste du Chablais depuis cette riviere en haut. Ceux de Fribourg se saisirent de la Comté de Romont; & l'armée de France marchoit en même temps pour entrer dans le Piedmont. Jean de Medequin, Capitaine du Château de Muz, depuis Marquis de Marignan, & quelques autres Capitaines de l'Empereur, que le Duc avoit envoyez pour garder le pas de Suze, y arriverent trop tard. Antoine de Leve ayant visité Turin, & trouvé qu'il n'étoit pas encore en défense, ne fut pas d'avis que le Duc y attendît les François. Il en sortit donc le vingt-septiéme de Mars avec sa femme & son fils; & ayant fait embarquer ses plus riches meubles & son artillerie sur le Pô, se 1536.

1536. retira à Verceil. Turin se rendit le 15. d'Avril.

Lorsque l'Empereur étoit encore en Sicile, il eut nouvelles de la mort du Duc François Sforce, qui étoit advenuë au mois d'Octobre, sans avoir laissé aucuns enfans de sa femme, qui étoit fille d'Elisabeth sa sœur, & de Christierne II. * Roy de Dannemarc. Or la Duché de Milan étant en sa disposition, comme il connoissoit la passion que le Roy avoit pour une si belle piece, il sçût bien s'en servir comme d'un leurre pour l'amuser, & pour le mener, s'il faut ainsi dire, en lesse presque tout le reste de sa vie.

* Ce Roy fut chassé de son Royaume, & ne s'y put rétablir.

Gravelle son Chancelier avoit témoigné à Vely Ambassadeur du Roy, que son Maître ne disposeroit point de cette Duché qu'il n'eût eu nouvelles de luy, pour sçavoir comme il entendroit se comporter sur ces trois chefs: le premier étoit la guerre du Turc; le second, la reduction de tous les Princes Chrêtiens à la Religion Catholique, & le troisiéme, l'affermissement de la paix dans toute la Chrêtienté. Il ajoûtoit que le desir de l'Empereur étoit de donner cette Duché plûtôt au troisiéme fils du Roy qu'au second; & demandoit que

le ſecond l'accompagnât au ſiege d'Al- 1536.
ger.

Ces deux dernieres conditions ne plurent pas au Roy ; ſur les trois autres points il fit des réponſes qui durent ſatisfaire l'Empereur. Il demandoit la Duché pour Henry Duc d'Orleans ſon ſecond fils, & offroit de donner quatre cens mille écus d'or pour l'inveſtiture. Sur ce pied-là il demanda à Vely qu'il preſſât la reſolution de l'Empereur ; mais ce Prince ne donnoit que des paroles generales, & cependant mettoit bon ordre à ſes affaires : car il faiſoit les nôces de ſa bâtarde avec Alexandre de Medicis qui l'étoit auſſi ; & il le confirma dans la domination de Florence. Il lia une nouvelle confederation avec les Venitiens, induits à cela par l'éclat de ſes victoires d'Afrique, & par les perſuaſions du Duc d'Urbin General de leurs armées. Il manda à ſa ſœur Marie, veuve du Roy de Hongrie, à laquelle il avoit donné le gouvernement des Païs-bas aprés la mort de Marguerite veuve de Savoye, ſa tante ; comme auſſi à ceux à qui il avoit laiſſé celuy d'Eſpagne, de lui faire les plus grandes levées qu'ils pourroient d'hommes & d'argent ; & lui de ſon

1536. côté travailloit à amaſſer des deniers en Sicile & à Naples, & à renforcer les troupes qu'il avoit amenées d'Afrique.

Cependant, avec de belles eſperances il mena toûjours Vely & ſes Envoyez du Roy juſqu'à Rome. Au mois d'Avril il y fit ſon entrée triomphante, & y ſejourna treize jours. Ce fut là que l'on connut les mauvaiſes diſpoſitions qu'il avoit pour le Roy : car aprés que le Pape & luy eurent conferé de leurs affaires, il le pria d'aſſembler les Cardinaux, & devant eux, le chapeau à la main, il prononça une longue harangue remplie d'invectives, de plaintes & de menaces contre le Roy François ; & voulant leur rendre compte de tous leurs démêlez, à commencer dés le regne de Loüis XII. Il l'accuſa d'avoir toûjours enfraint la paix, manqué à ſa parole, troublé l'Italie & l'Allemagne, & dépoüillé injuſtement le Duc de Savoye. Il finit par dire, Que le Roy eût à choiſir de trois choſes l'une; Ou de prendre la Duché de Milan pour Charles ſon troiſiéme fils, à certaines conditions, dont l'une étoit, qu'auparavant il rendît les terres au Duc de Savoye : Ou d'accepter un combat ſingulier de ſa perſonne contre la ſienne avec telles

armes qu'il voudroit, ſur un pont, dans une iſle, dans un batteau ; à la charge que le vainqueur employeroit ſes forces ſelon les ordres du S. Pere, pour reduire les Heretiques & combattre les Infidelles : Ou de ſe reſoudre à la guerre, qui ſeroit ſi ſanglante qu'elle ruineroit l'un des deux. 1536

Le Roy François mépriſa ces ſuperbes fanfares, mais répondit aux accuſations par une Lettre apologetique, qu'il adreſſoit au ſaint Pere & aux Cardinaux, & qui en termes tres-modeſtes, mais fort ſerrez & energiques, ſatisfaiſoit nettement à tous les points que l'Empereur avoit touchez, & rejettoit tout le blâme ſur lui.

Il ſe faiſoit cependant pluſieurs ouvertures entre le Pape, l'Empereur, & les Ambaſſadeurs, pour empêcher, les deux Princes d'en venir à une entiere rupture. L'admiral de Brion avoit conquis tout le Piedmont juſqu'à la Doëre, & ſe voyoit en état de conquerir tout le reſte, l'épouvante étant dans tout le païs ; & Antoine de Leve, qui s'étoit mis en campagne ; & avoit joint le Duc à Verceil, n'ayant pas encore toutes ſes forces prêtes. [Le Conſeil de guerre vouloit que Brion aſſie-

1536. geât cette place, c'étoit un grand coup à faire ; il y eût pris le Duc & Antoine de Leve, s'ils se fussent opiniâtrez à y demeurer ; ou il les eût contraints de fuïr, & par ce moyen decredité leurs armes. Mais il n'avoit pas encore un ordre exprés de rompre avec l'Empereur, & Leve luy envoya signifier que cette place étoit du Duché de Milan, & n'appartenoit aux Ducs de Savoye que par un engagement que ceux de Milan leur en avoient fait, & qu'ainsi s'il y touchoit, il lui déclaroit que l'Empereur prendroit cela pour une rupture. Brion se laissa arrêter par cette consideration, ou comme lui reprocherent ses ennemis, par la crainte qu'il eut d'une bataille contre ce fameux Antoine de Leve. Le Roy lui en sçût fort mauvais gré, & le reçût tres-froidement à son retour, & depuis sa faveur ne fit plus que languir.]

Cependant le Roy, sur ce que Velly lui avoit écrit que l'Empereur (c'étoit auparavant sa harangue) luy avoit fait dire par Gravelle qu'il donneroit le Milanez à son second fils, avoit envoyé le Cardinal de Lorraine en Italie pour achever cette affaire qu'il croyoit fort avancée.

Le

Le Cardinal laissa ordre de la part du Roy à Brion de ne point passer la Doëre, & fit aussi promettre à Antoine de Leve qu'il ne passeroit point la Sesia. Et quoique depuis il eût appris de Vely, qu'il trouva à Sienne où il avoit suivi l'Empereur, ce qui s'étoit passé à Rome, il ne laissa pas, comme il étoit hardi, & qu'il ne trouvoit rien de difficile, d'en parler encore à l'Empereur, & de le faire souvenir de sa premiere parole. L'Empereur avoüa qu'en effet il l'avoit donnée; mais dit: que le Roy ayant continué de faire la guerre au Duc de Savoye, il n'étoit plus obligé de la tenir. 1536.

Aprés cette réponse le Cardinal manda au Roy qu'il ne voyoit plus d'esperance de paix, qu'ainsi il devoit penser à se bien deffendre. Neanmoins le Pape, qui desiroit ardemment de reconcilier les deux Rois, ne se rebutoit point; & faisoit representer à chacun des deux les forces de son ennemi beaucoup plus grandes qu'elles n'étoient, afin de les porter à la paix. Ce fut pour cela que le Roy ne voulant pas être l'auteur de la rupture, commanda à Brion de ne rien entreprendre, mais de retirer ses troupes en Dauphiné, aprés toutefois qu'il auroit muni

1536. les places, si ce n'étoit qu'Antoine de Leve passât la Sesia.

Au contraire l'Empereur, non seulement se préparoit à la guerre : mais encore tâchoit de susciter toute la Chrêtienté contre François. Il dépêcha en Angleterre un Envoyé pour redemander l'amitié du Roy Henry, & luy protester que tout son ressentiment s'étoit éteint avec la vie de Catherine d'Arragon, qui étoit decedée au mois de Janvier de cette année : & quoique Henry luy eût répondu fort froidement, il se promettoit neanmoins de l'instabilité de son esprit, que s'il voyoit une fois la France entamée, il ne manqueroit pas d'y donner atteinte en vertu de ses anciennes prétentions.

Il avoit aussi employé toutes sortes d'accusations & de faux bruits à l'endroit des Allemans, pour leur rendre le Roy fort odieux. Il leur faisoit croire qu'ils étoient mortellement haïs en France, qu'on les y persecutoit, qu'on les y brûloit tout vifs, & que le Roy s'efforçoit non seulement d'allumer la discorde parmy eux, afin que durant qu'ils s'entrebatroient, Solyman son fidelle Allié envahît l'Empire Germanique: mais qu'encore il entretenoit des boutefeux

en Allemagne, qui embraſoient les Bourgs & les Villes. 1536.

En effet, il ſe trouva cette année certaines gens, on ne ſçait par qui ny pourquoy ſuſcitez, qui en brûlerent pluſieurs, mais en France auſſi bien qu'en Allemagne, & ſpecialement la ville de Troye [en Champagne.] Guillaume du Bellay-Langeay, homme de qualité & bon Capitaine, mais dont l'éloquence rendit de bien plus grands ſervices que la valeur, compoſa un excellent écrit en Latin & en Allemand, qu'il fit publier dans tout ce pays-là; & tant par ce moyen que par celui des Marchands Allemands, qui rendoient témoignage d'avoir été bien traitez en France, il deſabuſa une partie des eſprits: mais ce ne fut pas ſans beaucoup de peine.

Depuis que l'Empereur s'étoit vû à la tête de deux grandes armées, faire reculer Solyman, & fuïr Barberouſſe, il ne reſpiroit plus que la guerre. Les flateurs qui perdent l'eſprit des Princes les plus ſages, par leurs loüanges exceſſives, ne lui promettoient pas moins que l'Empire de toute l'Europe; les Poëtes & les Panegyriſtes, gens qui ſe repaiſſent de vent, & qui en veu-

1536. lent enfler les Grands, l'en asſûroient effrontément ; & les Devins & les Aſtrologues, qui ne ſont pas moins hardis menteurs, avoient tellement répandu cette croyance, par leurs Prédictions, qu'ils avoient fait impreſſion ſur les eſprits foibles.

De ceux-là fut le Marquis de Saluces, lequel penſant prévenir la deſtinée, afin que l'Empereur lui eût obligation d'avoir fait de ſon bon gré ce qu'il croyoit que la neceſſité le forceroit de faire, paſſa ſecrettement à ſon ſervice : mais étant auſſi traître que foible, il demeura encore quelque temps avec les François, pour trouver l'occaſion de ruiner leurs affaires. Quelques-uns ont dit que l'eſperance que l'Empereur lui donnoit de lui adjuger le Marquiſat de Montferrat, qui étoit litigieux entre lui, le Duc de Savoye & le Duc de Mantouë, le porta à cette infâme lâcheté.

Le Duc de Savoye s'attendoit que l'Empereur employeroit ſes forces à le rétablir ; & déja il ſembloit que ſes affaires commençoient à ſe remettre. Car Jean de Medequin, Marquis de Marignan, & Antoine de Leve, avoient aſſiegé Turin, & le Roy avoit

mandé à ſes Generaux d'abandonner 1536.
toutes leurs conquêtes de ces pays-là, hormis Turin, Foſſan & Cony. Il avoit été ordonné au Conſeil de guerre que l'on fortifieroit Foſſan : le Marquis de Saluces qui en avoit la conduite, bien loin de hâter l'ouvrage, le retarda tant qu'il pût. Il détourna les pionniers, les vivres, les poudres & le canon : Puis comme il vit que ſa trahiſon commençoit à paroître, il ſe retira dans ſon Château de Ravel, pretextant ſa retraite de la deſobeïſſance des Capitaines François.

De-là il donna avis du mauvais état de la place, à Antoine de Leve, qui laiſſant dix-mille hommes de pied & quelque cavalerie devant Turin, ſous le commandement de Jacques de Scaleng, y vint mettre le ſiege. Il n'en eut pourtant pas ſi bon marché qu'il penſoit : aprés avoir éprouvé à ſon dommage, la vaillance des aſſiegez, il leur accorda de tenir la place un mois, au bout duquel ils la rendroient s'ils n'étoient pas ſecourus.

En attendant le jour de la reddition il tenta Roques-Parvieres, & Château-Dauphin : mais ce fut inutilement. Quelques jours avant qu'elle ſe fît,

1536. l'Empereur arriva à Savillan, où le Marquis ayant entierement levé le masque, s'alla rendre auprés de lui. Il le fit son Lieutenant delà les Monts.

Ce fut-là que l'Empereur, de sa seule tête, & malgré les avis de ses plus vieux Capitaines, entre autres d'Antoine de Leve, qui se mit à genoux devant lui pour l'en dissuader, resolut d'entrer en Provence. Il n'avoit guere moins de dix mille chevaux, & plus de quarante mille hommes de pied des meilleures troupes de ce temps-là. Donc le vingt-cinquiéme de Juillet, qui étoit la Fête de l'Apôtre S. Jacques, Patron d'Espagne, & le même jour qu'il étoit descendu à Tunis, cette grande armée passa la riviere du Var, qui separe la France de la Savoye, & se logea à Saint Laurent premier Bourg de Provence. Quelque-temps aprés elle fut suivie d'une armée navale, conduite par André Dorie, qui lui fourniſſoit des munitions & des vivres.

L'Empereur se vantoit d'être le Seigneur legitime de la Provence, tant par la cession qu'il disoit en avoir euë de Charles de Bourbon, que par d'autres droits. Il croyoit y trouver des intelligences, (au moins il feignoit d'y

en avoit) des peuples étonnez, & des 1536.
places si foibles qu'il s'en rendroit aisément le maître, ou qu'il forceroit le Roy, s'il se presentoit pour les défendre, de lui donner bataille.

Mais le Roy n'avoit garde de rien hazarder en son pays : il fortifia en diligence les places qui le pouvoient être, comme Arles, Marseille, Tarascon & Beaucaire ; fit sortir les habitans de celles qu'on ne pouvoit défendre, comme d'Aix & d'Antibes, fit faire le dégât dans tout le pays, brûler les moulins, abatre les fours, gâter les bleds & les vins, & brûler les fourages qu'on ne pût transporter.

Cela fait, il divisa ses troupes en deux corps : il en logea un dans un camp bien retranché, & qui dans quinze jours fut en état de défense. L'assiette en fut choisie prés de Cavaillon, dans une large prairie entre le Rhône & la Durance, & il en donna le commandement general au Maréchal de Montmorency. Avec l'autre corps il se logea luy-même à Valence au dessus d'Avignon, pour soûtenir le premier, & donner une seconde bataille, s'il en étoit besoin.

Aprés que l'Empereur eut saccagé la

1536. ville d'Aix, il fut resolu en son Conseil d'attaquer Marseille, & il y mit le siege le vingt-cinquiéme d'Août. Son avant-garde y allant, enveloppa prés de Brignoles un party de cinq à six cens hommes que Montejan & Boisi, Chevaliers de l'Ordre, avoient fait avancer avec trop de temerité, pensant surprendre les ennemis. Il fut taillé en pieces, & les deux Chefs faits prisonniers. Tous les exploits de cette grande armée, se reduisirent à celui-là, & à forcer une tour défenduë par quelques payſans qui furent pendus.

La nouvelle de cette défaite portée au Roy qui étoit à Valence, fut suivie d'une autre plus fâcheuse, je veux dire la perte de Guise, dont nous parlerons tout à cette heure : mais la douleur de l'une & de l'autre fut étouffée par une troisiéme incomparablement plus sensible. C'étoit la mort de François son fils aîné, brave & genereux Prince âgé de 19. ans, qui étant tombé malade à Valence, & ne laissant pas de se faire porter par eau pour aller trouver le Roy son pere, mourut à Tournon le douziéme d'Août.

On accusa le Comte Sebastien de Montecuculi Ferrarois, de lui avoir

donné du poiſon dans une taſſe d'eau fraîche comme il joüoit à la paume dans Valence. Cet Italien ayant été pris pour cela, & mis à la queſtion, confeſſa le crime, & déclara, ſoit par la force de la verité, ſoit par la douleur de la torture, qu'Antoine de Leve & Ferdinand de Gonzague l'avoient porté à le commettre, non ſans en accuſer l'Empereur même indirectement. Mais les Imperiaux rejettoient avec indignation, un acte ſi noir ſur Catherine de Medicis, diſant qu'elle avoit voulu ôter cet aîné de devant ſon mary, afin d'être Reine de France; & pluſieurs le crûrent ainſi. Quoy qu'il en ſoit, le Roy étant à Lyon fit faire le procés à Montecuculi, qui fut tiré à quatre chevaux. Henry ſecond fils du Roy, prit le titre de Dauphin, & laiſſa celui de Duc d'Orleans à Charles ſon autre frere, qui auparavant portoit celui de Duc d'Angoulême. 1536.

Il y avoit ſept mille hommes dans Marſeille, & treize galeres au port, qui firent voir à l'Empereur en deux ou trois tentatives, qu'il n'y avoit que des coups à gagner pour lui. Pareillement Arles ſe trouva fort bien remparée aux endroits que ſes plans luy avoient

1536. repreſentez les plus foibles. Cependant les vivres lui manquoient, les payſans & les montagnards couroient ſus à ceux qui s'écartoient de ſes troupes ; l'armée du Roy envoyoit des partis qui lui coupoient le fourrage, & enlevoient les convois de biſcuit qu'on lui amenoit de Toulon ; & ſes Allemands ſe crevoient de fruits & de raiſins. Si bien que la miſere, les fatigues & les maladies les diminuerent de plus d'un tiers dans un mois, & mirent au cercueil Antoine de Leve, le meilleur de ſes Chefs, qui mourut de langueur & de déplaiſir. Au contraire l'armée du Roy groſſiſſoit tous les jours, y étant arrivé prés de vingt mille Suiſſes, & ſix mille Allemands.

Au même temps que l'Empereur entra en Provence, le Comte de Naſſau entra en Picardie avec une armée de 30000. hommes, & emporta d'inſulte la ville de Guiſe. Le Château qui pouvoit tenir quelques jours, ſe rendit lâchement, à cauſe de quoy les Capitaines qui en avoient la garde, furent notez d'infamie. Mais Peronne ayant été aſſiegée le 10e. d'Août, ſoûtint de trés-rudes attaques, & d'effroyables batteries, genereuſement défenduës par la

valeur du Marêchal de Florenges, du Comte de Dammartin, & de grand nombre de Gentilshommes des environs. Comme elle étoit prête de succomber, le Duc de Guise la rafraîchit d'hommes & de poudres qu'il jetta dedans par le marais. Les assiegeans ne laisserent pas de tenter encore deux furieux assauts; mais ils furent si vigoureusement repoussez, qu'ils y laisserent leurs échelles, & grand nombre de leurs plus braves hommes dans le fossé. Aprés cela ils se retirerent le dixiéme de Septembre, qui étoit le même jour ou le lendemain que l'Empereur ploya bagage, pour sortir de Provence. 1536.

Le siege de Peronne, dont la prise sembloit fort prochaine, alarma étrangement les Bourgeois de Paris. Les grands soins, & le courage du Cardinal du Bellay leur Evêque, & à qui le Roy avoit donné le titre de Lieutenant general dans leur Ville, & dans l'Isle de France, les rassura de la peur qu'ils avoient de l'attaque des ennemis, & de la famine; car il y fit apporter tous les bleds & les vins de six lieuës à la ronde, qui se trouverent en si grande abondance, qu'il y en avoit assez pour fournir cette innombrable multitude de

1536. peuple, & plus de trente mille hommes de guerre un an durant. Ce qui fait voir que Paris, s'il n'eſt ſurpris, n'eſt pas ſi aiſé à affamer que l'on penſe. En revanche les Pariſiens luy firent offre d'une fonte d'artillerie, & d'entretenir dix mille hommes pour autant de temps que les ennemis ſeroient ſur la frontiere.

Il n'y eut jamais de plus pitoyable ſpectacle que la retraite de l'armée de l'Empereur, miſerablement défaite ſans avoir pû combattre celle de France. Les chemins depuis Aix juſqu'à Frejus, étoient jonchez d'armes, de chevaux, de bagages, de morts & de mourans: les François ſauverent avec grande humanité, plus de trois mille Lanſquenets qui ne pouvoient marcher, de la furie des payſans. On blâma fort Montmorency de ne l'avoir pas pourſuivie. Ceux qui l'excuſent, diſent que ſur ces entrefaites le Roy reçût des nouvelles de l'extrême péril où étoit Peronne, qui l'obligerent à diſpoſer une partie de ſes troupes pour y aller porter du ſecours. Toutefois quatre ou cinq jours aprés il ſçût au vray que les ennemis avoient repris le chemin de Flandres; & la choſe ayant été miſe

en déliberation une seconde fois, parce 1536.
que l'Empereur s'étoit arrêté à Frejus
pour quelques jours, il fut encore dit
qu'il ne faloit point contraindre le Lion
qui s'enfuyoit, à tourner tête, & à
faire un coup de desespoir.

Sa retraite par les Alpes, fut fort difficile & meurtriere, la cavalerie legere du Dauphin le harcelant continuellement sur les chemins. Il arriva enfin à Gennes le dixiéme d'Octobre, & son armée passa au Milanez, commandée par le Marquis du Guast Gouverneur de ce pays-là; qui en chemin faisant, mit garnison dans le reste des places du Duc de Savoye. Ainsi ce Prince infortuné vit ses Etats partagez entre ses amis & ses ennemis, n'ayant presque plus à lui que la Ville & le Château de Nice où il faisoit sa retraite.

Aprés que l'Empereur eut demeuré quinze jours à Gennes, il monta sur ses galeres le dix-huitiéme de Novembre pour singler en Espagne. Il ne fut pas plus heureux sur la mer que sur la terre. Cet élement mutin le battit à son tour d'une furieuse tempête, & luy coula à fond six galeres & deux grands vaisseaux, dont l'un portoit son buffet, & l'autre son écurie. Aprés quoy sans

1536. doute, il eut plus besoin de consolation que de panegyriques.

La crainte qu'on avoit euë en Italie qu'il ne subjuguât la France, avoit armé dés qu'il en étoit sorti, plusieurs petits Princes & Seigneurs, que les grands Etats, qui n'osoient se déclarer ouvertement, soûtenoient & animoient sous-main. Le Roy leur donna pour General Guy Comte de Rangon; leur lieu d'assemblée fut la Mirandole. Ils mirent sur pied dix mille hommes, avec quoy ils tenterent Gennes: un secours de huit cens hommes qui arriva durant l'attaque, leur fit manquer leur coup. Comme ils marchoient vers Ast, les Espagnols leverent le siege de Turin, & leur laisserent prendre Carignan, Raconis, Carmagnoles, & presque tout le Marquisat de Saluces.

D'autre côté le Comte de Saint-Pol avec six mille Lansquenets que le Roy lui laissa de son armée, ruina le pays de Tarentaise, & reprit Chambery, que les habitans de cette vallée avoient surpris. Mais Burie, que le Roy avoit fait Gouverneur au delà des Monts en la place de Brion, fut enveloppé & pris avec douze cens hommes, par le Marquis du Guast, dans Casal qu'il venoit

de surprendre. On envoya Humieres pour commander en sa place avec dix mille Lansquenets de renfort ; dont Christophe Duc de Wirtemberg, étoit le General. 1536.

Sur le bruit qui courut que l'Empereur alloit engloutir la France, Jacques V. Roy d'Ecosse, se souvenant des anciennes alliances que sa nation & ses predecesseurs avoient toûjours entretenuës avec elle, s'embarqua avec seize mille hommes pour venir à son secours sans en être prié. Le vent le rejetta par trois fois sur les côtes de son pays : il aborda enfin avec quelques vaisseaux à Diepe ; d'où il prit la poste pour aller trouver le Roy ; mais il le rencontra au deçà de Lyon qui s'en revenoit. En reconnoissance d'un secours de si bonne grace, le Roy ne luy pût refuser Magdelaine sa fille aînée ; quoique ce Prince eût déja fiancé une fille du Duc de Vendôme.

Les nôces en furent celebrées à Paris le premier jour de l'an 1537. mais elle mourut d'une fièvre hectique dans l'année même ; & Jacques étant veuf, épousa Marie fille de Claude Duc de Guise, & veuve de Loüis, Duc de Longueville. Le Roy d'Angleterre ne

1536. pût trouver bon qu'il redoublât ſes attachemens à la France par ces deux mariages conſecutifs : ce fut une des cauſes qui l'aliena encore du Roy François, & qui le rejoignit avec l'Empereur ; d'autant plus facilement que Catherine d'Arragon, ſa répudiée, étoit morte, & qu'il avoit fait trancher la tête à Anne de Boulen, à l'entrée de la Tour de Londres, pour crime d'adultere, fût veritable ou ſuppoſé.

Peut-être même que dés-lors il lui eût fait reſſentir ſa colere, n'eût été qu'il ſe trouvoit embarraſſé chez lui-même. Car quelques Grands & quelques Prelats d'Angleterre, pouſſez du zele d'empêcher le Schiſme & d'ailleurs craignant pour leurs propres perſonnes, aprés les tragiques exemples de ſon Chancelier Thomas Morus, & de Jean Fisher, Evêque de Rocheſtre, auſquels il avoit fait couper la tête : avoient fait une ſainte Ligue, & pris les armes contre lui, pour défendre leur religion & leur liberté. Et bien qu'il eût trouvé moyen de ſeparer leurs troupes, de les renvoyer chez eux, en leur accordant des conditions avantageuſes ; neanmoins il apprehendoit qu'ils ne ſe raſſemblaſſent une autre fois,

&

& il travailloit sous-main à surprendre leurs Chefs ; qui certes eurent sujet de se repentir (comme il arrive presque toûjours en de semblables accords) de n'avoir pas sçû petir l'épée à la main. 1536.

Il tomba si peu de pluye, & il fit de si grandes chaleurs durant tout le printemps & tout l'été de cette année 1536. qu'elles causerent une prodigieuse secheresse. Elle tarit la plûpart des fontaines & des puits, dessecha les marais & les étangs, & des plus grosses rivieres fit de foibles ruisseaux, qui traînant à peine leurs eaux languissantes, se laissoient par tout passer à gué, & en plusieurs endroits presque à pied sec.

Au mois de Janvier, le Roy trouva bon, par l'avis de son Conseil, de faire quelque acte qui rabatist la vanité de l'Empereur ; & qui de plus fit voir l'injustice & la nullité des Traitez de Madrid & de Cambray. Pour cet effet, seant en son Parlement, accompagné de Princes & de Pairs, aprés avoir ouy Jacques Capel son Advocat General, qui remontra que les Provinces de la Couronne étant inalienables ; il n'avoit pû ceder la souveraineté de la Flandre & de l'Artois, & que Charles d'Austriche (on ne lui donna que ce 1537.

1537. nom) étant toûjours vaſſal du Roy, pour ces Comtez & pour celle de Charolois, avoit encouru le crime de felonnie, & commis ſes fiefs : il fut ordonné : *Qu'il ſeroit appellé par un ſeul Edit peremptoire pour tous, és plus prochains lieux de ſeur accés, pour répondre au Procureur General ſur ſes concluſions, voir juger la commiſe, reverſion & reünion de ces trois Comtez ; & que cependant la Cour declaroit tous les vaſſaux de ces terres-là quittes & déchargez envers lui du ſerment, foy & hommage, & leur enjoignoit de ſervir le Roy ſur peine de perdre leurs fiefs, & d'être declarez rebelles, dont les publications ſeroient faites ſur les frontieres.*

Les Herauts y furent donc ajourner Charles par affiches & publications ſolemnelles. Il répondit tout fumant de colere, que puiſqu'on le rappelloit en France, il y reviendroit avec de ſi puiſſantes juſtifications, qu'il ſeroit bien obſerver les traitez ; & cependant pour comparution, Adrian de Crouy Comte de Rœux, ayant aſſemblé les Communes des Pays-Bas, vint ravager les frontieres de Picardie.

On parla diverſement de cette procedure du Roy, mais perſonne ne pé-

approuver son alliance avec Solyman, ennemy juré de la Chrétienté. Il la fit, tant pour se défendre contre l'Empereur, qu'en haine des Venitiens, contre lesquels il étoit extrêmement offensé de ce qu'ils avoient mépriſé ſon amitié, & l'offre qu'il leur faiſoit de partager le Milanez avec eux. 1537.

On pouvoit néanmoins, en quelque façon, excuſer cette Ligue d'un Roy Chrêtien avec l'Infidelle, non ſeulement par l'exemple des Rois d'Eſpagne, ayeuls de l'Empereur, qui en avoient contracté de pareilles avec les Rois Mahometans; mais auſſi par celui de l'Empereur même, qui avoit recherché celle de Solyman avec de grands empreſſemens; de ſorte qu'il n'étoit pas moins criminel de ce côté-là, mais moins adroit ou moins heureux que François.

Les efforts du Roy ne répondirent point à ce grand Arrêt de ſon Parlement. Il prit ſeulement Heſdin & S. Pol; & aprés avoir jetté ſon premier feu, il s'en revint dés la fin du May à Paris, laiſſant ſon armée au Comte de Saint-Pol, & ordre de fortifier la Ville de ce même nom, où l'on mit trois mille hommes de garniſon.

1537. Dés qu'il ſe fut retiré, les ennemis s'étant aſſemblez, forcerent cette Ville, & reçûrent celle de Montreuil à compoſition : mais ils ne purent rien gagner à Terouenne, le Dauphin & Montmorency ayant aſſemblé leurs troupes aſſez à temps pour la ſecourir, comme ils firent. Durant ce ſiege il ſe tint une conference au village de Bommy, * à la pourſuite des deux Reines Eleonore de France & Marie de Hongrie. Les Députez y convinrent d'une ſurſeance d'armes de trois mois pour les Pays-Bas, afin de travailler à la paix.

* Il eſt du Comté de S. Pol à 2. lieues de Provence.

Quelques-uns crûrent que le Roy l'accepta, pour tranſporter toutes ſes forces en Italie, ſuivant le traité qu'il en avoit fait avec les Turcs, qui devoient au même temps deſcendre dans le Royaume de Naples. En effet, le Sultan Solyman avoit amené luy-même une armée de cent mille hommes dans l'Albanie ; & delà il avoit envoyé Luſti Bacha & Barberouſſe, faire des courſes ſur ces côtes-là, & reconnoître le pays, reſolu de les ſuivre ſi-tôt qu'ils y auroient gagné quelque port : mais comme il ſçût que le Roy faiſoit la guerre en Flandres, il s'en retour-

na, fort indigné de ce qu'il luy avoit manqué de parole. 1537.

Quant à Barberousse, n'ayant point de nouvelles certaines du Roy, il s'étoit jetté dans l'Isle de Corfou appartenant aux Venitiens. Il pensoit s'en emparer : mais comme il y trouva les places trop bien munies, il désola le plat-pays & emmena seize mille ames en captivité. Le même esté le Roy Ferdinand reçût deux grands échecs des Turcs, l'un à Belgrade en Hongrie, l'autre devant Elisse, ville de Dalmatie; ses deux armées qui avoient assiegé ces Places furent honteusement défaites.

Il arriva cependant qu'en Piedmont, tant par le peu d'estime que les troupes avoient pour Humieres, que par les querelles particuliéres d'entre ses Capitaines, & par les mutineries des Lansquenets, les troupes Françoises s'étoient dissipées ; qu'Humieres s'étoit retiré dans Pignerol pour attendre du secours de France, & qu'il avoit abandonné la campagne à du Guast, qui avoit repris plusieurs villes, & presque tout le pays de Saluces. Le Marquis que vous avez veu avoir lâchement quitté le party de France, fut tué d'un coup de fauconeau, en assiegeant Carmignoles. Sa

1537. mort enflamma tellement l'ardeur de ſes ſoldats qu'ils forcerent la place ; & du Guaſt encore, pour venger ſa mort, fit pendre le Capitaine qui y commandoit.

L'amour de la liberté ne ſe pût pas ſi-tôt effacer du cœur des Florentins. Un parent du nouveau Duc Alexandre nommé Laurent de Medicis, le tua dans ſa chambre où il l'avoit attiré par l'eſpoir d'y rencontrer une certaine Dame dont il étoit paſſionné : mais s'étant enfuy auſſi-tôt qu'il eut fait le coup, le Cardinal Innocent Cibo fils d'une ſœur de Leon X. qui ſe trouva pour lors à Florence, & Alexandre Vitelli Capitaine de la Garde de la Ville, mirent un jeune homme de la Maiſon de Medicis en la place d'Alexandre, où il ſe maintint malgré Stroſſy & les autres zelateurs de la liberté. Il s'appelloit Coſme, & étoit deſcendu d'un Laurent frere du Grand Coſme. Pour gagner le peuple, toûjours facile à tromper, il lui promit d'abord qu'il ne prendroit ſur la Cité que douze mille écus pour ſon entretien : mais quand il fut bien établi, il en leva douze cent mille. Quant à Laurent, après avoir erré en divers lieux, parce que Coſme avoit mis ſa tête à prix, il fut enfin poignardé à Veniſe par deux aſſaſſins.

Cette année 1537, Christierne III. Roy de Dannemark établit le Lutheranisme dans son Royaume, ayant subjugué les villes qui refusoient de le professer, & en chassa tous les Evêques, mais conserva les Chanoines, afin d'avoir des Prebendes à donner. Il en usa de même dans la Norvege qu'il avoit conquise. Quelques années auparavant le Roy Gustave Eric son avoit fait un pareil changement dans la Suede. 1537.

Le Roy averti que ses affaires alloient fort mal en ce pays-là, que du Guast assiegeoit Humieres dans Pignerol, & qu'avant la fin de l'année il auroit chassé les François de tout le Piedmont, se resolut d'y aller en personne, pour y remedier, & aussi pour satisfaire en quelque façon Soliman : A Lyon étant tombé malade d'une legere fiévre, il donna ordre au Dauphin son fils & au Maréchal de Montmorency, de passer devant avec les troupes. D'abord ils forcerent le Pas de Suse gardé par dix mille hommes, memorable exploit de guerre ; pousserent du Guast jusqu'à Quiers, & eurent divers avantages ; lesquels y attirerent aussi le Roy même, dans une grande esperance de recouvrer le Milanez.

Son armée se trouva de plus de

1537. 40000. hommes ; les François étoient en cœur, les ennemis épouvantez & leurs places mal garnies ; mais on étoit à la fin d'Octobre, il craignoit les incommoditez de la saison, la longueur de quelque siege, les irruptions des Flamands, & l'inconstance de la Fortune qu'il avoit si funestement éprouvée devant Pavie. Tellement que prenant pour spécieux prétexte la parole qu'il avoit donnée à la Reine de Hongrie de ne s'éloigner jamais de la paix, il accorda par l'entremise du Pape & des Venitiens, une tréve de trois mois pour les pays de delà les Monts, & continua celle des Pays bas pour autant de temps. Elle fut publiée à Carmagnoles luy present, le vingt-huitiéme de Novembre. Tous les deux Princes y gagnoient, aux dépens de l'infortuné Duc de Savoye, parce que chacun demeuroit en possession des terres dont ils se trouvoient saisis. Le Roy établit Montejan son Lieutenant General en ce pays-là, & Guillaume du Bellay Gouverneur à Turin.

1538. La faveur de Montmorency étoit en si haut point qu'il avoit tous les pouvoirs de la Royauté : car lors qu'il fut de retour en France, le Roy outre la charge

charge de Grand-Maître qu'il avoit déja, lui donna non seulement celle de Connétable, mais encore lui commit la souveraine disposition de ses finances. Ce qu'il fit le dixiéme jour de Fevrier, avec une magnificence indicible en presence de tous les Princes & Grands de son Etat. Il éleva aussi Annebaut & Montejan, aux charges de Maréchal de France; il y en avoit deux de vacantes, l'une par la promotion de Montmorency à celle de Connétable, l'autre par la mort du Maréchal de Florenges qui avoit fini ses jours peu aprés le siege de saint Quentin. Alors il n'y avoit que quatre Maréchaux de France, mais le Royaume s'aggrandissant, & le nombre des braves Capitaines s'accroissant tous les jours, celui de ces charges s'est aussi accreu trois ou quatre fois davantage. 1538.

La même année le Chancelier Antoine du Bourg perdit la vie par un étrange accident: comme il étoit avec le Roy qui faisoit son entrée à Lyon, il y eut si grande presse, qu'il fut renversé de dessus sa mule, & foulé aux pieds des chevaux, dont il mourut sur l'heure. Sa Charge fut donnée à Guillaume Poyet fils d'un Avocat d'Angers,

1538. & alors Preſident au Parlement.

Il y eut une ſeconde conference à Locate pour traiter une paix finale. Les deputez ne purent demeurer d'accord que d'une prolongation de la tréve pour ſix mois. Le Pape n'en étoit pas ſatisfait : comme il deſiroit ardemment accorder les deux Princes, de peur que leur diviſion n'empêchât les effets d'une grande ligue, que lui, l'Empereur, & les Venitiens, avoient concluë au commencement de l'année contre le Turc, il dépêcha deux Legats vers eux, & les ſollicita ſi inſtamment, que l'un & l'autre ſe reſolurent de ſe rendre à Nice, & d'y recevoir les offices de la mediation qu'il leur offroit. Il y arriva le premier ſur la fin de May, l'Empereur preſque au même temps ſe rendit au port de Ville-Franche, & François avec la Reine ſa femme à Ville-Neuve quelques jours aprés. Le Duc de Savoye ſe trouva fort embarraſſé, le Pape deſiroit loger au Château, & qu'il en fît ſortir ſa garniſon; l'Empereur le vouloit ainſi : mais le Roy ſousmain faiſoit entendre, au Duc qu'il s'en donnât bien de garde, autrement qu'il le deſobligeroit. Il defera aux volontez du Roy, & l'alla viſiter le trois

sième du mois. L'Empereur en prit jalousie ; & toutefois de peur de le perdre, il le traita mieux en apparence. 1538.

Le Pape logea donc dans la ville, l'Empereur eut conference avec lui dans un pavillon tendu au dessous du Château. Le Roy le saliia séparément, mais les Princes ne se virent point ; & le Pape seul fit les negociations entre les deux. Est-ce que le Pape desirant traitter en cachete le mariage de son neveu Octave Farnese avec Marguerite bâtarde de l'Empereur, & celuy de sa niece Victoria avec Antoine fils aîné de Charles duc de Vendôme, il les tenoit ainsi separez, de peur que l'un ne sçût ce qu'il negocioit avec l'autre : ou bien si c'est que l'Empereur craignoit que s'il voyoit le Roy il ne fût obligé de lui promettre la Duché de Milan, en paroles expresses, & que le Pape le sçachant ne fit connoître au Roy qu'il l'amusoit ? Quoy qu'il en soit, il ne reüssit de cette entreveuë qu'une prolongation de la tréve pour neuf ans : mais l'Empereur promit au Roy de le voir à Aigues-mortes en Languedoc avant que de repasser en Espagne.

Ce fut la Reine Eleonore qui moyen-

1538. na cette entreveuë. L'Empereur tint ſa parole, & vint dîner au logis du Roy. Le lendemain le Roy l'alla viſiter dans ſa galere où il fut regalé de même. On ne ſçût point le ſujet de leur entretien : mais on les vit s'embraſſer ſi affectueuſement & ſe témoigner tant d'amitié durant les deux jours qu'ils furent enſemble, que les plus clairvoyans y furent trompez, & s'imaginerent qu'ils agiſſoient tout de bon.

[Au retour de ce voyage, le Roy, à qui l'étude de la Phyſique avoit donné la curioſité de rechercher les choſes rares & extraordinaires, fut touché du deſir d'entrer dans un Lac ſoûterrain qui eſt ſur le chemin de Grenoble à Lyon, auprés du lieu qu'on nomme Nôtre-Dame de la * Baulme, lequel eſt auſſi une des merveilles du Dauphiné. Il fit exprés conſtruire un bateau plat, dont les débris ſe voyoient, il n'y a pas encore long-temps, dans la caverne par où l'on entre dans ce lac. Autour de ce bateau il fit attacher pluſieurs planches, & ſur ces planches grand nombre de flambeaux, & il n'oublia pas de faire porter des mêches, & des fuſils, & de choiſir des bateliers qui ſçavoient bien manier le croc & l'aviron. Aprés

*Baulme veut dire grotte caverne.

qu'ils eurent navigé quelque temps dans ce lac, ils reconnurent qu'il avoit environ une lieuë de large. Comme ils furent prés de deux lieuës avant, ils entendi rent un grand bruit, qui devenoit plus épouventable à mesure qu'ils en approchoient, & ils sentirent que l'eau couroit avec une extrême rapidité. Ils s'imaginerent alors qu'il pouvoit y avoir quelque gouffre là auprés : Pour découvrir ce qui en étoit, ils détacherent une des planches où il y avoit des flambeaux, laquelle ayant été emportée avec roideur, puis renversée ou abismée, ils eurent frayeur & ramenerent le Roy vers l'entrée. Il prit aussi un plaisir singulier à se faire entretenir des merveilles de ce pays-là : De la *Tour sans venin* : ainsi nommée parce qu'elle ne peut souffrir aucunes bêtes venimeuses, ny Lesards, ny Crapaux, ny Araignées, & que par une vertu inconnuë elle fait mourir toutes celles qu'on y apporte : De *la fontaine qui brûle*, poussant des flâmes ardentes au travers de l'humide fraîcheur de ses eaux : *Des deux cuves de Sassenage*, taillées dans le Roc, qui étant vuides toute l'année se remplissent d'eau miraculeusement le sixiéme jour de Janvier, & presagent, selon 1538.

1538. qu'il y en a plus ou moins, l'abondance ou la diſette, l'une des bleds, & l'autre des vins dans les contrées voiſines : De la haute montagne qu'ils nommerent l'*aiguille* eſcappée, tout droit en formie de pyramide : De *la manne* qu'on cueille au mois d'Août ſur les feüilles des arbres qu'on appelle Meleſes : *Des vents* particuliers à certaines vallées & à certaines rivieres : Des lacs d'une immenſe profondeur, qu'on voit ſur le ſommet des plus hautes montagnes ; & de pluſieurs autres raretez preſque incroyables, que l'on trouvera élegamment décrites dans l'Hiſtoire de Dauphiné, composée par Monſieur Chorier ; & que la nature a épanduës dans tout ce pays-là, ſe joüant, ſi je l'oſe dire, avec elle-même dans ces lieux écartez, & ſe divertiſſant à jetter les hommes dans un profond étonnement, afin d'exciter leur curioſité & de leur donner plus d'envie de la rechercher.]

Trois mois aprés le Roy fut griévement malade d'un fâcheux ulcere, qui lui vint à la partie que les Medecins nomment le perinée. Ce mal, diſoit-on, étoit un effet d'une mauvaiſe avanture qu'il avoit euë avec la femme d'un Marchand de Fer, que

l'on nommoit la belle Ferronniere l'une de ſes Maîtreſſes. Le mary de cette femme, déſeſperé d'un outrage que les gens de Cour n'appellent que galanterie, s'aviſa méchamment d'aller en un mauvais lieu s'infecter lui-même pour la gâter, & ainſi faire paſſer ſa vengeance juſqu'à celuy qui luy avoit ôté l'honneur. La malheureuſe en mourut ; le mary s'en guerit par de prompts remedes ; le Roy en eut tous les fâcheux ſymptomes. Et comme ſes Medeçins le traitterent plûtôt ſelon ſa qualité que ſelon ſon mal ; il luy en reſta toute ſa vie quelques accidens, dont la malignité altera fort la douceur de ſon temperament, & le rendit chagrin, ſoupçonneux & difficile : mais à dire vray, plus exact, plus ménager, & plus attaché à ſes affaires. 1539.

Le reſte de cette année il fit pluſieurs belles Ordonnances, entr'autres, que les Curez tiendroient des Regiſtres Baptiſteres, & que deſormais les expeditions des Arrêts & autres actes de Juſtice, ne ſe feroient plus en Latin, mais en François.

Si l'Empereur s'efforçoit de plus en plus de donner des marques d'affection au Roy, ce n'étoit que pour l'en-

1539. pêcher d'embraſſer la protection des Gantois. Ils s'étoient revoltez à cauſe de quelques nouveaux impôts, dont la Reine Marie Gouvernante des Pays-Bas les avoit chargez, particulierement ſur le vin, & avoient maſſacré quelques-uns de ſes Officiers. Ainſi n'eſperant point de pardon, ils s'étoient portez à telle extremité, que cette année ils avoient député vers le Roy pour le ſupplier de les recevoir comme leur ſouverain Seigneur; & ils lui promettoient, pourveu ſeulement qu'il les en advoüât, de riſquer une bataille avec cinquante mille hommes contre l'Empereur. Mais ce même Roy, qui venoit de faire confiſquer avec tant d'appareil, la Flandre & l'Artois, non ſeulement n'accepta pas leur ſoûmiſſion de peur de violer la tréve, mais encore par un excés de generoſité en donna avis à l'Empereur.

La rebellion ſe fortifiant de jour en jour, il étoit à craindre que toute la Flandre ne ſuivît les Gantois, & que l'Anglois ne les reçût au refus de la France. La ſeule preſence de l'Empereur étoit capable d'appaiſer cet embraſement : mais la riſque étoit trop grande pour lui d'y paſſer par l'Alle-

magne, car les Princes Proteſtans l'euſſent pû arrêter ; & elle ne l'étoit pas moins d'y aller par la Mer. Il pria donc le Roy de lui accorder paſſage par la France, & afin de l'obtenir il recommença de le leurrer de la Duché de Milan en termes plus exprés qu'auparavant. Dans le Conſeil du Roy tout le monde fut d'avis de luy accorder le paſſage, mais non autrement qu'en prenant un écrit de lui, & de bonnes ſeuretez. Le Connétable de Montmorency, on ne ſçait par quel motif, ſi ce n'étoit peut-être par les perſuaſions de la Reine Eleonore ſœur de l'Empereur, de laquelle il étoit aimé, ne fut pas de cet avis, & opina qu'il ne faloit point le lier par aucune condition. Ce ſentiment paroiſſant plein de generoſité, plût fort au Roy, qui étoit le plus genereux Prince du monde ; ainſi il fut entierement ſuivi. 1539.

Les deux fils de France & le Connétable allerent au devant de l'Empereur juſqu'à Bayonne, & s'offrirent de paſſer en Eſpagne pour oſtages ; mais il refuſa genereuſement leur offre & leur dit que la parole du Roy étoit les plus grandes ſeuretés qu'il pût pren-

1539. dre. Le Roy même, quoy qu'indispo-
sé, s'avança jusqu'à Châtelleraud, où ils s'embrasserent étroitement; il le fit recevoir dans toutes ses villes avec les mêmes honneurs que luy-même, & lui permit d'y exercer pareille autorité. Car il voulut bien qu'il tînt le Chapitre de son Ordre le jour de saint André à Bourdeaux, qu'il donnât des graces, & qu'il vuidât les prisons en plusieurs endroits.

1540. Il fit son entrée à Paris le premier jour de Janvier; le Parlement alla en corps le complimenter, les Echevins luy porterent le poile, les deux fils de France étant à ses deux côtez; le Connétable marcha devant lui l'épée nuë à la main; il délivra tous les prisonniers, & la ville lui fit present d'un Hercule tout d'argent de grandeur naturelle. Au sortir de Paris le Roy l'accompagna jusqu'à saint Quentin, & ses deux fils jusqu'à Valenciennes. Il lui promit de l'aller voir en Flandre; & de plus il lui accorda le passage & des vivres pour mille hommes des troupes d'Italie qu'il faisoit venir aux Pays-bas

La ville de Gand malheureuse-
ment abandonnée par le Roy son Sou-

verain Seigneur à la colere de Charles V. fut si rigoureusement châtiée, qu'elle eut lieu de se repentir * de lui avoir donné naissance. Son armée étant entrée dedans comme d'assaut, il fit executer à mort vingt-cinq ou trente des principaux Bourgeois, en proscrivit un bien plus grand nombre, confisqua tous les biens publics, leur ôtant leur artillerie, leurs armes, leurs privileges : les condamna à plus de douze cens mille écus d'amende ; & afin qu'ils ne pussent jamais s'en relever, il leur mit sur la tête une Citadelle & une garnison, qui de la plus grande Ville de l'Europe ont fait une vaste solitude. 1540

* On l'appelloit Charles de Gal.

Jusques-là l'Empereur avoit amusé le Roy par de belles esperances, de sorte que par une derniere complaisance, il étoit demeuré sur les frontieres de Picardie, tandis qu'il opprimoit les Gantois. Mais quand il n'eut plus rien à craindre il commença à biaiser, & apporta des conditions & des restrictions à sa promesse. Le Roy voyant qu'il lui opposoit des difficultez du côté des Princes d'Italie, parce qu'en effet ils desiroient un Duc de Milan qui fût de leur Nation, consentoit qu'il

1540. retînt cette Duché, pourveu qu'il donnât les Païs-bas & les Comtez de Bourgogne & de Charolois en dot à sa fille; qui épouseroit le Duc d'Orleans. L'Empereur de son côté demandoit qu'avant toutes choses il restituât les terres au Duc de Savoye, qu'il se declarât ami de ses amis, & ennemi de ses ennemis.

Alors le Roy se voyant trompé, entra en grand soupçon de la fidelité & de la sincerité de tous ceux qui le gouvernoient. [Ils avoient toûjours eu l'adresse de lui faire passer legerement une image de toutes les affaires devant les yeux, pour lui persuader qu'il disposoit de toutes les choses qu'ils trouvoient moyen de lui rendre agreables, ou qu'ils lui presentoient par des organes qui étoient à eux. Mais enfin étant Prince penetrant, & le chagrin de son mal le retirant des enchantemens de la volupté, il ouvrit les yeux, & vit qu'en effet il ne gouvernoit point, & qu'il n'y avoit que son nom qui agissoit. Alors faisant un effort sur son esprit, il resolut de se developper peu à peu de leurs filets.] Comme on le vit dans cette humeur, on ne manqua pas de lui donner de tous cô-

tez des avis secrets contre leur conduite ; Elle lui parut toute autre, quand il s'en fut laissé informer, qu'elle n'avoit fait. 1540.

Le premier qui en pâtit fut l'Amiral de Brion. Trois hommes avoient pour lors toute la faveur du Roy : le Connétable, le Cardinal de Lorraine & Brion. Le premier étoit si puissant, que tout s'adressoit à lui, les Gouverneurs, les Ambassadeurs, les Villes, le Parlement même, qui l'appelloit *Monseigneur*; Le second étoit aimé du Roy pour sa generosité & pour le credit qu'il avoit à Rome ; c'étoit un vray cœur de Prince, & le seul en France qui traitoit le Connétable * de haut en bas ; & comme un grand Seigneur traite un simple gentilhomme. Le troisiéme s'étoit rendu fort agreable, & de plus étoit favorisé des Dames, particulierement de la Duchesse d'Estampes, qui le mettoient en passe de prendre bien-tôt le devant sur les deux autres. Ainsi quoique les deux premiers se haïssoient au dernier point, ils s'unirent neanmoins ensemble pour le débusquer ; & susciterent contre lui une accusation secrete d'avoir mal conduit les affaires du Roy en Piémont.

* Il luy écrivoit, *Monsieur & le Connétable Monseigneur.*

1540. Brion, au lieu de se justifier par des paroles humbles & soûmises, parla arrogamment au Roy, & dit que son innocence ne craignoit point les recherches. Le Roy encore plus irrité de cette bravade, qu'il prit pour un défy, le fit empriſonner au Bois de Vincennes, & lui donna vingt-quatre Commissaires, choisis de divers Parlemens pour lui faire son procés. Ils travailloient à Melun, la Cour étant à Fontainebleau. Le Chancelier Poyet se fit de fête, & y voulut presider par une complaisance interessée; il aimoit mieux faire du mal que de ne faire rien, & de ne se pas rendre necessaire. Aussi il s'y porta plûtôt en partie qu'en juge, interposant à toute heure des ordres, & même des menaces du Roy, pour tourner les Juges & les procedures à son but. Tellement que Brion, encore qu'il ne se trouvât coupable que de quelques legeres exactions faites sur des barteaux de pêche, fut destitué de ses Charges, & declaré indigne d'en tenir aucune à l'avenir, condamné à soixante-dix mille écus d'amende, & par l'autorité absoluë du Roy enfermé dans la Bastille.

Quelques mois aprés, l'interceſſion

d'Anne de Pisseleu, Duchesse d'Estampes, sa proche parente, obtint du Roy que son procés fût revû par le Parlement de Paris ; lequel par un Arrêt du quatorziéme de Mars 1542. le declara absous des crimes de peculat & d'exaction, par consequent quitte de l'amende : mais comme il avoit le courage fier, l'outrage qu'on lui avoit fait le * piqua si fort, quoncques depuis il ne s'en porta bien, & mourut d'ennuy l'an 1543. Annebaut eut sa Charge d'Admiral. 1540.

*Il portoit pour devise un balon avec ces mots : *concussus surgo.*

L'année d'aprés la condamnation de Brion, sçavoir en 1541. Poyet eut son tour. Jean de Bary la Renaudie, Gentilhomme Perigourdin, avoit un grand procés contre du Tillet, Greffier Civil du Parlement de Paris ; l'affaire avoit été portée en divers Parlemens : cette fois la Renaudie demandoit des Lettres d'évocation, la Duchesse d'Estampes pressoit le Chancelier de les sceller, & y interposoit l'autorité du Roy : mais soit qu'il ne les crût pas de justice, ou qu'il fût porté à les empêcher par l'intrigue contraire à cette Dame, il les refusa.

Le Roy trouva fort mauvais qu'il n'eût pas obey à ses ordres ; ceux qui

1540. l'avoient engagé à ce refus, ne le ſoûtinrent pas, & la Ducheſſe ſuſcita tant de plaintes contre lui de tous côtez, & anima le Prince de telle ſorte, qu'il le fit empriſonner à la Baſtille le deuxiéme jour d'Août, & ordonna qu'on lui fît ſon procés.

Il fut tiré pour cela de divers Parlemens, un certain nombre de Juges, leſquels il conſentit lui-même. Les procedures furent fort longues, & ſouvent interrompuës; elles durerent juſ» qu'en l'an 1545. que par Arrêt du » 23. Avril il fut privé de la Charge » de Chancelier, declaré inhabile de » tenir aucun Office Royal, condam» né en 100000. livres d'amende, & » à être confiné pour cinq ans en tel » lieu qu'il plairoit au Roy. L'Arrêt fut prononcé en l'audience de la Grande Chambre à huis ouverts, preſent & nuë tête. Cela fait il fut enfermé dans la groſſe Tour de Bourges, d'où il ne ſortit qu'aprés avoir cedé preſque tous ſes biens pour l'amende. Enfin il mourut dans la ville de Paris accablé de pauvreté, d'ignominie & d'années: Si malheureux, que même en ce pitoyable état, il ne faiſoit pitié à perſonne.

Lors

Lors qu'il fut arrêté, le Roy donna 1540.
les Sceaux à François de Montholon, Président au Parlement, personnage d'une probité que l'on peut appeller rare, & qui a toûjours été hereditaire dans sa famille.

La faveur du Connétable ne dura pas long-temps aprés la perte de Poyet; le Roy lui donna son congé l'an 1542. & ne voulut jamais le rappeller tant qu'il vêcut. Ce fut durant cette retraite qu'il bâtit le Château d'Ecoüan à deux lieues par delà saint Denys.

La commune opinion attribuë la cause de sa disgrace au conseil qu'il avoit donné de faire passer l'Empereur par la France, dont le Roy s'étoit fort mal trouvé. Peut-être que le Cardinal de Lorraine & ses autres ennemis, se servirent de ce reproche pour le ruiner dans l'esprit de son Maître: mais peut-être aussi que le Roy avoit pris jalousie de ce qu'il se partageoit trop entre lui & le Dauphin; & qu'embrassant les interêts de ce jeune Prince, il s'opposoit à l'aggrandissement du Duc d'Orleans, & par des voyes secretes, empêchoit l'Empereur de lui donner sa fille & le Milanez. Ce qu'il ne pouvoit pas faire sans entretenir des intel-

1540. ligences avec les Etrangers : auſſi diſoit-on, qu'il faiſoit paſſer clandeſtinement des couriers de ce Prince au travers de la France. [Il y en a qui ajoûtent que le Roy s'apperçût qu'il faiſoit la Cour avec trop d'aſſiduité & trop d'attachement à la Reine Eleonore.] Quelque raiſon qu'il en eût, il ſe mit dans l'eſprit, qu'il étoit dangereux d'avoir un trop habile homme dans l'adminiſtration de ſes affaires, & il la commit au Cardinal de Tournon, & à l'Amiral d'Annebaut ; deſquels le genie n'étoit pas fort élevé, mais l'affection moins intereſſée & toute pour lui.

1540. & 41. Lors que l'Empereur étoit à Gand, Martin, Duc de Cleves, vint lui demander l'inveſtiture du Duché de Gueldres. Vous ſçaurez que Charles, dernier Duc de Gueldres, étoit mort l'an 1537. & que Guillaume, Duc de Cleves, & Antoine de Lorraine, comme parens du deffunt, avoient pretention à cette Duché. Le Lorrain étoit plus proche, étant fils d'une fille ; neanmoins les Etats du pays appellerent Guillaume pour être leur Mainbourg. Il mourut un an aprés ; & Martin ſon fils prit l'adminiſtration aprés lui. Or

l'Empereur qui désiroit joindre cette piece aux Pays-Bas, lui en ayant refusé l'investiture, il passa en France, & se jetta sous la protection du Roy ; qui pour l'engager davantage, lui fit épouser la Princesse Jeanne, fille de Henry d'Albret Roy de Navarre. 1541.

Les nôces s'en firent l'année suivante à Châtelleraud ; elles furent celebrées avec une profusion que l'on fit bien payer au pauvre peuple, par l'augmentation de la Gabelle ; aussi les nomma-t-on *les nôces salées*. Mais comme la fille n'avoit qu'onze ans, le mariage ne fut pas consommé, & les affaires venant à changer, ses pere & mere, qui n'y avoient point consenti, le firent dissoudre.

Ces années 1540. & 1541. se passerent presque toutes en intrigues & en negociations. Depuis la tréve de Nice, l'Anglois se remuoit fort : il avoit peur que par la mediation du Pape, les deux Rois ne s'accordassent ensemble pour se jetter sur lui. Il le devoit d'autant plus apprehender, que ses cruautez lui avoient attiré la haine de la plûpart de ses sujets. Car il avoit rompu les Cloîtres, même ceux des filles ; ce qui irritoit fort les parens qui en demeuroient chargez ; il avoit pris tous les biens des

1541. Abbayes & des Convens, aboly l'Ordre de Malte, & fait faire le procés à la memoire de saint Thomas de Cantorbery, & brûlé ses os sacrez, comme d'un rebelle à son Roy, & coupable de haute trahison. Ayant donc juste sujet de craindre, il recherchoit en même temps l'Empereur & le Roy par divers moyens. Il offroit au premier d'épouser sa niéce, veuve de Sforce Duc de Milan; à l'autre il proposoit de l'assister au recouvrement de cette Duché, & promettoit de se declarer toutefois & quantesqu'il le désireroit. Une autre fois il offroit à l'Empereur de donner sa fille aînée au frere du Roy de Portugal: elle se nommoit Marie. Mais il ne la vouloit pas marier comme legitime. S'il l'eût donnée pour telle, le Roy l'eût bien vouluë pour son second fils.

Quant à l'Empereur, il employoit toutes ses intrigues à trois fins: l'une étoit de regagner l'esprit des Princes Protestans; l'autre de faire croire au Turc qu'il y avoit une parfaite correspondance entre lui, le Roy de France & celui d'Angleterre; & la troisiéme d'amuser le Roy par de nouvelles offres qu'il lui faisoit de donner les Pays-Bas, sous le titre de Royaume de la

Belgique, à Charles Duc d'Orleans, qu'il appelloit son cher filleul. Le Roy n'ajouta aucune foy à cette proposition, & répondit, qu'il ne lui demandoit point ses pays hereditaires, & qu'il se contenteroit de r'avoir son bien. 1541.

Mais Solyman fut si alarmé de cette prétenduë union des trois Rois, qu'il s'emporta contre François d'une étrange sorte, le traita d'ingrat & de cervelle legere, & pensa faire mourir Rincon son Ambassadeur.

Si l'Empereur avoit bien de l'occupation avec les Protestans d'Allemagne, son frere Ferdinand en avoit encore plus contre le Turc dans la Hongrie. Jean, Comte de Sepus, s'étoit accordé avec Ferdinand l'an 1536. à condition que la partie du Royaume qu'il possedoit, lui demeureroit seulement sa vie durant, avec le titre de Roy; & qu'aprés sa mort elle seroit reünie à l'autre: mais contre sa parole il s'étoit marié à Jeanne fille de Sigismond, Roy de Pologne, & il en avoit un fils quand il mourut. Aprés sa mort, qui arriva l'an 1540. Ferdinand voulut se ressaisir de cette partie: la veuve, pour maintenir son fils, eut recours au Turc; ainsi la guerre recommença, & acheva de rui-

1541. ner la Hongrie. L'an 1541. Roquandolf General de Ferdinand, perdit une grande bataille prés de Bude, contre le Bassa Mahomet; puis Solyman lui même survenant avec une effroyable armée, se saisit traîtreusement de la veuve & de l'orphelin, & de la ville de Bude qu'ils tenoient. Tel est le fruit des alliances d'un foible avec un plus fort.

On croit que si l'Empereur eût d'abord joint ses forces à celles de son frere, il eût pû sauver la Hongrie : mais il travailloit à s'accommoder avec les Protestans : auſquels, aprés plusieurs conferences, il accorda un second *Interim*, & reciproquement leur ayant donné de trés-mauvaises impressions du Roy François, il obtint d'eux tout ce qu'il désiroit. La Diete lui promit un grand secours contre les Turcs, declara le Duc de Cleves ennemi de l'Empire, s'engagea de contribuer au rétablissement du Duc de Savoye, & fit défense à tous les sujets de l'Empire de s'enrôller au service du Roy.

Avec tout cela, au lieu de marcher vers la Hongrie pour tenir tête à Solyman, il porta ses armes en Afrique, contre le Pirate Barberousse; ce que plusieurs appellerent une

fuite plûtôt qu'une attaque. Etant des- 1541.
cendu à terre, il mit le siege devant
Alger le vingt-deuxiéme d'Octobre.
Mais les vents, les orages & les pluyes,
comme s'ils eussent conjuré avec les
Infidelles, rompirent son entrepriſe,
& lui firent bien plus cruelle guerre que
les hommes n'eussent sçû faire. La tem-
pête lui coula à fond ou fit échoüer cent
navires & quinze galeres, & en jetta
tous les soldats & les matelots ou dans
les gouffres de la mer, ou entre les
mains des Barbares, qui les assommerent
sans misericorde. [Outre cela elle pen-
sa faire mourir tous les autres d'une
cruelle faim, ayant abîmé, écarté au
loin, ou gâté toutes les victuailles :
en un mot elle le traita si horriblement
mal, qu'il n'est point de memoire que
jamais aucune armée de mer ait tant
souffert, ni ait été si miserablement dé-
faite que celle-là. De vingt-quatre mil-
le hommes qu'il avoit embarquez, il
n'en ramena pas dix mille en Espagne,
encore étoient-ils plus de demi-morts
de famine & de misere.

Avec cette conjoncture si favorable 1541.
le Roy avoit un beau sujet de rupture ; & 42.
c'étoit le meurtre de ses deux Ambas-
sadeurs, Cesar Fregose & Antoine de

1542. Rincon, qui fut commis par les Espagnols. Il envoyoit le premier des deux à Constantinople pour entretenir amitié avec Solyman, auprés duquel l'Empereur employoit toutes sortes d'artifices pour le mettre mal : L'autre à Venise, pour essayer de détacher cette Seigneurie entierement de lui, & de la faire rentrer en ligue avec la France. L'un & l'autre point étoit fort préjudiciable aux Imperiaux : le Marquis du Guast, homme sans foy, sçachant que ces deux Ambassadeurs descendoient dans une barque sur le Pô pour aller à Venise, les fit guetter par des soldats Espagnols, qui s'étant cachez au bord du fleuve dans de petites nacelles, les tuerent tous deux, & prirent leurs bateliers & quelques-uns de leur suite ; lesquels du Guast fit enfermer dans une prison à Pavie. Mais ceux de leur train qui étoient dans une autre barque, donnerent à terre & se sauverent : de cette sorte l'assassinat qu'il pensoit tenir caché, fut découvert.

Langey Gouverneur de Piedmont l'apprit par le moyen de ces gens-là, & le verifia clairement par le témoignage des bateliers qu'il tira adroitement de prison, & même par des gens que du

du Guaſt avoit employez à cette action. Tous les Princes de la Chrêtienté furent informez de cet attentat, & l'eurent en horreur. Le Roy en demanda reparation à l'Empereur; il biaiſa, & ne répondit que par des récriminations. C'étoit un juſte & neceſſaire ſujet de rupture; d'ailleurs on ſçavoit que les Eſpagnols avoient aſſaſſiné pluſieurs autres des gens & des envoyez du Roy en divers endroits, & qu'ils pratiquoient à toute heure des intelligences pour ſurprendre ſes places. De ſorte que la guerre n'étant pas plus perilleuſe ni de plus grande dépenſe pour le Roy, qu'une paix meurtriere & inſidieuſe, il reſolut de la declarer à l'Empereur, s'il ne lui faiſoit raiſon dans certain temps. 1542.

Et toutefois tandis qu'il le ſçût au voyage d'Alger, il eut aſſez de generoſité pour ne rien entreprendre contre lui : mais l'année d'aprés il l'envoya défier avec de ſanglants reproches & des termes outrageux; ayant auparavant ordonné des prieres publiques & une Proceſſion generale, pour appaiſer la colere de Dieu, & implorer ſon aſſiſtance.

Aprés la mort de Rincon, Paulin Iſcalin, depuis appellé le Baron de la

1542. Garde, alors ſimple Capitaine d'infanterie, homme de fortune, mais d'eſprit & de cœur, étoit allé de la part du Roy vers Solyman, pour le prier d'envoyer ſon armée navale ſur la côte de Provence, & d'obliger les Venitiens à entrer avec eux dans la ligue qu'ils avoient faite contre Charles V. Paulin, à ſon retour, en ſollicita auſſi le *Senat à Veniſe*; duquel n'ayant pû rien obtenir, il retourna une ſeconde fois à Conſtantinople, & fit ſi grande inſtance, qu'il eut audience de Solyman même. Il lui répondit que l'année étoit trop avancée, mais que la ſuivante il ne manqueroit point au deſir du Roy ſon frere.

Enſuite de la declaration de la guerre, le Roy mit cinq armées ſur pied pour attaquer ſon ennemi par cinq differens endroits; une du côté de Luxembourg, commandée par le Duc d'Orleans ſon ſecond fils, avec la conduite de Claude Duc de Guiſe; une du côté de Perpignan, par le Dauphin, à qui il donna Annebaut & Antoine Deſprez-Montpeſat pour conſeil: une autre que Longueval & Martin Van Roſſen Maréchal de Gueldres menerent dans le Brabant: une quatriéme, avec laquelle Charles Duc de Vendôme devoit courir

les frontiers de Flandres ; & une cinquiéme en Piedmont, où elle fut menée par le Maréchal d'Annebaut. Celle-cy ayant été tenuë inutile plus de deux mois, eut ordre de venir en Roussillon pour grossir celle du Dauphin, qui se trouva de quarante-cinq mille hommes, & de toute la fleur de la Noblesse Françoise. 1542.

On faisoit la prise de Perpignan fort aisée, parce qu'en effet les murailles n'en valoient rien, & que les tours ne flanquoient point ; & le Roy s'étoit imaginé que s'il ne l'emportoit d'abord, l'Empereur viendroit au secours, & s'engageroit à une bataille. Mais l'entreprise ayant été éventée, l'Empereur munit si bien la place de garnison & d'artillerie, qu'elle se deffendit assez d'elle-même sans qu'il y vinst. Cependant la desunion se mit parmi les chefs de l'armée Françoise, la dysenterie l'attaqua, & les torrens qui roulent des montagnes aux premieres pluyes de l'Automne, menaçoient de la noyer, si elle demeuroit là plus long-temps. Toutes ces causes ensemble obligerent le Roy de mander au Dauphin qu'il décampât au commencement d'Octobre. Il obéït avec beaucoup de regret.

1542. Le Duc d'Orleans reüſſit mieux que ſon frere ; il ſignala ſes premieres armes par la priſe de Danvilliers, d'Yvoy, d'Arlon, de Montmedy, & de Luxembourg même : mais comme s'il ſe fût laſſé de ſa bonne fortune, il quitta ſon armée au mois de Septembre, je ne ſçay par quel motif, & s'en alla trouver le Roy ſon pere qui étoit à Montpellier. Aprés ſon départ les ennemis reprirent Luxembourg & Montmedy : mais le Duc de Guiſe ayant raſſemblé quelques troupes, leur ôta la derniere de ces places.

La guerre s'étoit rallumée entre les Anglois & les Eſcoſſois, au ſujet de leurs confins. Ceux-cy gagnerent d'abord une bataille, puis en perdirent une autre plus grande ; aprés quoy Jacques V. leur Roy tomba malade ; & en mourut le treiziéme de Decembre. La tutelle de Marie ſa fille unique, qu'il avoit euë de Marie de Lorraine, fut en diſpute entre Jacques d'Amilton Comte d'Araigne, qui favoriſoit les Anglois & les nouvelles opinions ; & David Beton Cardinal de ſaint André, qui tenoit pour la Foy Catholique & pour les François. Celuy-cy diſoit que le Roy, par ſon teſtament, l'avoit laiſſée à quatre Adminiſtrateurs, dont il en étoit un : mais Amil-

ton se saisit de la pupille, & la fiança au Prince Edoüard, fils du Roy Henry. Toutefois les Escossois ne purent souffrir que l'on la menât en Angleterre. 1543.

Les habitans de la Rochelle, de Marennes, & des Isles, s'étoient revoltez à cause qu'on vouloit établir la Gabelle en ces païs-là. Le Roy y passa au retour de Languedoc, pour remedier à cette émotion. Sur la fin de Decembre il entra avec ses troupes dans la Rochelle, & y fit amener grand nombre de seditieux des Isles liez & garotez. Aprés avoir jetté ce peuple dans une extrême consternation, il se laissa toucher à la pitié : étant monté sur un échaffaut où il s'assit, entouré des Grands de sa Cour, il écouta la tres-humble requête qu'ils lui firent faire par leur Advocat, & qu'ils accompagnoient de pitoyables cris de misericorde ; & lorsqu'il leur eut fait connoître leur faute par un discours également tendre, majestueux & éloquent, il la leur pardonna entierement, fit délivrer tous les prisonniers, & sortir tous les gens de guerre de la Ville ; il voulut même être gardé ce jour-là & servi à table par les Bourgeois. Ses bontez incroyables les couvrirent de confusion, & leur laisse-

1543. rent dans le cœur un cuiſant & mortel regret de l'avoir offensé. C'étoit les châtier d'une noble & royale maniere.

Les Princes d'Allemagne & l'Empereur avoient ſi ſouvent demandé un Concile, que l'an 1536. le Pape Paul III. en avoit indict un à Mantouë pour le vingt-deuxiéme de May de l'année ſuivante. De celle-là il l'avoit remis en 1538. puis en 1539. à Vicence : mais il en avoit encore ſuſpendu la celebration pour autant de tems qu'il trouveroit à propos. En l'année 1542. il fut obligé, par les vehementes pourſuites de l'Empereur qui l'en preſſoit, parce qu'il en étoit preſſé par les Princes de l'Empire, d'en aſſigner un dans la ville de Trente ; ce qu'il fit par ſa bulle du vingt-uniéme de May. Il croyoit que cette conſideration pourroit porter les deux Rois à la paix : mais la guerre s'échauffant plus fort entr'eux, il y eut ſi peu d'Evêques qui vouluſſent aller à Trente, qu'il fut contraint cette année 1543. de revoquer les Legats qu'il y avoit envoyez, & de remettre la celebration du Concile à un temps plus pacifique.

En France & en Eſpagne il ſe dreſſoit de plus grands preparatifs de guerre que jamais. Les Eſpagnols fourniſſoient à

l'Empereur plus de quatre millions d'or; le Roy Jean de Portugal, qui marioit sa fille Marie avec Philippe son fils unique, lui donnoit de fort grandes sommes; & l'Anglois ne lui en promettoit pas moins. 1543.

Ce Prince inconstant, & qui ne pouvoit pas demeurer long-temps d'accord avec lui-même, s'étant offensé de ce que François n'avoit pas voulu renoncer à l'obéïssance du Pape, & qu'il se mêloit trop avant des affaires d'Ecosse, s'étoit ligué de nouveau avec l'Empereur, qui ne faisoit point de scrupule d'avoir pour allié un Prince noirci des foudres de l'Eglise, ennemi mortel du S. Siege, & qui avoit traité si outrageusement sa tante.

Afin de pouvoir soûtenir un si puissant choc, le Roy fit un impôt *sur les Villes closes*, pour l'entretien de 50000. hommes. Il avoit promis de l'ôter aprés la guerre : mais il ne fut revoqué que sous le regne de François II.

L'Empereur allant en Allemagne, passa par mer en Italie, où il fit mener aussi dix mille Espagnols sur ses galeres & sur quelques grands vaisseaux. Il ne put refuser aux instantes prieres du Pape de s'aboucher avec lui; ils se virent à Busset : entre Parme

1543. *& Plaiſance. Le ſaint Pere tâcha de les perſuader de rendre ces deux Villes au ſaint Siege, & d'inveſtir ſon petit-fils Octave Farneſe de la Duché de Milan, puiſque les Potentats Italiens ne conſentiroient jamais qu'il la retînt pour lui. L'Empereur ne lui donna que des paroles generales, & abbregea ces conferences, de peur de donner du ſoupçon à l'Anglois qui en prenoit fort facilement.*

Ce Muley-Aſſan qu'il avoit rétabli dans le Royaume de Tunis, étant fort preſſé de tous côtez par les Turcs qui lui avoient pris pluſieurs de ſes places, vint à Gennes pour le ſaluër & lui demander de l'aſſiſtance. Tandis que ce Barbare étoit abſent, l'un de ſes fils, nommé Amida, s'empara du Royaume. Le malheureux pere lui ayant donné combat avec quelques troupes ramaſſées, fut vaincu, & pris lui & deux autres de ſes fils. Le rebelle lui fit crever les yeux, lui reprochant qu'il avoit ainſi traité ſes propres freres. Depuis, comme ce parricide eut été chaſſé du Royaume par le gouverneur de la Goulete, (où pourtant il ſe rétablit quelque temps aprés) Muley-Aſſan ſe ſauva de priſon, & ſe refugia chez les Eſpagnols.

Au Printemps le Roy donna charge à Antoine, devenu Duc de Vendôme,

par la mort de Charles ſon pere, de ra- 1543.
victailler Teroüenne. Aprés cela il porta ſes plus grandes forces du côté des Païs-bas, où il penſoit faire des progrés conſiderables, tandis que le Duc de Gueldres tiendroit celles de l'Empereur occupées.

Ainſi ſur la fin de May, quoiqu'il fût indiſpoſé, il ſe mit à la tête de ſon armée, qui joignit les troupes d'Antoine Duc de Vendôme. Il roula quelques ſemaines dans tout le païs d'Artois; & ayant ſouvent changé d'avis, tantôt de fortifier l'Illers & ſaint Venant, une autre fois d'aſſieger Avenes; il s'attacha enfin à fortifier Landrecy ſur l'autre bord de la Sambre. Quand il y eut donné les ordres neceſſaires, il vint camper à Maroles, puis ſe repoſer à Reims, où il avoit fait venir les Dames pour ſe divertir.

Tandis qu'il étoit à Maroles, le Dauphin occupa une partie de l'armée à prendre le Château d'Emery, qui eſt dans une Iſle de la Sambre; & la ville de Maubeuge ſituée ſur la même riviere: mais quelque temps aprés il les abandonna. Le Duc d'Orleans pareillement entra dans le Luxembourg, reconquit tout le païs que les François avoient re-

1543. perdu depuis qu'il en étoit ſorti & entr'autres la Ville capitale qui a donné ſon nom à cette Duché. Le Roy y fut en perſonne, viſita la place, & malgré ſon grand circuit & ſon aſſiette bizarre, voulut qu'on la fortifiât. Tous les gens du métier n'étoient point de cet avis : mais parce qu'il y avoit bien de la dépenſe à faire, & par conſequent beaucoup à gagner, il ſe trouva un Ingenieur qui le conſeilla & qui l'entreprit.

Cependant, l'Empereur ayant paſſé d'Italie en Allemagne, vint d'abord attaquer le Duc de Cleves ; & par la priſe de ſa ville de Duren, qu'il ſaccagea, peut-être auſſi par le moyen de ſes gens qu'il avoit gagnez, l'épouventa tellement lui & tout le reſte du païs, qu'il lui vint demander pardon, & promit de quitter l'alliance des François, & le titre de Duc de Gueldres, ſe contentant de celuy d'Adminiſtrateur. Le Traité ſe fit ſi promptement, que ce Prince ne put pas attendre le ſecours qu'on lui envoyoit de France.

Solyman ne manqua pas à l'aſſiſtance qu'il avoit promiſe au Roy François : il attaqua la Hongrie par terre, & enleva à Ferdinand les ville de Strigonie & d'Albe ; & par mer il envoya cent

trente galeres au Roy commandées par 1543
Barberousse. En faisant sa route, ce Pirate remplit de frayeur la ville d'Ostie & toutes les côtes des terres du Pape ; mais pourtant il ne leur fit aucun mal, parce que le Capitaine Paulin qui étoit avec lui, les mit sous la protection du Roy ; puis il aborda de celles de Provence le cinquiéme de Juillet. Il fut reçû à Marseille avec des honneurs plus dignes d'un Roy que d'un Corsaire ; François de Bourbon Comte d'Enguien, le joignit avec vingt-deux galeres, & tous deux conjointement allerent devant Nice ville maritime, & la seule qui restoit au Duc de Savoye, & l'assiegerent le 5. jour d'Août.

La ville ayant été battuë depuis le dixiéme du mois jusques au vingtiéme, le Gouverneur, qui se nommoit André de Montfort, l'abandonna & retira tout au Château, qui étant bâti sur un roc escarpé, ne craignoit ni la mine ni le canon. D'ailleurs les François avoient donné si mauvais ordre à se pourvoir de munitions de bouche & de guerre, qu'ils en manquerent bien-tôt, & furent contraints d'emprunter des poudres & des boulets aux Turcs.

Quand Barberousse vit donc qu'il

1545. perdoit ſa reputation & ſes troupes devant cette place, & que d'ailleurs André Dorie & le Duc de Savoye venoient au ſecours, il leva le ſiege & ſe retira ſur les côtes de Provence. Il y demeura tout le long de l'hyver, non ſans y commettre beaucoup de barbaries ſur les François même. Il les avoit à grand mépris pour leur extrême nonchalance; juſques-là qu'il traitoit le Comte* d'Enguien de jeunet & de petit mignon. Au Printemps il demanda ſon congé au Roy, qui ne ſe fit pas beaucoup prier de le laiſſer aller, tous deux étant fort mal ſatisfaits l'un de l'autre.

* Il n'avoit que 20. ans.

Le ſiege levé, Enguien ramena ſes troupes de terre de deçà le Var, & prit la poſte pour venir trouver le Roy, ſur le bruit qui couroit qu'il y auroit bataille, pour rafraîchir Landrecy. Aprés ſon départ le Duc de Savoye & le Marquis du Guaſt employerent leur armée à prendre Montdevis & à fortifier Carignan. Il n'y avoit qu'une garniſon de Suiſſes dans Montdevis, elle capitula: mais du Guaſt brutal & perfide la paſſa toute au fil de l'épée.

Boutieres avoit abandonné Carignan, & commencé d'en démolir les fortifications: du Guaſt ſe ſaiſit de la place,

la répara, & mit dedans une garniſon 1543.
de quatre mille hommes, & trois mille autres à Quiers, pour la ſecourir en cas de beſoin. Le Roy n'étant pas ſatisfait de la conduite de Boutieres, qui avoit delaiſſé une place dont les environs commandoient à une partie du païs, & à la plaine juſques à Suſe, le rappella, & donna le commandement de delà les Monts au Comte d'Enguien.

Quand ce Prince arriva, Boutieres aſſiegeoit Yvrée & étoit ſur le point de le prendre : il lui fâchoit fort qu'un autre lui ravît l'honneur d'une conquête ſi prochaine ; tellement que le Prince lui ayant mandé de lui envoyer quelques troupes pour l'eſcorter, il alla au devant de lui avec toute l'armée, aimant mieux, s'il faut ainſi dire, laiſſer échapper le gibier, que de le voir prendre à un autre.

Aprés que l'Empereur eut dompté le Duc de Cleves, qu'il eut reçû un gros de douze mille Anglois, & renforcé ſon armée juſques à 50000. combattans, il vint mettre le ſiege devant Landrecy. Le Roy avoit mis dedans le Capitaine la Lande avec deux cens chevaux & trois mille hommes de pied,

1543. & lui avoit adjoint le Seigneur Deſſé pour le ſeconder : mais les fortifications en étoient nouvelles & faciles à ébouler, & les gelées entremêlées de pluyes froides incommodoient également les aſſiegeans & les aſſiegez ; ils étoient tous dans la bouë juſqu'à my-jambe.

Les attaques furent fort molles, d'où vint le Proverbe, *plus veillaque que les trenchées de Landrecy.* L'Empereur penſoit avoir la place par famine ; en effet elle ſouffrit beaucoup, mais comme elle n'en pouvoit tantôt plus aprés deux mois de brave réſiſtance, le Roy partit de la Fere ſur Oyſe, & s'étant allé mettre à la tête de ſon armée, s'approcha à deux lieuës prés des aſſiegeans. L'Empereur croyant qu'il auroit bataille, retira ſes troupes de delà la Sambre, & les joignit à celles de deçà. De cette ſorte un côté de la place demeurant libre, le Roy rafraîchit la garniſon & la pourveut de toutes choſes neceſſaires ; qui ayant executé ſon intention, il fit ſa retraite de nuit & ſeurement, & mit ſon armée en garniſon ſur les frontieres.

Quatre ou cinq jours aprés ſon départ l'Empereur leva auſſi le piquet : mais il ne voulut pas avoir perdu ſon

temps, & pour se recompenser de navoir sçeu prendre Landrecy, il se saisit de Cambray ville Imperiale, par l'intelligence de l'Evêque qui étoit de la maison de Croüy. Il mit garnison dans la Ville, & la brida par une Citadelle qu'il fit bâtir aux dépens des habitans, leur ayant fait accroire que c'étoit pour les preserver de tomber entre les mains des François.

*L'année 1544. il parut quatre grandes éclipses dans nôtre hemisphere ; l'une de Soleil qui arriva le 24. de Janvier, & les trois autres de Lune. La premiere qui se vit le même mois, ne fut pas tout à fait pleine : mais dans les deux autres qui arriverent en Juillet & en Novembre, tout le disque de ce grand luminaire de la nuit fut obscurci. Durant ces effroyables travaux du Ciel, François * premier fils du Dauphin Henry vint au monde le vingtiéme de Janvier.* 1544.

* Sa devise étoit *inter Eclipses exorior.*

Le commencement de cette année trouva Guillaume Comte de Fustemberg Allemand aux environs de Luxembourg, qu'il bloquoit avec 12000. hommes de sa nation ; car sur je ne sçai quel mécontentement, soit veritable, soit affecté, il avoit quitté le service de France pour celui de l'Empereur. Le

1544. Prince de Melfe ayant ordre du Roy, marcha de ce côté-là avec les troupes, & avec une ſi brave reſolution, que Fuſtemberg n'oſa pas l'attendre & ſe retira. La froidure étoit ſi extrême, qu'elle glaçoit le vin dans les muids; ☞ il le faloit couper à coups de hache, & les pieces s'en vendoient à la livre.

En Piémont le Comte d'Enguien jeune, vaillant, & qui avec des troupes bien aguerries ne cherchoit que les occaſions de combattre, ayant pris tous les poſtes d'alentour de Carignan, commença à le bloquer le premier jour de Février. Le Marquis du Guaſt ſe voulut ſaiſir de Carmagnoles, afin d'y jetter du ſecours; le Comte le devança, & ne lui laiſſa aucun moyen de ſauver la place que le hazard d'une bataille. Le Conſeil du Roy permit au Comte de la donner: comme il ſçût donc que du Guaſt étoit en marche pour paſſer le Pô, il le prevint & le paſſa le premier pour aller à lui. Ainſi les deux armées en vinrent aux mains prés du Bourg de Cerizolles le quatorziéme d'Avril qui étoit le Lundy de Pâques.

La victoire demeura toute entiere aux François: ils tuerent dix mille des ennemis ſur la place, gagnerent leur artillerie,

artillerie, leur bagage, quantité de munitions, & quatre mille prisonniers, 1544.
sans qu'il leur en coutât que deux cens hommes en tout. Le Seigneur de Boutieres qui étoit retourné en Piémont au bruit de la bataille, ceux de Termes, de Montcluc & de Thais, eurent la meilleure part à l'honneur de cette journée. Le premier commandoit l'avant garde, le second les chevaux legers, le troisiéme les enfans perdus, & l'autre les bandes Françoises, c'est-à-dire l'Infanterie. La Noblesse de la Cour, que le desir de la gloire y avoit amenée en poste, fit ce jour-là de grands efforts de valeur. Le lendemain il fut fait des Chevaliers sur le champ de bataille; entr'autres Gilbert Coiffier la Bussiere gentilhomme Auvergnac, qui pour avoir vaillamment combatu aux premiers rangs, reçût cet honneur par la main du Comte d'Enguien, puis encore par celles de Boutieres & de Thais. Ce que je rapporte afin de marquer la coûtume du temps; & pour montrer que la Chevalerie se pouvoit donner à un même homme par differentes personnes l'une aprés l'autre. Le Marquis blessé au genou se sauva à Milan avec 400. chevaux seulement. On trouva dans son équipage des

1544. chariots pleins de cadenes & de menottes, qu'il avoit destinées pour enchaîner les François, tant son orgueil se tenoit assuré de la victoire.

Les fruits de cette journée furent la ville de Carignan & tout le Marquisat de Montferrat, hormis Casal. Le Milanez eût suivi ce branle, si le Roy eût envoyé un renfort de troupes & quelque bonne somme d'argent : mais bien loin de cela il rappela vingt-deux enseignes de gens de pied qui faisoient 12000. hommes. Il en avoit besoin pour la défense de son Royaume, parce qu'il avoit appris que l'Empereur, s'étant ligué avec l'Anglois, assembloit une grande armée sur le bord du Rhin, & que tous deux devoient attaquer la France en même temps.

En effet; elle se vit cette année en grand peril : ces deux puissans Princes en avoient fait le partage entr'eux, & avoient projetté de joindre leurs armées devant Paris pour saccager cette grande ville, & de là ravager tout le païs jusques à la Loire. Ils eussent fait ensemble quatre-vingts mille hommes de pied. & vingt-deux mille chevaux. Il est certain que si l'Empereur fût venu droit à Paris, il eût trouvé le Roy François

tout en désordre, parce que s'étant promis que Luxembourg feroit une longue resistance, il n'avoit pas eu hâte de mander ses Suisses. Mais le bonheur de la France voulut qu'étant affriandé par la facilité qu'il avoit trouvée sur sa marche à prendre Luxembourg, que François d'Anglure d'Estauges rendit bien legerement, puis encore le Château de Commercy, Ligny & Brienne, il s'attacha au siege de S. Disier le 23. jour de Juin. 1544.

Saint-Disier, contre la croyance de tout le monde resista six semaines, par la valeur de ce même la Lande, qui avoit déja si genereusement défendu Landrecy. Ce brave Capitaine y fut tué sur le rempart; le Comte de Sancerre, que le Roy lui avoit adjoint, prit le commandement en chef. Celuy-cy se voyant au bout de ses munitions, obtint une surseance d'armes pour douze jours, au bout desquels n'étant point secouru, il rendit la place.

De là l'Empereur envoya avertir l'Anglois qu'il marchoit vers Paris, & le somma de s'y rendre suivant leur resolution. Mais l'Anglois à son exemple, s'étant aussi opiniâtré à vouloir conquerir des places, luy fit réponse

1544. qu'il s'avanceroit aprés la priſe de Boulogne ſur la mer, & de Monſtreüil. Il étoit alors devant Boulogne avec 20000. hommes, & le Duc de Nortfolc ſon Lieutenant devant Monſtreuil avec 10000. Anglois & 12000. Flamans que les Comtes de Bures & de Rœux y avoient menez. L'Empereur ne l'ayant donc pû obliger à partir de là, demanda au moins qu'il trouvât bon, que ſon armée étant fort affoiblie, il pût ſauver ſon honneur par des tréves. L'Anglois conſentit qu'il les propoſât : mais pour lui il refuſa d'y entendre. Il vouloit montrer que de ſon chef il étoit capable de faire des conquêtes en France.

Cependant l'Empereur deſcendit le long de la Marne, & entra dans la Champagne ſi avant, que les troupes du Dauphin le tenant ſerré, & lui coupant les vivres & les fourrages de tous côtez, il ſe vit en trés-grand danger de perir avec ſon armée. Il y avoit alors deux partis à la Cour : l'un pour le Dauphin, l'autre pour le Duc d'Orleans ; celui-ci le ſauva. Anne de Piſſeleu Maîtreſſe du Roy, toûjours oppoſée à Diane de Poitiers, qui l'étoit du Dauphin, aimoit fort le Duc d'Or-

leans, & portoit ſes interêts au pré- 1544.
judice de ceux de ſon frere, afin qu'il luy ſerviſt de ſupport quand le Roy viendroit à luy manquer. Cette femme trop credule, regardant déja l'Empereur, comme beau-pere de ce Prince, lui reveloit tous les ſecrets du Conſeil du Roy; & ce fut elle, à ce qu'on croyoit, qui fit en ſorte, par le moyen de Nicolas de Boſſu Longueval, qu'il ſe rendit maître d'Eſpernay, & de Château-Thierry; où il trouva des vivres en abondance, ſans quoy il étoit perdu.

L'épouvante penſa dépeupler tout Paris quand on ſçût qu'il étoit dans Château-Thierry, & que ſes coureurs venoient juſqu'à Meaux: les uns fuyoient à Rouen, les autres à Orleans; tous les chemins étoient pleins de charettes chargées de meubles, de femmes & d'enfans; & ce qui augmentoit le deſordre, c'étoit les filoux & les canailles qui pilloient ces pauvres gens. Le Roy envoya Claude, Duc de Guiſe à Paris, pour le raſſurer; & lui-même s'y rendit peu aprés.

Mais l'Empereur, au lieu d'en approcher, prit à gauche, s'en alla à Soiſſons. Comme il étoit logé à l'Ab-

1544. baye de saint Jean des Vignes, qui est au Fauxbourg, on remit les propos de la paix en avant. Un Moine Jacobin, de la noble Maison des Guzmans en Espagne, en parla le premier au Confesseur du Roy. Le parti du Dauphin ne la vouloit point; celuy du Duc d'Orleans la pressoit, avec une extrême importunité; le Roy se rangea du côté du dernier. Les Députez étant donc assemblez à Crespy en Laonnois, la conclurent le dix-huitiéme du mois de Septembre.

Les Principaux Articles étoient; » Que l'Empereur dans deux ans, donne- » roit, à son choix, ou sa fille, ou celle » de Ferdinand son frere au Duc d'Or- » leans, & pour dot, ou le Milanez, » ou bien les Pays-Bas; & les Comtez » de Bourgogne & de Charolois: Que » s'il donnoit le Milanez, il garderoit les » Chateaux de Milan & de Cremone, » jusqu'à tant qu'il y eût un enfant mâle » de ce mariage: Que le Roy renonceroit » au Royaume de Naples, & au Mila- » nez, en cas que l'Empereur donnât » les Pay-Bas au Duc d'Orleans: Qu'il » rendoit toutes les terres au Duc de » Savoye: mais qu'il en retiendroit les » places, tant que l'Empereur garderoit

Milan & Cremone : Que celles qui avoient été prises depuis la tréve de Nice en ces pays-là (l'Empereur n'en avoit pris qu'une & le Roy plus de vingt) seroient restituées de part & d'autre. Comme aussi toutes celles qui s'étoient prises en France & aux Pays-bas. 1544.

Cette paix étant plus avantageuse au Duc d'Orleans qu'à la France, le Dauphin qui ne pouvoit souffrir ni l'aggrandissement de son frere, ni le dommage du Royaume, fit des protestations contre ce traitté dans le Château de Fontainebleau, en presence du Duc de Vendôme, du Comte d'Enguien frere de ce Duc, & de François Comte d'Aumale, * le deuxiéme jour de Decembre. Les gens du Roy du Parlement de Toulouse en firent aussi pour ce qui touchoit les droits de la Couronne, & la translation des sujets à un autre Prince.

* Il fut Duc de Guise aprés la mort de son pere, & Aumale peu aprés fut érigée en Duché

Ce qui hâta le Roy de conclure ce traité, ne fut pas seulement la brigue du Duc d'Orleans, mais encore la fâcheuse nouvelle qu'il eut de la capitulation de Boulogne & du danger extrême où étoit Monstreüil. Le Maréchal de Biez défendoit courageusement cette

1544. derniere place, quoiqu'elle ne valût rien : mais ſon gendre Jacques de Coucy-Vervin, jeune homme aiſé à épouventer, parce qu'il n'avoit aucune experience, rendit lâchement Boulogne ſans qu'elle fût preſſée, & lors que le Dauphin étoit à deux journées prés avec ſon armée pour la ſecourir. Auſſi ne lui pardonna-t-il pas cette faute, ayant toûjours eu opinion qu'il avoit rendu cette place pour favoriſer le Duc d'Orleans. Monſtreüil fut ſauvé, parce que la Paix étant faite à Creſpy, les Comtes de Bures & de Rœux qui avoient joint le Duc de Nortfolc, eurent ordre bien exprés de ſe retirer.

Le Dauphin, qui avoit fait une grande diligence pour venir au ſecours de Boulogne, la trouvant renduë, fit une entrepriſe la nuit ſur la baſſe ville, qui n'étoit fermée que d'un foſſé ſans muraille, & où neanmoins les Anglois avoient mis leur canon & leur équipage. Il l'emporta fort facilement : mais faute de bon ordre, ſes gens s'étant jettez ſur le bagage, les Anglois deſcendirent de la haute-ville, & quoiqu'ils fuſſent beaucoup moins en nombre, les repouſſerent & les chaſſerent dehors ; mais ils n'en ſortirent pas tous, il en demeura

meura quatre ou cinq cens ſur le pavé. 1544.

Ce coup manqué, le Maréchal de Biez eut charge de bâtir un Fort ſur la pointe qui eſt vis-à-vis de la tour d'Ordre, pour empêcher l'entrée du Havre. Comme il n'y avoit point d'eau en cet endroit-là, & que le ſoldat n'y eût pû durer à cauſe des vents, il le bâtit vis-à-vis de la baſſe ville, dans un lieu qu'on nommoit Outreau : mais il le fit ſi étroit, qu'aprés trois mois de travail, il falut combler les retranchemens pour l'élargir. [Il arrive ſouvent de pareilles fautes à ceux qui s'éſtimant habiles parce qu'ils ſont puiſſans, ne prennent conſeil que d'eux-mêmes, de peur qu'on ne croye qu'ils ignorent quelque choſe; ils ſe hâtent plus de travailler qu'ils ne s'entendent à bien faire.

Les affaires d'Ecoſſe étant troublées par l'Anglois, qui vouloit à quelque prix que ce fût avoir l'heritiere pour ſon fils, le Roy prit le ſoin d'aſſiſter la mineure & la Reine ſa mere. Le Comte de Lenox dés l'an 1543. y mena quelques gens de guerre de ſa part; mais ce jeune homme ayant joüé l'argent de leur montre, paſſa au ſervice de l'Anglois, qui lui fit épouſer ſa niéce. Le Seigneur de la Broſſe Gentilhomme.

1545. Bourbonnois, puis Lorges Comte de Montgommery Capitaine de la Garde Ecossoise, furent envoyez en sa place avec quelques troupes.

Il s'étoit conservé quelques restes des Vaudois dans les vallées des Alpes, entre le Dauphiné & la Savoye. Il y en avoit dans les deux Bourgs de Merindol & de Cabrieres, dont le premier est de la Comté de* Veniſſe, l'autre des terres du Roy. Le bon Roy Loüis XII. s'étoit contenté de leur faire professer de bouche la Foy Catholique: mais depuis que Luther avoit paru ils étoient retournez publiquement à leurs anciennes erreurs. Vers l'an 1536. le Parlement de Provence, dont alors Antoine Chassané étoit premier President, avoit donné un Arrêt pour les châtier. L'execution en avoit été surſise par plusieurs fois: mais cette année 1545. Jean Menier d'Oppede qui avoit succedé à Chassané mort subitement, entreprit de la faire à main forte, étant mû de zele, ou peut être de ressentiment de ce que l'un de ses Fermiers s'étoit retiré, sans le payer dans Cabrieres. Il leva des troupes pour cela, & les joignant avec celles que le Vice-Legat d'Avignon lui fournit, il alla exterminer ces

* Ou venaiſcin.

miſerables & en fit un maſſacre univer- 1545.
ſel, ſans diſtinction d'âge ny de ſexe, à la reſerve de ceux qui pûrent ſe ſauver dans les rochers.

L'année precedente Antoine Duc de Lorraine étoit paſſé de ce monde en l'autre: celle-cy le Duc François ſon fils le ſuivit; laiſſant un fils nommé Charles, âgé de deux ans ſeulement. Cet Antoine avoit eu beſoin de beaucoup d'adreſſe pour ſe conſerver entre le Roy & l'Empereur. Il avoit marié une de ſes filles à René de Chaalons Prince d'Orange, & François ſon fils aîné à Chriſtine fille de Chriſtierne II. Roy de Danemarck, & de Dorothée ſœur de l'Empereur. Le Roy en avoit pris de grands ſoupçons; neanmoins ſa conduite fut ſi droite, & ſon procedé parut ſi cordiale dans les peines qu'il prit pour les mettre d'accord lui & l'Empereur, qu'à la fin il en demeura tres-ſatisfait.

Le Concile étoit inſtamment demandé par l'Empereur & par les Allemands; mais les Catholiques en deſiroient un general, & les Proteſtans un National, où le Pape ne fût point Juge. Dès l'an 1542. Paul III. l'avoit indit à Trente; & neanmoins pour divers obſtacles il en avoit retardé l'ouverture juſqu'au treizième de Decembre de cette année, qui étoit le troiſié-

1545. *me Dimanche des Avents. Les Lettres de convocation s'addreſſoient à l'Empereur & au Roy nommément ; mais à tous les autres Princes ſeulement en general.*

Comme le Roy vit qu'il n'avoit pû recouvrer Boulogne ni par la force ni par la voye des Traitez, il crût que le meilleur moyen de le ravoir, ſeroit d'attaquer l'Anglois dans ſon Iſle même. Il envoya donc ordre au Capitaine Paulin de prendre ſes Galeres à Marſeille, & de les amener dans l'Ocean à l'embouchure de la Seine, fit venir dix gros navires Genois, & manda tout ce qu'il avoit de bons vaiſſeaux dans ſes Ports. Mais pluſieurs de ceux de Genes perirent à l'entrée de la Seine, & avec cela, comme il voulut donner à dîner aux Dames dans ſon grand Carracon, qui étoit le plus beau vaiſſeau de la mer, il arriva que le feu s'y mit par la faute de ſes cuiſiniers ; ſi bien qu'il le conſuma tout entier, & endommagea fort tous ceux qui étoient alentour par le fracas que firent cent pieces de canon, dont il étoit chargé. Cet accident troubla bien la fête, & donna mauvais preſage de cet armement, qui avoit tant coûté.

L'Amiral d'Annebaut en eut le com-

mandement. Il alla chercher l'armée 1545
d'Angleterre ſur ſes côtes, & ſe ſaiſit
de l'Iſle de Wict. Les Anglois, aprés quelques eſcarmouches ſe retirerent entre cette Iſle & Portmouth, dans un lieu tout entouré de bancs & de rochers, où il n'y avoit qu'une avenuë. Il ne fut trouvé bon ni de fortifier l'Iſle de Wict, ni de les attaquer dans un poſte ſi avantageux : mais de faire quelques deſcentes ſur leurs coſtes à la veuë même du Roy Henry qui étoit à Portmouth, pour eſſayer de les tirer de-là. On en fit en trois ou quatre endroits avec grand bruit, mais comme Annebaut vit qu'ils n'en ſortoient point pour cela, & que ſes victuailles étoient conſumées, il tourna la prouë vers la France, & y arriva ſur la fin de Juillet.

Le Maréchal de Biez tenoit toûjours Boulogne aſſiegée, mais il n'y avançoit rien, quoique le Roy même pour lui donner chaleur, fût venu avec Charles Duc d'Orleans ſon ſecond fils en l'Abbaye de Forêt-Mouſtier, qui eſt à dix lieuës de là, entre Abbeville & Montreüil.

La playe que François Duc d'Aumale y receut en une ſortie que firent les ennemis, eſt une choſe fort memora-

1545. ble ; il revint du combat ayant dans la tête, le fer d'une lance avec un tronçon du bois, qui lui entroit par l'angle d'entre l'œil droit & le nez, & lui sortoit par derriere, entre la nuque du col & l'oreille. Il falut que le Chirurgien, c'étoit Ambroise Paré, le lui arrachât avec des tenailles ; & neanmoins il en guerit heureusement.

Cependant les maladies contagieuses attaquerent les troupes du Roy, & le Duc d'Orleans Prince de grande esperance, mourut le huitiéme de Septembre à Forêt-Moustier, soit de ce venin, soit d'un poison, qu'on soupçonna lui avoir été donné par les creatures de son frere. Car ils ne pouvoient souffrir que le Roy le cherît si fort qu'il faisoit, ni qu'il se fâchât de ce que le Dauphin malgré ses défenses, entretenoit toûjours commerce avec le Connêtable de Montmorency, dont ils souhaittoient le retour ; parce que leur Maître le desiroit ardemment.

La mort de ce jeune Prince rompit tous les liens de concorde, s'il en restoit quelqu'un, entre le Roy & l'Empereur. Quand les Envoyez de France en porterent la nouvelle au dernier, & qu'ils lui demanderent comment

eſt-ce qu'il entendoit diſpoſer du Mila- 1545.
nez, il répondit nettement; que celuy à qui il l'avoit promis n'étant plus, il ſe croyoit quitte de ſa parole.

Il declaroit ſon intention avec d'autant plus de hardieſſe, qu'il voyoit ſes affaires contre les Proteſtans en tres-bon état. Quelques-uns d'entre-eux; comme Maurice l'un des Ducs de Saxe, avoient pris ſon party; Federic Electeur Palatin s'étoit ſoûmis, & Jean Federic Duc de Saxe, & Philippe Landgrave de Heſſe qui lui avoient declaré la guerre, ne s'accordoient pas bien enſemble. Ainſi leur grande armée, qui au commencement étoit de ſept mille hommes de pied & de quinze mille chevaux; s'étoit preſque toute diſſipée; & la ſienne ſe renforçoit tous les jours par les ſecours que le Pape & les Princes d'Italie luy envoyoient, & par les forces qu'il tiroit des Pays-bas, de ſes terres hereditaires, & des Princes Catholiques.

La paix étoit également ſouhaittée 1546.
par le Roy François & par le Roy d'Angleterre. La ſanté du premier n'étoit pas trop bonne, ſon armée dépeririſſoit par les maladies, & il apprehendoit que les grandes forces que Charles

1546. V. assembloit pour dompter les Princes Protestans d'Allemagne, ne lui tombassent sur les bras. Quant à Henry, il n'avoit ny hommes ny argent, & il craignoit que la guerre étrangere ne favorisât un soûlevement dans son Royaume. Pour ces considerations ils nommerent des deputez sur la fin d'Avril, qui s'assemblant en un lieu entre » Ardres & Guines, aprés six semaines » de contestations, conclurent la paix le » huitiéme jour de Juin : Par ce traitté » l'Anglois promit de rendre Boulogne dans huit ans : & le Roy s'obligea envers lui de huit cens mille écus d'or, payables cent mille par chaque année.

Le reste de celle-cy le Roy François l'employa à visiter & à garnir ses frontieres, de peur que l'Empereur n'attentât quelque chose contre lui, comme il eût fait sans doute, si les Protestans se fussent rangez à sa volonté aussitôt qu'il l'avoit esperé. On conseilloit à François de les secourir pour éloigner la guerre de son pays, & pour l'entretenir dans les terres de son ennemy. On lui remontroit qu'il le pouvoit avec honneur, car c'étoient ses alliez : Qu'il le pouvoit en conscience, puisque l'Empereur par ses Manifestes

declaroit qu'il n'en vouloit point à leur croyance, mais à leur rebellion : neanmoins les conseils scrupuleux du Cardinal de Tournon l'en détournerent, & l'obligerent même, pour leur faire voir qu'ils ne devoient rien esperer de lui, à faire éclater hautement son courroux contre les Sectateurs de leur Religion. Il ralluma les feux par tout son Royaume pour exterminer ces miserables ; & il en fut brûlé un grand nombre. Plusieurs se racheterent des flammes en chantant la palinodie, & les plus habiles s'en sauverent par une prompte fuite. 1547.

Le vingt-huitiéme de Fevrier de l'an 1547. vit mourir le Roy Henry d'Angleterre, âgé de 57. ans. Son incontinence avoit horriblement embroüillé la trame de sa vie, par la multiplicité de ses mariages, & par le terrible changement qu'il fit dans l'Eglise Anglicane. Il avoit eu six femmes, Catherine d'Arragon, Anne de Boullen, Jeanne Seymer, Anne de Cleves, Catherine Havard & Catherine Parre. Il repudia la premiere & la quatriéme, vit mourir en couche la troisiéme, & fit décapiter la seconde & la cinquiéme pour crime d'adulterre. La sixiéme lui survêcut, &

1547. épousa Thomas Seymer Amiral d'Angleterre. De la premiere il laissa une fille nommée Marie ; de la seconde une autre qui se nomma Elisabeth, & de Jeanne un fils appellé Edoüard, âgé pour lors de neuf ans, qui vint à la Couronne immediatement aprés luy.

Le bruit des armes de l'Empereur donnoit l'épouvante à toute la Chrêtienté : le Pape même trembloit de peur qu'ayant subjugué l'Allemagne il ne passât en Italie. Quand François eut donc bien consideré les consequences de la ruïne des Protestans, il changea d'avis & fit ligue avec eux. Il s'obligea de recevoir le fils aîné du Duc de Saxe en France, & de lui permettre en particulier l'exercice de sa Religion ; & il promit d'envoyer cent mille écus à son pere, & autant au Landgrave de Hesse, en attendant qu'il pût les assister de troupes.

Sur ces entrefaites, comme son inquiétude le promenoit de lieu en autre, le chagrin de la mort du Roy Henry redoubla celuy de son mal inveteré, & changeant une fiévre lente qu'il avoit, en continuë, l'arrêta au Château de Ramboüillet, où il termina sa vie le dernier jour de Mars, par une

ſin digne d'un Prince tres-geneteux, & 1547.
d'un Roy Tres-Chrêtien.

Il recommanda tres-inſtamment à ſon fils de diminuer les tailles qu'il avoit trop hauſſées, de ne point rappeller Montmorency, de conſerver le Cardinal de Tournon, & le Maréchal d'Annebaut dans le Miniſtere; Lui remontra fort ſagement, que les fils devoient imiter les vertus de leurs peres & non pas leurs vices: Que les François étant le meilleur peuple qui fût au monde, meritoient d'autant plus d'être bien traittez, qu'ils ne refuſoient rien à leur Roy dans ſes beſoins: Il y ajoûta pluſieurs autres belles choſes, avec non moins de zele que d'éloquence; mais s'il vouloit que ſes dernieres volontez fuſſent accomplies, il en faloit faire executeur ceux qui devoient être les Miniſtres de ſon fils; ce Prince les enſevelit dans l'oubli avant que ſon pere le fût dans le cercueil.

La magnificence & la ſomptuoſité le ſuivirent juſqu'au tombeau: ſes funerailles ſe firent avec une pompe extraordinaire; il y aſſiſta onze Cardinaux, ce qu'on n'avoit jamais veu. Il fut proclamé par cry public dans la Sale du Palais: *Prince Clement en paix, victo-*

1547. *rieux en guerre, pere & reſtaurateur des bonnes Lettres & des Arts liberaux.*

Il n'eut jamais ſon pareil en liberalité, en generoſité, & en clemence : Il en eut tres-peu en valeur, en éloquence : & en belles connoiſſances. [Nous avons dit, comme il aima les Lettres, & qu'il avança ceux qu'il ſçavoit y exceller. Entre-autres Jean du Bellay, qui fut Doyen du ſacré College des Cardinaux, & par lui employé en pluſieurs grandes negociations : Georges de Selve qu'il mit à la tête de ſon Parlement, Pierre Chaſtelin, Pierre Danez & Guillaume Pelicier qu'il fit tous Evêques, & le premier encore grand Aumônier ; François Olivier qui fut Chancelier de France, Guillaume Budée le plus ſçavant homme de ſon temps dans la langue Grecque, & dans la connoiſſance de l'antiquité, & Lazare Baif ; honora ces deux derniers de la charge de Maître des Requêtes.] C'eût été un grand Prince de tous points, s'il eût eu autant d'application & de ſoin pour ſes affaires, qu'il avoit d'ambition de s'aggrandir, & s'il ne ſe fut pas quelquefois laiſſé poſſeder au mauvais conſeil de ſes Miniſtres, & à la paſſion des femmes.

Ceux-là pour ſe rendre tout-puiſſans eux-mêmes, pouſſerent ſon autorité pardeſſus les anciennes Loix du Royaume, juſqu'à une domination déreglée; Les femmes qu'il aima, étant vaines & prodigues, changerent en faſte & en vanité l'amour qu'il avoit pour la belle gloire, & lui firent ſouvent conſumer en folles dépenſes l'argent qu'il avoit deſtiné pour de grandes entrepriſes. 1547

Les dix dernieres années de ſa vie, le chagrin de ſon mal le rendit ſi bon ménager, qu'encore qu'il eût employé de grandes ſommes à acheter de trés-riches meubles, grande quantité de pierreries, de beaux tableaux, & de Livres les plus curieux; quoiqu'il eût donné des penſions à la plûpart des Cardinaux, à tout ce qu'il pouvoit connoître de braves Capitaines, & d'hommes vrayement ſçavans: [qu'il eût achevé ou commencé ſept ou huit ſuperbes bâtimens, le Louvre, ſaint Germain en Laye, Fontainebleau, le Château de Madrid au village de Menus, maintenant dit Boulogne, Villiers-Côterets, Folembray en Picardie, Chambord prés de Blois, & quelques autres,] & qu'il eût ſoûtenu la guerre contre toutes les puiſſan-

1547. ces de l'Europe prés de trente ans ; neanmoins à ſa mort il laiſſa tout ſon Domaine dégagé, quatre cens mille écus d'or dans ſes coffres, & un quartier de ſes revenus prêt à y entrer. Au contraire ſon fils en treize ans qu'il regna, quoiqu'il eût vendu un grand nombre de charges de nouvelle creation, qu'il eût hauſſé les impôts d'un tiers, & qu'il n'eût rien donné qu'à ſes favoris, ſe trouva endetté de quinze ou ſeize millions, tres-grande ſomme pour ce temps-là.

J'avois oublié de marquer qu'il avoit pris pour deviſe une Salemandre dans un feu, avec ces mots : NUTRISCO ET EXTINGUO, *Je m'y nourris & je l'éteins* ; & qu'il érigea en Duchez & Pairies, la Comté de Vendôme pour Charles de Bourbon en 1514. celle de Guiſe en faveur de Claude de Lorraine en 1527. celle de Montpenſier pour Loüis de Bourbon en mil cinq cens trente huit. La même année, pour l'amour de François de Cleves : il donna auſſi le titre de Duché à celle de Nevers, laquelle avoit déja été érigée en Pairie par le Roy Charles VII. l'an 1459. Il ne s'eſt point fait juſqu'alors d'érection de ces grandes Dignitez, que pour

suppléer le nombre des six anciens : 1547.
Voilà pourquoy le Parlement, qui croyoit être de son devoir de conserver les anciens Ordres & la Majesté de la France, que ces nouvelles Pairies blessoient extrêmement, fit de graves remontrances au Roy pour empêcher celle de Guise : mais le Roy désirant gratifier de cet honneur un Prince, qu'une vertu extraordinaire élevoit presque à l'égal de ceux de son Sang, contraignit cette grande Compagnie, par huit jussions, d'obeïr à ses volontez.

Il épousa deux femmes, Claude, fille de Loüis XII. & d'Anne de Bretagne l'an 1514. & Eleonore d'Austriche sœur de Charles V. l'an 1530. De la premiere il eut trois fils & trois filles. Il ne restoit de tous ces enfans que Henry & Marguerite. Henry regna, [Marguerite, Princesse fort semblable à son pere en generosité & en affection pour les Lettres, aussi fut-elle nommée la Pallas de la France,] épousa Emanuel Philbert Duc de Savoye l'an 1559.

[La Reine Claude mourut à Blois l'an 1524. âgée seulement de 25. ans. Elle portoit pour devise, une Lune rayonnante avec ces mots : *Candida*,

1547. *Candidis.*] Quant à la Reine Eleonore, elle ne procréa aucuns enfans. Aprés ſa mort elle ſe retira aux Pays-Bas auprés de l'Empereur Charles V. ſon frere, qui l'an 1555. l'emmena en Eſpagne. Elle deceda à Badajox l'an 1558. âgée de quelque ſoixante ans.

CLAUDE I. FEMME DU ROY FRANÇOIS.

Son extraction. N'ETANT reſté que deux filles au Roy Loüis XII. dont Claude étoit l'aînée, Anne de Bretagne ſa femme ſouhaitoit la marier à Charles d'Autriche; ſi bien qu'elle lui fut promiſe. Mais Loüis ayant conſideré plus meurement que ce mariage faiſoit naître une guerre immortelle dans la France en portant la Bretagne à un Prince étranger; il ſe reſolut par l'avis de ſon Parlement & des grands Seigneurs de ſon Royaume, de la marier à François de Valois ſon préſomptif heritier: lequel la fiança l'an 1506. au Château du Pleſſis

Plessis lez Tours. Neanmoins, parce que la Mere n'aprouvoit point ce parti, & s'opiniâtroit pour Charles d'Autriche, le mariage ne s'accomplit point tandis qu'elle vécut. Peu aprés sa mort, les fiancez se marierent à saint Germain, le 18. de May 1514. & deux ans aprés celle de Loüis XII. Claude fut couronnée à saint Denis. Cette Princesse apporta une dot fort riche à son Epoux, le Duché de Bretagne, les Comtez d'Ast, de Blois, de Coucy, de Montfort, d'Etampes, sans compter ses droits sur le Duché de Milan. Mais tous ces grands avantages, n'étoient rien en comparaison des excélentes qualitez qu'elle possedoit : non pas de ces vains attraits de beauté, que le temps & les maladies effacent : car elle n'en avoit point qui éclatassent par dessus le commun ; & même elle étoit boiteuse : mais de ces richesses, dont une ame Chrétienne doit être ornée. Il reluisoit en elle une modeste chasteté, une douceur candide, une pieté sans hypocrisie, une grande charité envers les pauvres & les affligez : bref, tant de vertus & en un si haut degré, que les Auteurs de son temps n'ont point douté d'en parler comme d'une Sainte,

1547.

Est fiancée à François.

Le mariage ne s'accomplit qu'aprés la mort de la Reine Anne.

1547. & d'assurer qu'elle n'avoit jamais offensé Dieu mortellement. Aussi son Epoux porta tant de respect à ses vertus, qu'il n'osa point ouvertement prendre de maîtresse durant qu'elle vécut, & défera beaucoup à ses conseils; Heureux s'il les eût suivis dans l'affaire de Charles de Bourbon, non pas ceux de sa mere, dont les fâcheuses humeurs exercerent d'ailleurs la patience de cette bonne Reine en plusieurs rencontres.

Ses enfans. Le Ciel lui donna sept enfans, trois fils & quatre filles, qui nâquirent selon ce rang. Loüise en 1515. Charlotte l'année suivante : ces deux moururent en enfance, François en 1517. La mere voulut qu'il portât ce nom, parce qu'elle crût l'avoir obtenu de Dieu par les suffrages de saint François de Paule : il fut empoisonné à Valence, comme je l'ai dit. Henry en 1518. qui succeda à la Couronne. Madelène deux ans aprés : elle fut mariée à Jacques V. Roy d'Ecosse, & mourut à six mois de là. Charles l'année suivante : il fut Duc d'Orleans, & mourut à l'âge de vingt-trois ans, sans avoir été marié. Marguerite en l'an 1522. Elle épousa Emanuël Philbert Duc de Savoye, par le traité du Château en Cambresis, étant âgée de trente-six ans.

Or aprés avoir donné tous ces enfans à la France la bonne Reine la quitta pour s'en aller au Ciel. Elle mourut au Château de Blois le vingtiéme de Juillet de l'an 1524. n'ayant que vingt-cinq ans accomplis. Son corps gît à saint Denis dans un superbe Mausolée auprés du Roy son mari : auquel elle légua en mourant l'usufruit & l'administration de son Duché de Bretagne. 1547. Sa mort & sa sépulture.

ELEONORE D'AUTRICHE,

II. FEMME

DU

ROY FRANCOIS.

ELEONORE fille de Philippe le Beau Duc d'Autriche, & de Jeanne de Castille heritiere du Royaume des Espagnes, naquit à Louvain en Brabant, le 24. de Novembre 1498. deux ans avant Charles V. son frere. Il la maria à Emanuël Roy de Portugal, l'an 1518. Ce Roy avoit déja eu deux femmes ; sçavoir Isabelle d'Arragon, dont il ne lui étoit point resté d'enfans : puis Marie de Castres, sœur de Jean- Son extraction & ses alliances.

1547. ne l'insensée, mere de Charles V. dont il avoit eu cinq enfans : entr'autres, Jean qui régna aprés lui ; Isabelle que Charles V. épousa, & par le droit de laquelle Philippe II. leur fils se saisit du Royaume de Portugal ; & Beatrix qui fut femme de Charles de Savoye dépouillé par le Roy François. Je n'ai pas dit ces choses sans necessité, bien que peut-être hors de propos. Or il en eut aussi deux d'Eleonore sa troisiéme femme, un fils nommé Charles, qui ne vêcut pas long-tems, & une fille nommée Marie, qui vêcut en celibat. Par le Traité de Madrid fait l'an 1526. cette Reine veuve fut fiancée au Roy François I. aussi veuve de sa premiere, & alors prisonnier en Espagne, quoique l'Empereur son frere l'eût promise à Charles de Bourbon. La guerre qui se continua entre les deux Monarques, nonobstant cet accord forcé, differa ce mariage jusqu'à l'an 1530. que la paix s'étant faite par le traité de Cambray, Eleonore fut amenée en France avec les deux fils du Roy qui étoient en ôtage en Espagne. Il alla au devant d'elle avec toute sa Cour jusqu'au Mont de Marsan, l'épousa dans l'Abbaye de Veres ; & puis la fit cou-

Est mariée à François I.

tonner & recevoir à Paris avec grande pompe. Mais en effet ces cérémonies exterieures ſe faiſoient plûtôt pour la dignité de la France, que pour affection qu'il lui portât. Il avoit déja engagé ſon cœur à la belle Anne de Piſſeleu ; & puis comment eût-il pû cherir la ſœur bien-aimée de ſon plus mortel ennemi ; Toutefois, s'il n'eût de l'amour pour Eleonore, au moins il eût du reſpect pour elle, & la traita toûjours avec beaucoup de civilitez & de courtoiſies. 1547.

Qui a du reſpect, mais point d'amour pour elle.

Elle qui connoiſſoit bien qu'elle ne poſſederoit jamais ſa confidence & ſes bonnes graces, qu'en éteignant tout à fait les inimitiez d'entre lui & ſon frere, tenta diverſes fois une ſi loüable entrepriſe, & ne ſe rebuta point pour n'y avoir pas réüſſi. Tellement que dés la premiere année qu'elle arriva en France, elle fit quelques tentatives qui ne réüſſirent pas. Ainſi elle employa ſes ſoins, pour faire que l'Empereur ſe trouvât à Marſeille avec le Pape & le Roy : mais il ne l'en voulut pas croire. Auſſi par ſes ſollicitations en partie la tréve fut concluë à Nice : par ſa ſuggeſtion, à ce que crûrent quelques-uns, le Moine Guſman mit en avant les propoſitions de la paix, qui fut faite à

Elle s'entremit ſouvent de la paix.

1547. Crespy : Bref l'Empereur disoit qu'à sa considération il donneroit sa fille au Duc d'Orléans, & pour l'entretenir dans cette bonne volonté, elle l'alla voir à Bruxelles, accompagnée d'une Royale suite de Dames & de Seigneurs.

Sa retraite & la mort. N'ayant point eu d'enfans du Roy, elle se retira lors qu'il fut mort, au Païs-bas près de l'Empereur son frere : puis elle le suivit en Espagne l'an 1556. & mourut à Badajos deux ans aprés. On y voit son tombeau.

Fin du Tome Septiéme.

TABLE

TABLE

DES MATIERES DU VII. Volume.

A.

D'Acugno (Antonio) Evêque de Zamora chef des revoltez d'Eſpagne. 273.

Les *Adornes.* 209. 211. 305.

Adrien Pape, 297. 298. 308. 310.

Affaires. Reſſort ordinaire des grandes affaires. 335.

Aignadel. Bataille donnée en ce lieu contre les Venitiens. 190. 191.

L'Aiguille, haute montagne en forme de Pyramide. 462.

Aix. Parlement établi en cette Ville, 133. Aix ſaccagée. 439. 440.

Albert. Archevêque de Mayence, 261. 262. 267.

Le Seigneur *d'Albret*, 20. 28. 29. ſes pretentions ſur la Bretagne. 37. 136.

Jean *d'Albret*, Roy de Navarre, 171. 204. *verſo.* 205. Sa mort. 252.

Henry *d'Albret*, Roy de Navarre, 252. 258. ſa priſe à Pavie. 337.

D'Alençon, Duc, 14. premier Prince du ſang ſous François I. 286. 336. *& ſuiv.*
Alexandre VI. intrus dans le S. Siege, & ſes mœurs, 43. 48. 57. *& ſuiv. juſqu'à* 156. Sa mort, 166.
Alfonſe, fils de Ferdinand Roy de Naples, 32. 49. Il luy ſuccede, 50. *& ſuiv.* ſa fuite & ſa mort, 59. 60.
Alfonſe Duc de Ferrare, 195. *& ſuiv.*
Alger aſſiegé, & ce qui en réüſſit, 479.
Allemagne. Allemands, 184. 185. Troubles en Allemagne, 396. 397. 402. 403.
Alpes. Le paſſage des Alpes fermé aux troupes du Roy François I. 239. ouvert avantageuſement, 240.
D'Alviane (Barthelemy) Général des Venitiens, 190. 208. 255.
D'Amboiſe (Georges) Evêque de Montauban, priſonnier, 20. 21. Archevêque de Roüen & Cardinal, 135. 145. 152. ſon deſſein d'être Pape, 167. 192. ſa mort & ſon éloge, 195. *verſo.*
Anabaptiſtes. Leur ſanglante & horrible tragedie dans la ville de Munſter, 418.
S. André (Charles d'Albon) Lieutenant de Roy en Languedoc, 76.
Angleterre, 251. 253. 269. 308. 320. 339. 342. 367. 370. 391. 397. Trouble en Angleterre, 387. 308. 309.
Les *Anglois* gagnez par les bons vins d'Ita-

lie. entierement chaſſez de France. 202. *verſo.* 204.
François d'*Anglure* d'Eſtanges, Gouverneur de Luxembourg. 499.
Comté d'*Angouleſme*, érigée en Duché Pairie. 236. *& ſuiv.*
Anne, fille de François II. Duc de Bretagne, 31. *& ſuiv.* ſon mariage par procureur avec l'Archiduc d'Autriche, ſans effet. 36. 37. recherchée enſuite par le Roy Charles VIII. 38. devenuë Reine de France 39. elle épouſe en ſecondes nopces le Roy Loüis XII. 137. ſa mort. 216.
Annebaut, Maréchal de France. 457. devenu Admiral. 471. 474. 482. 483. 508. 509.
Les Filles de l'*Annociation*, par qui inſtituées. 137. 138.
Antoine, Duc de Lorraine, ſa conduite & ſa mort. 507.
Antoine, Duc de Vendoſme. 488.
Arragon. Voyez *Eſpagne.*
Araxide, Roy de Tunis. 425. 426.
Arreſts. Payement des *Arreſts*, autrefois gratis, & depuis quand & comment les parties en ont été chargées. 22. *& ſuiv.*
Loüis d'*Ars*, brave Capitaine. 161. 173.
Aſcagne. Voyez *Sforce.*
Aſtrologie judiciaire. 103. 104.
D'*Avalos* (Fernand) Marquis de Peſcaire, 202. *verſo.* 325. Voyez *Peſcaire.*

Aubigny, 51. 65. 71. *& ſuiv.* 74. 75. 149. 156. 157. 159. 240. 337.
Pierre d'*Aubuſſon*, Grand-Maiſtre des Chevaliers de Rhodes, & Cardinal. 35.
Les *Auguſtins* offenſez contre les Jacobins, & pourquoy 261. *& ſuiv.*
François, Duc d'*Aumale*, & la playe extraordinaire dont il guerit. 509. 510.
Auſbourg. Voyez *Confeſſion*.
l'*Autriche*, décorée du titre d'Archiduché. 26.

B.

BAJAZET. 35. 61.
Le Cardinal *Baluë*, Legat *à latere* en France : comment il s'y comporta & y fut reçû. 9. 10.
Barbe & cheveux. 278. *& ſuiv.*
Barberouſſe. Voyez *Chairadin*.
Barbeſieux, Admiral des mers du Levant. 282. *& ſuiv.*
Concile de *Baſle*, & ſa juſte & neceſſaire ordonnance. 85. 86.
Bataille remarquable entre les François & les Suiſſes, 243. *& ſuiv.*
Le Chevalier *Bayard*, 240. 241. ſon adreſſe, 283. ſa mort, 324.
Beatrix de Portugal, Ducheſſe de Savoye. 419.
La Dame de *Beaujeu*, fille de Loüis XI. 3.

4. 5. 8. 9. 10. 14. 16. 18. 27. 29. 35. 38. 39. devenuë Ducheſſe de Bourbon. 40. 45.
Le Seigneur de *Beaumont*. 145.
Jean de *Beaune* Samblançay, Surintendant des Finances, pendu. 306.
Guillaume du *Bellay Langeay*, grand Capitaine. 381. 435. 456. 480.
Jean du *Bellay*, Evêque de Paris, & depuis Cardinal. 409. 411. 412. 443.
Bentivogle, Seigneur de Boulogne. 47. 137. 146. 180. 196. *verſo*. 199. *verſo*.
Pierre *Bertrand*, Archevêque de Bourdeaux. Sa naiſſance & ſes mœurs. 90.
Droit de *Bienſeance*. 420. 421.
Le Maréchal de *Biez*. 500. *& ſuiv*. 509.
Bombes de guerre. Ce que c'eſt & comment on les met en uſage. 285.
Bonne de Savoye, perduë de reputation. 47.
l'Amiral *Bonnivet*. 263. 264. 288. 289. 304. 312. 321. *& ſuiv*. 325. 326. 330. 333. 334. ſa mort, 337.
Ceſar *Borgia*, fils baſtard du Pape Alexandre VI. & Cardinal. 48. 58. 134. il prend l'épée. 135. 137. 141. 155. 166. 167. reſte de ſes aventures. 169. 170. ſa mort. 171.
Bouillon. Voyez François *Marie*.
Le Comte de *Boukingham*, Chef d'une faction, décapité. 11.
Anne de *Boullen*, devenuë Reine d'Angleterre. 388. 408. *& ſuiv*. ſon crime & ſon ſupplice. 448.

Siege de *Boulogne*, en Italie, par les François 199. *verſo.* par la Ligue ſainte. 291. *& verſo.*
Siege de *Boulogne*, ſur la mer. 500. 503. 504. *Boulogne* renduë aux François. 508. 509.
Jean, Duc de *Bourbon*. 3. 4. Connêtable. 5. 13. 34. ſa mort. 40.
Gilbert de *Bourbon*, Duc de Montpenſier. 64. 72. enfermé par trois armées. 75. ſa mort. *là même.*
De *Bourbon* (Charles) Duc, 205. Connêtable ſous François I. 237. 247. 250. 254. 286. *& ſuiv.* ſa conſpiration, 311. *& ſuiv.* declaré criminel de leze Majeſté, & ce qui en enſuivit 319. 323. ſon nouveau traité avec l'Empereur, 326. ſon invaſion dans la Provence, 327. *juſqu'à* 358. ſa marche vers Rome, 362. ſa mort, 365.
De *Bourbon* (François) Comte de S. Pol, pris à Pavie, 337. 385. 389.
De *Bourbon* (Charles) Duc de Vendôme, 342.
De *Bourbon* (François) Comte d'Enguien, 491. *& ſuiv.* 496. *& ſuiv.*
Antoine du *Bourg*, Chancelier de France. 424. ſa mort. 457.
Boutefeux en France & en Allemagne. 434. *& ſuiv.*
Le Seigneur de *Boutieres*. 492. 493. 497.
Charles *Brandon*, Duc de Suffolk. 219. 234.

Grands desordres en *Bretagne*. 14. 15. 16. 17. *& suiv.* 22. 25. 26. *& suiv.* 29. *& suiv.* 32. 33. *& suiv.* 36. *& suiv.*

La *Bretagne* prétenduë par le Roy Charles VIII. & ce qui s'en ensuivit. 19.

Guillaume *Briçonnet*, Evêque de saint Malo. 49. 73.

l'Amiral *Bricon*. 423. 431. 432. 443. son procez & sa condamnation. 469. 470. sa mort. 471.

La ville de *Bruges* revoltée contre Maximilian, Roy des Romains. 25. 26.

Le Duc de *Brunsvic*. 385.

Guillaume *Budée*, le plus sçavant homme de son temps. 516.

Le Comte de *Bures*. 308. 320.

C.

CABRIERES. Voyez *Vaudois*.

Caïete. Voyez *Italie*.

Traitez de *Calais*. 282. 283.

Traitté de *Cambray*. 188. 193. 196. autre traitté de *Cambray*. 395. *Cambray* envahy par Charles-Quint. 495.

Le *Camp* du drap d'or. 270.

Campson, dernier Sultan d'Egypte. 260.

Jacques *Capel*, Avocat Général au Parlement de Paris, & son requisitoire contre Charles-Quint. 449. *& suiv.*

La race *Capetienne*, trois fois ſans enfans mâles en ligne directe. 233.
Capitanat. Voyez *Naples.*
Conſtante fidelité de Pierre *Caraccioli*, Duc de Melfe. 160.
Raimond de *Cardonne*, Viceroy de Naples. 201. 211. 249.
Carignan. 492. 496. 498.
Carmes Mitigez. 98.
Cartel de défy envoyé à l'Empereur Charles-Quint par le Duc de Boüillon. 280. & par d'autres. 374. *& ſuiv.*
Catherine d'Aragon, & la diſſolution de ſon mariage avec Henry VIII. Roy d'Angleterre. 387. 407. ſa mort. 413.
Batailles de *Cerizolles* remportée par les François. 496.
Chairadin, ſurnommé Barberouſſe, pyrate, ſon extraction & ſa fortune. 424. 425. *& ſuiv.* 452. 453. 478. 491. 492.
Chaleur. Voyez *Eſté.* 9.
Saint *Charlemagne* & ſa Feſte. 97.
Charles VIII. dit l'affable & le courtois. Son avenement à la Couronne. 3. declaration de ſa majorité. 4. ſon ſacre. 9. ſes prétentions ſur la Bretagne. 19. complot de l'enlever. 20. ſon entrée à Bourdeaux. 21. ſes conqueſtes en Bretagne. 28. il recherche la Ducheſſe de Bretagne en mariage. 38. il l'épouſe. 40. ſa generoſité ſubite,

impreveuë & dommageable. 44. il eſt appellé à la conqueſte du Royaume de Naples. 46. *& ſuiv.* ſon voyage pour l'Italie & ſes forces. 51. *& ſuiv.* ſon entrée à Rome comme dans une ville ennemie. 57. ſa conqueſte du Royaume & ſon entrée dans la ville de Naples. 59. *& ſuiv.* ſon retour en France. 64. peu abſolu, & facile. 67. ſon changement de vie 77. 78. il meurt d'apoplexie. 79. ſon portrait. 81. *& ſuiv.*

Charles, Comte d'Angoulême. 13. 20. 21.

Charles II. Duc de Savoye, & Roy de Chipre. 24.

Naiſſance de *Charles*, fils de Philippe Archiduc d'Autriche & de Jeanne d'Eſpagne. 146. 176. 184. 188. devenu Roy d'Eſpagne V. du nom. 252. 253. 256. 257. differends entre luy & François I. 263. 266. Il aſpire à la Couronne Imperiale. 267. 268. il eſt éleu. 269. ſon entreveuë avec le Roy d'Angleterre. 271. ſon couronnement. *la même.* & 272. ſes plaintes contre François I. 276. ſes Ambaſſadeurs auprès du Roy d'Angleterre, & pourquoy. 282. il fuit la rencontre des François 286. ſon traitté avec Charles de Bourbon Connêtable. 314. 320. *& ſuiv.* entrepriſe de François I. contre luy pour la conquête du Duché de Milan, & ce qui en réüſſit. 329. 330. *&*

ſuiv. ſa conduite quand il tint ce Roy priſonnier. 340. *& ſuiv.* ligue contre luy. 356. 357. 374. *& ſuiv.* ſon voyage en Italie. 392. 393. ſa premiere expedition de guerre. 364. 424. *& ſuiv.* ſon entrée triomphante à Rome. 430. ſon entrée en Provence avec de grandes forces, & ce qui en reüſſit. 438. *& ſuiv.* ſa honteuſe & pitoyable retraite. 444. mal mené ſur la mer. 445. ajourné au Parlement de Paris & ſa réponſe, 449. *& ſuiv.* ſon paſſage par la France pour aller en Flandre. 464. *& ſuiv.* ſes intrigues à quoy employées. 476. 477. agité ſur mer de furieuſes tempêtes. 479. ligué avec l'Anglois contre la France. 498. en danger dans la Champagne. 500. *& ſuiv.* ſon peu de parole. 511. 514.

Charles, Duc d'Orleans, pere du Roy Loüis XII. 233.

Charles, Duc de Savoye, & ſa negociation avec les Suiſſes. 242. *& ſuiv.*

Charles, Comte de Valois. 267.

Charles, Duc de Vendoſme. 342. ſa mort. 489.

Charles, Duc de Savoye, & l'orage qu'il s'attira ſur la tête. 419. *& ſuiv.* 426. 427. 436. 437. 445. 456. 458. 468. 492. 502.

Charles, troiſiéme fils de François I. & Duc

d'Angoulême. 430. devenu Duc d'Orleans. 439. 473. 477. 482. 484. 489. 500. *& suiv.* ſa mort, 510.
Charles, dernier Duc de Gueldres. 474.
Charles, Duc de Lorraine, pupille. 507.
Charlotte, Reine de Chipre & ſa mort à Rome. 24.
Alain *Chartier*. 102.
La Vicomté de *Chaſtellerand* érigée en Duché-Pairie. 236.
Le Maréchal de *Chaſtillon*. 319.
Jean *Chauvelin*, Chancelier de Bretagne, & ſa mort tragique. 7.
Le commencement du Regne des *Cherifs* en Afrique. 206.
Le Royaume de *Chipre*. 24. cedé à la Seigneurie de Veniſe. 25.
François *Chreſtien*, Chancelier de Bretagne. 15.
Chriſtierne II. Roy de Dannemarck, chaſſé de ſon Royaume. 428.
Chriſtierne III. Roy de Dannemarck établit le Lutheraniſme dans ſon Royaume. 455.
Chriſtine, fille de Chriſtierne II. Roy de Dannemarck. 507.
Chriſtophe, Duc de Wittemberg. 447.
Le *Ciel* en colere contre la France pendant cinq ou ſix ans. 401. *& ſuiv.*
Claude, fille de Loüis XII. mariée avec François Duc de Valois, 217. 222. 329.

Claude, Comte de Guiſe, 289. 320. 445. 447. 482. 484. 501.
Clement Pape VII. & ſon élection, 323. 326. 331. 339. 347. 356. 358. priſonnier ſix mois, 366. 370. 410. ſa mort, 416.
De *Cleves* (Philippe) Raveſtin, 23.
Collier, Medecin de Loüis XI. 7.
Colonne (Proſper) 239. priſonnier de guerre, 240. 241. 291. 298. 303. 305. 317.
Les *Colonnes*, 57. 65. 72. 359. 360.
Comines, enfermé dans une cage de fer, 21.
Odet-Daydic, Comte de *Cominges*. 21. 31. 32.
De la *Conception* de la ſacrée Vierge. 93.
Conciles du quinziéme ſiecle. 82. *& ſuiv.* indiction d'un *Concile* general à Piſe contre le Pape Jules II. 199. *verſo.* 200. 203. *verſo.* 215. 216. & d'un autre par le même Pape dans le Palais de Latran. 218.
Concile indict par Paul III. & differé d'année à autre en divers lieux. 486. 507.
Concordat & ſon origine. 249. 250. le *Concordat* confirmé au Concile de Latran. 256. On s'y oppoſe. *là même.*
Confeſſion d'Auſbourg. 395. *& ſuiv.*
Conſalve. Voyez. *Gonſales.*
Conſeil de quinze perſonnes pour gouverner l'Eſtat pendant la minorité prétenduë de Charles. VIII. 4 autre de douze perſonnes. 5. 19. Conſeil ſans cervelle. 51.

établiſſement du Grand-*Conſeil*. 133. creation de nouveaux *Conſeillers* en tous les Parlemens. 237.
Thomas *Conecte*, Carme & ſa liberté Evangelique qui le fit brûler tout vif. 89.
Coqueluche, maladie épidemique en France, & ſes ſymptomes. 197.
Ferrand de *Cordule*, & ſa prodigieuſe doctrine. 103.
Chriſtophe *Coulomb*, & ſa découverte du nouveau Monde. 42. 43.
Traité de *Creſpy* en Laonnois. 502. 503.
Croiſade. 147. Croiſade, publiée par Leon X. & ce qui s'en eſt enſuivy. 260. *& ſuiv.*
Croix en l'air, ſur les habits & ſur le linge. 147. 148.
Philippe de *Croüy-Chevres*, Gouverneur de Charles d'Autriche encore pupille. 184. 257. 263. 272. ſa mort. 278. Guillaume de *Croüy*, Seigneur de Chevres. 272. ſa mort. 278.
Cruautez toûjours deteſtées. 285.
Bernardin *Curtio*, Gouverneur du Château de Milan. Sa perfidie & ſa mort. 140.
Cuves de Saſſenage. 461.

D.

DAMMARTIN. Comte, 443.
Merveilles du *Dauphiné*, 460. *& ſuiv.*

Decimes. 108.
Le livre des *Decretales* brûlé par Luther, pourquoy & ſous quel pretexte. 272.
Le Maréchal *Deſquerdes*, grand Capitaine. 17. 23. ſa mort. 54.
Olivier le *Diable*, Barbier & Miniſtre d'Eſtat de Loüis XI. 6. attaché au gibet, *là même.*
Diane de Poitiers, Ducheſſe de Valentinois, impudique. 318.
Siege de *Dijon.* 212.
Diligence extraordinaire de deux armées ennemies. 330.
Françoiſe de *Dinan*, Dame de Châteaubriand, 31.
Siege de Saint-*Dizier.* 499.
Diſputes entre les Cordeliers & les Jacobins. 91. *& ſuiv.*
Divorce de conſequence. 387. 392. 407. 411. *& ſuiv.*
Le *Domaine* du Roy commencé à aliener. 306. *& ſuiv.*
Le tiers Ordre de ſaint *Dominique.* 97.
Dorie. 357. 359. 372. 377. 378. 381. ſa grande generoſité, 382. 385. 386. 492.
Dorothée, Reine de Dannemarck, ſœur de Charles-Quint. 507.
Jean *Doyac*, Miniſtre d'Eſtat de Loüis XI. Son procez, ſa condamnation & ſon reſtabliſſement. 6.

Charles, Comte de *Dunois*. 14. 20. 30. 35. 38.

E.

ECCLESIASTIQUES du ſeiziéme ſiecle. 262. *& ſuiv.*

l'ignorance & les deſordres des

Quatre grandes *Eclipſes* en une ſeule année. 495.

Guillaume *Edeline*. Son crime & ſon ſupplice. 90.

Edoüard, uſurpateur de la Couronne d'Angleterre & ſa mort. 11.

Egliſe du quinziéme ſiecle. 83. *& ſuiv*

Elections. 257.

Eleonor, ſœur de Charles-Quint. 314. 341. 348. 350. 351. 353. 396. 452. 458. 465. 519.

Naiſſance d'*Eliſabeth*, qui fut enſuite Reine d'Angleterre. 409.

Emanuel, Roy de Portugal. 122.

Emanuel-Philbert, Duc de Savoye. 519.

l'*Empire* déferé à Charles-Quint au prejudice de François I. 265. *& ſuiv.*

Entrevuës des Rois de France & d'Angleterre. 367. 405. *& ſuiv.*

Troubles en *Ecoſſe*. 505.

La Maiſon d'*Eſpagne* comblée de gloire & de richeſſes. 42. 43. troubles en Eſpagne, & plaintes contre Charles-Quint. 272. 273.

Eſpagnols, plus cruels que les Lutheriens. 366.
La journée des *Eſperons*, & pourquoy ainſi nommée. 213.
Origine des *Eſpices* que l'on paye pour le jugement des procez. 223.
Jacques de l'*Eſpinay*, Evêque de Rennes, & ſa mort tragique. 7.
Hercule d'*Eſt*, Duc de Ferrare. 47.
Eſtats aſſemblez à Tours. 4. 5. ce qui s'y paſſa. 6. *Eſtats* & leur ancien pouvoir à l'égard des impoſts. 237. 238.
Eſté preſque perpetuel en France pendant quelques années. 401. 402.
Evêques priſonniers. 20. 21.

F

FAMINE en France. 402.
Farel, Miniſtre ſacramentaire. 423.
Alexandre *Farneſe*, éleu Pape. 416.
Octave *Farneſe*, petit fils de Paul III. 488. Voyez *Octave*.
Federic, Empereur. 25. 26. 45.
Federic, fils d'Alfonſe Roy de Naples. 49. 53. 56. 70. devenu Roy. 76. 124. 134. 138. 150. 174. ſa mort. 176.
Federic, Duc de Saxe, reputé le plus ſage Prince de l'Allemagne pendant ſa vie. 268. 269.
Ferdinand, Roy d'Eſpagne. 42. 58. 63. 75. 138.

138. 157. 163. 174. *& ſuiv.* 193. *verſo.* 196. *verſo.* 202. *verſo & ſuiv.* 234. 236. 241. ſa mort. 251.

Ferdinand, baſtard d'Alfonſe, Roy d'Arragon & de Naples. 31. 49. ſes offres au Roy Charles VIII. & ſa mort. 50.

Ferdinand, fils d'Alfonſe, Roy de Naples. 50. 52. 57. devenu Roy. 59. 60. 70. ſa mort. 76.

Ferdinand, frere de Charles-Quint. 361. éleu Roy des Romains. 397. 415. 453. 477. 478. 490.

Siege de *Ferrare*. 197. 198.

La belle *Ferronniere*. 462. *& ſuiv.*

Fils. Voyez *Pere*.

Jacques *Fiſher*, Evêque de Rocheſter, & ſa mort. 448.

La *Flandre* en grand deſordre. 464. *& ſuiv.*

Flateries & flateurs. 435. *& ſuiv.*

Fleur-de-Lys, joyau de grand prix. 391.

Florence, autrefois Eſtat democratique. 47. 48. 54. *& ſuiv.* Florence reduite ſous la domination des Medicis. 390. 393. 406.

Florenges, fils aîné du Duc de Boüillon. 280. 338. 443. ſa mort. 457.

Adrien *Florent*, fils d'un Braſſeur de Biere, devenu Pape. 297. *& ſuiv.* 308. 310. ſa mort. 322.

Les *Florentins* de tout temps François d'inclination, & leur liberté recouvrée. 55.

56. *& ſuiv.* 134. 138. 141. 145. 154. 155. 165. 196. *verſo.* 201. 356. 392.

André de *Foix*, Seigneur de l'Eſpare, *&* ſes faits d'armes dans la Navarre. 274. Voyez *Gaſton. Lautrec.*

Antoine de *Fonſeque*, Ambaſſadeur du Roy d'Arragon, *&* ſon démêlé avec les François. 58. 59.

Fontaine qui brûle. 461.

Siege *&* reddition de *Fontarabie.* 288. *& ſuiv.* 291. la lâcheté du Gouverneur. 308. 319.

Fournoüe, *&* le combat remarquable qui fut donné près de ce village. 66. 67.

La *France* enrichie par la découverte des Indes. 146. la France en interdit. 204. la France en grand danger. 212. Paix de la France avec l'Angleterre. 218. fils de France mal-traittez par Charles-Quint. 373. *& ſuiv.* la France affligée d'un grand déreglement des ſaiſons pendant nombre d'années. 401. *&* de peſte. 402. la France en grand peril. 498. bonheur des François dans l'Italie. 56. 57. changé. 62. 63. 74. 75. valeur des François contre les Venitiens. 189. *& ſuiv.* les François mal-menez en Italie. 290. *& ſuiv.* Voyez *Italiens.* les François le meilleur peuple du monde. 515.

François I I. Duc de Bretagne. 11. 13. *& ſuiv.*

17. *& suiv.* 24. 25. *& suiv.* sa mort. 30.
Saint *François* de Paule. 45.
François, Marquis de Mantouë, Chef des troupes d'une ligue contre Charles VIII. 64.
François, Duc de Valois, presomptif heritier de Loüis XII. 149. 152. 187. son mariage avec Claude de France. 217. 218. *& suiv.* parvenu à la Couronne & nommé
François I. dit le grand Roy, & le Pere des lettres. 233. descendu de Loüis I. Duc d'Orleans. *là même.* son sacre & ses grandes qualitez. *là même.* sa conduite au commencement de son regne. 234. *& suiv.* sa premiere guerre pour le Milanez. 239. son voyage en Italie 241. *& suiv.* contraint par la soif à boire de l'eau mêlée de bourbe & de sang. 244. son traitté avec le Pape Leon X. 221. *& suiv.* avec Sforce Duc de Milan. 248. ligue contre luy. 251. il medite la conquête du Royaume de Naples 252. *& suiv.* il assiste le Pape contre François-Marie de la Roüere. 255. 259. son traité avec l'Angleterre. 264. il aspire à la Couronne Imperiale. 267. *& suiv.* son entrevuë avec le Roy d'Angleterre. 269. *& suiv.* ses conquêtes dans la Navarre. 273. *& suiv.* ses plaintes contre Charles-Quint. 276. il est blessé à la tête & ce qui s'en ensuivit. 278. *& suiv.* ses Ambas-

ſadeurs auprès du Roy d'Angleterre, & pourquoy. 282. 286. *& ſuiv.* ſa negligence. 306. il découvre la conſpiration du Conneſtable, & ce qui s'en enſuivit. 315. *& ſuiv.* 317. ſon deſſein formé pour la conquête du Milanez, & ce qui en reüſſit. 329. *& ſuiv.* ſa priſe à Pavie. 337. *& ſuiv.* il eſt mené en Eſpagne & logé dans le Château de Madrid. 344. *& ſuiv.* le traité de ſa liberté. 351. ſon retour en France. 354. *& ſuiv.* ſa nouvelle confederation avec le Roy d'Angleterre. 369. & avec les Venitiens. *là même & ſuiv.* 373. *& ſuiv.* ſon mariage avec Eleonor ſœur de Charles-Quint. 396. ſon amour pour les belles lettres. 398. ſon voyage en Bretagne. 402. ſa réponſe aux plaintes de Charles-Quint. 431. il rabat la vanité de ce Prince. 449. divers ſentimens ſur ſa ligue avec Solyman. 451. ſon voyage en Piedmont. 455. il tombe malade. 462. *& ſuiv.* ſe voyant trompé par Charles-Quint, il change de conduite 468. il luy declare la guerre. 482. *& ſuiv.* ſon entrepriſe ſur l'Angleterre. 508. ſa mort, ſes dernieres paroles, & ſon éloge. 514. *& ſuiv.* ſes femmes & ſes enfans. 519. 520.

François, fils-aîné de François I. & ſa mort. 440.

François, fils d'Antoine, Duc de Lorraine. 507.

Naiſſance de *François* II. 495.
Frauget, Gouverneur de Fontarabie, ſa lâcheté, & ſa punition. 319. *& ſuiv.*
Janus *Fregoſe*, Duc de Gennes. 203. *verſo.* 209.
Octavian *Fregoſe*, Gouverneur de Gennes pour le Roy François I. 240. 291.
Ceſar *Fregoſe*, Ambaſſadeur pour François I. tué par les Eſpagnols. 479. *& ſuiv.*
Guillaume de *Fuſtemberg*, devenu ennemy de la France. 495.

G.

JEAN *Galeas*, Duc de Milan. 46. ſa mort. 53.
La ville de *Gand* ſoûlevée. 23. la revolte des Gantois contre Charles-Quint. 463. *& ſuiv.*
Gaſton de Foix, fils de la ſœur de Loüis XII. 198. *verſo.* plus prompt & plus terrible que le foudre 201. 212. ſa mort. 202. *verſo.*
Gatinare, Chancelier de Charles-Quint. 352.
L'inveſtiture de Gennes donnée pour 8000. écus. 47. 156. 181. 182. 196. 203. *verſo.* 209. 211. 290. 305. 356. 379. 381. 385. 508.
Genéve, retraite de Calvin. 417. 422.
Le droit des *Gents* violé en la perſonne de quelques Ambaſſadeurs. 373. 479. 480.

Georges d'Amboiſe. Voyez *Amboiſe.*
Georges, Baron de Fronsberg, & les ſervices qu'il rendit à l'Empereur Charles-Quint. 361. *& ſuiv.*
Germaine, ſeconde femme de Ferdinand, Roy d'Eſpagne. 177. 251.
Jean *Gerſon.* 100. 101.
La faction *Gibeline.* 295.
Le Maréchal de *Gié.* 174. ſon baniſſement, & pourquoy. 175.
Gilles le Chantre, Evangelique de la ſecte des hommes d'intelligence. 88.
Gonçales. 131. *& ſuiv.* 151. 154. 156. *& ſuiv.* 171. 172.
Charles de *Gonzague*, Marquis de Mantouë. 165. 166. ſes premiers exploits. 171.
Federic de *Gonzague.* 291.
Grands-Jours. Voyez *Jours.*
Gabriel de *Grammont*, Evêque de Tarbes. 349.
Gueriſon de la *Gravelle* eſſayée ſur un criminel condamné à mort. 105.
Graville, premier Chambellan. 16.
Grand troubles dans la *Grece.* 61.
Langue *Greque.* 99.
Le Marquis du *Guaſt.* 368. 445. 446. 453. *& ſuiv.* 480. 492. 496. 497.
Les *Guibes*, & leur grande fortune en Bretagne. 7. 18.
Le Duc de *Gueldres.* 476. 274.

Guillaume, Duc de Cleves. 474.
Deux batailles de *Guinegaſte*. 214.
La perte de la ville de *Guiſe*. 440. 441.
La Comté de Guiſe érigée en Duché. 518.
Guſtave Eric-ſon, Roy de Suede. 455.
Affaires en *Guyenne*. 307. 319. 342.

H

HENRY VI. Roy d'Angleterre, détrôné. 11.
Henry VII. Roy d'Angleterre, & ſon entrepriſe ſur la France. 39. 40. ſa mort. 168.
Henry VIII. Roy d'Angleterre. 167. 185. 194. 218. 264. ſon entreveuë avec le Roy François I. 269. & avec Charles-Quint. 271. 277. 314. 326. 405. excommunié, & quelle en fut la raiſon. 408. 411. 434. 475. 498. 509. ſa mort, 493. 514.
Henry, Roy de Navarre, fils de Jean d'Albret, & de Catherine de Foix. 252.
Les Nopces de *Henry*, ſecond fils de François I. avec Catherine de Medicis. 409. 411. 429. devenu Dauphin. 441. 445. 452. 455. *& ſuiv.* 482. parvenu à la Couronne, & nommé. 500. 504.
Hereſies du quinziéme ſiecle. 87. 88. *& ſuiv.*
Jean *Heroet*, Intendant des Finances. Son crime, & ſon ſupplice. 173.

Hildernissen, Evangeliste de la secte des hommes d'intelligence. 88.
Troubes en *Hongrie* 361. 386. *& suiv.* 404. *& suiv.* 477.
Honoré, bastard de Savoye, Grand-Maître de France. 299.
Horuc, frere de Barberousse. 425. sa mort, *là même*.
Humieres. 447. 453. 455.
Hussites. 84.

I.

JACOBINS & Cordeliers en dispute. 91. *& suiv.* 95. *& suiv.*
Jacques IV. Roy d'Escosse, & sa mort. 214.
Jacques V. Roy d'Escosse, & ses nopces avec Magdelaine fille aînée de François I. 447. & avec Marie, fille du Duc de Guise. *là même*. sa mort. 484.
Jacques, bastard de Janus Roy de Chipre, & usurpateur de ce Royaume. 24. sa mort. 25.
Jean, pretendu Roy de Hongrie. Voïez *Hongrie*. *Solyman*.
Jean II. Roy de Chipre. 24.
Jean, Comte d'Angoulême. 233.
Jean, Duc de Saxe. 397.
Jean, Comte de Sepus. 477.
Jean, Roy de Portugal. 487.
Jeanne, fille de Loüis XI. & femme de Loüis XII.

XII. 135. ſon mariage declaré nul. 137. ſa retraite & ſa mort. *là même.*
Jeanne de Caſtille, veuve de Philippe, Archiduc, & ſa demence. 184. 185. 252. 273.
Jeanne, fille de Henry d'Albret, Roy de Navarre, & ſon mariage ſans effet. 475.
Commencement de l'*Imprimerie* à Paris. 104. 105.
Indes Occidentales. 43.
Découverte des *Indes*. 42. 43.
Innocent Pape VIII. 31. 34.
Secte appellée des Hommes d'*Intelligence*, & quelles en eſtoient les erreurs. 88. *& ſuiv.*
l'*Intereſt*, grand reſſort, même des corps les plus Religieux. 261.
Interim accordé aux Proteſtans d'Allemagne. 452. *& ſuiv.* 478.
Juriſdiction des Grands-*Jours*, & ce que c'eſt. 373. 399.
Iſabeau, fille de François II. Duc de Bretagne. 31.
Iſabelle, femme de Ferdinand Roy d'Eſpagne. 42. *& ſuiv.* 150. ſa mort & ſon éloge. 176.
Iſmael Sophi. 260.
Italie. Voyez *Alpes. Milan.*
Commencement des guerres de la France en Italie. 46. *& ſuiv.* 51. nouveaux troubles en Italie 138. *& ſuiv.* changement remarquable en Italie à l'égard des François.

158. 165. 172 202. *verſo.* 210. 290. 314. 331. 346. 350. 356. 389. 392. 405. 446. 452.
Le *Ferbilé* centenaire. 146. 147.
Jules, Pape II. Voyez Julian de la *Roüere.*
Charges de *Juſtice* creées & venduës. 307.
Junta ſancta en Eſpagne. 273. eſteinte. 307.

L

LAc merveilleux en Dauphiné. 460.
Pierre *Landois*, favory du Duc de Bretagne. Son pouvoir, ſes mauvaiſes qualitez & ſes attentats. 7. 8. *& ſuiv.* 12. 14. 15. ſon ſupplice. 16. 17.
Landrecy. 489. aſſiegé. 494. *& ſuiv.*
Matthieu *Lang*, Evêque de Curk. 198. de quelle façon il traita le Pape Jules II. 198. *verſo.*
Langey, Gouverneur de Piedmont. 480. Voyez *Bellay.*
Langue Latine. 98.
Charles de *Lanoy*, Viceroy de Naples. 317. 332. 336. 338. 344. 353. 356. 360. 362. 620.
Lanſquenets à la bataille de Pavie. 367. 371. 385. 389. 444. 446.
Latran. Concile ainſi nommé, 200. *verſo.* 203. *verſo.*
De *Lautrec*, Odet de Foix, 201. 202. *verſo.* 253. 258. 264. 290. 300. 304. 320. 353. 372.

376. 381. ſa mort, 383.
Laval le Seigneur de Laval, Gouverneur de Bretagne, decedé. 401.
De *Lenox*, Comte, & ſa mauvaiſe conduite, 505.
Leon X. Pape, & ſon élection, 207. 216. ligué contre François I. 239. 241. 245. 253. 256. 259. 269. 277. ſa mort. 296.
De *Leſcun*, Maréchal de France, 290. 292. 301. 305. ſa mort, 337.
De *Leve*, brave Capitaine, 431. 436. ſa mort, 442.
Ligues remarquables. 13. 19. 41. 63. 136. *& ſuiv.* 139. 155. 187.
Ligue ſainte. 1. 9. *& ſuiv.* 201.
Ligue pour & contre François I. 236.
Ligue en Italie contre l'Empereur Charles-Quint 350. 356. 366. *& ſuiv.* Ligue contre le Turc, 403.
Ligues en Allemagne, de Catholiques d'une part, & de Proteſtans de l'autre. 396. 397.
Ligue en Angleterre contre Henry VIII. 448.
Le Duc de *Longueville*, Gouverneur de Guyenne. 187. 195. 205. 214. 217.
Le Capitaine *Lorges*, 284. Voyez *Montgommery*.
Le Cardinal de *Lorraine*. 406. ſa mort. 432. 469. 473.

Loüis, Duc d'Orleans. 3. 4. 5. 8. 10. 13. 14. *& ſuiv.* 25. 26. priſonnier 28. 33. délivré. 38. 53. 68. *& ſuiv.* 77. 78. vient à la Couronne ſous le nom de

Loüis XII. ſurnommé le Juſte & le pere du Peuple. 131. ſon ſacre ſon couronnement, ſon entrée à Paris, & ſon dire remarquable 132. ſa conduite envers ſes ſujets. *là même, & ſuiv.* ſa ligue avec le Pape Alexandre VI. 136. ſon premier mariage déclaré nul. 137. il épouſe Anne de Bretagne. *là même.* ſes deſſeins ſur l'Italie. *là même, & ſuiv.* ſon entrée à Milan. 141. ſa conquête de Naples. 148. *& ſuiv.* ſon inveſtiture du Duché de Milan. 152. *& ſuiv.* ſon accommodement avec Philippe Archiduc 157. *& ſuiv.* ſon deſſein d'attaquer le Roy d'Eſpagne. 164. *& ſuiv.* 173. 174. ſon traitté avec l'Empereur & l'Archiduc 175. 176. ſa liaiſon avec le Roy d'Eſpagne. 177. revolte de Gennes contre luy. 181. 182. ſa deviſe après l'avoir étouffée. 183. ſon entreveuë avec Ferdinand Roy d'Eſpagne. 185. indigné contre les Venitiens, & ce qui s'en enſuivit 186. *& ſuiv.* ſon plus de juſtice que d'Ambition. 190. il aſſemble l'Egliſe Gallicane contre le Pape Jules. 196. *& verſo.* le Roy d'Angleterre luy envoye declarer la guerre. 203. *verſo.* adjourné par le Pape Jules II. 204.

ſa ligue avec les Venitiens. 207. ſa conſtance & ſa peine domeſtique. 214. 215. ſon accommodement avec le Pape Jules. *là même*, & 216. mort de ſa femme. *là même*, & 217. ſon ſecond mariage. 218. ſa mort & ſon éloge remarquable. 219. *& ſuiv.*

Le Salut de la ſacrée Vierge ordonné par *Loüis* XI. 97. 100.

Loüis, fils aîné de Gilbert, Comte de Montpenſier 150. ſa mort. 151.

Loüis I. Duc d'Orleans. 233.

Loüiſe, mere du Roy François I. 217. 237. ſon humeur altiere & violente. 238. 250. 286. 291. 306. 311. 325. 330. 339. 342. 343. 349. 350. 354. 390. ſa mort. 399.

Loüiſe de Lorraine, femme Henry III. 348.

Inmigo de *Loyola*, l'Inſtituteur & le Chef de la grande & celebre Compagnie de JESUS, & quelle en fut l'occaſion. 274.

Le Seigneur du *Lude*, & ſa forte & longue reſiſtance contre les Eſpagnols. 319.

Martin *Luther*. Ses qualitez & ſes prédications, & ce qui s'en eſt enſuivi. 261. *& ſuiv.* commencement de ſon hereſie. 263. les livres de Luther brûlez par l'ordre de Charles-Quint. 272.

Lutheriens punis en France. 323. 386.

Le *Luxembourg*, & ſa ville Capitale de même nom. 489. 492.

M.

MAGDELAINE, fille aînée de François I. Ses nopces & sa mort. 447.
Olivier *Maillard*, Cordelier & fameux Predicateur. 44.
Les *Malateſtes*. 137.
La domination des *Mamelucs* éteinte en Egypte. 289.
Le Marquiſat de *Mantouë* érigé en Duché. 395.
Robert de la *Marck*, Seigneur de Sedan, & Duc de Boüillon. 279. ſa temerité. 280.
Maréchaux de France. 457.
Marguerite, petite fille de l'Empereur Federic fille de Maximilian Roy des Romains, & ſœur de Philippe Archiduc. 45.
Marguerite, Ducheſſe veuve de Savoye. 188.
Marguerite, fille de Jean Comte d'Auvergne, femme de Laurent de Medicis. 259.
Marguerite, Ducheſſe d'Alençon, puis Reine de Navarre; & ſa negociation pour la delivrance de François I. ſon frere. 345. 348. 349. 387. 413. 417.
Marguerite, fille de François I. femme d'Emanuel Philbert Duc de Savoye. 519.
François *Marie*. 255. 259. 297.
Marie, ſœur du Roy d'Angleterre, & ſeconde femme de Loüis XII. 218. 219. 284.

Marie, Doüairiere de Hongrie, Gouvernante des Pays-Bas. 429. 464.
Marie, fille unique de Jacques V. Roy d'Eſcoſſe, & diſputes pour ſa tutelle. 483. 505.
Marie, Reine Regente d'Eſcoſſe. 217.
La journée de *Marignan*. 243. *& ſuiv.* 247. 427. 436.
Siege de *Marſeille*. 328. 440. *& ſuiv.*
Martin, Duc de Cleves. 474. *& ſuiv.* 493.
Jean *Mauleon*, Cordelier. 45.
l'Ordre militaire de ſaint *Maurice*. 84.
Maximilian, fils de l'Empereur Federic, éleu Roy des Romains. 16. 23. 33. 35. Pauvre & froid amant. 37. 38. cruellement offensé & ligué avec le Roy d'Angleterre. 41. devenu Empereur 74. 138. 145. *& ſuiv.* 179. 184. 187. 193. ſes qualitez contraires & incompatibles. 266. ſa mort. 267.
Jean-Jacques *Medequin*, Marquis de Marignan. 427. 436.
Pierre de *Medicis*. 48. 49. 50. 54. ſon exil. 56. 155.
Jean de *Medicis*, éleu Pape. 207. 253. 255. 299.
Jules de *Medicis*, éleu Pape. 312.
Catherine de *Medicis*. 409.
Alexandre de *Medicis*, Duc de Florence. 429. poignardé. 454.

Mendiants, & leurs privileges augmentez jusqu'à un excez insupportable. 95. *& suiv.*
Philippe *Melancton.* 413.
Merindol. Voïez *Vaudois.*
Merveille, Escuyer de François I. & la funeste issuë de son voyage de Milan. 414. *& suiv.* 419.
Le Prince *Michel* de Portugal, & sa mort. 146.
Milan. 139. *& suiv.* 141. 145. 179. 176. 181. 192. 195. la perte du Duché de Milan. 203. *& suiv.* revendiqué. 208. *& suiv.* les pretentions de François I. sur cette Duché. 236. elle est renduë. 246. Milan assiegé par l'Empereur. 254. 276. 298. 300. 305. 321. 325. 432.
Inventions des *Mines*, à renverser les murailles. 161.
Ministre orgueilleux & visionaire, & les dommages qu'il a causez. 289.
Le Chasteau de *Mirabel*, au milieu du Parc de Pavie. 335. bataille de Mirabel. 337.
Siege de la *Mirande.* 198. *& suiv.*
Pic de la *Mirandole* & sa mort. 56.
Siege de *Monstrœuil*, sur la mer. 500. 503. *& suiv.*
Montauban, Chancelier de Bretagne. 32.
Hugues de *Montcade*, Ambassadeur pour Charles-Quint. 355. 359. 368. sa mort. 380.

Sebaſtien, Comte de *Montecuculi*, tiré à quatre chevaux, & pourquoy. 440. 441.
Montejan, Maréchal de France. 440. 456. 457.
Le Marquiſat de *Montferrat*, gagné par la bataille de Cerizolles. 498.
André de *Montfort*, Gouverneur de Nice. 491.
Le Comte de *Mongommery*, fils du Seigneur de Lorges. 506.
François de *Montholon*, de Preſident au Parlement, devenu Garde des Seaux. 473. la probité héréditaire dans ſa famille. *la même.*
Le Maréchal de *Montmorency*, depuis Connêtable, & ſa priſe à Pavie. 240. 283. 301. 337. 345. 381. 395. 439. 444. 455. *& ſuiv.* 469. ſa diſgrace. 473. 515.
Montpenſier. la Comté de Montpenſier érigée en Duché. 516.
Fin de la domination des *Mores* en Eſpagne. 42.
Le Seigneur de *Morete*, Chef des Montagnards pour le Duc de Savoye. 239.
Hieroſme *Moron*, Chancelier de François Sforce, Duc de Milan, & ſa franchiſe qui luy fut préjudiciable. 246. 248. 257. *& ſuiv.*
Thomas *Morus*, Chancelier d'Angleterre, & ſa mort. 448.

Mousquets d'ancienne fabrique, & leur groſſeur & peſanteur. 325.
Siege de *Mouzon*. 283. 284.
Muley Aſſan, uſurpateur du Royaume de Tunis. 425. *& ſuiv.* 488.

N.

NAPLES. Projet d'entrepriſe ſur ce Royaume, & ſon ſuccès, 31. 46. 61. 69. 73. affaires qui concernent ce Royaume, 141. 148. 154. 156. 164. 167. 171. 252. 257. 331. 356. 362. 379. 381. *& ſuiv.* 389. *& ſuiv.* 452.
Le Comte de *Naſſau*, 235. 241. ſa cruauté. 285. ſon entrée en Picardie avec une puiſſante armée. *& ſuiv.* 244.
La *Navarre* envahie par Ferdinand Roy d'Eſpagne. 204. *verſo.* 205. conquiſe par François I. 273. *& ſuiv.* perduë. 275.
Pierre de *Navarre*. 160. 247. 248. 268. 383. ſa mort. 384.
Comte de *Nemours*. 149. 154. 157. ſa mort. 159.
Nevers érigé en Duché. 518.
Neveux des Papes, & leur pouvoir ſur leurs oncles. 277.
Nice, lieu de conference entre le Pape Paul III. le Roy François I. & l'Empereur Charles-Quint. 458. 459. 491.
Les *Nominaux*. 100.

Normandie. 343.
Le Duc de *Nortfolc.* 320. 500. 504.
Assemblée des *Notables.* 371.
Siege de *Novarre.* 210. 242. 301. 325.
Paul de *Nove*, Teinturier, éleu Duc de Gennes par le peuple revolté, 182. sa mort. 183.
Traité de *Noyon*, entre François I. & Charles-Quint, Roy d'Espagne. 257. 275.

O.

OCTAVIAN Fregose. 211.
Guillaume *Okam*, Cordelier. 100.
François *Olivier*, Chancelier de France. 516.
Progrez de nouvelles *Opinions.* Voyez *Calvin. Huguenots. Protestants; Schisme. Luther.*
Jean de Châlons, Prince d'*Orange*, prisonnier. 28. 29.
Philbert de Châlon, Prince d'*Orange.* 276. 365. 368. 379. 507.
Ostages en grand danger. 213.
Bataille d'*Oyseaux.* 29.

P.

Jean de PADILLIA, Chef des revoltez en Espagne. 273.
Siege de *Padoüe.* 195.
Paix remarquable entre le Pape, l'Empereur

& le Roy François I. 390. *& ſuiv.*
Manfroy *Palavicini.* 291.
La *Paliſſe.* 203. 240. 282. 319. 328. ſa mort. 337.
Siege de *Pampelonne.* 205. ſa priſe. 274. 288.
Paris alarmé. 443. 498. 501. éloge remarquable du *Parlement* de *Paris.* 82. creation de *Parlemens.* 133.
Le Cardinal de *Pavie* poignardé. 199. *verſo.* Le ſiege de *Pavie* par François I. ce qui en reüſſit. 331. *& ſuiv. Pavie* priſe & ſaccagée. 372.
Paul III. & ſon élection. 416. 458. 459. 486. *& ſuiv.* 507.
Paulin Iſcalin, Baron de la Garde, Ambaſſadeur à Conſtantinople. 481. *& ſuiv.* 508.
Percy. 72. 74.
Pere traité barbarement par ſon fils. 488.
Le ſiege de *Peronne.* 442. *& ſuiv.*
Perpignan. 483.
Peſcaire, le Royaume de Naples luy eſt offert. 347. ſa perfidie & ſa mort. 348. Voyez *Avalos.*
Philippe, Archiduc. 45. 63. 138. ſon hommage au Roy Loüis XII. *ibid.* & 139. 153. 157. 162. ſa mort. 184.
Philippe, Landgrave de Heſſe. 415.
Philippin, Commandant de Galeres. 379. 383.

Phtiriaze, horrible maladie. 424.
Affaires en *Picardie*. 307. *& ſuiv.* 442. *& ſuiv.* les Frontieres de Picardie ravagées. 450.
Paſſage en *Piedmont*. 240. 453. *& ſuiv.*
Piſe. La liberté de cette ville recouvrée. 55. 65. 74. 134. 141. 145. *& ſuiv.*
Concile de *Piſe*. 199. 200. 202. *verſo*. 213. 215.
Piſqueton, premiere priſon de François I. 338. 341.
Anne de *Piſſeleu*, Ducheſſe d'Eſtampes. 354. 500.
Plaintes reciproques & remarquables de grands Princes. 414. 419. 430. *& ſuiv.*
Les *Polentins*. 136.
Gefroy de *Pompadour*, Evêque de Perigueux, priſonnier. 20.
Eſtienne *Poncher*, Evêque de Paris, & ſa fidelité inébranlable. 188. 198. 207.
Le Seigneur de *Ponts*. 21.
Guillaume *Poyet*, Preſident au Parlement de Paris. 421. devenu Chancelier. 457. 470. *& ſuiv.* ſa priſon. 472. ſa mort. *là même.*
Pragmatique Sanction. 95. 99. abolie. 249.
Antoine du *Prat*, Chancelier de Paris, & les grands maux qu'il a cauſez à la France. 237. 249. 307. 311. *& ſuiv.* ſa mort. 423. *& ſuiv.*
Illuſtres *Prelats* en France pendant le ſeiziéme ſiecle. 101. *& ſuiv.*

Preſens dommageables à ceux qui les font. 233.
Inſtitution des *Profeſſeurs* Royaux à Paris. 399.
Proteſtans & l'origine de ce nom donné aux Lutheriens. 394. 416.
Entrée de Charles-Quint dans la *Provence* avec une grande armée, & ce qui en reüſſit, 438. *& ſuiv.*
Le *Pſeautier* de la Vierge. 97.

Q.

QUESTEURS de Croiſades & leur deſordres, 260. *& ſuiv.*

R.

RANCE de Cere 328. 377. 384. Voïez André *Dorie, & Brion.*
Guy, Comte de *Rangon.* 446.
Ravenne, uſurpée par les Polentins. 196. *Ravenne*, ſaccagée. 202. *& ſuiv.*
Raveſtein. 149. 152. 182.
Les *Realiſtes.* 100.
Reformation d'Ordres Religieux 97. *& ſuiv.*
René, Duc de Lorraine 10. 20. 31. *& ſuiv.* 220.
René, baſtard de Savoye, & ſa mort. 337.
Renée, fille de Loüis XII. 222. & le projet de ſon mariage avec l'Archiduc. 235. 312. ſon mariage avec Hercule Duc de Ferrare. 373. 417.

Reſolutions plus faſtueuſes qu'effectives. 265. Voïez *Auſtriche.*
Rhodes enlevée aux Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem par Solyman, Sultan des Turcs. 308. *& ſuiv.*
Les *Riari.* 137.
Richard, Roy d'Angleterre, & ſa mort. 12. *& ſuiv.*
Le Comte de *Richemont*, Anglois priſonnier en Bretagne. 11. *& ſuiv.*
Le Maréchal de *Rieux.* 14. 26. *& ſuiv.* 31. *& ſuiv.* 39. 164.
Rincon, Ambaſſadeur pour François I. tué par les Eſpagnols. 479. *& ſuiv.*
Poncet de la *Riviere*, Maire de Bourdeaux. 9.
Rocandolf, General d'armée pour l'Empereur. 258. 468.
Le B. Alain de la *Roche*, Jacobin. Voïez *Roſaire.*
Guillaume de *Rochefort*, Chancelier. 4. 5. 34.
La *Rochelle* chaſtiée d'une noble & Royale maniere. 485. *& ſuiv.*
Le Vicomte de *Rohan.* 29.
Romandiole. Voïez *Vicaires.*
Cour de *Rome.* 169. 196. *verſo.* le ſiege & le ſac de Rome, par Charles de Bourbon, Conneſtable de France. 363. *& ſuiv.* 369. *& ſuiv.*
La devotion du *Roſaire.* 96.

Parlement établi à *Roüen*. 135.
Dela *Roüere*. Voïez François-*Marie*.
Julian de la *Roüere*, Cardinal 31. 51. ſon adreſſe pour être éleu Pape. 167. 180. *& ſuiv.* 191. 194. *verſo.* 196. 199. 200. ſa mort. 207.

S

SACRAMENTAIRES. Voïez *Lutheriens*. 418.
Déreglement des *Saiſons* en France. 401.
Une *Salamandre* dans un feu deviſe de François I. 518.
Le Prince de *Salerne*, & ſa ſageſſe. 32.
Le Marquis de *Saluces*, 172. 357. 359. ſa mort. 384. le Marquis de *Saluces*, General des François, & ſa trahiſon. 486. *& ſuiv.*
Si le *Sang* de Jeſus-Chriſt épanché, perdit l'union hypoſtatique, Queſtion agitée. 91. *& ſuiv.*
Galeas de *Sanſeverin*, Grand Eſcuyer. 300.
Evêque de *Sarragoſſe*, baſtard de Ferdinand, Roy d'Eſpagne, & Gouverneur de l'Arragon. 252.
Hieroſme *Savonarole*, Dominicain, & ſes predictions. 52. ſa mort funeſte & tragique. 79.
Philippe de *Savoye*, Comte de Breſſe. 66.

Diſputes remarquable entre gens *Sçavans*. 91. *& ſuiv.* hommes ſçavants en France pendant le quinziéme ſiecle 98. *& ſuiv.*
Matthieu *Schiner*, Cardinal, Evêque de Sion ennemy de la France. 194. *verſo.* 199. 239. 243. 246. 293.
Grand *Schiſme*. Son origine & ſa durée juſques à preſent. 260. *& ſuiv.* origine du Schiſme d'Augleterre. 387. *& ſuiv.* 407. *& ſuiv.* 448.
Secheresſe extraordinaire & prodigieuſe. 449.
Sedan. Voïez *Marck*.
Selim, Sultan des Turcs. 260.
Jean de *Selve*, premier Preſident de Paris. 349.
Ludovic *Sforce*, & ſes adreſſes pour entrer en poſſeſſion de la Duché de Milan. 46. *& ſuiv.* ſurnommé le More. 48. 51. *& ſuiv.* 55. 63. 69. *& ſuiv.* dépoüillé. 73. 134. 139. *& ſuiv.* reſtably. 142. *& ſuiv.* ſa priſon & ſa mort. 143. 144.
Maximilien-François *Sforce*, Duc de Milan, & ſa ligue avec l'Empereur, les Suiſſes & Ferdinand Roy d'Eſpagne, contre les Roys Loüis XII. & François I. 202. *verſo.* 211. *& ſuiv.* 236. 242. 246. 248. 299. 302. 325. 346. 356. 358. 393. 406. ſa mort. 428.
La ligue de *Smalcade*. 414. *& ſuiv.*
Sixte, Pape IV. 9. ſa mort. 10.

Permiſſion d'épouſer deux *Sœurs.* 146.
Solyman, Sultan des Turcs, ſucceſſeur de Selim II. 308. *& ſuiv.* Solyman dans la Hongrie. 394. 403. *& ſuiv.* 452. 477. *& ſuiv.* 494.
Sommerſet. Voïez *Seymour.*
Grand nombre de *Sorciers.* 50.
Jean *Stampis*, General des Auguſtins. 261.
Jean *Stuart*, Duc d'Albanie 331. *& ſuiv.* 339. 409.
Suſanne, femme de Charles de Bourbon, Conneſtable. 312. *& ſuiv.*
Le Duc de *Suffolck.* 218. 234. 308.
Suiſſes. 68. 77. 142. 145. 194. *verſo. & ſuiv.* 201. *verſo.* 208. 212. *& ſuiv.* les Suiſſes declarez ennemis de la France. 239. 242. *& ſuiv.* 248. 299. 301. 337.

T.

TAILLES. Voïez *Eſtats.*
Les Tailles diminuées d'année en année. 132.
Le Prince *Talmont*, fils unique de Loüis de la Trimoüille, & ſa mort. 245.
Tomeré, (Paul) Cordelier, Archevêque & General d'Armée. 360.
Tempeſte qui preſage de grandes guerres. 270.
La Ville de *Teroüenne* aſſiegée, priſe & demantelée. 215.
Les trois *Thomas* d'Angleterre & leur iniquité. 408.

Le Procez fait à la memoire de saint *Thomas* de Cantorbery, & ses os sacrez brûlez. 476.
Tour sans venin. 461.
Tournay, rendu à l'Anglois. 214.
Erection de la Chambre de la *Tournelle*, au Parlement de Paris. 237.
Philippes *Tourniel*, & ses atroces cruautez. 301 pendu. 302.
François de *Tournon*, Evêque d'Embrun. 348. Cardinal. 474. ses conseils scrupuleux, 512. 515.
Concile de *Trente*, 486. 507.
La *Trimoüille* 28. 143. sa lenteur en Italie & pourquoy. 164. *& suiv.* Chapeau de Cardinal pour le neveu du Seigneur de la Trimoüille. 180. la Trimoüille, le plus renommé des Capitaines de Loüis XII. & la charge du recouvrement de la Duché de Milan à luy donnée. 208. *& suiv.* sa judicieuse & necessaire negociation avec les Suisses qui assiegeoient Dijon où il commandoit, quoy qu'il n'en eust point d'ordre, 212. 213. 245. sa mort. 337.
Jean-Jacques *Trivulce* Milanois. 60. le Gouvernement de toute la Duché de Milan luy est donné par le Roy Loüis XII. 141. Maréchal de France & General de l'armée d'Italie. 198. Il recommence la guerre & prend Concorde. 198. 210. *& suiv.* 239.

240. Sa mort & ſon Epitaphe. 263. & *ſuiv.*
Trouſſe-Galand, maladie. 402.
Le Royaume de *Tunis* diſputé par deux freres, fils du Roy Mahomet. 425. *& ſuiv.*
Armée navale contre les *Turcs*. 152. projet d'entrepriſe contre les Turcs. 265. Voïez *Croiſade. Selim.* Le *Turc* en Hongrie. 393. 400. *& ſuiv.* 404.
Siége de *Turin*. 436. *& ſuiv.* 446.

V.

VALENTINOIS. Voïez *Borgia.*
Saint-*Vallier*. Son crime, ſa condamnation & ſa grace. 168. *& ſuiv.*
Vaudemont. Sa mort. 383.
Reſtes des *Vaudois* exterminez. 506. *& ſuiv.*
La Comté de *Vendoſme*, érigée en Duché Pairie. 236.
Veniſe, Eſtat ariſtocratique. 48. Venitiens. 63. ruſez politiques. 70. *& ſuiv.* leur deſir de s'approprier la Ville de Piſe. 134. Ils ſe raecommodent avec les Florentins par le moïen du Duc de Ferrare. 139. leurs conquêtes au-delà de l'Adde. *ibid.* meſintelligence entre les François & les Venitiens, & de quoy elle fut cauſe. 151. Ils témoignent manifeſtement leur haine envers le Roy Loüis XII. 155. ils fourniſſent des

vivres à Gonçales investi dans Barrete, sans munitions ny de bouche ny de guerre. 157. *& suiv.* ils ferment le passage de la vallée de Trente à l'Empereur. 186. ils reçoivent en triomphe dans leur ville Barthelemy d'Alviane leur General, & pourquoy. *là même.* ligue contre eux entre le Pape, l'Empereur Maximilian, le Roy Loüis XII. & Ferdinand Roy d'Espagne. 188. *& suiv.* consternation des Venitiens par la valeur des François. 191. *& suiv.* les Venitiens introduits dans Bresse. 200. 206. 210. *& suiv.* 236. 245. 247. 258. *& suiv.* les Venitiens quittent l'alliance de François I. 311. 331. les Venitiens fort sages dans l'adversité. 339. 346. *& suiv.* 357. 368. *& suiv.* 377. 380. 392. 429. 451. 456. 458. 480.

Veronne, bloquée par les François & les Venitiens. 258.

Coucy-*Vervin*, gendre du Maréchal de Biez. 504.

Estienne de *Vesc* ou *Vers*, Chambellan de Charles VIII. & Seneschal de Beaucaire. 49. 54. 64. 72.

Vicaires du saint Siege. 136.

Siege de *Vienne* en Austriche par le Turc. 394.

Pierre de *Villers-l'Isle-Adam*, Grand-Maître des Chevaliers de saint Jean de Jerusalem. 310.